

Microsoft négocie un compromis très avantageux avec la justice américaine

APRÈS trois années de procédures, Microsoft, qui a été poursuivi pour abus de position dominante et qui a évité de justesse un démantèlement, est en passe d'arracher une victoire judiciaire. La firme de Bill Gates a en effet négocié avec le département américain de la justice un compromis très avantageux qui lui permettrait de ne pas modifier son système d'exploitation Windows. Elle serait juste contrainte de laisser davantage de liberté aux constructeurs de PC pour installer les logiciels de ses concurrents. Cet épilogue, s'il se confirme, serait révélateur de la politique économique de la nouvelle administration républicaine, hostile à une partition du groupe. Dix-huit Etats américains associés à la procédure devaient toutefois dire, vendredi 2 novembre, s'ils acceptent ou non ce compromis.

Lire page 28

Les Etats-Unis intensifient la guerre

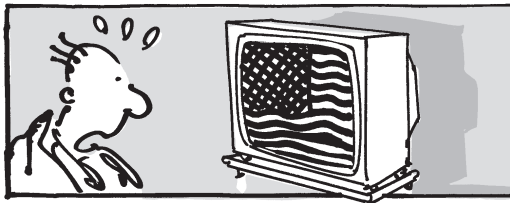
- L'aviation américaine accentue ses bombardements sur les positions des talibans en Afghanistan
- L'inquiétude sur l'absence de solution politique suscite une mobilisation diplomatique
- Nouvel appel de Ben Laden au djihad
- Notre enquête sur les conséquences des attentats pour les multinationales

SOMMAIRE

● **La diplomatie et la crise :** Les Etats-Unis intensifient leurs bombardements sur les positions des talibans en Afghanistan. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, souhaite la fin rapide de ces raids, estimant qu'« il n'y a pas de solution militaire au problème afghan ». L'intensification de la guerre n'a pas son pendant politique, l'après-talibans restant totalement incertain. C'est la raison d'un début de mobilisation diplomatique, notamment des gouvernements européens. Au Proche-Orient, Tony Blair ne semble pas avoir convaincu ses interlocuteurs, tandis qu'Ariel Sharon revendique la poursuite des « meurtres ciblés » d'activistes palestiniens. p. 2 et 3

● **La guerre contre Al-Qaïda :** Oussama Ben Laden lance un appel au djihad aux musulmans pakistanais, via une lettre adressée à la télévision Al-Jazira. Un millier de com-

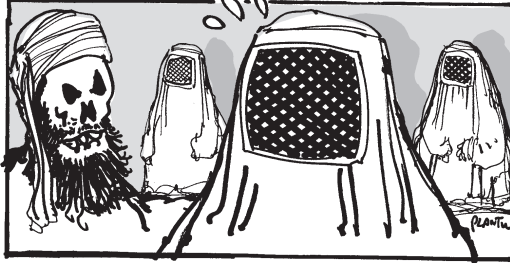
CNN



AL-JAZIRA



TÉLÉ-KABOUL



battants pachtounes ont traversé la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan, pour aider les talibans. Un témoignage sur la situation à Kaboul : « Jusqu'à présent, croyez-moi, rien de sérieux n'est arrivé aux talibans. » p. 4

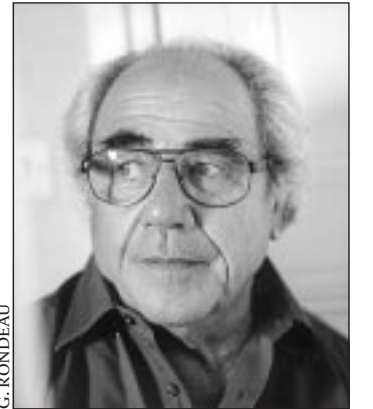
● **Aux Etats-Unis :** L'enquête sur les attentats du 11 septembre marque le pas. p. 5

● **Au Maghreb :** En Algérie, la population est d'abord soucieuse des difficultés quotidiennes, de travail et de logement. Nouvelles manifestations en Kabylie. p. 6

● **Horizons :** Un point de vue de Tahar Ben Jelloun. Notre éditorial : « Les deux fronts ». p. 10 et 12

● **Entreprises :** Depuis les attentats, les multinationales s'inquiètent des nouveaux « risques pays ». p. 14

► www.lemonde.fr/dossier-special



VU PAR JEAN BAUDRILLARD L'esprit de la terreur

Réalité contre fiction. L'Occident suicidaire contre lui-même. La logique terroriste contre la nôtre. Sur le terrain, la guerre « comme prolongement de l'absence de politique par d'autres moyens ». Le 11 septembre et ses suites analysés par le philosophe Jean Baudrillard, penseur lu et discuté des deux côtés de l'Atlantique. p. 10 et 11

Des amours de robots

SI LES HUMAINS ressentent des émotions, c'est, affirme Marvin Minsky, un des papes de l'intelligence artificielle, parce qu'elles leur sont utiles. De là à imaginer qu'elles pourraient l'être aussi pour les robots, il y a un pas que des chercheurs n'hésitent pas à franchir, et ce avant même la sortie du film de Steven Spielberg *A.I.* A quand de telles machines ? Dans dix ans, dans cent ans, avance un pionnier de cette discipline, qui, tout en évoquant les tâches (enseignement, personnel de compagnie, facturation) que ces êtres artificiels pourraient assurer, invite à ce qu'ils soient imparfaits et sensibles à l'ennui pour être créatifs.

Lire page 20

Des savants nucléaires pakistanais suspectés de liens avec les talibans

DEUX ANCIENS savants nucléaires pakistanais ont été interpellés au Pakistan le 23 octobre, officiellement pour être interrogés sur une ONG très active dans l'Afghanistan des talibans. Sultan Bashiruddin Mahmood a travaillé trente-cinq ans pour la Commission pakistanaise de l'énergie atomique (PAEC) et a été responsable de la centrale de Kushab, au Pendjab ; il avait pris une retraite anticipée en 1998 pour protester contre l'intention du gouvernement de ratifier le traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT). Abdul Majeed était jusqu'à l'année dernière ingénieur en chef à la PAEC. Un troisième scientifique, Mirza Yousof, serait également interrogé par les services de sécurité. On affirme de source gouvernementale qu'ils ne sont plus détenus et que M. Mahmood serait à l'hôpital.

L'ONG de MM. Mahmood et Majeed, l'Ummah Tameer-e-Nau (Reconstruction de l'oummah musulmane) regrouperait des anciens savants nucléaires et des officiers. Elle serait affiliée au Al Rasheed Trust, organisation interdite en raison de ses liens avec

Al-Qaïda, le mouvement d'Oussama Ben Laden. Elle opère dans la région de Kandahar, le fief du mollah Omar, où elle a très récemment fait parvenir cinq camions de médicaments ; elle serait également habilitée à traiter des affaires au nom des talibans. Islamabad a démenti que ces anciens responsables de la PAEC aient été livrés aux Etats-Unis, qui ont fait part au Pakistan de leur inquiétude devant les risques de prolifération nucléaire. Dans le *New Yorker*, Seymour Hersh a révélé que le Pentagone et la CIA prépareraient, avec la coopération technique de l'Unité 262 israélienne - qui avait organisé le raid sur Entebbe en 1976 - une opération pour s'assurer de la sécurité des vingt-quatre têtes nucléaires pakistanaises. Tout en se disant confiant qu'Islamabad aurait pris toutes les mesures dans ce sens, l'Inde voisine, également puissance nucléaire, se prépare aussi à toute éventualité.

La présence de savants nucléaires islamistes non loin du front afghan a de quoi inquiéter. On peut sans doute faire confiance aux assurances du ministère pakistanais des affai-

res étrangères, qui a réaffirmé, jeudi 1^{er} novembre, que l'arsenal nucléaire du pays était en de bonnes mains. Il n'en reste pas moins que la PAEC aussi bien que l'ISI - les services spéciaux - et certains secteurs de l'armée comptent dans leurs rangs nombre d'islamistes, souvent sympathisants d'Oussama Ben Laden. Or le dissident saoudien et chef d'Al-Qaïda ne cache pas son désir de se doter d'armes de destruction massive.

La prolifération, dans ce domaine, concerne autant la matière grise que les matières fissiles. Dans ce contexte, on ne peut que prêter attention aux propos du directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohammed El Baradei, qui a estimé, mercredi, que le risque de terrorisme nucléaire était « bien plus probable » qu'auparavant : « Le fait que des terroristes soient prêts à sacrifier leur vie pour parvenir à leurs objectifs maléfiques a donné une nouvelle dimension à la lutte contre le terrorisme », a-t-il expliqué.

Patrice de Beer



LOGEMENT Les dégâts des termites

Plus de la moitié du territoire français est aujourd'hui infestée par les termites, qui causent des dégâts considérables aux parties boisées des habitations. Six millions de logements sont menacés. Longtemps minimisée, cette prolifération commence à être prise en compte par les pouvoirs publics. Une loi, votée en 1999, rend obligatoires diagnostic et traitement. p. 7

Un patron du foot en croisade



JEAN-MICHEL AULAS

LE PRÉSIDENT de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, annonce au *Monde* son intention d'attaquer la Fédération française de football devant la Commission de Bruxelles. Objectif : récupérer, pour les clubs, les droits de retransmission télévisée gérés par la FFF.

Lire page 21

Offre spéciale jusqu'au 30 Novembre 2001

REPRISE 25.000 F*

(3.812 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente XM ou EVASION

20.000 F* 15.000 F*

(3049 €*)

(2287 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente Xantia pour l'achat d'une Citroën récente Xsara** ou Saxo

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE ● PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

* Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. ** Sauf Xsara Picasso.

Europe : restaurer la confiance

L'EUROPE est dans un drôle d'état. C'est au moment où elle apparaît le plus nécessaire qu'elle semble le plus absente. Le malaise de sa participation virtuelle à la lutte mondiale contre le terrorisme, fût-elle conduite par les Américains, n'échappe à personne. De déclaration en inaction, de sommet en réunion, on tarde à comprendre quelle est son implication, en quelle mesure elle entend participer aux affaires du monde ou en quelle mesure elle entend leur donner une autre direction. Certes, pourrait-on dire, le Royaume-Uni ne chipote pas sa participation, mais il le fait apparemment sans concertation préalable, et toujours, apparemment, en totale subordination. Voilà pour la puissance politique.

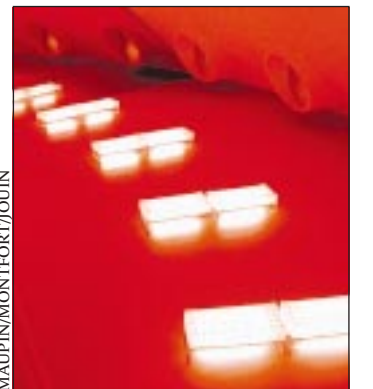
Si l'on se projette dans la dimension économique, on est confronté à une question similaire. La « constitution économique » de l'Europe est-elle crédible ? La Banque centrale européenne (BCE) et le pacte de stabilité sont parfaitement adaptés aux régimes de croisière, comme le montre l'expérience des quatre dernières années. Mais qu'en est-il lorsque survient un événement extrême ? Une constitution n'est crédible que lorsqu'elle donne clairement un cap, tout en permettant suffisamment de

souplesse pour épouser les méandres du chemin. Or rarement la difficulté de discerner l'avenir a été aussi grande. Les prévisions de croissance sont établies sur l'hypothèse qu'aucun choc politique nouveau - acte de terreur, erreur de stratégie militaire, etc. - ne viendra obscurcir davantage encore le futur. En cette hypothèse seulement, la croissance européenne, ralentie par des chocs transitoires qui sont déjà en train de s'inverser, pourrait connaître une accélération dans les six mois à venir.

Dire que ces prévisions sont incertaines est un euphémisme. La destruction de la confiance par un acte politique exige en retour un acte politique pour la restaurer. Il ne s'agit pas ici d'invoquer sur un mode incantatoire le retour du politique, mais de souligner simplement le besoin de toute société organisée d'être gouvernée. Les circonstances exceptionnelles que nous vivons exigent ainsi l'usage de la souveraineté, ce que la constitution économique de l'Europe semble empêcher.

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

Lire la suite page 12



ARTS France-Brésil en partage

Pour célébrer les cinq cents ans de la découverte du Brésil, une série d'expositions d'art et de civilisation, d'abord présentées dans les grandes villes du pays en 2000, circulent aujourd'hui à l'étranger. Des peintres contemporains sont exposés à Bordeaux et à Paris. En échange, le Centre Pompidou présente, à Sao Paulo, « Parade » (notre photo), qui rassemble un siècle de modernité. p. 24

International.....	6	Abonnements.....	19
France-Société.....	7	Aujourd'hui.....	20
Horizons.....	9	Météorologie-Jeux.....	23
Entreprises.....	14	Culture.....	24
Tableau de bord.....	16	Guide culturel.....	26
Carnet.....	19	Radio-Télévision.....	27



GUERRE Alors que l'intervention militaire américaine en Afghanistan tarde à donner des résultats tangibles, les Occidentaux intensifient leurs efforts diplomatiques pour sau-

ver la coalition internationale contre le terrorisme ● **LES DIRIGEANTS AMÉRICAINS** ont entrepris une campagne d'explication de leur stratégie et des difficultés auxquelles elle se heurte.

Ils ont annoncé qu'il n'y aurait pas de pause dans les frappes pendant le ramadan. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, souhaite qu'elles cessent aussi vite que possible

● **LA FRANCE** souhaite également donner une nouvelle impulsion aux efforts diplomatiques. Jacques Chirac doit rencontrer Tony Blair et Gerhard Schröder dimanche à Londres ; il sera

reçu à la Maison Blanche mardi ● **LA TOURNURE** prise par le conflit israélo-palestinien inquiète de plus en plus les Européens (*lire aussi notre éditorial page 12*).

Durcissement de la guerre et mobilisation diplomatique

Alors que les opérations militaires en Afghanistan suscitent malaise et contestation, la tournure prise par le conflit israélo-palestinien met à mal le soutien international aux Américains. Ce thème devrait être au centre des entretiens de Jacques Chirac et Tony Blair avec George Bush la semaine prochaine

L'HEURE est à la mobilisation générale sur le plan diplomatique. L'agenda du président américain est chargé en rencontres, à Washington d'abord, puis à New York où plusieurs chefs d'État sont attendus à l'ONU en fin de semaine.

Tony Blair rentre d'une tournée au Proche-Orient, après la Russie, l'Inde et le Pakistan. Gerhard Schröder est de retour de Chine, après Moscou, l'Inde et le Pakistan lui aussi. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, était vendredi à Islamabad venant de New Delhi, après l'Arabie saoudite et le Proche-Orient ; son homologue allemand Joschka Fischer, comme lui, parcourt le monde... Cela pour ne citer que quelques-uns des multiples contacts internationaux qui ont lieu actuellement et qui, à eux seuls, témoigneraient de la dangerosité de la situation dans laquelle se trouve la planète.

L'Elysée vient, à son tour, de rendre public un programme de rencontres très fourni pour le président de la République, en début de semaine prochaine, incluant notamment un nouveau voyage à Washington, mardi 6 novembre. « L'action militaire n'est pas suffisante ; la lutte contre le terrorisme appelle une approche globale et la recherche d'une sortie de crise. Il faut faire davantage dans l'accompagnement politique et diplomati-

que », dit Catherine Colonna, porte-parole de la présidence.

Dimanche soir, c'est à Londres que se concerteront Tony Blair, Jacques Chirac, Lionel Jospin et Gerhard Schröder. Lundi, M. Chirac rencontrera le vice-président chinois, Hu Jintao, en visite officielle à Paris. Mardi, précédant Tony Blair d'une journée, le chef de l'État sera reçu à la Maison Blanche par le président américain en fin de matinée, puis il ira s'entretenir avec Kofi Annan à New York dans l'après-midi. Enfin le chef de l'État pakistanais, Pervez Moucharrarf, sera, mercredi, l'invité à Paris du président de la République.

GLISSEMENT DE REGISTRE

On reste très discret, à l'Elysée, sur le contenu de ces diverses rencontres et les idées qui, au-delà de l'échange d'informations, pourraient éventuellement y être avancées. On rappelle la position, inchangée, de la France : solidarité avec les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, soutien à l'action militaire qu'ils ont engagée, et « accompagnement politique et diplomatique » : « c'est sur ce volet politique, insiste-t-on, que la France, les Européens et d'autres peuvent apporter, non pas une distanciation, mais un complément à l'action des États-Unis. Il faut faire plus. Ce volet politique est aussi important que le militaire ; on voit

davantage maintenant qu'il est essentiel ».

Il n'est pas question, assure-t-on, de se démarquer de l'opération militaire que mènent les États-Unis en Afghanistan. Cet appel de l'Elysée à un redoublement des efforts diplomatiques n'en constitue pas moins un glisse-

ment de leur apporter sur le plan politique pour « sortir de la crise ». L'aide et sans doute les conseils. Dans le débat franco-français qui a suivi le 11 septembre, le président de la République avait d'emblée soutenu la thèse selon laquelle la France ne gagnerait véritablement le droit de parole

M. Védrine appelle l'Inde et le Pakistan au dialogue

Alors que les affrontements au Cachemire et la tension entre les deux pays ont mené de nombreux diplomates occidentaux à venir prôner le dialogue entre l'Inde et le Pakistan, le ministre français des affaires étrangères a fait de même, jeudi 1^{er} novembre à New Delhi, avant de gagner Islamabad. « Je crois que la communauté internationale a besoin en ce moment d'un engagement constructif de l'Inde et d'un engagement constructif du Pakistan à la recherche d'une solution », a déclaré M. Védrine, ajoutant : « Nous sommes évidemment favorables à un dialogue entre l'Inde et le Pakistan. »

New Delhi refuse de négocier tant qu'Islamabad soutient les séparatistes cachemiris dans le principal État indien à majorité musulmane. Le Pakistan dément apporter à ces militants un soutien autre que moral. M. Védrine a également pris la défense des frappes américaines, en regrettant la perte de civils. « Cela paraît long et compliqué. Personne n'avait dit que ça allait être court et facile. (...) Cette phase militaire préalable devait être accomplie », a-t-il estimé.

ment de registre, même s'il est moins manifeste à Paris qu'à Londres car aucun dirigeant français n'a jamais eu le même ton va-t-en-guerre que Tony Blair au lendemain du 11 septembre. L'accent n'est plus mis sur l'offre de services faite aux Américains pour participer à l'opération militaire, mais sur l'aide que l'on se

doit de leur apporter sur le plan politique pour « sortir de la crise ». L'aide et sans doute les conseils. Dans le débat franco-français qui a suivi le 11 septembre, le président de la République avait d'emblée soutenu la thèse selon laquelle la France ne gagnerait véritablement le droit de parole

mais la parole pour dire quoi ? Il ne semble pas qu'au sujet de l'après-talibans en Afghanistan la France soit en possession de la formule magique qui rallierait tout le

monde et garantirait aux Afghans la paix entre eux et avec leurs voisins. Le ministère français des affaires étrangères a eu le mérite de mettre en forme les quelques principes qui doivent être à la base d'un règlement politique en Afghanistan, notamment la représentation de « toutes les composantes » au sein d'une autorité de transition ; elle les a fait endosser par l'Union européenne, qui s'est dans le même temps engagée à contribuer à la future reconstruction du pays. Mais ce n'est pas un règlement des conflits dans le pays et la région, ni même une méthodologie pour y parvenir.

LE PIED SUR LE FREIN

La France plaidera vraisemblablement pour un renforcement du statut de Lakdhar Brahimi, désigné par Kofi Annan pour essayer de dégager une solution. Elle souhaiterait manifestement qu'il soit clairement investi, en tant que représentant de l'ONU, d'un vrai pouvoir de négociation. Mais, à part cela, les responsables français ne s'aventurent guère à préciser ce que, dans leur esprit, devrait être le rôle de l'ONU dans l'Afghanistan de l'après-talibans. Présence civile ? Laquelle, pour quoi faire ? Présence militaire ? On les sent là plutôt le pied sur le frein, comme tout le monde. Personne, à ce stade, n'a encore indiqué à quelle mission de l'ONU il

serait prêt éventuellement à contribuer.

Mais la « sortie de crise », ce ne sont pas seulement les futures institutions de l'Afghanistan. C'est la lutte globale, et de longue haleine, contre le terrorisme. C'est surtout, de façon plus immédiate, l'urgence de désamorcer l'autre source de périls qui, autant que Ben Laden, coalesce les haïnes et, autant que les bombes des Américains en Afghanistan, met à mal la « coalition » que ces derniers ont cherché à constituer : le conflit israélo-palestinien.

Ce conflit ne peut plus être considéré aujourd'hui comme seulement régional ; il menace le monde. On a bien senti, notamment lors de la dernière réunion à Quinze des ministres des affaires étrangères, qu'il était devenu la préoccupation première pour les Européens, aux yeux desquels Ariel Sharon joue décidément trop dangereusement avec le feu.

Aussi ne faut-il pas être grand clerc pour supposer que Jacques Chirac, quand il rencontrera mardi le président américain, l'invitera au nom de l'Europe à ouvrir un nouveau front, diplomatique celui-là, au Proche-Orient et à redoubler d'efforts lui aussi après ceux qu'il vient de faire, notamment en se prononçant pour la création d'un État palestinien.

Claire Tréan

Les Etats-Unis expliquent l'intensification des raids aériens

Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, fait état de « progrès mesurables » dans l'action militaire

Kofi Annan souhaite la fin rapide des bombardements

WASHINGTON de notre correspondant

Les dirigeants américains entreprennent d'expliquer leur stratégie en Afghanistan et les difficultés auxquelles elle se heurte. Condoleezza Rice, conseillère du président pour la sécurité nationale, a annoncé, jeudi 1^{er} novembre, que George Bush s'entretiendra à Washington, la semaine prochaine, avec plusieurs chefs d'État et de gouvernement. Il s'adressera aussi aux Américains pour faire le point de la campagne contre le terrorisme et pour leur expliquer la situation sur le front intérieur.

Jeudi, aussi, Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, a ouvert sa conférence de presse quasi quotidienne – avant une tournée qui le conduira, du 2 au 5 novembre, en Russie et dans deux pays proches de l'Afghanistan, non précisés – par un long plaidoyer en défense de l'action menée depuis le 7 octobre. Après avoir souligné la rapidité de la riposte militaire, engagée moins d'un mois après les attaques du 11 septembre, le ministre a rappelé les objectifs qu'il avait lui-même énoncés au début des bombardements et affirmé que « des progrès mesurables ont été accomplis » afin de les atteindre. Il s'agissait notamment de sanctionner les talibans, d'obtenir des informations facilitant les opérations ultérieures contre eux et contre Al-Qaïda, de « développer des relations utiles » avec les groupes qui s'opposent à ces deux forces. « En dernier ressort, a conclu M. Rumsfeld, la guerre n'est pas une affaire de statistiques, de délais, d'attention intermittente ou de cycles de vingt-quatre heures. C'est une affaire de volonté, de pro-

jection de la volonté, de détermination claire et sans ambiguïté, de la part du président des États-Unis (...) et du peuple américain d'aller jusqu'à la victoire. »

Le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, a indiqué

Pour Condoleezza Rice, les Etats-Unis « ne peuvent pas se permettre » d'interrompre leurs frappes aériennes pendant le ramadan

que les frappes du 31 octobre avaient porté principalement sur Mazar-e-Charif, Kaboul et Kandahar. Une dizaine de bombardiers à long rayon d'action ont été engagés, ainsi qu'une quarantaine d'appareils tactiques. Jeudi, les opérations ont visé de nouveau la région

de Kaboul, notamment les positions des talibans face aux troupes de l'Alliance du Nord. M. Rumsfeld a indiqué que d'autres équipes des forces spéciales ont été envoyées auprès de ces forces pour améliorer la coordination et le ciblage des bombardements. M^{me} Rice a indiqué, de son côté, que les États-Unis « ne peuvent pas se permettre » d'interrompre leurs frappes aériennes pendant le ramadan, qui commencera le 17 novembre.

Interrogé sur des informations selon lesquelles les talibans recevraient une aide pakistanaise en hommes, munitions et ravitaillement, M. Rumsfeld a paru ne pas l'exclure. « Il ne fait aucun doute, a-t-il dit, que les pays limitrophes de l'Afghanistan ont de longues histoires communes, des relations et des contacts à travers les frontières. » Il a exclu catégoriquement que le gouvernement pakistanais soit impliqué dans ces éventuels soutiens. « Ce serait un contresens total », a déclaré le ministre, qui a refusé de dire si le Pakistan est au programme de son voyage du week-end. Il a indiqué en outre, au sujet de l'arrestation par la police pakistanaise de

deux scientifiques suspects d'avoir pu communiquer à Oussama Ben Laden des secrets nucléaires, n'avoir « aucune » preuve qu'une telle communication ait eu lieu.

Mercredi, lors d'une réunion de la sous-commission des droits de l'homme de la Chambre des représentants, une députée démocrate de Géorgie, Cynthia McKinney, avait montré une charge provenant d'une bombe à dissémination CBU 87 et une ration alimentaire, deux objets largués par l'aviation américaine au-dessus de l'Afghanistan et qui se trouvent être de la même couleur jaune. M^{me} McKinney s'était indignée, d'abord, de l'emploi de ces bombes, en partie comparables à des mines antipersonnel ; ensuite, de l'inconscience des militaires, qui n'ont pas réfléchi au danger de cette similitude de couleur. Le général Myers a reconnu, jeudi, cette erreur « malheureuse » et annoncé que les emballages de l'aide alimentaire seront dorénavant bleus, mais qu'il faudra un certain temps pour produire les nouveaux paquets.

Patrick Jarreau

GENÈVE de notre correspondant

L'Organisation des Nations unies a un rôle à jouer en Afghanistan et, si besoin était, son secrétaire général a tenu à le rappeler, jeudi 1^{er} novembre, devant la presse, au Palais des nations à Genève.

Venu participer à un Forum mondial sur l'emploi spécialement convoqué par le Bureau international du travail (BIT) pour mesurer le coût social des attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis, Kofi Annan a réaffirmé sa conviction qu'il « n'y a pas de solution militaire au problème afghan et que tout règlement nécessite une large base ethnique. »

« GARDER UN FRONT UNI »

Evocant l'urgence humanitaire, le secrétaire général des Nations unies a souhaité « la fin aussi rapide que possible » des bombardements américains, afin de permettre à la communauté internationale d'assumer ses obligations à l'approche de l'hiver.

« Plus tôt ces opérations militaires prendront fin, mieux ce sera pour l'aide humanitaire », a-t-il dit. « Il

est indispensable de pouvoir travailler dans un environnement plus calme », a-t-il encore indiqué, déplorant les entraves à l'acheminement des secours que constituent les raids aériens et les pillages des entrepôts humanitaires par les talibans.

Kofi Annan affiche la même détermination dans la lutte contre le terrorisme et dans la volonté de maintenir la cohésion de la coalition internationale constituée pour le combattre. « Plus un conflit se prolonge, plus il est probable que des tensions se fassent jour alors qu'il est important de garder un front uni contre le terrorisme », a-t-il averti.

En même temps, l'ONU doit poursuivre ses efforts afin de s'attaquer à la pauvreté, au sida, aux autres conflits ou encore aux changements climatiques. Autant de problèmes qui peuvent également alimenter le terrorisme. A cet égard, le secrétaire général de l'ONU a émis le vœu que la prochaine conférence ministérielle de l'OMC contribue à engager de nouvelles négociations commerciales favorables aux pays en développement.

LE RÔLE DE L'ONU

Tout en contestant que l'ONU ait été « marginalisée » par l'intervention américano-britannique, Kofi Annan se montre prudent quant à l'avenir politique de l'Afghanistan. Après son rôle humanitaire, il reconnaît que l'ONU pourra être associée à la reconstruction du pays.

A propos de l'éventuel envoi de casques bleus, il répond que « rien n'est prévu en la matière », dans la mesure où cela implique l'accord des parties concernées. Selon lui, « l'ONU ne dispose pas des capacités nécessaires » pour se lancer dans une mission de maintien de la paix, d'autant qu'il n'existe pas de volonté politique, comme au Timor-Orientale ou au Cambodge.

Pour leur secrétaire général, les Nations unies sont prêtes à collaborer avec un gouvernement afghan largement représentatif, mais ce pays, ajoute-t-il, ne peut être gouverné « comme un protectorat ».

P. J.

Jean-Claude Buhner

Mission « persuasion » pour le représentant spécial du Front uni à Washington

WASHINGTON de notre correspondant

Les États-Unis ont-ils, en Afghanistan, un allié sur lequel ils puissent compter ? Haron Amin, représentant spécial et porte-parole, à Washington, du Front uni – aussi appelé Alliance du Nord – s'efforce d'en convaincre ses interlocuteurs au département d'État, au Congrès et parmi les journalistes.

Envoyé dans la capitale américaine par Ahmed Chah Massoud, le commandant assassiné dans un attentat-suicide le 9 septembre, M. Amin rappelle souvent la mission que lui avait confiée le chef des maquisards anti-talibans : faire comprendre aux dirigeants des États-Unis que s'ils se désintéressaient de l'Afghanistan ce pays deviendrait le royaume de la drogue, du terrorisme et de la violation des droits de l'homme.

Agé de trente ans, maîtrisant parfaitement l'anglais, précisant qu'il s'est battu pendant deux ans sous les ordres de Massoud, M. Amin assure que le Front uni ne représente pas seulement les groupes ethniques ou religieux du Nord – Ouzbeks, Tadjiks, chiites – mais compte aussi dans ses rangs des Pachtonnes, notam-

ment le frère d'Abdul Haq, le chef sudiste tué par les talibans le 25 octobre. Le Pakistan est, à ses yeux, le principal responsable de la situation actuelle en Afghanistan, et il estime que les « éléments fanatiques », ceux qui ont toujours soutenu les talibans, détiennent encore des postes-clés dans les organes de pouvoir pakistanais. Les services de renseignement – l'ISI, InterServices Intelligence – restent, pour le représentant de l'Alliance du Nord, un foyer d'aide aux talibans.

LES « DROITS LÉGITIMES » DU PAKISTAN

« La coalition ne peut espérer que des déconvenues si sa stratégie militaire est dictée par le Pakistan », a déclaré M. Amin, mercredi 31 octobre, lors d'une conférence de presse. Il a assuré néanmoins que l'Alliance du Nord « n'a pas l'intention de tenter de libérer Kaboul », que ce n'est pas, pour elle, une priorité et que, après la défaite des talibans, la capitale devrait être « démilitarisée sous le contrôle d'une force internationale ». Il reconnaît, en outre, que le Pakistan « a des droits légitimes en Afghanistan » et qu'il est « fondé à vouloir un gouvernement afghan amical à son égard ».

Devant la sous-commission des droits de l'homme de la Chambre des représentants, M. Amin a rappelé les engagements contenus dans la déclaration de principe du Front uni : l'Afghanistan qu'il veut construire sera musulman, respectueux de la démocratie, du pluralisme, des droits de l'homme – particulièrement de ceux des femmes – et décentralisé. Il a rappelé aussi que l'Alliance du Nord, partie prenante du processus de Genève et Rome, a accepté les bases d'un accord politique dont l'ancien roi Zaher Chah serait le garant.

Toutes les conditions sont donc réunies, plaide-t-il, pour que les États-Unis renforcent leur aide aux troupes qui combattent les talibans. Si elles n'ont pas avancé davantage, affirme M. Amin, « c'est parce que la coalition ne nous a pas donné les moyens de faire mouvement ». « Nous avons assez de combattants sur le terrain. Qu'on nous donne les outils, et le travail sera fait ! », promet-il. La liste des demandes va de bombardements aériens « bien ciblés » à la fourniture de chars d'assaut, d'hélicoptères et de missiles antimissiles.

Technicien Supérieur devenez INGENIEUR Diplômé en Organisation des Sites Industriels

Cycle de Formation Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarriage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9



MURAD SEZER / AP

■ **GAZA.** En recevant Tony Blair à Gaza, jeudi 1^{er} novembre, Yasser Arafat attendait une déclaration forte en faveur de la création d'un Etat palestinien. Mais le premier ministre britannique a surtout appelé à la négociation et mis en garde contre l'installation d'un « fossé d'incompréhension » entre l'Occident et le monde arabo-musulman.

Tony Blair n'a guère convaincu ses interlocuteurs au Proche-Orient

GAZA

de notre envoyé spécial

Tony Blair aime convaincre. Mais ce n'est pas une tâche facile, surtout au Proche-Orient, où règne la rhétorique et où discours publics et discours privés divergent plus qu'ailleurs. Le premier ministre britannique s'en est rendu compte tout au long de sa tournée de trois jours dans la région, à Damas, Riyad, Amman, Jérusalem et Gaza.

A Damas, le premier ministre britannique n'a guère amadoué le jeune président syrien Bachar Al-Assad, sur l'Afghanistan comme sur le conflit israélo-palestinien. Damas avait condamné clairement les attentats du 11 septembre. Voilà qui permettait à Tony Blair de nouer un dialogue avec son hôte. Pour le reste, Londres et Damas ne sont pas sur la même longueur d'onde. « Nous ne pouvons accepter de voir des centaines de civils mourir chaque jour en Afghanistan », a déclaré M. Al-Assad. Nous n'avons pas soutenu la coalition pour qu'elle

« Quand Ben Laden se pose en héraut de la cause palestinienne, j'espère vraiment que les gens ne se laissent pas abuser »
Tony Blair

fasse la guerre. La lutte contre le terrorisme ne peut être conduite par la guerre. » Le président syrien n'est tout de même pas allé jusqu'à demander à son hôte de mettre un terme aux opérations militaires.

Tony Blair voulait convaincre la Syrie de contribuer à un apaisement régional – pour permettre une relance de la négociation entre Israël et l'Autorité palestinienne – par exemple en calmant les ardeurs du Front populaire de libération de la Palestine, qui a son siège à Damas, et qui a revendiqué le récent assassinat du ministre israélien du tourisme. Le nom du FPLP n'a pas été prononcé, mais chacun l'avait en tête.

Terrorisme, cet assassinat ? M. Al-Assad n'est pas de cet avis. Sans se prononcer sur ce meurtre, il s'est dit « en mesure de distinguer le terrorisme et la résistance à l'occupation, qui est un droit moral, social et légal, reconnu par la Charte des Nations unies ». Et il a invoqué devant Tony Blair la lutte du général de Gaulle : « Il a combattu pour libérer le sol français. C'était de la résistance, pas du terrorisme. » En revanche, a-t-il poursuivi, « Israël pratique chaque jour le terrorisme d'Etat ». D'un président à l'autre, de Hafez à Bachar, le discours offi-

ciel syrien n'a pour l'instant guère changé. A Riyad, Tony Blair a trouvé des interlocuteurs plus compréhensifs, qui, a-t-il dit, partagent, au nom de l'islam véritable, son souci de lutter contre l'extrémisme de Ben Laden. Peut-être. Mais l'ambassadeur saoudien en Grande-Bretagne affirmait jeudi que Riyad et Londres souhaitaient que la guerre en Afghanistan prenne fin « le plus rapidement possible ». Une déclaration pour le moins surprenante, qui vise à forcer la main de Tony Blair et résonne presque comme un désaveu.

A Jérusalem, lors d'une conférence de presse commune avec Ariel Sharon, Tony Blair a souhaité que « toute mesure relative à la sécurité d'Israël soit prise en conformité avec le droit international ». Il condamnait ainsi de manière voilée la pratique israélienne des assassinats « ciblés » d'activistes palestiniens. Mais il a déclaré qu'il « comprenait » la pression à laquelle est soumis M. Sharon et « la position du peuple israélien, qui a vu ses citoyens tués dans des actes de terrorisme ».

A Gaza, Yasser Arafat semblait attendre de Tony Blair une « promesse historique » en faveur de la création d'un Etat palestinien plus solennelle que celle faite à Londres il y a deux semaines. Il n'en a rien été. M. Blair a surtout incité les Palestiniens – comme les Israéliens – à renoncer à la violence et à négocier : « Parce que lorsque vous en aurez fini avec ces effusions de sang, vous vous retrouverez dans la même situation qu'au départ : Israël sera toujours là et un Etat palestinien devra toujours voir le jour. » Il a fait état du « fossé d'incompréhension » qui sépare l'Occident du monde arabe et musulman, mettant en garde les Palestiniens contre toute exploitation de leur cause : « Tous les Ben Laden du monde veulent élargir ce fossé. Cela conduira au désastre. Quand Ben Laden se pose en héraut de la cause palestinienne, j'espère vraiment que les gens ne se laissent pas abuser. »

Tony Blair ne se décourage pas pour autant. Il n'a pas de plan ni de recette magique pour régler le conflit israélo-palestinien, mais il continuera, dit-il, de jouer son rôle et d'animer le combat antiterroriste. Il rencontrera le président Bush mercredi 7 novembre à Washington et recevra Ariel Sharon le lendemain à Londres. Il n'empêche : aucun des pays arabes qui l'ont reçu n'a exprimé publiquement son soutien à la guerre en Afghanistan. La tournée de M. Blair s'est achevée jeudi sur une note plus consensuelle, à Gênes, où il était l'hôte à dîner du président du conseil italien Silvio Berlusconi. Cette rencontre, souhaitée par Londres, était une manière d'apaiser l'amertume de l'Italie, exclue du récent pré-sommet tripartite européen de Gand.

Jean-Pierre Langellier

TROIS QUESTIONS A...

SALEH ABDEL JAWAD

1 Vous enseignez les sciences politiques à l'université palestinienne de Bir Zeit et vous allez publier au Jerusalem Media and Communication Center une étude consacrée aux assassinats extrajudiciaires perpétrés par les Israéliens depuis le début de la deuxième Intifada, est-ce un phénomène nouveau ?

Non, il faut rappeler que le recours à l'assassinat est une pratique très ancienne dans le mouvement sioniste, puis dans l'histoire d'Israël. Si on se réfère aux années 1970, par exemple, la tactique israélienne a toujours été de s'en prendre aux responsables les plus élevés de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de lier ces assassinats à un attentat marquant, notamment la prise d'otages de Munich, même si un article publié dans le quotidien israélien *Yedioth Aharnoth*, le 27 juillet, montrait que sur treize grands responsables palestiniens assassinés, officiellement en relation avec Munich, un seul y avait été effectivement mêlé. Pour toute la période de la première Intifada [de 1987 à 1993], on peut estimer qu'il y a eu au moins cent vingt assassinats. Pour la deuxième Intifada, j'ai arrêté mon étude le 15 août, et j'en avais déjà recensé soixante-deux.

2 Qu'est-ce qui caractérise ces dernières exécutions ?

Il y a d'une part le nombre élevé de victimes collatérales. Sur les soixante-deux personnes tuées, trente-cinq étaient véritablement visées, les autres ont été tuées parce qu'elles se trouvaient là. A Bethléem, le 9 novembre 2000, date du premier assassinat, deux femmes sont tuées parce qu'elles se trouvent non loin de la voiture de Hussein Abayat. A Naplouse, en mai, des gardiens de la prison meurent alors que la cible, un détenu, parvient à s'échapper. D'autre part, ce qui frappe, c'est les moyens extrêmement perfectionnés utilisés par l'armée israélienne, les missiles, les hélicoptères, les drones, pour tuer à distance, avec en plus un réseau très important d'informateurs. Ces assassinats sont plus pratiqués en Cisjordanie qu'à Gaza parce que la configuration des lieux, les poches que sont les zones d'autonomie, s'y prête beaucoup plus.

3 Quels sont selon vous les objectifs des Israéliens ?

Les mêmes objectifs qu'autrefois : la revanche, l'élimination d'opposants, mais s'y ajoute aujourd'hui un sens de la provocation. C'est ainsi que l'armée israélienne a frappé à plusieurs reprises des responsables militaires puis politiques du Hamas, en juillet, comme pour le pousser à la faute et justifier une escalade ultérieure. Enfin, les assassinats extrajudiciaires sont devenus un élément de la politique intérieure israélienne, comme a pu le faire récemment le premier ministre, Ariel Sharon, pour contrer les critiques de son rival, Benyamin Nétanyahou.

Propos recueillis par Gilles Paris

Israël continuera ses « meurtres ciblés » d'activistes palestiniens, assure Ariel Sharon

Le premier ministre se défend d'accusations sur la « mollesse » supposée de son gouvernement

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux militants du mouvement de la résistance islamique Hamas ont été tués par des missiles tirés à partir d'hélicoptères israéliens, jeudi 1^{er} novembre près de Naplouse, dans le cadre des exécutions extrajudiciaires pratiquées par Israël depuis le début de la nouvelle Intifada. Dans la soirée, au cours d'une réunion du Likoud à Tel-Aviv, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a affirmé qu'Israël allait poursuivre les liquidations d'activistes palestiniens soupçonnés d'implication dans des attaques anti-israéliennes. « L'action de commando de Tsahal contre le terrorisme se poursuivra, car elle donne la possibilité d'agir de façon systématique et ordonnée », a assuré M. Sharon en réponse à de nombreuses critiques sur la « mollesse » supposée de son gouvernement. Il avait déjà défendu le recours à ces assassinats dans la journée, à l'occasion de la visite à Jérusalem du premier ministre britannique, Tony Blair. Ce dernier avait indirectement criti-

qué cette méthode et demandé à Israël d'assurer sa sécurité « en conformité avec le droit international ». Les nouveaux morts du Hamas, au lendemain de deux autres assassinats extrajudiciaires, s'ajoutent à une liste déjà longue, en dépit des protestations internationales, notamment américaines, que cette pratique a suscitées. Le décompte est cependant difficile à dresser, car Israël ne revendique pas toutes les morts suspectes et met en avant parfois la thèse de l'« accident de travail », la mise à feu prématurée d'une machine infernale, pour dégager sa responsabilité de certaines explosions de véhicules palestiniens. Israël a affirmé que les deux Palestiniens visés jeudi étaient sur le point de commettre un attentat, une affirmation difficile à vérifier et que les Palestiniens ont rejetée.

LES PRISONS VISÉES

Selon ce principe de l'action préventive, qui a justifié déjà le recours aux « pressions physiques modérées », c'est-à-dire à la torture, les exécutions extrajudiciaires sont considérées comme parfaitement légitimes par les Israéliens. Elles sont d'ailleurs très populaires dans l'opinion publique et n'ont été officiellement interrompues qu'à une seule reprise, fin septembre et début octobre, à la suite de la proclamation d'un cessez-le-feu par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et après d'intenses pressions américaines.

Selon les autorités israéliennes, le recours aux exécutions extrajudiciaires est d'autant plus légitime que l'Autorité palestinienne se révèle incapable ou refuse, à leurs yeux, de lutter efficacement contre les actes de terrorisme. Elles ont beau jeu de prendre en exemple le cas d'un militant du Fatah de Bethléem, Atef Abayat, assassiné le 18 octobre

dans l'explosion d'une voiture manifestement piégée. L'opération avait été menée au lendemain du meurtre du ministre du tourisme, Rehavam Zeevi, alors que l'Autorité palestinienne avait assuré que ce militant, accusé notamment de la mort d'une habitante d'une colonie moins de trois semaines auparavant, avait été placé sous les ver-

L'efficacité de la pratique des assassinats extrajudiciaires reste cependant à établir. Ne serait-ce que parce que les mouvements radicaux touchés assurent toujours qu'ils ne laisseront pas ces actions impunies, alimentant ainsi l'escalade sanglante des attaques et des représailles. Selon certains diplomates européens, seuls les Palesti-

Peine confirmée pour deux Palestiniens à Londres

La Cour d'appel britannique a rejeté, jeudi 1^{er} novembre, la demande de remise en liberté de deux Palestiniens condamnés à vingt ans de réclusion en 1996 pour leur participation à un attentat à la voiture piégée contre l'ambassade d'Israël à Londres deux ans plus tôt (Le Monde du 18 octobre). Elle a également rejeté la demande de remise de peine déposée par les avocats de Jawad Botmeh et Samar Alami. Les deux condamnés, qui ont toujours nié toute implication dans ces attentats, affirment que les enquêteurs ont volontairement « supprimé des preuves » de nature à les innocenter. Ils se considèrent comme des « boucs émissaires » victimes d'un « procès politique ».

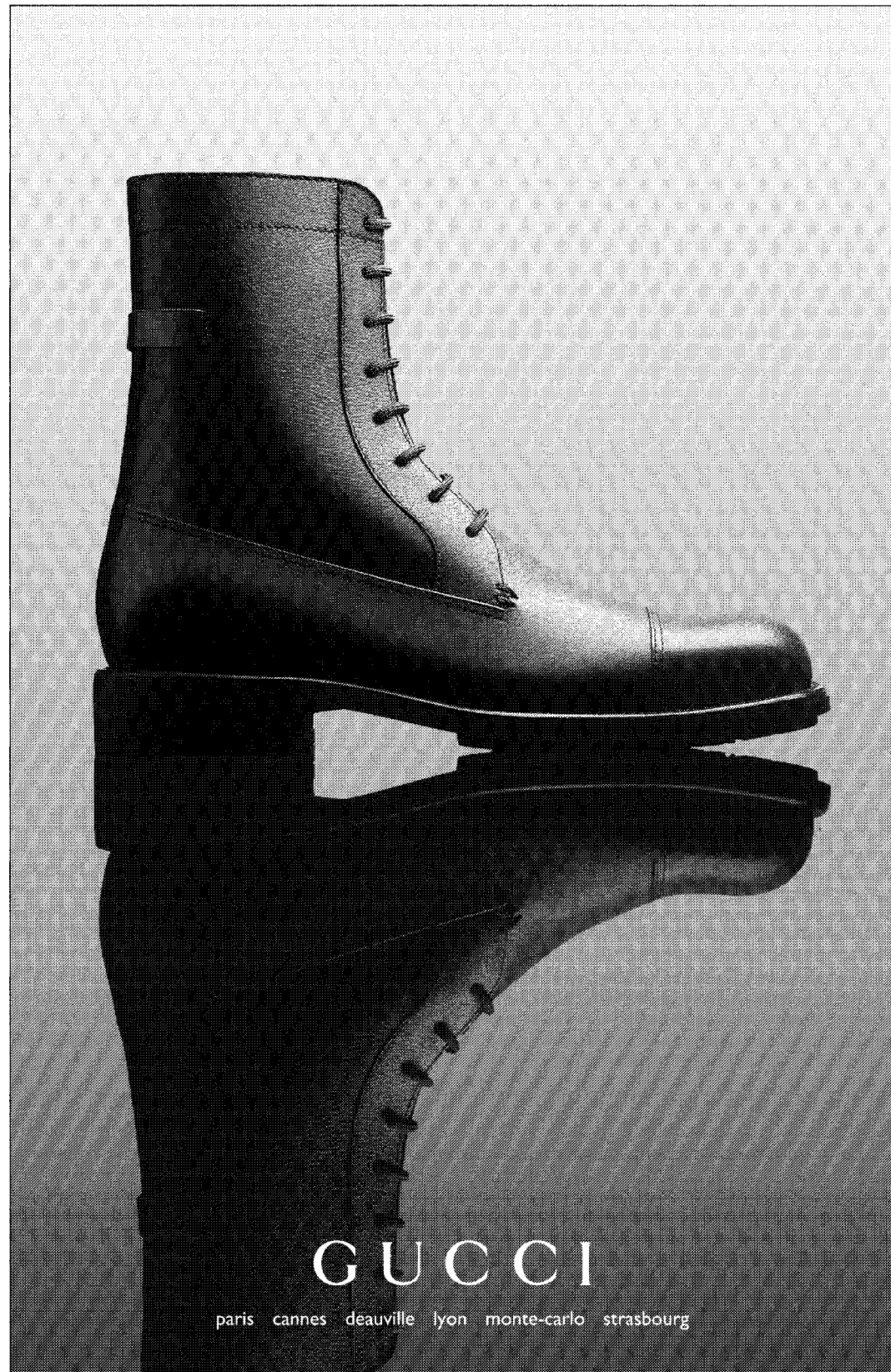
Les deux hommes envisagent de se pourvoir devant les instances judiciaires européennes. Botmeh et Alami, tous deux diplômés d'universités britanniques, avaient été condamnés à vingt ans de prison en décembre 1996 pour « complot en vue de provoquer des explosions au Royaume-Uni ». - (AFP.)

rous ; une version dont le caractère erroné est d'ailleurs confirmé par des sources diplomatiques.

Pour leur défense, les Palestiniens assurent que les Israéliens ne leur donnent pas le temps de lutter efficacement contre les ailes militaires des factions les plus radicales, que la poursuite des incursions dans les zones autonomes rend cette lutte impossible et que les prisons dans lesquelles les miliciens arrêtés seraient détenus deviendraient aussitôt des cibles pour les missiles israéliens, comme cela a déjà été le cas par le passé, notamment à Naplouse. Au début de l'Intifada, l'Autorité palestinienne avait ainsi justifié la libération de nombreux militants du Hamas et du Jihad islamique.

niens sont à même de garantir la sécurité des Israéliens, et de telles opérations ont contribué à la disparition des contacts entre les deux parties. Ils citent en exemple, au lendemain de l'assassinat de Yehia Ayache, « l'ingénieur » de l'aile militaire du Hamas, en janvier 1996, une vague d'attentats meurtriers destinée à le venger et qui avait fait plus de cinquante morts en Israël. Par la suite, la coopération sécuritaire entre Israéliens et Palestiniens avait porté ses fruits. La répression par les Palestiniens de cette aile militaire avait fait la preuve de son efficacité, sans que l'armée israélienne ait à procéder à la moindre exécution.

G. P.



Au Pakistan, les mauvaises nouvelles s'accumulent pour le chef de l'Etat

Répondant à l'appel au djihad de Ben Laden aux musulmans pakistanais, un millier de combattants pachtounes ont traversé la frontière afghane pour aider les talibans. Pour la première fois, le président Moucharrarf s'est entretenu avec le représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Jeudi 1^{er} novembre, le président pakistanais Pervez Moucharrarf a encore reçu deux mauvaises nouvelles : la confirmation par Washington de la poursuite de la campagne militaire pendant le mois du ramadan a coïncidé avec l'appel lancé par Oussama Ben Laden aux musulmans du Pakistan pour défendre l'Afghanistan. Même si l'immense majorité des Pakistanais ne sont pas des fidèles de Ben Laden, ils vivent de plus en plus mal la tournure de la campagne américaine, perçue comme une guerre contre l'islam et une guerre contre les pauvres.

Quand la conseillère présidentielle pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, ajoute, à Washington, que les Etats-Unis ne peuvent « pas se permettre » d'observer une pause durant le ramadan, qui commence autour du 17 novembre, les Pakistanais ne peuvent que le ressentir comme un mépris du calendrier religieux. Le général Moucharrarf avait répété aux Etats-Unis son inquiétude quant à la poursuite des frappes pendant le ramadan. Il n'a pas été entendu. Or, cette

période va encore accentuer la pression sur un gouvernement qui a parfois du mal à se faire entendre des siens, en particulier dans les régions pachtounes où la solidarité tribale avec les talibans (pachtounes eux aussi) l'emporte sur l'identité nationale. Après avoir hésité, les talibans ont finalement autorisé plus de 1 200 Pachtounes pakistanais lourdement armés à pénétrer en Afghanistan, jeudi, à bord d'une centaine de fourgons pick-up. Plus de 6 000 volontaires attendent leur tour pour venir aider les « frères » talibans.

UNE NOUVELLE TRAQUE

Alors que les bombes continuaient de tomber, notamment sur Kaboul et Kandahar, l'ambassadeur taliban au Pakistan, le mollah Abdul Salam Zaeef, a dénoncé jeudi le bombardement qui aurait touché la centrale électrique de Kajaki (90 km au nord-ouest de Kandahar), qui fournissait de l'électricité à Kandahar et à Lashkar Ghar. Le barrage attenante et sa retenue de 27 millions de mètres cubes d'eau seraient aussi menacés, selon les talibans. Le mollah Zaeef a aussi affirmé que les talibans sont sur les

traces d'Hamid Karzaï, un Pachtoune de la tribu des Polpozaï, qui est entré en Afghanistan il y a une quinzaine de jours pour essayer de soulever des tribus contre les talibans. Selon M. Zaeef, cité par l'agence AIP, proche des talibans, quatre hélicoptères américains auraient tenté sans succès de secourir M. Karzaï, qui se trouvait dans le district de Deharwad (province d'Uruzgan, près de Kandahar). Contactée à Quetta, vendredi 2 novembre, la famille d'Hamid Karzaï affirme toutefois qu'il est en bonne santé et n'a pas de problèmes. Vendredi matin,

l'AIP a ajouté que M. Karzaï était toujours en fuite, mais que certains des partisans qui l'accompagnaient ont été arrêtés et qu'ils pourraient être pendus. Une semaine plus tôt, les talibans avaient arrêté et exécuté pour espionnage au profit des Etats-Unis un autre chef pachtoun, Abdul Haq, venu lui aussi tenter de soulever les tribus de l'est de l'Afghanistan.

La recherche d'une alternance politique aux talibans a dominé les entretiens à Islamabad du représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi. Il a multi-

plié les rencontres avec les autorités pakistanaises et avec de nombreux Afghans qui, a souligné M. Brahimi, « détiennent la clé de toute solution, qui doit être durable et refléter réellement les aspirations du peuple afghan ». Pour la première fois, le représentant de l'ONU a rencontré le président Moucharrarf, ainsi que le général Ehsan ul Haq, nouveau chef de l'ISI (services secrets pakistanais). Il aura pu mesurer les changements dans la politique afghane du Pakistan, qui a quelque peu lâché les talibans, tout en souhaitant que certains d'entre eux soient représentés, aux côtés d'autres Pachtounes, dans le futur gouvernement de Kaboul.

Interrogé sur le parallélisme souhaité par Washington entre opération militaire et solution politique, M. Brahimi a répondu, en conférence de presse : « Nous travaillons aussi vite que possible mais nous ne voulons pas accélérer les choses juste pour prétendre que nous faisons des progrès. » Refusant de quantifier les progrès accomplis au Pakistan, après cinq jours d'entretiens dans la région et avant de poursuivre sa mission par l'Iran, M. Brahimi a déclaré : « Mes discussions ont été

extrêmement encourageantes, mais nous avons besoin de parler avec beaucoup plus de gens. » Au sujet de la manière d'assurer la sécurité en cas d'effondrement des talibans, M. Brahimi a indiqué que « pour l'instant, toutes les options [troupes de l'ONU, forces de pays musulmans ou force locale] sont sur la table ». « Quand le temps viendra, j'espère que nous serons capables de choisir la meilleure », a-t-il ajouté, avant d'expliquer : « Nous espérons réunir tous les fils qui restent pendants après les processus de Rome, Berlin, Chypre, afin de mettre sur pied un seul processus pour l'Afghanistan. C'est ce que nous nous efforçons de faire à travers ces discussions avec les Afghans et leurs voisins. »

Le représentant spécial de l'ONU a repoussé une demande de l'ambassadeur afghan à Islamabad de le rencontrer. « A ce stade, personne n'a vraiment intérêt à parler avec les talibans. Le faire maintenant serait contre-productif pour toutes les parties », a estimé M. Brahimi, tout en affirmant que les Nations unies n'excluaient personne dans la recherche d'une solution politique.

Françoise Chipaux

« Le monde s'est scindé en deux camps »

Dans une lettre à « [ses] frères musulmans dans les territoires purs au Pakistan, civils et militaires », reçue jeudi 1^{er} novembre par la chaîne qatarie Al-Jazira, Oussama Ben Laden affirme : « La guerre croisée contre l'islam s'est attisée et le massacre a atteint son apogée contre les disciples de Mahomet en Afghanistan. Le monde s'est scindé en deux camps : un sous la bannière de la croix, comme l'a dit le chef des mécréants Bush, et l'autre sous la bannière de l'islam. Et le gouvernement du Pakistan a choisi de se ranger sous la bannière de la croix. Ô partisans de l'islam, c'est votre jour pour rendre l'islam victorieux, et ceux qui croient en Dieu et au Jugement dernier ne doivent pas hésiter à défendre le droit et à vaincre le mal. » Selon Al-Jazira, qui a déjà reçu de précédents courriers de Ben Laden, la signature apposée à la fin du dernier communiqué est bien la sienne.

A Kaboul, « les Arabes s'entraînaient, depuis tant d'années, pour le combat des croyants contre les mécréants »

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

« Jusqu'à maintenant, croyez-moi, rien de sérieux n'est arrivé aux talibans. Seuls les civils ont été touchés », témoigne Achraf (ce

TÉMOIGNAGE

La vie, la mort et les peurs des habitants de la capitale afghane

n'est pas son vrai nom), qui travaille à Kaboul et fait un court séjour à Islamabad. Ce quadragénaire livre des détails qui accréditent ses affirmations : 161 personnes ont été tuées dans la capitale afghane depuis le début des bombardements, le 7 octobre, et 210 ont été blessées. Avec l'extension des raids sur des objectifs en pleine ville, les

erreurs de ciblage et le nombre de victimes civiles se sont multipliées, affirme Achraf : « Beaucoup de maisons effondrées ne sont pas à proximité d'un quelconque objectif militaire. Il y a deux jours, j'ai vu un vieil homme, assis au pied d'une ruine, la tête dans les mains. Il a perdu six enfants. Il m'a dit : "J'aurais voulu que les Américains me donne le choix : mon âme ou ma famille. J'aurais donné mon âme." »

Même si les Kabouliens sont habitués à la guerre, « ils ont très peur », ajoute Achraf. « Chaque fois qu'une bombe tombe, c'est la panique dans les rues, les gens courent pour tenter de se cacher. » Un tiers de la population de Kaboul – 1,5 million d'habitants environ – serait partie, selon Achraf, se réfugier dans les campagnes. « Les riches ont les moyens de payer les transports et partent avec leurs biens et leurs meubles. Ils continuent de s'enfuir, car beaucoup de gens craignent maintenant une guerre civile à Kaboul. » Et

Achraf d'ajouter : « Les talibans savent qu'ils vont perdre Kaboul car ils ne peuvent pas la contrôler. Leur stratégie est de ne pas tenir les villes, mais de se retrancher dans les campagnes et de mener une guerre de guérilla. » Les combattants « arabes » (volontaires venus d'autres pays musulmans) se sont éparpillés dans les montagnes alentour et ne défendront pas non plus Kaboul.

VOLS ET PILLAGES

En plein jour, la capitale survit, les magasins sont ouverts malgré la diminution de leurs stocks, les gens vont à leur travail. Mais tout change à la nuit tombée. « A 18 heures, la ville est déserte. Personne ne sort et même les talibans sont invisibles. Tous les crimes sont alors permis », continue Achraf, qui évoque la multiplication des vols et des pillages. « Les voleurs arrivent en bandes d'une douzaine. Très bien armés et bien entraînés. Ils prennent ce

qu'ils veulent et personne ne peut rien faire. » Objets les plus convoités : les voitures tout-terrain des organisations non gouvernementales (ONG) ou des agences de l'ONU, les ordinateurs, le matériel qui peut se revendre facilement.

Selon Achraf, les jeunes talibans ont pourtant un moral d'acier et affirment attendre de pied ferme les soldats américains. Au niveau des responsables, le son de cloche est différent : « Ils cherchent tous un moyen de s'en sortir mais ils ont peur du mollah Omar. » Une délégation de niveau ministériel serait allée voir à Kandahar le chef suprême des talibans, mollah Omar, pour lui demander de transiger sur le cas de Ben Laden. Mais elle aurait été éconduite, croit savoir le témoin. « Ne soyez pas tristes. Si vous êtes des vrais croyants, vous serez sauvés », aurait dit en substance mollah Omar.

Ce sont aujourd'hui les « Arabes » qui

mènent la danse, continue Achraf. « Ils ont attendu depuis tant d'années cette confrontation qu'ils présentent comme le combat des croyants contre les mécréants. Ils sont venus pour cela et s'entraînaient pour cela. Chaque matin, ils se réveillent et clament : nous aimons la mort plus que vous aimez la vie. »

Craignant quand même la réaction des populations afghanes, beaucoup d'« Arabes » ont installé leurs familles dans des tentes à l'extérieur des villages. Achraf confirme aussi l'arrivée récente, par l'Iran et le Turkménistan, de nombreux « Arabes » venus combattre. « Les Américains doivent s'attendre à une très longue guerre, dit enfin Achraf. Les tribus et les Afghans ordinaires ne sont pas prêts à combattre les talibans, qui se sont, eux, préparés à une guérilla sans fin. »

Fr. C.

Des soldats turcs vont participer à l'offensive américaine

ISTANBUL

de notre correspondante

La Turquie, seul pays musulman de l'OTAN, a annoncé, jeudi 1^{er} novembre, son intention d'envoyer quatre-vingt-dix « bérets bordeaux » en Afghanistan, en réponse à une requête américaine. « Le succès de cette opération dirigée par les Américains est pour le bien de l'humanité », a déclaré le premier ministre, Bülent Ecevit, dans un communiqué. Ceux qui essaient de décrire cette opération comme une action contre l'islam contredisent les valeurs sublimes de l'islam, qui est une religion de paix. »

Un premier groupe devrait s'envoler en fin de semaine pour l'Afghanistan. Les soldats turcs participeront à « des missions de reconnaissance, de lutte contre le terrorisme, d'encadrement des forces de l'Alliance du Nord, d'appui militaire aux opérations humanitaires et de protection de la population ». Le gouvernement n'a pas exclu que ces soldats d'élite, qui ont acquis une expérience de contre-guérilla en luttant contre les combattants du PKK, puissent se trouver dans des situations qui les forceraient à participer aux combats. Le premier ministre a admis qu'il ne savait pas exactement où les forces turques

seraient déployées. « Notre souhait est que les soldats turcs participent aux efforts d'instruction, de soutien logistique et d'aide humanitaire. Mais nous ne pouvons pas savoir à quelles difficultés ils vont être confrontés. Ils peuvent se trouver dans une situation non désirable que nous n'avons pas envisagée », a admis le premier ministre.

UNE OPINION DÉFAVORABLE

La décision n'a pas été facile à prendre. « Appelons les choses par leur nom : la Turquie est entrée en guerre », commente l'éditorialiste Umit Sezgin. Un décret parlementaire, adopté le 10 octobre, accordait au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour envoyer des soldats à l'étranger, mais les sondages d'opinion indiquent que la population n'est pas favorable à une participation active à l'offensive. Ankara avait déjà ouvert ses bases aériennes aux avions de la coalition. L'envoi de troupes risque également de compliquer les relations souvent tendues entre la Turquie, pays musulman mais laïque et proche des Etats-Unis, et le reste du monde islamique.

Par l'intermédiaire de leur représentant au Pakistan, Abdul Salaam Zaeef, les talibans ont immédiatement

ment réagi : « Tous les soldats, qu'ils soient d'un pays musulman ou non, sont nos ennemis s'ils se rangent au côté des Américains. » Ankara, qui a des liens avec les ethnies turcophones d'Afghanistan, souhaite l'établissement d'un gouvernement à base élargie, représentant tous les groupes ethniques du pays. « Le régime des talibans et leurs pratiques archaïques sont une menace pour l'Asie centrale », déclarait récemment Bülent Ecevit.

La prise de position de la Turquie est également motivée par son désir d'intégration avec les pays développés, notamment ceux de l'Union européenne, et sa profonde dépendance financière envers l'Occident. La réaction des marchés financiers, qui ont enregistré une hausse après l'annonce officielle du gouvernement, est une indication des espoirs soulevés par l'envoi des soldats turcs : la Turquie, qui a besoin de crédits supplémentaires pour faire face à une montagne de dettes, espère être récompensée pour son appui. « Nous voulons élargir et approfondir les relations turco-américaines dans tous les domaines », a déclaré le président Ahmet Necdet Sezer.

Nicole Pope

« Combien de temps Moucharrarf va-t-il tenir ? »

LE FAX d'Oussama Ben Laden appelant les musulmans pakistanais à se soulever contre leurs dirigeants « alliés aux mécréants » a beau être une exclusivité Al-Jazira, la chaîne



qatarie d'information en continu ne lui a accordé, jeudi 1^{er} novembre, qu'une place secondaire. Une lettre, même écrite et signée par Oussama Ben Laden, n'a pas la force d'une vidéo. Par ailleurs, la chaîne arabe n'a pas attendu le dernier appel du leader d'Al-Qaïda pour tenir en haleine son public avec la poudrière pakistanaise. Depuis le début des frappes, le destin périlleux de Pervez Moucharrarf est raconté, jour après jour, par les reporters dépêchés dans les quatre coins du pays.

L'intrigue du feuilleton pakistanaï, entretenue en permanence, se résume à la question : « Combien de temps Moucharrarf va-t-il tenir ? » Al-Jazira n'a jamais raté l'occasion de filmer les manifestations de protestations contre la politique pro-américaine d'Isamabad, donnant la parole aux islamistes, pour qui le président pakistanaï est un « traï-

tre », et aux milliers de volontaires armés qui veulent grossir « les rangs des talibans ».

Pour le grand bonheur d'Al-Jazira, l'équipe gouvernementale de Pervez Moucharrarf constitue un casting inespéré pour son feuilleton. Il fallait voir la mine effrayée du ministre des affaires étrangères refusant d'infirmer ou de confirmer le refus d'autoriser le rapatriement d'« une vingtaine de dépouilles mortelles de combattants pakistanais tombés en Afghanistan ». Il fallait voir vociférer le ministre de l'intérieur qui démentait, mercredi, l'idée d'« un gouvernement d'union nationale » incluant des islamistes dissidents. Hier, c'était au tour du général Abdelkayoum, président des usines d'armement au Pakistan, de démentir les informations d'un rapport que la chaîne aurait reçu et qui « prévoit », en cas de chute de Moucharrarf, « la prise par des commandos américains et israéliens des usines d'armement ».

Entre les deux « Récoltes du jour » – titre des journaux télévisés récapitulatifs d'Al-Jazira –, les débats de la chaîne promettent toujours des surprises. Hier, de Londres, Azzam Etmimi, de l'Institut de la pensée islamique, notait que, pour les masses arabes, la guerre en Afghanistan « est perçue comme une guerre de religion,



La lettre de Ben Laden reçue, jeudi, par Al-Jazira.

car ceux du camp musulman qui la soutiennent le font pour des raisons idéologiques et ceux qui la dénoncent le font au nom des principes moraux ». Pas d'accord avec lui, Eric Rouleau, écrivain et ancien diplomate français, tout en minimisant l'implication « symbolique » de la France, a tenu à rappeler que c'est « une guerre américaine, pas une guerre d'alliés ».

Tewfik Hakem

L'argent noir du terrorisme

Dossier spécial de 8 pages samedi 3 novembre

Le Monde

daté 4-5

Les investigations sur les attentats marquent le pas

Bien que Riyad mette en garde le FBI contre les usurpations d'identité, les recherches impliquent au moins quatre kamikazes originaires de régions rebelles du Sud de l'Arabie saoudite. L'enquête judiciaire est ralentie par la crise de l'anthrax

A L'HEURE où les Etats-Unis redoutent de nouveaux attentats, les dix-neuf pirates de l'air du 11 septembre gardent leur part de mystère. A l'exception de leur chef, l'Égyptien Mohammed Atta, personnage clé du dossier, peu d'éléments ont filtré sur les autres terroristes. La police fédérale (FBI) a certes retracé leur parcours aux Etats-Unis et reconstitué autant que possible le scénario de l'opération, mais elle se heurte toujours à deux obstacles majeurs : le recueil d'informations sur le passé des kamikazes et l'identification de leurs éventuels complices.

Le FBI, dont les investigations sont ralenties par l'enquête sur les lettres contaminées, se montre toujours d'une extrême prudence à propos des « dix-neuf ». La liste diffusée sur son site Internet se garde de toute certitude : quatorze noms sont assortis d'une ou plusieurs identités complémentaires ; sept « alias » sont recensés pour le seul Atta ; aucune date de naissance n'est mentionnée pour douze des pirates de l'air...

La question des nationalités demeure également en suspens. Seules neuf personnes se voient attribuer par le FBI un « possible » pays d'origine, en l'occurrence l'Égypte pour Atta et l'Arabie Saoudite pour huit de ses complices. La presse américaine va plus loin en assurant qu'au moins treize de ces hommes, et non huit, étaient saoudiens. Quinze d'entre eux auraient obtenu leur visa auprès des consulats américains de Riyad et Jeddah. L'implication de citoyens saoudiens embarrasse les Etats-Unis, dont ce pays est un allié de poids. Les autorités de Riyad, critiquées pour leur manque de coopération, ont beau contester l'origine de certains kamikazes et mettre en garde contre les usurpations d'identités, il semble acquis qu'au moins quatre kamikazes venaient de deux régions du sud (Baha et Asir) réputées rebelles.

Fayez Rachid Ahmed Al-Qadi Banihammad – qui pourrait être émirati et non saoudien – serait parti de chez lui en 2000 pour rejoindre l'organisation humanitaire Internationale Islamic Relief. Ahmed Al-Nami, connu pour être « très religieux », n'aurait plus donné signe de vie depuis décembre 2000. Deux frères, Wail et Waleed Al-Shehri, auraient quitté leur famille à la même époque. D'après leur père,

L'hypothèse d'une opération plus vaste, portant sur six détournements, paraît abandonnée

l'aîné (Wail) souffrait de « problèmes psychologiques » et espérait trouver de « l'aide » à Médine. Enfin, un autre Saoudien, Hani Hanjour, avait grandi à Taéf (ouest du pays), dans la ferme familiale. Son premier séjour aux Etats-Unis daterait de 1990, à l'époque où son frère aîné travaillait dans l'Arizona.

Les commandos comportaient en outre un Emirati, Marouan Al-Shehhi, bras droit d'Atta. Tous deux avaient vécu à Hambourg (Allemagne), une ville considérée par le ministre de la justice, John Ashcroft, comme la « base arrière opérationnelle » des terroristes. Un troisième homme y avait séjourné : Ziad Samir Al-Jarrah, un Libanais de vingt-quatre ans qui était, d'après le *Los Angeles Times*, le fils d'un haut fonctionnaire de la sécurité sociale libanaise.

Partant de ces indications, les policiers distinguent deux groupes. D'un côté, les « dirigeants » : Atta et les pilotes. De l'autre, les « hommes de mains » : les Saoudiens, issus de milieux plus modestes, chargés de maîtriser les membres

d'équipage et les passagers. Des mois durant, Atta et ses lieutenants ont supervisé l'installation de ces jeunes gens peu au fait de la société américaine. Tous ont vécu en célibataires et non en famille, comme cela avait été dit par erreur après les attentats.

Reste à déterminer l'ampleur du réseau. L'hypothèse d'une opération plus vaste, portant sur six détournements et impliquant jusqu'à une trentaine d'hommes, paraît abandonnée. Selon le *Washington Post*, les agents fédéraux auraient en revanche établi l'existence sur le sol américain d'une « demi-douzaine » de cellules d'Al-Qaida, l'organisation d'Oussama Ben Laden. Ces groupes ne sont pas nécessairement impliqués dans l'opération du 11 septembre mais disposent sans doute d'informations à ce sujet.

Plusieurs sympathisants d'Al-Qaida figureraient ainsi parmi les 977 personnes interpellées dans le pays depuis les attentats. Huit hommes retiennent surtout l'attention des enquêteurs. Cinq d'entre eux sont actuellement détenus :

– Lotfi Raissi, un Algérien de vingt-sept ans, arrêté le 28 septem-

bre en Grande-Bretagne, est soupçonné d'avoir formé au pilotage quatre des kamikazes. Les Etats-Unis demandent son extradition.

– Zacarias Moussaoui, un Français d'origine marocaine, arrêté le 17 août dans le Minnesota, est soupçonné d'avoir fait partie du réseau. Peu avant son arrestation, il aurait reçu deux virements bancaires en provenance de Düsseldorf et d'Hambourg.

– Jawad Azmath et Ayoub Ali Khan, de nationalité indienne, avaient été arrêtés le 12 septembre dans un train texan, en possession de cutters et d'une forte somme d'argent. Ils figuraient parmi les passagers d'un vol contraint de se poser dans le Missouri après les attentats. Les enquêteurs ont remarqué qu'ils étaient entièrement rasés ; une pratique semblable-t-il habituelle pour les auteurs d'attentats-suicide.

– Nabil Al-Marabh, un Koweïtien de trente-quatre ans, avait été arrêté le 19 septembre près de Chicago. Le FBI soupçonne cet ancien chauffeur de taxi de Boston d'être un relais d'Al-Qaida aux Etats-Unis.

Comme les trois suspects précédents, il est détenu à New-York.

A en croire les enquêteurs cités par les médias américains, ces hommes refuseraient de « collaborer » avec la police. De fait, aucune inculpation liée aux attentats n'a été notifiée à ce jour et l'enquête semble piétiner. Dans ces conditions, il semble une fois de plus que le volet européen des investigations soit plus instructif.

Trois personnes sont ainsi recherchées en Allemagne pour leurs liens avec le groupe de Hambourg : un Marocain, Zakariya Essabar ; un Yéménite, Ramzi Binalshib ; et Saïd Bahadji, un Allemand d'origine marocaine. En octobre 1999, Mohammed Atta et Marouan Al-Shehhi avaient assisté au mariage de Bahadji à Hambourg. Un autre suspect figurait parmi les convives : Mamoun Darkazanli, un homme d'affaires syrien considéré comme un relais financier des réseaux Ben Laden. Ces derniers développements confirment une évidence perceptible depuis plus d'un mois : les enquêteurs américains cherchent à l'étranger les secrets du 11 septembre.

Philippe Broussard

DÉPÊCHES

■ Une consigne de la chaîne d'information continue CNN de « rééquilibrer » les informations en provenance d'Afghanistan, notamment sur les « bavures » des bombardements, relance le débat sur la place des médias dans « l'effort de guerre » américain. Alors que le régime taliban commence à laisser entrer des médias étrangers au compte-gouttes et sous étroite surveillance en Afghanistan, « nous devons redoubler d'efforts pour ne pas donner l'impression de simplement donner [son] point de vue », explique un mémo interne du président de CNN, Walter Isaacson, révélé mercredi 31 octobre par le *Washington Post*. Et de recommander, après diffusion d'images de « dommages collatéraux », de rappeler que « les talibans ont abrité les terroristes responsables de la mort de près de 5 000 innocents » le 11 septembre. ■ A deux semaines d'un nouveau sommet Bush-Poutine, le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, a eu, jeudi 1^{er} novembre, à Washington des discussions préparatoires sur l'Afghanistan, la réduction des arsenaux nucléaires et la défense anti-missile. « Nous faisons des progrès soutenus », a déclaré Condoleezza Rice, conseillère du président, en estimant cependant prématuré de parler de la possibilité d'« un accord quelconque ». – (AFP, Reuters.)

L'alerte à la menace terroriste gagne la Californie

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

L'alerte, cette fois, est venue de l'autre bout du pays. De cette Californie jusqu'à présent épargnée par les attentats et l'anthrax. Des informations, jugées « dignes de foi », ont conduit le gouverneur de l'Etat, Gray Davis, à avertir ses administrés que quatre grands ponts californiens, dont le fameux Golden Gate, étaient dans la ligne de mire de terroristes, qui prévoyaient de les plastiquer entre le 2 et le 7 novembre, aux heures de pointe. « Et la meilleure préparation, a estimé le gouverneur, est de faire savoir aux terroristes : on sait ce que vous préparez, on vous attend ! » Les mesures de sécurité, a-t-il assuré, ont encore été renforcées et impliqueront la Garde nationale, la garde côtière et la patrouille californienne de la route. Il a également nommé, à ses côtés, un « M. Terrorisme ».

« Il faut appliquer le principe de précaution, et tout faire pour protéger les gens », a-t-il ajouté, le soir même, sur CNN, en expliquant sa décision d'alerter le public par la précision exceptionnelle et l'urgence des renseignements en sa possession. « Nous avons déjà reçu 125 alertes à la bombe, mais je n'en avais pas parlé. Comme je n'ai pas parlé non plus des menaces contre les studios d'Hollywood. » Mais cette fois, dit-il, c'est différent. « Il appartient aux gens de décider d'eux-mêmes » s'ils veulent emprunter les ponts. Lui-même affirme qu'il le fera sans appréhension. Le Golden Gate et Bay Bridge (à San Francisco), le Vincent Thomas Bridge (à Los Angeles) et le Coronado Bridge (à San Diego) « n'auront jamais été autant protégés. »

La conférence de presse du gouverneur de Californie, semble avoir agacé les autorités fédérales qui ont minimisé la crédibilité des menaces, les estimant « à un niveau inférieur » à celles ayant conduit à l'alerte générale lancée lundi par le ministre de la justice, et « non corroborées ». Cependant, le FBI avait aver-

ti, mercredi, les forces de police de sept Etats, de menaces terroristes sur les ponts de la côte Ouest. L'information proviendrait du service des douanes américaines, et non de la CIA.

LA MÊME SOUCHE

Cette alarme n'a fait qu'accroître un sentiment d'inquiétude sans précédent dans la population. D'autant qu'aucune enquête concernant le terrorisme ne semble porter de fruits. A New York, rien ne permet encore d'expliquer la contamination de Kathy Nguyen, cette employée d'hôpital, foudroyée par la maladie du charbon. Nulle part chez elle ou sur son lieu de travail n'a été retrouvée la moindre trace d'anthrax. Ses collègues, tous testés, semblent indemnes. Tout juste le Centre de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta (CDC) a-t-il annoncé que la souche du bacille qui a tué la New-Yorkaise était semblable à celle observée dans les trois lettres contaminées dont disposent les enquêteurs. Mais l'on n'en sait pas plus. Et rien ne permet même d'incriminer un courrier suspect.

Des spores d'anthrax ont, en revanche, été trouvées sur deux nouvelles machines de tri du principal centre postal de Manhattan. Et nul doute que l'angoisse et la colère des postiers vont croître, eux dont le principal syndicat s'est adressé au juge pour obtenir de la direction de la Poste qu'elle ferme la totalité du bâtiment.

Dans les Etats de l'Indiana et du Missouri où ont été relevées quelques traces, le personnel des postes a été placé sous antibiotiques. A Washington, plusieurs centaines de personnes se sont vu conseiller d'abandonner leur traitement. Les autorités médicales avaient l'impression, jeudi, que le pire était peut-être passé. C'était avant qu'on annonce la contamination de cinq bureaux de la Food and Drug Administration.

Annick Cojean



fiction culture débat divertissement humour

France 2, 10 fois récompensée lors de la 15^e Nuit des 7 d'Or

Un grand merci à tous ceux
qui contribuent à la diversité
et à la richesse de nos programmes
et au public qui nous est fidèle

Vote du public :
Meilleur film de télévision : *Fatou et Malienne* de Chantal Renaud
Meilleure série ou feuilleton : *La bicyclette bleue*, réalisée par Thierry Binisti
Meilleure émission de divertissement : *Un gars, une fille* interprétée par Alexandra Lamy et Jean Dujardin
Meilleure émission d'humour : *On a tout essayé*, animée par Laurent Ruquier et ses chroniqueurs
Meilleure émission de débats et de société : *Jour après jour*, animée par Jean-Luc Delarue
Meilleur comédien de fiction : Gérard Klein pour *L'Insti'*

Vote des professionnels :
Meilleure émission musicale : *Serge, si tu nous regardes*, animée par Thierry Ardisson
Meilleur auteur ou scénariste : Nina Companeez pour *Un pique-nique chez Osiris*
Meilleur réalisateur de fiction : Nina Companeez pour *Un pique-nique chez Osiris*
Meilleure émission culturelle : *Bouillon de culture* animée par Bernard Pivot

France 2, partageons plus que des images.

Les Algériens réclament du pain et un logement « tout de suite »

Face aux difficultés de la vie quotidienne, l'exaspération de la population grandit, surtout parmi les jeunes. Le mutisme du pouvoir, incapable d'ébaucher un projet d'avenir, favorise les rumeurs et entretient le désespoir ambiant

Après plus de neuf années d'événements qui ont fait des dizaines de milliers de morts, la grande majorité des Algériens souhaitent pouvoir vivre aujourd'hui dans des conditions décentes de travail, d'alimentation et de loge-

ment. Le président Bouteflika prêche la réconciliation nationale, mais beaucoup lui reprochent de ne pas exposer à la population un véritable projet d'avenir. Les manifestations contre le pouvoir se poursuivent en Kabylie,

où des dizaines de milliers de personnes ont défilé, jeudi 1^{er} novembre, près de Tizi-Ouzou pour dénoncer le pouvoir en place à Alger. A Médéa, la plupart des habitants pensent que, si des élections libres avaient lieu, les islamistes de la tendance modérée sortiraient vainqueurs du scrutin. Ils refusent de faire l'amalgame entre les islamistes et les « égorgés » des groupes armés, qui font régner l'insécurité dans certaines parties du pays.

si nombreuses que celle-ci risque d'être considérée, en fin de compte, comme secondaire.

Sourd aux critiques, le chef de l'Etat prêche sans relâche la réconciliation nationale. Il n'a pas changé de position au lendemain des attentats du 11 septembre, prenant le contre-pied de ceux qui espéraient, dans ce nouveau contexte, un discours virulent à l'encontre des islamistes. « D'habitude, je désespère de lui, mais là, pour la première fois en deux ans, j'ai eu envie de l'applaudir, raconte un fonctionnaire. J'ai trouvé sa prise de position courageuse ». A l'inverse, beaucoup avouent que l'objectif présidentiel leur échappe presque totalement. « Réconcilier qui avec qui ? C'est difficile de comprendre exactement ce que Bouteflika veut dire, remarque un journaliste. On a souvent le sentiment qu'il nous fait la morale, ou qu'il émet un vœu qui lui tient manifestement à cœur, mais il ne va jamais au-delà, ne nous expose jamais de véritable projet ».

UNE INCONNUE DE TAILLE

Ce rôle de pédagogue, le premier ministre, Ali Benflis, nouveau secrétaire général du FLN (Front de libération nationale, ex-parti unique), pourrait être amené à le tenir. S'il compte quelques solides ennemis dans la classe politique, (laquelle lui prête toutes les ambitions), ce juriste de 57 ans originaire des Aurès, cofondateur de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), bénéficie d'une réputation d'homme intègre, travailleur, courtois et maître de lui. Chargé de la mise en œuvre du plan de relance économique décidé au printemps grâce à une manne pétrolière inespérée, Ali Benflis a pour autre mission de dépoussiérer le FLN et de lui donner une

nouvelle jeunesse (à tonalité plus féminine), en prévision des élections législatives du printemps 2002 et des municipales de l'automne suivant. Il a aussi reçu, en septembre, un cadeau empoisonné : le soin de régler le dossier kabyle. Ali Benflis réussira-t-il à atteindre ces objectifs tout en restant sous le contrôle du président Bouteflika, dont il se veut le serviteur loyal ? C'est une inconnue de taille.

Une chose est sûre : réconcilier les Algériens avec l'Etat est un impératif. De ce point de vue, l'actuel président n'a pas mieux réussi que ses prédécesseurs. « Si Bouteflika bataillait pour se libérer de l'emprise de la hiérarchie militaire, on l'approuverait, mais ce n'est pas le cas. Il lutte pour régner seul, sans partage, sans contrôle et sans contre-pouvoir, indique un avocat avant de déplorer que, dans ce régime, chacun lutte pour se libérer de la tutelle de l'autre, au lieu de mettre ses forces au service du pays ».

L'inquiétude de la classe politique est d'autant plus grande que le chef de l'Etat s'approprierait à proposer par référendum une modification de la Constitution le dotant de pouvoirs supplémentaires. Un projet très critiqué, car son utilité est loin d'être démontrée. « M. Bouteflika ferait mieux de cesser de violer l'actuelle Constitution et les lois, de cesser de contourner ou d'ignorer les institutions, en particulier l'Assemblée nationale, et de discréditer les partis » souligne-t-on à Alger. Comment justifier, par exemple, le non-agrément du parti Wafa d'Ahmed Taleb Ibrahim et du Front démocratique de Sid Ahmed Ghozali, ou encore la réduction automatique de l'état d'urgence depuis 1992, alors que cette question devrait être chaque année réexaminée par l'Assemblée nationale ? « On a des députés et des sénateurs, mais pas de Parlement ! On a copié le modèle français parce que cela "faisait bien" mais on nous interdit toute vie politique, s'exaspère l'ancien premier ministre, Mouloud Hamrouche, désespérant de voir un jour en Algérie un homme capable d'imposer un fonctionnement institutionnel ». « Le pouvoir invoque la loi quand ça l'arrange ; sinon, il passe outre, remarque, de son côté, Ali Yahia Abdennour, le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADHD), estimant, comme beaucoup d'autres, que le véritable problème de l'Algérie, c'est l'absence de démocratie, de respect des libertés et des institutions ».

Fl. B.

Florence Beaugé

Le roi du Maroc au Sahara occidental

LE ROI Mohammed VI a débuté, jeudi 1^{er} novembre, une visite historique au Sahara occidental. Cette visite royale, la première depuis le cessez-le-feu signé en 1991 sous l'égide de l'ONU, a commencé à Dakhla, où le souverain a inauguré un port. Mohammed VI s'est ensuite rendu à Laayoune. Il devrait terminer son voyage à Smara, autre grande ville de la région indépendantiste. - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **BURUNDI** : le chef de l'Etat, Pierre Buyoya, au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1996, a prêté serment, jeudi 1^{er} novembre, à Bujumbura, devenant ainsi officiellement le président des dix-huit premiers mois de la transition dans le pays, prévue pour trois ans. Le vice-président, Domitien Ndayizeye, secrétaire général du principal parti hutu, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), a prêté serment aussitôt après M. Buyoya. - (AFP.)

■ **ANGOLA** : le président José Eduardo dos Santos a estimé, jeudi 1^{er} novembre, que la guerre civile qui ravage son pays presque sans arrêt depuis vingt-six ans était « pratiquement finie » car la rébellion de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) ne dispose plus « que de troupes résiduelles ». - (AFP.)

■ **FRANCE/IRAK** : dix-neuf enfants irakiens vont passer des vacances en France à l'invitation d'une organisation non gouvernementale française, Enfants du monde-Droits de l'homme, a annoncé, jeudi 1^{er} novembre, à Bagdad son président, le père Yves Buannic. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) estime à des centaines de milliers le nombre des enfants irakiens qui ne sont plus scolarisés ou qui ont quitté prématurément les bancs de l'école. - (AFP.)

■ **POLOGNE** : vingt-deux membres des unités spéciales de la milice qui avaient participé à l'assaut contre la mine Wujek, en Silésie, le 16 décembre 1981, ont été acquittés, mardi 30 octobre, par le tribunal de Katowice. Neuf mineurs avaient été tués lors de l'assaut, donné lorsque le régime communiste dirigé par le général Jaruzelski avait décidé de briser la résistance des ouvriers qui occupaient leurs entreprises pour protester contre la proclamation de « l'état de guerre », le 13 décembre 1981. Statuant en appel, le tribunal a jugé qu'aucune preuve indubitable de la culpabilité des accusés n'avait été apportée. Ce verdict, intervenu au terme d'une procédure de près de dix ans, marque un nouvel échec de la justice de la Pologne démocratique à régler les comptes du régime communiste. Le général Kiszczak, ministre de l'intérieur à l'époque des faits, avait lui aussi été acquitté lors d'un procès distinct, mais une procédure d'appel est toujours en cours.

■ **BULGARIE** : le pape effectuera en mai 2002 sa première visite en Bulgarie, a confirmé, jeudi 1^{er} novembre à Sofia, Solomon Passi, ministre des affaires étrangères. Il a répondu favorablement à l'invitation du gouvernement et de soixante-quinze intellectuels qui, dans une lettre à Rome, viennent d'exprimer l'espoir que cette visite « contribuera à effacer la tache sur le nom de la Bulgarie ». Ils font allusion aux accusations portées par le terroriste turc, Mehmet Ali Agca, contre des Bulgares dans l'attentat perpétré en 1981 contre Jean Paul II. Trois Bulgares avaient été accusés par la justice italienne d'avoir organisé cet attentat. L'un d'eux, Sergueï Antonov, employé des lignes aériennes Balkan à Rome, avait été arrêté en 1982 et, après quatre ans de détention, libéré pour « insuffisance de preuves ». - (AFP.)

■ **DIPLOMATIE** : les Etats-Unis vont présenter une série de propositions aux pays signataires de la convention internationale de 1972 sur l'interdiction des armes biologiques pour renforcer cet accord et criminaliser la possession de telles armes, a annoncé jeudi la Maison Blanche. Les signataires de ce traité doivent se réunir à Genève le 19 novembre. Les Etats-Unis s'étaient opposés cet été à l'introduction dans ce texte de mesures de vérification permettant des inspections dans les usines et laboratoires suspects. Les propositions avancées jeudi n'incluent pas de telles inspections. - (AFP.)

Fl. B.



sur rien : ni sur la conduite de leur pays, ni sur leur propre vie. D'où le terme « hogra » (mépris) si souvent entendu.

Bouc émissaire d'une grande partie de la presse indépendante algérienne, le président Bouteflika a choisi de se retrancher dans un

silence interprété comme méprisant. Reste que l'absence de toute politique de communication de la part du pouvoir favorise les rumeurs et le désespoir ambiant. Dans les hautes sphères de l'Etat, on assure vouloir remédier à ce problème, mais les urgences sont

30 000 personnes manifestent en Kabylie

La marche qui a rassemblé, jeudi 1^{er} novembre, quelque 30 000 personnes, selon des journalistes sur place, a pris fin dans le calme, en début d'après-midi, à Ighil Imoula, près de Tizi-Ouzou (Grande Kabylie). La manifestation, organisée à l'appel des *âarchs* (tribus), avait commencé en fin de matinée, dans le village voisin des Ouadhias, et s'est scindée en deux, seuls les responsables des *âarchs* ayant pu accéder à Ighil Imoula en raison de l'exiguïté de cette bourgade perchée sur une montagne.

La marche a été ponctuée par des arrêts dans des villages pour des dépôts de gerbes de fleurs à la mémoire des martyrs de la guerre d'indépendance (1954-1962), dont le 1^{er} novembre est le jour anniversaire du déclenchement. Des orateurs se sont succédé pour dénoncer la « confiscation de l'indépendance par un clan du pouvoir dictatorial et criminel qui a retourné ses armes contre ses propres enfants », allusion à la répression des émeutes qui a fait une soixantaine de morts et plus de 2 000 blessés. - (AFP.)

Abdelaziz Bouteflika, un président qui décide « toujours trop peu et trop tard »

ALGER

de notre envoyée spéciale

Le président Bouteflika ira-t-il jusqu'au bout de son mandat ? En dépit des rumeurs qui circulent à intervalles réguliers, rien n'indique qu'il ne le terminera pas. La hiérarchie militaire a, semble-t-il, déchanté depuis l'arrivée au pouvoir de celui qui avait ses faveurs en 1999, mais elle aurait décidé de prendre son mal en patience jusqu'à l'échéance prévue (2004).

Le gros reproche qui serait fait au locataire d'El Mouradia (l'équivalent du palais de l'Élysée) concerne son incapacité à prendre des décisions rapides. « Il est devenu un élément de blocage. On se retrouve devant un attelage à deux vitesses : un gouvernement qui tente d'aller de l'avant, et un chef de l'Etat qui freine », affirme le journaliste d'El Watan, Fayçal Métaoui. Quand le général

Rachid Benyellès, ex-ministre de la défense, accuse de son côté le président de décider « toujours trop peu, et trop tard », il n'a sans doute pas tort. Le cas de la Kabylie en est une illustration.

Solitaire, ombrageux, imprévisible, Abdelaziz Bouteflika dispose de plusieurs conseillers, mais la plupart sont d'âge canonic et peu à même de comprendre l'Algérie d'aujourd'hui. De toutes les façons, le président n'est pas homme à s'embarasser de conseils, pas même ceux de son frère Saïd, que beaucoup, à Alger, s'obstinent pourtant à tenir pour le « vice-président ». Celui que la presse francophone brocarde chaque jour et présente comme un monarque plus soucieux de régner que de gérer les affaires du pays, mène en réalité une vie simple quand il est à Alger.

M. Bouteflika lit beaucoup et passe un temps non négligeable à peaufiner ses discours. Mysti-

que, il serait convaincu d'avoir une mission à remplir et souhaiterait briguer un second mandat. Reste à savoir si les « décideurs » lui en laisseront la possibilité.

Tantôt séducteur tantôt cassant, ce tacticien hors pair aimerait marquer l'Histoire. Pour l'heure, la « concorde civile », sur laquelle il avait tant misé, n'a pas ramené la paix espérée. Quant à ses prérogatives, lui qui entendait n'être pas un « trois quarts de président », elles restent bridées par la toute-puissante Sécurité militaire. La SM, par le biais de ses enquêtes d'habilitation, garde en effet la haute main sur la quasi-totalité des nominations pour les postes intermédiaires au sein de l'administration (directeurs centraux de ministère, walis (préfets), procureurs généraux...).

Fl. B.

Florence Beaugé

A Médéa, les familles n'ont qu'une hâte : tourner la page des massacres

MÉDÉA

de notre envoyée spéciale

La route de montagne qui va à Médéa est aussi belle que dangereuse. Voilà longtemps que plus person-

REPORTAGE

« Regardez ce chemin, je rêve d'y retourner, mais cela ne m'est pas arrivé depuis dix ans »

ne ne l'emprunte à partir de 17 heures, quand l'obscurité commence à tomber, et qu'on ne s'arrête plus, même en plein jour et en dépit des nombreux points de contrôle de l'armée. Oubliés, le spectacle des gorges de la Chiffa, l'eau pure des cascades ou les singes qui vivent ici depuis la nuit des temps, attendant vainement sur le bas-côté de la route un morceau de pain ou un bonbon... Même si la situation est incomparablement meilleure qu'au milieu des années 1990, la région fait toujours partie du « triangle de la mort » et reste une zone de grande insécurité, hantée par les groupes armés qui ont rejeté la concorde civile, en particulier les GIA.

« Bienvenue à Médéa » disent, malgré tout, des pancartes un peu délavées, placées à l'entrée de cette localité conservatrice et religieuse,

située à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, à 1 200 mètres d'altitude. « Parce que Médéa a gardé ses traditions, on a prétendu qu'elle était un fief d'islamistes, mais c'est faux ! S'insurge Abderrahmane, chirurgien né ici et fier de sa ville. Nous sommes des gens sages, avec certains paradoxes, notamment d'être une région viticole produisant du très bon vin, mais qui n'est pas consommé ici ! »

Peuplée d'artisans et de commerçants, spécialisée dans la confection de la chaussure, Médéa est asphyxiée par la crise économique propre à toute l'Algérie mais qui se double ici de l'insécurité environnante, dévastatrice pour une ville supposée vivre d'échanges marchands. Le taux de chômage y dépasse sans doute les 30 %.

TEE-SHIRT ET « HIDJAB »

Si l'atmosphère est austère, elle n'est pas tendue comme en d'autres endroits du pays. Dans les rues ensoleillées, balayées par un vent sec, les femmes sont nombreuses à circuler à pied, presque toutes drapées non pas d'un simple *hidjab* (foulard encadrant la figure,) mais d'un voile islamique complété d'un petit masque de dentelle blanche, couvrant tout le visage. Le contraste est saisissant avec les enfants sortant de l'école en riant, cartable au dos, vêtus de jeans

et de tee-shirts, garçons et filles mélangés. « Les mentalités changent à Médéa, sans qu'on en ait conscience. Même si ce n'est pas bien vu, il y a de plus en plus de petits couples qui se tiennent par la main dans la rue, et le plus drôle, c'est de voir les jeunes filles maquillées, en tee-shirt et pantalon moulants, mais avec un *hidjab* sur la tête ! », raconte Kenza, qui attribue tous ces changements à l'influence de la télévision par satellite.

Ce qui frappe encore plus cette institutrice, mère de trois jeunes enfants, c'est le nombre de femmes décidées à prendre leur vie en main. « Toutes, absolument toutes, quels que soient leur âge et leur milieu, cherchent soit à travailler, soit à suivre une formation, soit à apprendre à lire et à écrire quand elles sont analphabètes. Cela tient au fait que les femmes ne sont pas heureuses en ménage et qu'elles ont appris à se méfier de l'avenir. » Kenza en sait quelque chose. Mariée depuis plus de dix ans, sa vie a basculé, il y a quelques mois, quand son mari s'est mis à boire et à la battre, phénomène de plus en plus fréquent en Algérie au fur et à mesure que la crise se prolonge.

Mis à part les nombreux cybercafés, les jeunes ont ici très peu de distractions. Il y a bien sûr un gigantesque théâtre de 2 800 places, mais, depuis six ans qu'il a été construit, il n'a jamais servi. Les gens racontent

CHOIX RÉFLÉCHI

Bien que la vue des « repentis » soit encore qualifiée de « difficilement supportable » par certains, les esprits semblent s'apaiser. « Les gens ici n'aspirent qu'à la paix et soutiennent dans l'ensemble la concorde civile du président Bouteflika, assurent Abderrahmane, le chirurgien, ainsi que son épouse. Nous connaissons

LOGEMENT Cinquante-six départements, contre seize en 1953, sont aujourd'hui touchés par l'avancée des termites. Six millions d'habitations, soit vingt-cinq millions de per-

sonnes, sont ainsi menacées par les dégâts causés par ces petits insectes qui se nourrissent de bois. ● **LONGTEMPS** minimisé, notamment parce qu'il pouvait faire bais-

ser le prix des logements, ce fléau commence à être pris en compte par les pouvoirs publics. ● **UNE LOI**, en cours d'application, a été votée en 1999. Elle rend obligatoire la

déclaration de la présence de termites dans un appartement, et prévoit des amendes si les travaux ne sont pas entrepris. Des communes prennent également des arrêtés pour lut-

ter contre la prolifération. ● **CETTE POLITIQUE** plus volontariste a créé un véritable marché du diagnostic et du traitement, dont cherchent parfois à profiter de faux experts.

La lutte contre les dégâts des termites commence à s'organiser

Plus de la moitié du territoire français est aujourd'hui infestée par ces insectes qui causent des dommages considérables aux parties boisées des habitations. Face à cette avancée, une loi, votée en 1999, commence à être appliquée, notamment pour obliger les propriétaires à déclarer et à traiter le fléau

C'EST un petit insecte redoutable. Il se nourrit de bois mais attaque aussi le papier, les tissus, le carton. En France, il vit généralement dans le sous-sol, mais, pour manger, lui et ses congénères envahissent des habitations et boulochent tout sur leur passage – de la cave aux toitures si on les laisse sévir : poutres, planchers, plinthes, huisseries, portes, lambourdes... Pour fuir la lumière, qu'il exècre, il creuse même des galeries dans le plâtre, le ciment ou le mortier. Ses dégradations ne sont pas apparentes : ni trou ni sciure. Bref, le termite est une vraie peste... « Rien n'est à l'abri de [ses] déprédations qui ont quelque chose d'effrayant et de surnaturel parce qu'elles sont toujours secrètes et ne se révèlent qu'à l'instant du désastre », écrit Maurice Maeterlinck, Prix Nobel de littérature, dans *La Vie des termites*. Formulé il y a soixante-quinze ans, le propos est plus que jamais d'actualité : plus de la moitié du territoire français est aujourd'hui infestée.

Les premiers dégâts avaient été constatés à la fin du XVIII^e siècle. Jusqu'à la Libération, l'infestation s'est grosso modo cantonnée au sud-ouest de la France et au pourtour méditerranéen. Puis les termites ont conquis de nouveaux territoires, pendant les Trente Glorieuses. « Ils se sont répandus dans les villes grâce au transport de matériaux de construction et de bois infestés », explique Jean-Luc Clément, chercheur au CNRS. L'utilisation d'essences peu résistantes, comme le pin, a également favorisé leur

propagation. La généralisation du chauffage central leur a été aussi très bénéfique : ils y ont trouvé la chaleur et l'humidité qu'ils apprécient tant. Enfin, certains pensent que l'enfouissement des réseaux constitue un facteur aggravant. « La chaleur de la terre est un catalyseur de l'expansion des termites, confiait le responsable d'une association des Deux-Sèvres au *Moniteur des travaux publics et du bâtiment* du 15 juin. La présence de conduites de gaz et d'eaux pluviales ou usées à proximité [de câblages électriques] favorise le transit des [insectes] vers les habitations. »

EFFONDREMENT DE CHAMBRANLES

Aujourd'hui, cinquante-six départements sont touchés, contre seize en 1953, d'après un rapport remis en 1999 par Marie-Line Reynaud, députée (PS) de Charente. « La progression enregistrée couvrirait un potentiel de six millions de personnes », indique-t-elle. L'agglomération parisienne est concernée, elle aussi, et plusieurs quartiers huppés de la capitale ont subi de rudes offensives : la Muette dans le 16^e arrondissement, les Gobelins dans le 13^e ou la Sorbonne dans le 5^e... Le prestigieux lycée Louis-le-Grand a ainsi dû être rénové au milieu des années 1990. D'après le service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène (Smash) de Paris, pas moins de 1 531 immeubles étaient infestés – sur les 10 000 visités – dans la capitale à la fin 2000, mais ce chiffre est sans doute en deçà de la réalité

car le Smash n'a inspecté qu'environ 10 % du patrimoine immobilier.

Les termites ont-ils déjà provoqué l'écroulement d'habitations ? Dans la région bordelaise, il est déjà arrivé que des charpentes rongées jusqu'au cœur tombent purement et simplement (*lire ci-dessous*), mais ce type d'accidents est rarissime et « il n'y a, à ma connaissance, jamais eu mort d'hommes », souligne Florent Vieau, zoologiste et maître de conférences à la faculté de sciences de Nantes. En revanche, des effondrements de chambranles ou de parquets sont plus fréquents. Parfois, des marches d'escalier cèdent sous le poids d'une ou de plusieurs personnes.

Des familles ont même été contraintes d'abandonner leur domicile envahi par les parasites. Jean-Marc Pastor, sénateur (PS) du Tarn, indiquait, lors d'un débat au Palais du Luxembourg en janvier 1997, que dans son département, « vingt-deux ménages [avaient] dû être relogés » l'année précédente.

Jusqu'en 1999, il n'y avait pratiquement pas de réglementation nationale pour lutter contre les termites. Tout juste recensait-on un arrêté du ministère des finances, datant de 1992, qui autorisait les déductions fiscales pour les travaux préventifs et curatifs. Dans quelques départements et une trentaine de municipalités, des arrêtés avaient été pris pour, entre autres, interdire le transport de bois ou de matériaux contaminés, prescrire des traitements antitermites dans

le sol avant toute construction et exiger la présentation d'un état parasitaire à chaque transaction immobilière.

Ainsi, la ville de Bourges (Cher) a débloqué, en 1997, 5 millions de francs pour éradiquer les termites dans le quartier de la Butte d'Archelet ; l'année suivante, elle a voté un arrêté de manière à éviter la « prolifération des foyers existants ». Mais ces textes ou initiatives épars n'étaient pas à la mesure

sénateur (RPR) ; Jean-Marc Pastor a, par la suite, présenté un deuxième texte ; les deux propositions ont été fusionnées et, après une longue procédure, le Parlement a finalement adopté une loi en 1999 (*lire ci-dessous*).

Ce texte cherche à la fois à prévenir l'intrusion des parasites dans les habitations et à les en extirper. Mais pour l'appliquer, bien des obstacles intellectuels devront être levés. Un exemple : dans les Bou-

s'effondre, analyse Gilles Landrin, de la DDE des Bouches-du-Rhône. Ils ne veulent pas se mettre des électeurs à dos. D'autres versent dans l'insouciance et estiment que cela ne relève pas de leur responsabilité mais de celle des particuliers. »

RÉACTION DE HONTE

De même, occupants et propriétaires ne sont pas toujours très mobilisés. « Il faut relever la réaction de honte manifestée par ceux dont les biens sont atteints, déclarait Jean-Pierre Camoin en janvier 1997 au Sénat. C'est comme s'ils avaient des cafards ou des rats chez eux. Evidemment, ils ont également (...) peur pour leur patrimoine. Il n'est jamais intéressant de dire que l'on a une maison termitée dans laquelle il va falloir entreprendre des travaux (...) ». D'autres personnes ont tendance à juger le problème « négligeable », relate Philippe Dress, du Pacte de Paris, une association spécialisée dans la réhabilitation de l'habitat ancien. Au bas de la colline Montmartre, des termites avaient été repérés dans une cinquantaine d'immeubles en 1996. Des aides financières furent proposées aux propriétaires pour réaliser des travaux. Mais l'offre fut acceptée pour une douzaine d'édifices seulement. « Mis à part un bâtiment attaqué à tous les niveaux, il ne s'agissait que de débuts d'infestations », raconte Philippe Dress, alors les gens minoraient le problème en disant : « Oh, ce n'est que ça ? »

Bertrand Bissuel

Les principales dispositions de la loi

La loi du 8 juin 1999 et un décret du 3 juillet 2000 définissent l'action des pouvoirs publics pour protéger « les acquéreurs et propriétaires d'immeubles » contre les termites.

● **Obligation de déclaration.** Dès qu'il a constaté la présence de termites dans son immeuble, l'occupant est tenu de le déclarer en mairie. Sinon, il s'expose à une amende de 3 000 francs.

● **Etat parasitaire.** Tout vendeur doit présenter un état parasitaire de son bien s'il souhaite que sa responsabilité ne soit pas engagée par l'acquéreur, du fait de la présence éventuelle de termites (il s'exonère ainsi de la « garantie de vice caché »). Pour être valable, l'état parasitaire doit avoir été établi dans les trois mois précédant l'acte de vente. Cette disposition s'applique aux immeubles situés dans les « zones contaminées ou susceptibles de l'être », délimitées par un arrêté préfectoral.

● **Traitements de matériaux.** En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment en zone infestée, les bois et matériaux contaminés doivent être incinérés sur place ou traités avant d'être transportés ailleurs. Sans quoi, des amendes de 10 000 francs peuvent être infligées. Le traitement ou l'incinération sur place doivent être déclarés en mairie, sous peine d'amendes.

● **Injonctions de travaux.** Les maires peuvent délimiter, par arrêté municipal, des secteurs où les immeubles devront être inspectés et, le cas échéant, faire l'objet de travaux de prévention, voire d'éradication. Les propriétaires ont six mois pour prouver que ces démarches ont bien été entreprises. S'ils ne s'y astreignent pas, ils s'exposent à des amendes de 10 000 francs.

● **Adresses.** L'Association française pour la préservation du bois (tél. : 01-40-02-04-44) et le Centre technique du bois et de l'ameublement (tél. : 01-40-19-49-19 ou 05-56-43-63-00) communiquent les coordonnées d'experts et d'entreprises de traitement fiables et compétents. Il existe également deux sites Internet : www.termite.com.fr et www.ctba.fr

Vrais et faux « experts » se bousculent sur le marché florissant du diagnostic et du traitement

DEUX PROFESSIONS, au moins, peuvent se réjouir de la lutte contre les termites : les experts et les entreprises qui « traitent » les habitations. La loi du 8 juin 1999 leur ouvre en effet de nouveaux débouchés. Dans les zones « contaminées ou susceptibles de l'être », un vendeur doit désormais présenter un état parasitaire de son bien immobilier s'il souhaite ne pas être poursuivi par l'acquéreur qui y découvrirait des termites ; cette attestation, délivrée par un expert, n'est pas obligatoire mais, dans les faits, les notaires l'exigent systématiquement, explique M^e Patrick Wallut : « Nous la réclamons au moment de la signature de l'acte de vente et nous souhai- tons même qu'elle soit présentée dès la promesse de vente », affirme-t-il.

Pour l'heure, cette disposition ne joue que dans les départements où un arrêté préfectoral délimite les secteurs infestés à été pris ; à la mi-septembre, « entre douze et quinze » textes de ce type étaient parus, selon Hélène Roque, de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL). Mais l'entrée en vigueur de la loi de 1999 dans les cinquante-six départements touchés par la termitose n'est plus qu'une question de temps. La demande de diagnostics devrait donc aller crescendo dans les mois à venir. Quelques difficultés pratiques risquent alors de surgir. « En matière d'états parasitaires », souligne Hélène Roque, « il existe très peu d'entreprises certifiées » par le Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) : à la fin du mois de mars, elles étaient une vingtaine à bénéficier du « label » que cet organisme délivre aux sociétés qui, après des « examens d'évaluation », font état d'une « expérience significative », connaissent « la biologie des pathologies du bois dans la construction » et maîtrisent les méthodes « de détection de ces pathologies ».

Cependant, des experts, qui n'ont pas été certifiés par le CTBA, peuvent se montrer tout aussi compétents. Mais séparer le bon grain de l'ivraie n'a rien d'évident dans un secteur qui est peu encadré par la législation : « Il suffit d'avoir une assurance responsabilité civile professionnelle et d'être inscrit au registre du commerce pour exercer cette acti-

on », affirme Sylvain Genty, du Service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène (Smash) de Paris. Du coup, certains sont tentés de faire carrière dans un créneau jugé porteur. « Des gens nous ont appelés pour savoir comment on devenait expert », raconte Claude Marès, du Smash, en citant les cas d'un boulanger et d'un comptable qui désiraient se reconverter. « Ils voyaient un marché en train de se développer et étaient attirés par le côté lucratif de l'affaire », poursuit-il. Ces novices ne sont pas nécessairement mal intentionnés, juge Marc Jequel, chef des laboratoires de biologie au CTBA, mais ils croient dominer leur sujet, après une vague formation de quelques jours, alors qu'« ils ne maîtrisent rien du tout », souligne-t-il.

Du nouveau venu expérimenté on passe parfois très vite à l'escroc patenté. Sur le marché du terme se saisissent en effet des « brebis galeuses » – selon le mot de Marc Jequel – qui arnaquent les crédules et bafoient la loi de 1999. Dans les Bouches-du-Rhône, des individus

se sont présentés au domicile de particuliers et leur ont proposé des contrôles ou des diagnostics gratuits en se prévalant d'un mandat – imaginaire – de la direction départementale de l'équipement (DDE). Ces démarcheurs ont ensuite dit à leurs « victimes » qu'elles devraient leur confier des travaux, « sans que des devis normalement rédigés ne soient établis ou sans leur laisser le temps de consulter la concurrence », indique la DDE. Des traitements « bidons » ont même été réalisés.

AGISSEMENTS DOUTEUX

Dans l'Hérault, la direction départementale à la concurrence, à la consommation et à la répression des fraudes (DDCCRF) a transmis au parquet de Montpellier, en septembre 2000, un procès-verbal qui décrit les agissements douteux de deux entreprises. L'une réalise des diagnostics et recommande vivement à sa clientèle de s'adresser à l'autre société pour les traitements. Il semblerait qu'elles soient dirigées par un « même animateur », confie

Jacques Nicot, responsable de la DDCCRF de l'Hérault. Ce faisant, elles méconnaissent sinon la lettre, du moins l'esprit de la loi du 8 juin 1999 : une même entreprise n'a, en effet, pas le droit d'établir des états parasitaires et d'appliquer des produits contre les termites ; le législateur a cloisonné ces deux activités pour éviter que des sociétés sans scrupule rendent des expertises partiales.

Enfin, quelques professionnels se sont distingués par des méthodes commerciales agressives. Paru en 1996, le *Livre blanc sur les arnaques de la consommation* mentionne le cas d'une entreprise dont « la présentation publicitaire » et « les arguments utilisés au cours du démarchage laissaient penser au consommateur qu'il était obligatoirement à un traitement contre les termites des charpentes ». « En outre, le diagnostic et le traitement proposés étaient parfois fantaisistes ou inadaptés », poursuit le rapport, et « les monteurs de l'arnaque » sont allés jusqu'à imposer « des prestations

injustifiées et onéreuses ». Un responsable de cette entreprise fut finalement condamné à quatre mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende.

Certaines sociétés n'hésitent pas à s'attaquer à des personnes vulnérables. « Les démarcheurs vérifient gratuitement les charpentes et opèrent chez des personnes âgées ou handicapées ne pouvant accéder aux combles », rapporte le Livre blanc. « La visite est imprévue », poursuit-il et tout est mis en œuvre pour que le consommateur n'utilise pas le délai de sept jours auquel il a droit pour se rétracter.

Toutefois, ces pratiques ne sont pas légion. Les services de la répression des fraudes, qui ont lancé « un programme de travail national sur ce secteur », n'ont, pour l'heure, pas relevé de « grosses infractions ». Dans la plupart des cas, indique-t-on, des « rappels à la réglementation » suffisent pour sanctionner les manquements observés.

B. Bi.

A Bordeaux, une habitation sur quatre est attaquée

BORDEAUX

de notre correspondante

La Gironde, comme les autres départements de l'Aquitaine, fait partie des territoires les plus touchés par les termites. « Le climat – doux, tempéré et humide – est idéal pour le développement de ces insectes », explique Jacques Volland, directeur du service communal d'hygiène et de santé de Bordeaux. La région possède également un massif forestier très important, véritable garde-manger pour les termites. » Dans les villes, ces petites bêtes volantes n'hésitent pas à s'attaquer aux charpentes, parquets, fenêtres et portes en bois, voire à d'autres matériaux plus insolites : « J'ai vu des livres, des billets de banque, des disques vinyle, des capsules de bouteilles, des tapis et des isolants électriques rongés », se souvient Daniel Parenteau, PDG de la société Bordeaux Termites. Depuis vingt-sept ans, il lutte contre ces xylophages en Gironde. Il a même érigé un musée du termite au siège social de son entreprise.

Le service communal d'hygiène estime qu'une habitation sur quatre dans l'agglomération bordelaise est touchée. En règle générale, les résidents découvrent le problème à temps : une plinthe s'effrite au passage d'un aspirateur, des traces bizarres apparaissent derrière un papier peint clair, un pied de chaise s'enfonce dans le parquet. Apparemment, ni Raymonde Le Faouder, une vieille dame de quatre-vingt-trois ans résidant à Mérignac, dans l'agglomération bordelaise, ni ses enfants habitant à proximité, n'avaient vu ces signes avant-coureurs. En cette fin du mois d'août 1998, raconte le quotidien *Sud-Ouest*, Raymonde a eu la peur de sa vie : à l'heure du déjeuner, d'un coup, environ 30 mètres carrés de la toiture se sont effondrés, entraînant le plancher dans leur chute. La charpente avait cédé. La chambre s'est retrouvée sous un amoncellement de poutres et de gravats. Par chance, M^{me} Le Faouder était dans son jardin au moment de l'accident.

Sous la pression de la population, Bordeaux a été une des premières communes à voter, en juin 1989, un arrêté municipal visant à lutter contre les termites. A la même période, elle a développé un service spécifique : trois agents, armés de tournevis pour mieux sonder plinthes et autres solives, visitent gratuitement les habitations susceptibles d'abriter des termites. Ils livrent ensuite leur diagnostic. Depuis sa mise en place, le service inspecte en moyenne 380 habitations par an dont 20 % présentent des attaques de xylophages. « Mais les grosses attaques catastrophiques n'existent quasiment plus », affirme Jacques Volland. Le phénomène est même en régression sur Bordeaux, même s'il est difficile de le prouver, car les gens prennent conscience du problème, et ils veulent préserver leur patrimoine. »

Claudia Courtois

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou redevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Conlon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Charles Millon entend jouer sa carte dans les prochaines batailles électorales

Le président de la Droite libérale et chrétienne pourrait apporter son soutien à Alain Madelin

Si Charles Millon n'a pas l'intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2002, il souhaite, en revanche, s'engager auprès du candidat

auquel il apportera son soutien, qui pourrait être Alain Madelin. Le président de la Droite libérale et chrétienne ne coupe pas, pour autant, les

ponts avec les autres composantes de la droite. Il espère effectuer à l'occasion des élections législatives son véritable retour sur la scène politique.

LYON

de notre correspondante

Charles Millon n'est plus un paria de la politique et veut le faire savoir. L'ancien ministre de la défense dans le gouvernement d'Alain Juppé, de 1995 à 1997, qui avait entamé une longue traversée du désert après avoir été réélu à la présidence de la région Rhône-Alpes en 1998, avec les voix du Front national, est désormais un élu courtisé. Depuis le soir du premier tour des élections municipales lyonnaises de mars 2001, où le candidat de la Droite libérale et chrétienne (DLC) avait remporté plus de 23 % des suffrages, faisant quasiment jeu égal avec son concurrent de l'UDF soutenu par le RPR, Michel Mercier, les responsables politiques ne le fuient plus. « Je vois tout le monde », affirme-t-il.

Jacques Chirac ? Sans confirmer l'avoir rencontré directement, M. Millon explique qu'il est en contact avec l'entourage du président de la République, notamment

avec Jérôme Monod. François Bayrou ? Les deux hommes se sont vus en juillet à l'occasion d'un dîner privé. Alain Madelin ? C'est avec le patron de Démocratie libérale que les relations sont les plus franches. En effet, M. Madelin n'a jamais « lâché » son ami, ni condamné son alliance avec le FN. Il est le seul responsable de la droite à être venu à Lyon le soutenir avant le premier tour des élections municipales. Pour M. Millon, qui continue à nourrir de l'amertume à propos de l'épisode des régionales et refuse obstinément de reconnaître ses erreurs passées, cette fidélité compte. En toute probabilité, c'est sur le candidat de Démocratie libérale que devrait se porter le choix pour l'élection présidentielle de l'ancien ministre. Cette décision pourrait être rendue publique lors du déplacement qu'effectuera M. Madelin à Lyon, le 12 novembre.

Depuis le 11 septembre, M. Millon multiplie les réunions publiques pour livrer son analyse de la crise internationale et criti-

quer la « frilosité » de la France dans ce conflit qu'il qualifie, contradictoirement aux propos du président de la République, de « choc des civilisations ». « Mon analyse des relations internationales est proche de celle de Madelin. Nous sommes animés par le même refus de la cohabitation. Nous poursuivons nos discussions sur la thématique, la stratégie et la tactique de campagne », estime M. Millon, qui a prévenu qu'il ne se contenterait pas d'un « soutien » et qu'il souhaitait s'engager véritablement auprès du candidat qu'il désignera à ses militants. « Madelin compte un bon réservoir d'élus, Millon un bon réservoir de militants ; ils feront un bon tandem », note un membre de DLC.

CANDIDAT AUX LÉGISLATIVES

Pour autant, l'ancien ministre de la défense de M. Chirac ne veut pas couper les ponts avec l'Élysée et le RPR. Désormais simple conseiller municipal et régional, après avoir démissionné de son mandat de

député de l'Ain au printemps pour cause de cumul, M. Millon veut retrouver un siège à l'Assemblée nationale. Il sera candidat dans la quatrième circonscription de Lyon, celle que va abandonner Raymond Barre (app. UDF). Il a annoncé son intention de présenter des candidats dans les quarante-neuf circonscriptions de la région Rhône-Alpes ainsi que dans d'autres départements français, affichant ainsi l'ambition de pouvoir créer un groupe à l'Assemblée nationale. Pour ne pas rééditer les erreurs des élections municipales, où les divisions avaient été fatales à la droite, M. Millon espère passer des accords avec le RPR pour le second tour des législatives.

Pour lui, l'élection présidentielle et les législatives pourraient apporter les premières démonstrations publiques de sa « réhabilitation », sans jamais, comme il le proclame, donner l'impression d'« être rentré dans le rang ».

Sophie Landrin

Les contrats territoriaux d'exploitation prennent leur essor

LE PREMIER BILAN qualitatif du dispositif sur les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) a été rendu public vendredi 2 novembre. Vingt-huit mois après le vote de la loi d'orientation agricole, plus d'un million d'hectares sont désormais contractualisés. Quelque 19 000 contrats, ce qui représente près de 5 % des exploitations françaises, ont été signés. Ces chiffres sont encore très loin des objectifs fixés : le nombre de 100 000 contrats à la fin de la législature avait été avancé. Selon le ministère, ces prévisions étaient destinées à montrer que le CTE « a vocation à être un dispositif de masse ». Depuis le printemps, 2 000 contrats environ sont signés chaque mois. Le ministère table désormais sur 25 000 nouveaux contrats examinés par les commissions départementales d'orientation de l'agriculture d'ici à la fin de l'année.

Cet essor répond enfin aux attentes du ministère. Les CTE, en effet, qui étaient au cœur de la loi d'orientation agricole de juillet 1999, ont connu un important retard au démarrage. En échange d'une rémunération spécifique, l'agriculteur qui y souscrit prend un ou plusieurs engagements en matière de reconquête de la qualité de l'eau, de respect de la biodiversité et des sols ou d'entretien du paysage. Jugés trop complexes, ces contrats, proposés en plei-

ne bataille syndicale pour les élections aux chambres d'agriculture de janvier 2001, ont été boudés, dans un premier temps, par les exploitants. Le dispositif a été simplifié et, surtout, stabilisé : désormais, l'exploitant s'engage pour une durée de cinq ans.

En dépit de cette « montée en puissance », les CTE sont toujours l'objet de vives critiques de la part de l'opposition. Le secrétaire national du RPR pour l'agriculture, Christian Jacob, qui présentait, mardi 25 octobre, les 31 propositions de réforme pour l'agriculture de son mouvement, a déclaré que ces CTE « étaient un échec cinglant pour l'actuel gouvernement, qualitatif et quantitatif ».

Selon les données rendues publiques, la répartition de ces contrats

révèle de fortes disparités régionales : le Sud-Ouest, la périphérie du Massif Central et les Pays de la Loire viennent en tête, tandis que la Bretagne, où les problèmes de qualité de l'eau et de préservation de l'environnement sont aigus, reste à la traîne. Les exigences du CTE seraient-elles trop élevées ? « Il n'est pas question d'assouplir le dispositif », répond-on dans l'entourage de Jean Glavany.

PROMOTION ET CONVERSION

Plus de la moitié des contrats concernent des éleveurs, ce qui correspond à la prédominance de ce type d'exploitation en France. La reconquête de la qualité de l'eau est entreprise dans 55 % des contrats signés ; 27 % des aides aux investissements vont à l'améliora-

tion des performances environnementales et du bien-être des animaux, 12 % à l'amélioration de la qualité des produits. Un exploitant touche en moyenne 175 000 francs (26 680 euros) par contrat. La somme varie en fonction de la surface contractualisée. 13 % des contrats signés sont consacrés à la conversion à l'agriculture biologique ; il s'agit désormais du seul dispositif d'aide à la conversion.

Les jeunes exploitants sont plus sensibles à la démarche : 42 % des signataires ont moins de 40 ans, alors que cette classe d'âge ne représente que 23 % des exploitants, selon le dernier recensement général de l'agriculture. En filigrane, on constate que le CTE est moins accessible aux petits exploitants isolés qu'à ceux qui sont organisés sous forme sociétaire. Les contrats comportent aussi un volet emploi : selon les chiffres du ministère, un emploi est créé pour 15 CTE signés. Enfin, 400 territoires sont engagés dans des CTE collectifs, qui associent souvent plusieurs agriculteurs, des élus, des associations.

Le ministère espère à présent voir se diversifier les thématiques contractuelles, telles que la promotion de produits du terroir ou l'introduction de nouvelles formes de commercialisation des produits.

Gaëlle Dupont

Grève à l'université de Grenoble pour défendre les formations professionnalisées

Les enseignants de l'Institut de la communication et des médias s'inquiètent de la pérennité de leur filière

GRENOBLE

de notre correspondante

« On lance des formations avec fracas, sans se donner les moyens de les pérenniser. » C'est cette précarité que les enseignants de l'Institut de la communication et des médias (ICM) d'Echirolles (Isère) ont voulu souligner à travers un mouvement de grève déclenché le lendemain de la rentrée. Depuis le 9 octobre, aucun cours n'a lieu dans cet établissement qui accueille 450 étudiants, dont presque 200 dans la filière professionnalisée, divisée en trois options : audiovisuel-multimédia, journalisme et communication d'entreprise. Ils pourraient cependant reprendre en début de semaine prochaine, après l'entrevue obtenue par les enseignants, mercredi 31 octobre, au ministère, en présence de la présidente de l'université Stendhal. « Cet entretien nous a permis de valider la pertinence des questions que nous posons, aujourd'hui pour l'ICM, mais qui se posent, à terme, à l'ensemble des instituts universitaires professionnalisés et, au-delà, des universités », a expliqué au Monde leur porte-parole, Françoise Papa.

Richement doté de matériel informatique lors de sa délocalisa-

tion, en 1996, l'ICM n'aurait jamais eu, selon eux, les moyens d'entretenir et de renouveler ses machines, aujourd'hui largement dépassées. « C'est une chose d'installer des PC flamboyants. C'est autre chose que d'assurer leur maintien à niveau », ironise Denis Buhot, enseignant, qui estime que « les dotations de fonctionnement des universités auraient dû mécaniquement être augmentées d'un pourcentage correspondant à l'amortissement de leurs équipements ».

A la rentrée, la limite a été franchie lorsque les enseignants ont découvert que le matériel attendu n'était pas arrivé et que celui dont ils avaient demandé plusieurs fois le renouvellement était dans un état tel qu'une partie des ateliers ne pouvait pas être assurée. Ils dénoncent des conditions obligeant à devoir « sans cesse désosser une machine pour en remonter une autre », ou travailler en travaux dirigés « à trente-quatre étudiants par ordinateur ». « En 1996, rappelle M^{me} Papa, le montant de l'investissement du parc matériel s'est élevé à 2 218 000 francs, ce qui équivalait aujourd'hui, pour n'importe quelle entreprise, à une valeur pratiquement réduite à zéro. Or, après cinq ans de fonctionnement, nous demandons le

quart de ces investissements initiaux, soit 700 000 francs. Jusque-là, nous n'en avons obtenu qu'un tiers ! »

L'équipe pédagogique se défend de faire de la surenchère. « Le but n'est pas d'emboîter le pas à la course des professionnels, mais d'éviter de laisser se creuser des écarts trop monstrueux avec le monde de l'entreprise », affirme-t-elle. « En admettant qu'un intervenant extérieur accepte de se débrouiller en découvrant que le vidéo-projecteur mis à sa disposition n'est plus compatible avec son ordinateur personnel, que fera-t-il si on lui annonce que les outils logiciels disponibles en interne sont quatre à six versions antérieures à la sienne ? », interroge M. Buhot. Ce qui est vrai pour l'informatique l'est aussi pour l'audiovisuel. « On doit tourner avec trois appareils photo numériques pour l'ensemble des étudiants et deux analogiques », énonce un de ses collègues.

DES ÉTUDIANTS « FRUSTRÉS »

Pour M^{me} Papa, c'est la survie des filières professionnalisées qui est en cause : « On sait très bien que l'université n'aura jamais les moyens de s'offrir les logiciels dernier cri, mais au moins faut-il qu'il y ait un minimum de passerelles, à la

fois pour que les professionnels viennent chez nous et pour que les étudiants ne soient pas décalés. » Etudiante en communication d'entreprise, Véronique Meunier en a fait l'expérience. Avant de pouvoir commencer son stage en entreprise, elle a dû suivre deux semaines de formation sur la version nouvelle du logiciel disponible à l'ICM. Nombre d'étudiants en sont réduits à se payer leur équipement ou, à défaut, à fréquenter les cyber-cafés. Aujourd'hui, beaucoup se disent « frustrés » : « On nous a attirés de toute la France en jouant sur la réputation de Grenoble dans le domaine des nouvelles technologies, et on se retrouve à devoir fonctionner avec des bouts de ficelle. »

L'annonce, cet été, du choix d'implanter à Grenoble le futur centre européen du multimédia éducatif conforte les enseignants. « Dans la même veine, il est prévu la mise en place d'un centre d'excellence accolé à l'ICM. Il ne faudrait pas, préviennent-ils, que ces magnifiques projets connaissent le même sort que le nôtre, c'est-à-dire qu'ils soient richement dotés au départ et dans l'incapacité de tourner quelques années plus tard. »

Nicole Cabret

Mobilisation commune des associations de soutien aux immigrés et aux exclus

L'afflux des demandeurs d'asile les inquiète

LES ASSOCIATIONS qui viennent au secours des sans-abri et celles qui aident les étrangers sont en train d'unir leurs forces. Face au nombre grandissant de sans-abri, demandeurs d'asile, sans-papiers condamnés à vivre « à la rue », elles ont décidé de parler d'une même voix. Mardi 30 octobre, une trentaine d'entre elles (parmi lesquelles Amnesty international, la Cimade, Droit au logement, Emmaüs, la Fondation Armée du salut, le Gisti, la Ligue des droits de l'homme, Médecins du monde, le Secours catholique, etc.) ont organisé une « journée nationale d'action » pour dénoncer l'embolie des centres d'hébergement d'urgence et la situation « difficile » des candidats à l'asile. Cette initiative s'est notamment traduite par des demandes d'entretien en préfecture, des envois de lettres et quelques rassemblements à travers la France. A Paris, une délégation a été reçue à l'Hôtel Matignon par deux conseillers du premier ministre, Lionel Jospin.

La saturation des structures dévolues aux sans-logis ne date, certes, pas d'hier ; on sait depuis des mois qu'elle est, notamment, liée à l'afflux de réfugiés, qui ne trouvent plus de place dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, et au nombre grandissant de déboutés du droit d'asile qui, pour la plupart d'entre eux, ne sont pas reconduits à la frontière (Le Monde daté 21-22 janvier et du 1^{er} août). Mais la mobilisation, que ces problèmes suscitent aujourd'hui, semble inédite : elle rassemble deux versants du monde associatif (œuvrant contre l'exclusion et pour la défense des droits des étrangers) qui, jusqu'à présent, ne se fréquentaient guère. « C'est la première fois que nous travaillons vraiment ensemble », estime Pierre Belmant, de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars). En outre, certaines de ces associations sont, d'ordinaire, plutôt rétives à interpeller vigoureusement les pouvoirs publics.

Qu'est-ce qui a poussé toutes ces organisations à se rapprocher ? Un sentiment de ras-le-bol, nourri par une succession de petits faits récents. Début septembre, plusieurs responsables associatifs ont rencontré des collaborateurs d'Éli-

sabeth Guigou au ministère de l'emploi et de la solidarité. « On nous a fait comprendre, déclare Jean-Marc Dupeux, secrétaire général de la Cimade, qu'il fallait la « fermer » et ne pas ouvrir certains sujets de débat, tels que le rétablissement du droit au travail pour les demandeurs d'asile, supprimé en septembre 1991.

La colère des associations s'est aussi accrue à cause de « pratiques administratives inadmissibles ». Dans une région de « la France profonde » – selon l'expression de Pierre Belmant – où les structures d'hébergement d'urgence sont engorgées, le responsable d'un centre d'accueil de jour a signalé à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) l'arrivée de plusieurs ménages sans logis. Le chef de la Ddass lui a demandé, par écrit, « de [se] limiter à accompagner les familles » qu'il avait déjà reçues et « à ne plus en accueillir de nouvelles ». « Vous comprendrez, peut-on lire dans un courrier en date du 22 octobre, que la famille [X] doit (...) être invitée à reprendre la route, au besoin en lui délivrant une aide au transport. » Autre exemple : une Roumaine de trente-trois ans a déposé, le 19 septembre, une demande d'asile territorial dans une préfecture de la région parisienne. Elle sera entendue le 14 janvier... 2003 – « à 15 heures », précise sa convocation – pour défendre son dossier... D'ici là, il lui est interdit de travailler.

« GRAVITÉ DE LA SITUATION »

Mardi, la délégation reçue à Matignon a rapporté quelques-unes de ces anecdotes aux conseillers de M. Jospin. « Ceci a été entendu et la gravité de la situation n'est plus contestée », se sont félicitées les associations dans un communiqué diffusé le lendemain. « Mais aucune mesure nouvelle n'a été annoncée en termes de droits améliorant ou rétablissant la capacité des personnes à sortir de la précarité et de l'urgence », ont-elles déploré. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu dans les semaines à venir, avec les représentants de plusieurs ministères. En attendant, martèlent les associations, « la mobilisation continue » car « la situation est intolérable ».

Bertrand Bissuel

TGV Paris-Hendaye : l'origine du déraillement indéterminée

LE TRAFIC SNCF était toujours perturbé, jeudi 1^{er} novembre, entre Dax et Bayonne après le déraillement, mercredi 31 octobre, à Saubusse (Landes), d'un TGV Paris-Hendaye dont les gendarmes et les services techniques de la SNCF cherchent toujours à déterminer la cause. Pour le moment, « il n'y a aucune suspicion d'origine criminelle de cet incident et aucune information judiciaire n'a été ouverte », explique Jean-Paul Celet, secrétaire général de la préfecture des Landes. Selon les premiers éléments de l'enquête, « il y a eu un problème sur la voie ferrée dont la nature n'a pas encore été identifiée », indique la préfecture. Il pourrait s'agir d'un objet ou d'un rail endommagé. » Dix voitures sont sorties des rails tandis que les caténaires ont été arrachées et les voies endommagées sur environ 500 mètres.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un jeune homme a été mis en examen pour violence à agents et écroué**, jeudi 1^{er} novembre, après l'agression, mardi 30 octobre, dans un quartier de Strasbourg (Bas-Rhin), de trois policiers par une quarantaine de jeunes (Le Monde du 2 novembre). L'individu faisait partie d'un groupe de quatre personnes, âgées de 20 à 24 ans, placées en garde à vue à la suite de l'agression. Les trois autres individus ont pour leur part été remis en liberté. Une quarantaine de jeunes avaient agressé à coups de pierres et de gaz lacrymogène trois policiers qui s'étaient rendus mardi soir dans le quartier de Koenigs-hoffen à Strasbourg, à la suite d'un appel téléphonique leur signalant un enlèvement.

■ **SANTÉ : des médecins à diplôme étranger (MDE) ont commenté, jeudi 1^{er} novembre, une grève des gardes** dans trois hôpitaux parisiens (Lariboisière, Avicenne, Trousseau) pour protester contre une baisse de 300 francs de leurs gardes, payées 1 520 francs bruts. Environ 8 000 MDE exercent en France dans les hôpitaux publics et ne touchent que 55 % du salaire des titulaires.

■ **CHASSE : un chasseur de 48 ans a été mortellement blessé par un autre chasseur**, jeudi 1^{er} novembre, lors d'une battue aux sangliers à Saint-Remèze (Ardèche), dans les gorges de l'Ardèche. Au cours de la battue, un chasseur a cru voir un sanglier dans un fourré et a tiré, touchant son compagnon, qui a succombé alors que les secours lui apportaient les premiers soins.

■ **INCENDIE : l'incendie qui a ravagé quelque 1 500 hectares de landes et de broussailles** dans une haute vallée des Pyrénées ariégeoises était en passe d'être maîtrisé, jeudi 1^{er} novembre. L'incendie, d'origine indéterminée, s'était déclaré mardi sur trois fronts, près des communes de Lordat, Axiat et Appy, entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes, au milieu d'une végétation dense de broussailles et de forêt de hêtres.

« No mas muertes »

COMME pour implorer, ses bras se dressent vers le ciel. Jusqu'au dernier moment, jusqu'à l'asphyxie, Mohammed a essayé de s'agripper à l'embarcation qui devait le conduire de l'autre côté, vers la côte andalouse, Algésiras, Almería, et plus loin Murcia, où l'attendait son frère.

Dans la nuit du 8 au 9 août dernier, Mohammed s'est noyé dans les eaux froides du détroit de Gibraltar. A l'aube, ce sont des pêcheurs de Bolonia, un village près de Tarifa, qui ont repéré un homme à la dérive et donné l'alerte à la garde civile. Quand les plongeurs ont repêché Mohammed, son corps était déjà rigide. Cette nuit-là, les militaires ont arraisonné trois *neumaticas*, des bateaux pneumatiques qui ont remplacé les *pateras*, les barques de bois chargées jusqu'à la gueule de clandestins, la plupart, comme Mohammed, ne sachant pas nager.

Tandis que le jour se lève sur la baie de Bolonia, les six hommes de la garde civile transportent le cadavre du canot jusqu'à la terre ferme. Les gens du pays disent qu'ici débouchera le tunnel qui reliera le Maroc à l'Espagne. En attendant ce jour improbable, sur les plages et les rochers de cet endroit qui figure dans tous les guides touristiques, chaque semaine s'échouent des clandestins. L'hiver dernier, un matin pareil à celui-ci, deux jeunes Africains gisaient sur le sable. Ils tenaient dans la main leurs titres universitaires. Mohammed, lui, arrivait les mains vides. « Il ne m'a pas écouté, répète son frère. J'étais en train de faire le nécessaire pour qu'il puisse me rejoindre. Mais avec des papiers. J'avais presque réuni tous les documents et l'argent... »

Belcassem s'effondre en sanglots. Il vient d'identifier le corps de son frère, Mohammed, à la morgue de Los Barrios, près d'Algésiras. A ses côtés, Martin Zamora, le patron des pompes funèbres Sefuba, le réconforte. Une fois dans son bureau, d'un geste rapide pour ne pas être vu, cet homme à la carrure imposante sèche quelques larmes. « Ces histoires me détruisent. Il vient de me dire qu'il a le sentiment d'avoir acheté la mort de son frère. Il y a un mois, il lui a envoyé un mandat. Cet argent a certainement servi à payer le billet pour passer clandestinement. Et cela, il ne se le pardonne pas. » Les frères Zamora, Martin et Angel, prennent en charge l'identification, le rapatriement et les obsèques des clandestins marocains qui se noient dans le détroit. Dans la région, le travail de ces deux quadras est unanimement salué, des associations humanitaires à la garde civile. Pour autant, Martin, qui dirige l'affaire, n'a rien d'un militant. Ses affaires se portent bien. Il pourrait se passer du Maroc, d'autant que les familles n'ont en général pas assez d'argent pour payer la totalité des frais d'obsèques. Il explique simplement que les gens rencontrés de l'autre côté ne l'ont pas laissé indifférent. « Le plus difficile, ce ne sont pas les morts. Non. Le plus difficile, ce sont les vivants. Leur souffrance. Enterrer ces hommes et ces femmes chez eux, dignement, j'en ai fait une question de principe. »

Une question de cœur aussi : Ala, sa femme, est marocaine. Avant de l'épouser, il ignorait à quel point venir en Europe avec des papiers en règle relevait du tour de force. « Il m'a fallu un an pour la faire venir ! Et j'y suis parvenu parce que j'ai une bonne situation... La politique actuelle n'est qu'hypocrisie. D'un côté, le gouvernement refuse des papiers ; de l'autre, la main-d'œuvre manque en Espagne. Les clandestins trouvent sans problème du travail dans les exploitations agricoles. Tous ces morts pourraient être évités. »

La réputation des frères Zamora a franchi les frontières de l'Andalousie, et il ne se passe pas une semaine sans qu'une famille marocaine à la recherche d'un proche ne les appelle ou ne passe à la morgue. « Quatre fois cette année, en pleine nuit, j'ai reçu sur mon portable des appels au secours de Marocains embarqués sur des bateaux en difficulté ! » Un convoi doit partir le lendemain pour le sud du Maroc. Belcassem insiste pour que le corps de son frère soit rapatrié en même temps. Le patron de la Sefuba mobilise son réseau de connaissances pour lui faciliter les démarches administratives, à com-



PHOTOS : LAËTTIA MOREAU

« Assez de morts », tel est le slogan diffusé dans les quotidiens marocains et espagnols pour dissuader les clandestins de traverser le détroit de Gibraltar au péril de leur vie. A la tête d'une entreprise de pompes funèbres, les frères Zamora se chargent d'enterrer les noyés ou reconduisent leurs corps en camionnette jusqu'à leur village natal

mencer par le consulat du Maroc à Algésiras. En trois ans, les frères Zamora ont gagné la confiance de Mustafa El-Hor, le vice-consul, qui a installé ses quartiers d'été dans un préfabriqué sur le port d'Algésiras, où, tous les jours, transitent des milliers de Marocains résidant en Europe. Son concours est souvent indispensable pour identifier les corps échoués et prévenir les familles. Dans le cas de Mohammed, la tâche n'a pas été trop difficile : il avait roulé dans la ceinture de son pantalon la photocopie de



sa carte d'identité sur laquelle il avait noté le nom, l'adresse et le téléphone de son frère. « Les proches ne réagissent pas toujours au premier appel, explique Martin. Souvent, ils ont peur qu'il s'agisse de la police ou des passeurs, qui sont parfois de mèche avec la mafia locale. Elle kidnappe les clandestins fraîchement débarqués sur les plages andalouses pour rançonner les familles. »

Le vice-consul confirme : « Dans ces petits villages, l'appel d'un haut fonctionnaire est une chose que l'on prend avec sérieux, avec peur aussi, même si je le regrette. Une fois le choc passé, il n'est pas rare que j'entende le combiné tomber, puis les pleurs et les cris des femmes de la maison. Selon la religion musulmane, le corps doit être enterré là où Allah l'a décidé. Mais il est mal vu de ne pas enterrer ses morts. Le plus souvent, ce sont les mères et les épouses qui font pression sur les hommes pour que le corps soit rapatrié. »

À la morgue de Los Barrios, l'imam commence la cérémonie pour préparer l'inhumation de Mohammed. Du cou jusqu'au nombril, une couture grossière balafre le cadavre, résultat de l'autopsie pratiquée lorsque les causes de la mort sont inconnues. Le rapport du légiste conclut, sans surprise, à la noyade. Grâce au travail des frères Zamora, plus de cent hommes et femmes n'ont pas été enterrés dans la fosse commune du cimetière d'Algésiras. Cet été, l'association Ati-me (Association des travailleurs immigrés marocains en Espagne) et les autorités andalouses ont organisé une campagne pour dissuader les candidats à l'exil en publiant dans tous les quotidiens marocains et espagnols une affiche au slogan simple : « No mas muertes » (Assez de morts). D'après l'association, quatre mille personnes sont mortes en cinq ans. Rien qu'à Tarifa l'année dernière, soixante-douze cadavres se

sont échoués, et plus de treize mille clandestins arrêtés. Cette année encore, ces chiffres de la garde civile sont en augmentation. « La mer engloutit beaucoup de corps, explique Angel, on ne retrouve qu'un quart des naufragés. »

Angel et Martin, penchés sur une carte routière du Maroc - presque illisible tant les routes et les localités disparaissent sous d'innombrables ratures -, étudient le parcours le plus simple. C'est Martin qui, cette fois-ci, convoiera à bon port Mohammed, quarante-cinq ans, Aïssa, vingt-six ans, et Rahhal, vingt-sept ans. Le lendemain, à 20 heures, la fourgonnette de Sefuba embarque à bord du ferry. Destination Tanger. Belcassem accompagne son frère dans cet ultime voyage. « Il y a douze ans, j'ai fait le trajet en sens inverse, sur une patera. J'avais vingt-cinq ans, je ne me rendais pas compte du danger. En arrivant, j'ai dû marcher deux jours dans la montagne. J'étais épuisé, mort de faim et de froid. Des mois

« Des passeurs jettent leurs passagers par-dessus bord en leur disant de nager vers les lumières. Les gens d'ici n'ont jamais vu la mer, ils peuvent se noyer dans 2 mètres d'eau »

durant, j'ai vécu avec la peur de me faire prendre par la garde civile. Puis j'ai commencé à travailler dans les champs. Aujourd'hui, j'ai une bonne place dans une plantation de Murcia. Moi aussi, je cherchais une vie meilleure. »

Martin écoute, pensif. « Pour eux, l'Europe, c'est l'Eldorado. Ils sont victimes d'un double mensonge : celui de la télévision, qui donne une image trompeuse de l'Europe ; celui des frères et des cousins, qui reviennent au bled chaque été. Ils rentrent en voiture - que certains

En haut : le corps de Mohammed, clandestin mort noyé, est ramené sur la plage. Ci-dessus : la mère d'Aïssa attend le rapatriement du corps de son fils pour l'enterrer.

achètent juste pour le voyage et revendent après ! -, le coffre rempli de cadeaux et bien habillés. Ils ne parlent pas de l'autre versant de la vie des immigrés. »

Des papiers, il en faut encore plus pour les morts que pour les vivants. A Tanger, les contrôles prennent près de deux heures, presque autant que la traversée. L'accueil réservé à Martin montre à quel point ses allées et venues sont familières. Un homme âgé, en bleu de travail, le serre dans ses bras. « J'ai rapatrié le corps de son neveu il y a quelques mois... »

Il est 2 heures du matin quand la

fourgonnette de la Sefuba prend la route. Le trafic est encore dense. Martin ne veut pas perdre de temps, car les obsèques d'Aïssa et Rahhal sont prévues cet après-midi dans le sud du pays. Mais avant, il faut se rendre à Jerada, près d'Oujda, à la frontière avec l'Algérie, là où vivait Mohammed. Un périple de plus de 2 000 kilomètres. Autant rouler la nuit, le véhicule n'est pas climatisé, et l'été, dans les terres, la température monte facilement jusqu'à 45 degrés.

Jerada, enfin, après huit heures de route. Un décor de mines de charbon désaffectées et de terrils. Ici, Mohammed avait un bazar où il vendait des vêtements. Depuis deux, trois ans, les clients se faisaient rares. A quarante-cinq ans, cet homme marié, sans enfant, avait décidé de tirer le rideau pour tenter sa chance en Espagne. Belcassem, de dix ans son cadet, y était parvenu. Pourquoi pas lui ? « Ce ne sont pas les plus pauvres qui traversent l'Estrecho. Le billet peut coûter jusqu'à 20 000 F [3 050 €] ! Ceux qui viennent, en général, vendent tous leurs biens ou acceptent de rembourser le passeur en travaillant pour lui, y compris en se prostituant, précise Martin. Les plus pauvres, eux, restent ici. Sans espoir de quitter leur misère. »

Les hommes déchargent le cercueil de la camionnette et le transportent dans la mosquée. Les femmes restent à l'extérieur en silence. Martin décline l'invitation à déjeuner : il faut repartir. Deux autres familles, à plus de 1 000 kilomètres de là, attendent, et, selon la tradition musulmane, les corps doivent être inhumés avant la nuit.

Oujda, Taza, Fès, Casablanca... La camionnette avale les kilomètres et la poussière, dans l'autre sens. La fatigue pèse, mais Martin doit aller quasiment jusqu'à Marrakech, où attend la famille d'Aïssa. Pour lui, l'identification a été difficile. « Comme il n'avait aucun papier d'identité sur lui, Angel a pris les vêtements de ce jeune et les a montrés dans différents villages. Ceux qui partent n'ont guère plus de deux pantalons et deux chemises. Et leurs proches finissent toujours par reconnaître leurs affaires. » Après trois tentatives, Angel retrouve la trace de la mère d'Aïssa près d'el-Kellaâ de Sraghna, au cœur d'une région où l'émigration a été très forte ces dernières années. Une véritable « fièvre », d'après le vice-consul. « Un délire collectif !, se lamente-t-il. Tant d'hommes sont partis, que les femmes doivent les remplacer dans les champs. Comme en temps de guerre... »

La fourgonnette avance au pas sur la piste qui mène au douar d'Aïssa. Immobiles sur un terrain vague, hommes, femmes, enfants, tout un village attend. Depuis deux jours, la mère d'Aïssa erre dans le cimetière où la tombe de son fils a été creusée. La vieille femme, dans un état second, ne cesse de serrer le noeud de son fichu comme si sa tête allait exploser. « Elle avait trois fils, dit une femme qui parle un peu français. Le premier est mort, l'autre est en Italie. Aïssa était le dernier à vivre avec elle. » Sur sa carte d'identité, en face de la profession, on peut lire : fellah (paysan). Autant dire pas grand-chose, surtout quand le grand frère, lui, a réussi en Europe. Pour l'imiter, il avait embarqué à bord d'un bateau le 15 juillet. Pris en chasse par la garde civile, le *patero* (le passeur) a basculé le moteur à hélice, dont les pales ont cisailé les boudins pneumatiques, entraînant en quelques minutes le naufrage de l'embarcation. Ces explications sont celles d'un rescapé, sauvé de la noyade par la garde civile. Six corps, dont celui d'Aïssa, ont été retrouvés le lendemain matin sur les plages de Tarifa. « Les passeurs ne reculent devant rien pour échapper aux militaires. La vie des passagers leur importe peu, explique Martin. D'après certains rescapés, des passeurs jettent leurs passagers par-dessus bord. "Nagez vers les lumières !" Voilà ce qu'ils leur disent. Les gens d'ici n'ont jamais vu la mer : ils peuvent se noyer dans 2 mètres d'eau. »

Il faut se dépêcher, car bientôt il fera nuit. Le village de Rahhal, le dernier défunt, est tout proche. A peine arrivée, les gens se pressent contre la camionnette, empêchant de descendre le cercueil. A l'aide de sa matraque, un policier fraie un passage à Martin. Les enfants détalent. Les femmes se lamentent. Les anciens hurlent pour ordonner qu'elles se calment. Peine perdue. Le chaos s'installe. La mère supplie qu'on lui laisse voir une dernière fois son enfant. Impossible, le cercueil est scellé et le visage de son fils recouvert d'un tissu, car la mer l'a défiguré. Les youyous retentissent dans le crépuscule comme un immense cri de douleur collectif. Début juillet, trois cent cinquante hommes et adolescents du village ont décidé ensemble de partir pour l'Europe. Rahhal est le premier à revenir. Mort.

L'esprit du terrorisme

par Jean Baudrillard

DES événements mondiaux, nous en avons eu, de la mort de Diana au Mondial de football – ou des événements violents et réels, de guerres en génocides. Mais d'événement symbolique d'envergure mondiale, c'est-à-dire non seulement de diffusion mondiale, mais qui mette en échec la mondialisation elle-même, aucun. Tout au long de cette stagnation des années 1990, c'était la « grève des événements » (selon le mot de l'écrivain argentin Macedonio Fernández). Eh bien, la grève est terminée. Les événements ont cessé de faire grève. Nous avons même affaire, avec les attentats de New York et du World Trade Center, à l'événement absolu, la « mère » des événements, à l'événement pur qui concentre en lui tous les événements qui n'ont jamais eu lieu.

Tout le jeu de l'histoire et de la puissance en est bouleversé, mais aussi les conditions de l'analyse. Il faut prendre son temps. Car tant que les événements stagnaient, il fallait anticiper et aller plus vite qu'eux. Lorsqu'ils accélèrent à ce point, il faut aller plus lentement. Sans pourtant se laisser ensevelir sous le fatras de discours et le nuage de la guerre, et tout en gardant intacte la fulgurance inoubliable des images.

Tous les discours et les commentaires trahissent une gigantesque abréaction à l'événement même et à la fascination qu'il exerce. La condamnation morale, l'union sacrée contre le terrorisme sont à la mesure de la jubilation prodigieuse de voir détruire cette superpuissance mondiale, mieux, de la voir en quelque sorte se détruire elle-même, se suicider en beauté. Car c'est elle qui, de par son insupportable puissance, a fomenté toute cette violence infuse de par le monde, et donc cette imagination terroriste (sans le savoir) qui nous habite tous.

Que nous ayons rêvé de cet événement, que tout le monde sans exception en ait rêvé, parce que nul ne peut ne pas rêver de la destruction de n'importe quelle puissance devenue à ce point hégémonique, cela est inacceptable pour la conscience morale occidentale, mais c'est pourtant un fait, et qui se mesure justement à la violence pathétique de tous les discours qui veulent l'effacer.

A la limite, c'est eux qui l'ont fait, mais c'est nous qui l'avons voulu. Si l'on ne tient pas compte de cela, l'événement perd toute dimension symbolique, c'est un accident pur, un acte purement arbitraire, la fantasmagorie meurtrière de quelques fanatiques, qu'il suffirait alors de supprimer. Or nous savons bien qu'il n'en est pas ainsi. De là tout le délire contrephobique d'exorcisme du mal : c'est qu'il est là, partout, tel un obscur objet de désir. Sans cette complicité profonde, l'événement n'aurait pas le retentissement qu'il a eu, et dans leur stratégie symbolique, les terroristes savent sans doute qu'ils peuvent compter sur cette complicité inavouable.

Cela dépasse de loin la haine de la puissance mondiale dominante chez les déshérités et les exploités, chez ceux qui sont tombés du mauvais côté de l'ordre mondial. Ce malin désir est au cœur même de ceux qui en partagent les bénéfices. L'allergie à tout ordre définitif, à toute puissance définitive est heureusement universelle, et les deux tours du World Trade Center incarnaient parfaitement, dans leur gémellité justement, cet ordre définitif.

La tactique du modèle terroriste est de provoquer un excès de réalité, et de faire s'effondrer le système sous cet excès de réalité

Pas besoin d'une pulsion de mort ou de destruction, ni même d'effet pervers. C'est très logiquement, et inexorablement, que la montée en puissance de la puissance exacerbe la volonté de la détruire. Et elle est complice de sa propre destruction. Quand les deux tours se sont effondrées, on avait l'impression qu'elles répondaient au suicide des avions suicides par leur propre suicide. On a dit : « Dieu même ne peut se déclara-

rer la guerre. » Eh bien si. L'Occident, en position de Dieu (de toute-puissance divine et de légitimité morale absolue) devient suicidaire et se déclare la guerre à lui-même.

Les innombrables films-catastrophes témoignent de ce phantasme, qu'ils conjurent évidemment par l'image en noyant tout cela sous les effets spéciaux. Mais l'attraction universelle qu'ils exercent, à l'égal de la pornographie, montre que le passage à l'acte est toujours proche – la velléité de dénégation de tout système étant d'autant plus forte qu'il se rapproche de la perfection ou de la toute-puissance.

Il est d'ailleurs vraisemblable que les terroristes (pas plus que les experts !) n'avaient prévu l'effondrement des Twin Towers, qui fut, bien plus que le Pentagone, le choc symbolique le plus fort. L'effondrement symbolique de tout un système s'est fait par une complicité imprévisible, comme si, en s'effondrant d'elles-mêmes, en se suicidant, les tours étaient entrées dans le jeu pour parachever l'événement.

Dans un sens, c'est le système entier qui, par sa fragilité interne, prête main-forte à l'action initiale. Plus le système se concentre mondialement, ne constituant à la limite qu'un seul réseau, plus il devient vulnérable en un seul point (déjà un seul petit hacker philippin avait réussi, du fond de son ordinateur portable, à lancer le virus I love you, qui avait fait le tour du monde en dévastant des réseaux entiers). Ici, ce sont dix-huit kamikazes qui, grâce à l'arme absolue de la mort, multipliée par l'efficacité technologique, déclenchent un processus catastrophique global.

Quand la situation est ainsi monopolisée par la puissance mondiale, quand on a affaire à cette formidable condensation de toutes les fonctions par la machinerie technocratique et la pensée unique, quelle autre voie y a-t-il qu'un transfert terroriste de situation ? C'est le système lui-même qui a créé les conditions objectives de cette rétorsion brutale. En ramassant pour lui toutes les cartes, il force l'Autre à changer les règles du jeu. Et les nouvelles règles sont féroces, parce que l'enjeu est féroce. A un système dont l'excès de puissance même pose un défi insoluble, les terroristes répondent par un acte définitif

dont l'échange lui aussi est impossible. Le terrorisme est l'acte qui restitue une singularité irréductible au cœur d'un système d'échange généralisé. Toutes les singularités (les espèces, les individus, les cultures) qui ont payé de leur mort l'installation d'une circulation mondiale régie par une seule puissance se vengent aujourd'hui par ce transfert terroriste de situation.

Terreur contre terreur – il n'y a plus d'idéologie derrière tout cela. On est désormais loin au-delà de l'idéologie et du politique. L'éner-

La réussite prodigieuse d'un tel attentat fait problème, et pour y comprendre quelque chose il faut s'arracher à notre optique occidentale

gie qui alimente la terreur, aucune idéologie, aucune cause, pas même islamique, ne peut en rendre compte. Ça ne vise même plus à transformer le monde, ça vise (comme les hérésies en leur temps) à le radicaliser par le sacrifice, alors que le système vise à le réaliser par la force.

Le terrorisme, comme les virus, est partout. Il y a une perfusion mondiale du terrorisme, qui est comme l'ombre portée de tout système de domination, prêt partout à se réveiller comme un agent double. Il n'y a plus de ligne de démarcation qui permette de le cerner, il est au cœur même de cette culture qui le combat, et la fracture visible (et la haine) qui oppose sur le plan mondial les exploités et les sous-développés au monde occidental est déformée par la fracture interne au système dominant. Celui-ci peut faire front à tout antagonisme visible. Mais l'autre, de structure virale – comme si tout appareil de domination secrétait son antidépresseur, son propre ferment de disparition –, contre cette forme de réversion presque automatique de sa propre puissance, le système ne peut rien. Et le terrorisme est l'onde de choc de cette réversion silencieuse.

Ce n'est donc pas un choc de civilisations ni de religions, et cela dépasse de loin l'islam et l'Amérique, sur lesquels on tente de focaliser le conflit pour se donner l'illu-

sion d'un affrontement visible et d'une solution de force. Il s'agit bien d'un antagonisme fondamental, mais qui désigne, à travers le spectre de l'Amérique (qui est peut-être l'épicentre, mais pas du tout l'incarnation de la mondialisation à elle seule) et à travers le spectre de l'islam (qui lui non plus n'est pas l'incarnation du terrorisme), la mondialisation triomphante aux prises avec elle-même. Dans ce sens, on peut bien parler d'une guerre mondiale, non pas la troisième, mais la quatrième et la seule véritablement

mondiale, puisqu'elle a pour enjeu la mondialisation elle-même. Les deux premières guerres mondiales répondaient à l'image classique de la guerre. La première a mis fin à la suprématie de l'Europe et de l'ère coloniale. La deuxième a mis fin au nazisme. La troisième, qui a bien eu lieu, sous forme de guerre froide et de dissuasion, a mis fin au communisme. De l'une à l'autre, on est allé chaque fois plus loin vers un ordre mondial unique. Aujourd'hui celui-ci, virtuellement parvenu à son terme, se trouve aux prises avec les forces antagonistes partout diffusées au cœur même du mondial, dans toutes les convulsions actuelles. Guerre fractale de toutes les cellules, de toutes les singularités qui se révoltent sous forme d'anticorps. Affrontement tellement insaisissable qu'il faut de temps en temps sauver l'idée de la guerre par des mises en scène spectaculaires, telles que celles du Golfe ou aujourd'hui celle d'Afghanistan. Mais la quatrième guerre mondiale est ailleurs. Elle est ce qui hante tout ordre mondial, toute domination hégémonique – si l'islam dominait le monde, le terrorisme se lèverait contre l'islam. Car c'est le monde lui-même qui résiste à la mondialisation.

Le terrorisme est immoral. L'événement du World Trade Center, ce défi symbolique, est immoral, et il répond à une mondialisation qui est elle-même immorale. Alors

soyons nous-même immoral et, si on veut y comprendre quelque chose, allons voir un peu au-delà du Bien et du Mal. Pour une fois qu'on a un événement qui défie non seulement la morale mais toute forme d'interprétation, essayons d'avoir l'intelligence du Mal. Le point crucial est là justement : dans le contre-sens total de la philosophie occidentale, celle des Lumières, quant au rapport du Bien et du Mal. Nous croyons naïvement que le progrès du Bien, sa montée en puissance dans tous les domaines (sciences, techniques, démocratie, droits de l'homme) correspond à une défaite du Mal. Personne ne semble avoir compris que le Bien et le Mal montent en puissance en même temps, et selon le même mouvement. Le triomphe de l'un n'entraîne pas l'effacement de l'autre, bien au contraire. On considère le Mal, métaphysiquement, comme une bavure accidentelle, mais cet axiome, d'où découlent toutes les formes manichéennes de lutte du Bien contre le Mal, est illusoire. Le Bien ne réduit pas le Mal, ni l'inverse d'ailleurs : ils sont à la fois irréductibles l'un à l'autre et leur relation est inextricable. Au fond, le Bien ne pourrait faire échec au Mal qu'en renonçant à être le Bien, puisque, en s'appropriant le monopole mondial de la puissance, il entraîne par là même un retour de flamme d'une violence proportionnelle.

Dans l'univers traditionnel, il y avait encore une balance du Bien et du Mal, selon une relation dialectique qui assurait vaillamment que vaillamment l'équilibre de l'univers moral – un peu comme dans la guerre froide le face-à-face des deux puissances assurait l'équilibre de la terreur. Donc pas de suprématie de l'un sur l'autre. Cette balance est rompue à partir du moment où il y a extrapolation totale du Bien (hégémonie du positif sur n'importe quelle forme de négativité, exclusion de la mort, de toute force adverse en puissance – triomphe des valeurs du Bien sur toute la ligne). A partir de là, l'équilibre est rompu, et c'est comme si le Mal reprenait alors une autonomie invisible, se développant désormais d'une façon exponentielle.

Toutes proportions gardées, c'est un peu ce qui s'est produit dans l'ordre politique avec l'effacement du communisme et le triomphe mondial de la puissance libérale : c'est alors que surgit un ennemi fantomatique, perfusant sur toute la planète, filtrant de partout comme un virus, surgissant de tous les interstices de la puissance. L'islam. Mais l'islam n'est que le front mouvant de cristallisation de cet antagonisme. Cet antagonisme est partout, et il est en chacun de nous. Donc, terreur contre terreur. Mais terreur asymétrique. Et c'est cette asymétrie qui laisse la toute-puissance mondiale complètement désarmée. Aux prises avec elle-même, elle ne peut que s'enfoncer dans sa propre logique de rapports de forces, sans pouvoir jouer sur le terrain du défi symbolique et de la mort, dont elle n'a plus aucune idée puisqu'elle l'a rayé de sa propre culture.

Jusqu'ici, cette puissance intégrante a largement réussi à absorber et à résorber toute crise, toute négativité, créant par là même une situation foncièrement désespérante (non seulement pour les damnés de la terre, mais pour les nantis et les privilégiés aussi, dans leur confort radical). L'événement fondamental, c'est que les terroristes ont cessé de se suicider en pure perte, c'est qu'ils mettent en jeu leur propre mort de façon offensive et efficace, selon une intuition stratégique qui est tout simplement celle de l'immense fragilité de l'adversaire, celle d'un système arrivé à sa quasi perfection, et du coup vulnérable à la moindre étincelle. Ils ont réussi à faire de leur propre mort une arme absolue contre un système qui vit de l'exclusion de la mort, dont l'idéal est celui du zéro mort. Tout système à zéro mort est un système à somme nulle. Et tous les moyens de dissuasion et de destruction ne peuvent rien contre un ennemi qui a déjà fait de sa mort une arme contre-offensive. « Qu'importe les bombardements américains ! Nos hommes ont autant envie de mourir que les Américains de vivre ! » D'où l'inéquivalence des 7 000 morts infligés d'un seul coup à un système zéro mort.

Ainsi donc, ici, tout se joue sur la mort, non seulement par l'irruption brutale de la mort en direct,

Pour sortir de la malédiction

par Tahar Ben Jelloun

LE fantasme est le rêve de l'échec, le désir de corrompre la réalité et de refuser de lire l'histoire quand elle dit le désastre d'une société. On ne veut entendre que les slogans qui rassurent, même et surtout s'ils sont grossiers et stupides. On ne prend pas le temps de s'arrêter et de penser, c'est-à-dire de s'interroger sur soi, sur sa part de responsabilité dans ce qui arrive. On va vers le plus facile, on accuse les autres, on ne s'encombre pas de questions qui hantent sa société. On ne demande pas à la foule d'être subtile ni aux politiques d'être sincères. On ne réclame pas des intellectuels d'être des dissidents permanents ni de risquer leur vie pour plaire à l'image que certains s'en font.

Il est temps pour les intellectuels arabes de commencer un véritable travail critique sur la réalité complexe qu'ils côtoient sans l'interroger, sans la regarder avec assez de lucidité et d'humilité pour enfin se réveiller d'une longue et pénible somnolence, où des Etats à la légitimité problématique brident la pensée et la liberté, dressent des tribunaux pour juger des écrivains qui ont fait leur travail d'écrivain, c'est-à-dire avec liberté et insolence.

Un écrivain égyptien, Salah Eddine Mohsen, a été condamné en janvier dernier à trois ans de prison ferme pour avoir « fait appel à l'hérésie et avoir propagé l'athéisme » dans ses romans – un de ses personnages dit « ne pas croire en Dieu ». Ils permettent des lectures approximatives des textes religieux, des lectures qui préparent des détournements spectaculaires.

Dans certains pays, on interdit à une femme de conduire une voiture pendant qu'on s'adonne à la débauche dans des pays où la pauvreté et le besoin font de jeunes lycéennes des prostituées d'un soir, où on trai-

te des immigrés venus de pays musulmans comme des esclaves des temps modernes pendant qu'on fait des discours sur l'islam pur et fraternel...

Il est temps de mettre fin au règne de l'hypocrisie, de se voir tel qu'on est et de décider d'être simplement digne.

L'extrémisme religieux, avec son cortège de fanatisme meurtrier, d'intolérance pathologique et de déformation des valeurs essentielles contenues dans les textes, est une maladie, comme le signale le poète tunisien Abdelwahab Meddeb : « L'expérience palestinienne est révélatrice de ce que j'appelle la maladie occidentale face à la maladie de l'islam. La maladie de l'islam, c'est cette idée de vouloir revenir à la lettre et à sa pureté. Historiquement, ça a été ravageur. » (entretien accordé à *Lettre internationale*, repris par la revue *Esprit* en octobre.)

Le 11 septembre est au fond un traumatisme encore plus violent pour les peuples arabes et musulmans que pour l'Occident. Cette brutalité soutenue par une charge haineuse incommensurable est née, a grandi, s'est raffermie dans un espace et un temps qu'on pourrait appeler le front du refus, refus du dialogue, refus de vivre ensemble, refus de l'Etat de droit, un front où l'amour de la vie a été remplacé par l'amour mystique de la mort, la mort qu'on se donne et qui se donne au plus grand nombre d'ennemis, un front qui a cultivé le ressentiment et les certitudes.

Evidemment, l'histoire n'a pas été juste avec ces peuples qui ne cessent d'assister à la pratique devenue banale d'un système intolérable du « deux poids deux mesures », qui ne comprennent pas pourquoi Saddam est toujours là pendant que la population irakienne reçoit les bombes larguées par les avions américains, qui voient comment la

Palestine est piétinée par des chars, et la mort d'un Israélien vengée par la mort de dix, quinze Palestiniens.

Mais même s'il est important de répéter ces vérités qui font mal, il est urgent de revenir à soi et de chercher à savoir ce qui produit cette brutalité, véritable « crime contre l'humanité » (Arafat). Pourquoi, blessé et humilié, non reconnu et abandonné, leurré et oublié, le corps de ces sociétés se transforme en mort éblouie et jubilante parce qu'elle annule celui qui la porte comme une promesse et qui communique l'ivresse d'une immense tuerie ? Pourquoi et comment en est-on arrivé là ?

Je veux savoir pourquoi des jeunes gens, apparemment en bonne santé, ayant fait des études et vivant plutôt de manière aisée, acceptent l'idée inouïe de sacrifier

Il est temps pour les intellectuels arabes de commencer un véritable travail critique sur la réalité complexe qu'ils côtoient sans l'interroger, sans la regarder avec assez de lucidité et d'humilité

leur vie à condition d'emmener avec eux le maximum de gens ? D'où vient cette mystique de la mort, cet amour inconsidéré pour l'annulation brutale de soi ? On ne trouvera la réponse ni dans l'islam ni dans la culture arabe. Cette tradition du sacrifice de soi dans la mort des autres n'a pas de trace dans cette civilisation.

L'explication viendrait par un détour sociologique : la société arabe et musulmane ne reconnaît pas l'individu. Le sujet en tant qu'entité unique et singulière n'a pas sa place dans la communauté qui privilège

le clan, la tribu, la famille. Cet individu est une idée, pas une personne. Il fait partie de l'Oumma. Il n'a pas d'existence, pas de subjectivité à prendre en compte, pas le droit à exprimer son moi par opposition à la masse compacte des autres qui se lient dans une solidarité existentielle.

Comme l'écrit Mahmoud Hussein dans *Versant sud de la liberté* : « Ainsi l'intégrisme offre à des individus isolés et désorientés les repères d'une foi qui les rassemble et les guide dans un espace religieux et moral qui emplit leur conscience inquiète et dans le même temps les déleste d'une volonté qui les encombre, les sécurise en anesthésiant leur personne, en phagocytant ses désirs et ses ambitions, bref en la reprenant en main. » Il est plus aisé d'annuler l'idée d'individu chez un être appar-

tenant à une réalité clanique que chez un Européen qui jouit de son être en toute liberté (au moins depuis la Révolution française), qui a des droits et des devoirs, et qui inscrit son destin dans un Etat de droit régi par le système de la démocratie.

Si on dit aujourd'hui aux responsables politiques du monde arabo-musulman que, pour lutter contre le terrorisme, il faut commencer par permettre l'émergence de l'individu dans leur société, ils répliqueront que le problème n'est pas là. Hélas, l'origine de la maladie, de

toutes les maladies des sociétés arabes se situe bien là. Viennent ensuite l'instauration d'une véritable démocratie, d'une culture du droit et des libertés, du suffrage universel et de la légitimité politique et historique. Viennent ensuite la fin des oligarchies scandaleuses et anachroniques. Viennent ensuite le nettoyage de tous les manuels scolaires, leur révision, leur nouvelle élaboration qui en supprimerait le racisme sous-jacent, la propagande idéologique, les discours religieux tendancieux, les exemples qui impriment dans l'esprit de l'enfant l'infériorité de la femme et le mépris de la raison.

Curieusement, c'est la Tunisie, un pays plus policier que démocratique, qui a donné l'exemple en ce domaine. En 1989, Ben Ali nomme le président de la Ligue des droits de l'homme, Mohamed Charfi, ministre de l'éducation. Il lui donne carte blanche pour réviser les manuels scolaires. Une équipe de quatre cents personnes s'est mise au travail et à tout bouleversé. La ligne de conduite a été l'esprit d'objectivité, de modernité et de démocratie. Comme a dit Mohamed Charfi qui, une fois ce travail terminé, a démissionné : « Les élèves tunisiens sont aujourd'hui vaccinés contre toutes les formes d'intégrisme. On leur enseigne le doute scientifique, l'évolutionnisme, Darwin, le Big Bang, le respect de la femme, l'histoire de l'islam et du monde arabe où on s'en tient aux faits. »

Pour lutter contre le terrorisme et toute autre tentation de déviation et de brutalité, il faut partir de la base, l'école. Ce qui n'empêche pas de soigner par ailleurs les maladies qui gangrènent le corps social maltraité par l'histoire et les hommes.

Tahar Ben Jelloun est écrivain.



New York, 28 octobre.
Le « point zéro », où s'élevaient les tours jumelles du World Trade Center, lors de la cérémonie dédiée aux victimes des attentats du 11 septembre.

ne un impact inédit jusqu'ici, mais en tant qu'événement-image. Qu'en est-il alors de l'événement réel, si partout l'image, la fiction, le virtuel perfusent dans la réalité ? Dans le cas présent, on a cru voir (avec un certain soulagement peut-être) une résurgence du réel et de la violence du réel dans un univers prétendument virtuel. « Finies toutes vos histoires de virtuel – ça, c'est du réel ! » De même, on a pu y voir une résurrection de l'histoire au-delà de sa fin annoncée. Mais la réalité dépasse-t-elle vraiment la fiction ? Si elle semble le faire, c'est qu'elle en a absorbé l'énergie, et qu'elle est elle-même devenue fiction. On pourrait presque dire que la réalité est jalouse de la fiction, que le réel est jaloux de l'image... C'est une sorte de duel entre eux, à qui sera le plus inimaginable.

L'effondrement des tours du World Trade Center est inimaginable, mais cela ne suffit pas à en faire un événement réel. Un surcroît de violence ne suffit pas à ouvrir sur la réalité. Car la réalité est un principe, et c'est ce principe qui est perdu. Réel et fiction sont inextricables, et la fascination de l'attentat est d'abord celle de l'image (les conséquences à la fois jubilatoires et catastrophiques en sont elles-mêmes largement imaginaires).

Dans ce cas donc, le réel s'ajoute à l'image comme une prime de terreur, comme un frisson en plus. Non seulement c'est terrifiant, mais en plus c'est réel. Plutôt que la violence du réel soit là d'abord, et que s'y ajoute le frisson de l'image, l'image est là d'abord, et il s'y ajoute le frisson du réel. Quelque chose comme une fiction de plus, une fiction dépassant la fiction. Ballard (après Borges) parlait ainsi de réinventer le réel comme l'ultime, et la plus redoutable fiction.

Cette violence terroriste n'est donc pas un retour de flamme de la réalité, pas plus que celui de l'histoire. Cette violence terroriste n'est pas « réelle ». Elle est pire, dans un sens : elle est symbolique. La violence en soi peut être parfaitement banale et inoffensive. Seule la violence symbolique est génératrice de singularité. Et dans cet événement singulier, dans ce film catastrophe de Manhattan se conjuguent au plus haut point les deux éléments de fascination de masse du XX^e siècle : la magie blanche du cinéma, et la magie noire du terrorisme. La lumière blanche de l'image, et la lumière noire du terrorisme.

On cherche après coup à lui imposer n'importe quel sens, à lui trouver n'importe quelle interprétation. Mais il n'y en a pas, et c'est la radicalité du spectacle, la brutalité du spectacle qui seule est originale et irréductible. Le spectacle du terrorisme impose le terrorisme du spectacle. Et contre cette fascination immorale (même si elle déclenche une réaction morale universelle) l'ordre politique ne peut rien. C'est notre théâtre de la cruauté à nous, le seul qui nous reste – extraordinaire en ceci qu'il réunit le plus haut point du spectaculaire et le plus haut point du défi. C'est en même temps le micro-modèle fulgurant d'un noyau de violence réelle avec chambre d'écho maximale – donc la forme la plus pure du spectaculaire – et un modèle sacrificiel qui oppose à l'ordre historique et politique la forme symbolique la plus pure du défi.

On pourrait dire que la réalité est jalouse de la fiction, le réel jaloux de l'image... C'est une sorte de duel entre eux, à qui sera le plus inimaginable

Entre autres armes du système qu'ils ont retournées contre lui, les terroristes ont exploité le temps réel des images, leur diffusion mondiale instantanée. Ils se la sont appropriée au même titre que la spéculation boursière, l'information électronique ou la circulation aérienne. Le rôle de l'image est hautement ambigu. Car en même temps qu'elle exalte l'événement, elle le prend en otage. Elle joue comme multiplication à l'infini, et en même temps comme diversion et neutralisation (ce fut déjà ainsi pour les événements de 1968). Ce qu'on oublie toujours quand on parle du « danger » des médias. L'image consomme l'événement, au sens où elle l'absorbe et le donne à consommer. Certes elle lui don-

DOUG KANTER/AFAP

en temps réel mais par l'irruption d'une mort bien plus que réelle : symbolique et sacrificielle – c'est-à-dire l'événement absolu et sans appel.

Tel est l'esprit du terrorisme. Ne jamais attaquer le système en termes de rapports de forces. Ça, c'est l'imaginaire (révolutionnaire) qu'impose le système lui-même, qui ne survit que d'amener sans cesse ceux qui l'attaquent à se battre sur le terrain de la réalité, qui est pour toujours le sien. Mais déplacer la lutte dans la sphère symbolique, où la règle est celle du défi, de la réversion, de la surenchère. Telle qu'à la mort il ne puisse être répondu que par une mort égale ou supérieure. Défier le système par un don auquel il ne peut pas répondre sinon par sa propre mort et son propre effondrement.

L'hypothèse terroriste, c'est que le système lui-même se suicide en réponse aux défis multiples de la mort et du suicide. Car ni le système ni le pouvoir n'échappent eux-mêmes à l'obligation symbolique – et c'est sur ce piège que repose la seule chance de leur catastrophe. Dans ce cycle vertigineux de l'échange impossible de la mort, celle du terroriste est un point infinitésimal, mais qui provoque une aspiration, un vide, une convection gigantesques. Autour de ce point infime, tout le système, celui du réel et de la puissance, se densifie, se tétanise, se ramasse sur lui-même et s'abîme dans sa propre surefficacité.

La tactique du modèle terroriste est de provoquer un excès de réalité et de faire s'effondrer le système sous cet excès de réalité. Toute la déraison de la situation en même temps que la violence mobilisée du pouvoir se retournent contre lui, car les actes terroristes sont à la fois le miroir exorbitant de sa propre violence et le modèle d'une violence symbolique qui lui est interdite, de la seule violence qu'il ne puisse exercer : celle de sa propre mort.

C'est pourquoi toute la puissance visible ne peut rien contre la mort infime, mais symbolique, de quelques individus.

Il faut se rendre à l'évidence qu'est né un terrorisme nouveau, une forme d'action nouvelle qui joue le jeu et s'approprie les règles du jeu pour mieux le perturber. Non seulement ces gens-là ne luttent pas à armes égales, puisqu'ils mettent en jeu leur propre mort, à laquelle il n'y a pas de réponse possible (« ce sont des lâches »), mais ils se sont approprié toutes les armes de la puissance dominante. L'argent et la spéculation boursière, les technologies informatiques et aéronautiques, la dimension spectaculaire et tout les réseaux médiatiques : ils ont tous assimilé de la modernité et de la mondialité, sans changer de cap, qui est de la détruire.

Comble de ruse, ils ont même utilisé la banalité de la vie quotidienne américaine comme masque et double jeu. Dormant dans leurs banlieues, lisant et étudiant en famille, avant de se réveiller d'un jour à l'autre comme des bombes à retardement. La maîtrise sans faille de cette clandestinité est presque aussi terroriste que l'acte spectaculaire du 11 septembre. Car elle jette la suspicion sur n'importe quel individu : n'importe quel être inoffensif

n'est-il pas un terroriste en puissance ? Si ceux-là ont pu passer inaperçus, alors chacun de nous est un criminel inaperçu (chaque avion devient lui aussi suspect), et au fond c'est peut-être vrai. Cela correspond peut-être bien à une forme inconsciente de criminalité potentielle, masquée, et soigneusement refoulée, mais toujours susceptible, sinon de resurgir, du moins de vibrer secrètement au spectacle du Mal. Ainsi l'événement se ramifie jusque dans le détail – source d'un terrorisme mental plus subtil encore.

La différence radicale, c'est que les terroristes, tout en disposant des armes qui sont celles du systè-

nelle et d'un pacte symbolique, qui a rendu possible un acte d'une telle mesure.

Nous n'avons plus aucune idée de ce qu'est un calcul symbolique, comme dans le poker ou le pot-latch : enjeu minimal, résultat maximal. Exactement ce qu'ont obtenu les terroristes dans l'attentat de Manhattan, qui illustrerait assez bien la théorie du chaos : un choc initial provoquant des conséquences incalculables, alors que le déploiement gigantesque des Américains (« Tempête du désert ») n'obtient que des effets dérisoires – l'ouragan finissant pour ainsi dire dans un battement d'ailes de papillon.

Le terrorisme suicidaire était un terrorisme de pauvres, celui-ci est un terrorisme de riches. Et c'est cela qui nous fait particulièrement peur

me, disposent en plus d'une arme fatale : leur propre mort. S'ils se contentaient de combattre le système avec ses propres armes, ils seraient immédiatement éliminés. S'ils ne lui opposaient que leur propre mort, ils disparaîtraient tout aussi vite dans un sacrifice inutile – ce que le terrorisme a presque toujours fait jusqu'ici (ainsi les attentats-suicides palestiniens) et pour quoi il était voué à l'échec.

Tout change dès lors qu'ils conjuguent tous les moyens modernes disponibles avec cette arme hautement symbolique. Celle-ci multiplie à l'infini le potentiel destructeur. C'est cette multiplication des facteurs (qui nous semblent à nous inconciliables) qui leur donne une telle supériorité. La stratégie du zéro mort, par contre, celle de la guerre « propre », technologique, passe précisément à côté de cette reconfiguration de la puissance « réelle » par la puissance symbolique.

La réussite prodigieuse d'un tel attentat fait problème, et pour y comprendre quelque chose il faut s'arracher à notre optique occidentale pour voir ce qui se passe dans leur organisation et dans la tête des terroristes. Une telle efficacité supposerait chez nous un maximum de calcul, de rationalité, que nous avons du mal à imaginer chez les autres. Et même dans ce cas, il y aurait toujours eu, comme dans n'importe quelle organisation rationnelle ou service secret, des fuites et des bavures.

Donc le secret d'une telle réussite est ailleurs. La différence est qu'il ne s'agit pas, chez eux, d'un contrat de travail, mais d'un pacte et d'une obligation sacrificielle. Une telle obligation est à l'abri de toute défection et de toute corruption. Le miracle est de s'être adapté au réseau mondial, au protocole technique, sans rien perdre de cette complicité à la vie et à la mort. A l'inverse du contrat, le pacte ne lie pas des individus – même leur « suicide » n'est pas de l'héroïsme individuel, c'est un acte sacrificiel collectif scellé par une exigence idéale. Et c'est la conjugaison de deux dispositifs, celui d'une structure opération-

nelle et d'un pacte symbolique, qui a rendu possible un acte d'une telle mesure.

Le terrorisme suicidaire était un terrorisme de pauvres, celui-ci est un terrorisme de riches. Et c'est cela qui nous fait particulièrement peur : c'est qu'ils sont devenus riches (ils en ont tous les moyens) sans cesser de vouloir nous perdre. Certes, selon notre système de valeurs, ils trichent : ce n'est pas de jeu de mettre en jeu sa propre mort. Mais ils n'en ont cure, et les nouvelles règles du jeu ne nous appartiennent plus.

Tout est bon pour déconsidérer leurs actes. Ainsi les traiter de « suicidaires » et de « martyrs ». Pour ajouter aussitôt que le martyr ne prouve rien, qu'il n'a rien à voir avec la vérité, qu'il est même (en citant Nietzsche) l'ennemi numéro un de la vérité. Certes, leur mort ne prouve rien, mais il n'y a rien à prouver dans un système où la vérité elle-même est insaisissable – ou bien est-ce nous qui prétendons la détenir ? D'autre part, cet argument hautement moral se renverse. Si le martyr volontaire des kamikazes ne prouve rien, alors le martyre involontaire des victimes de l'attentat ne prouve rien non plus, et il y a quelque chose d'inconvenant et d'obscur à en faire un argument moral (cela ne préjuge en rien leur souffrance et leur mort).

Autre argument de mauvais foi : ces terroristes échangent leur mort contre une place au paradis. Leur acte n'est pas gratuit, donc il n'est pas authentique. Il ne serait gratuit que s'ils ne croyaient pas en Dieu, que si la mort était sans espoir, comme elle l'est pour nous (pourant les martyrs chrétiens n'escomptaient rien d'autre que cette équivalence sublime). Donc, là encore, ils ne luttent pas à armes égales, puisqu'ils ont droit au salut, dont nous ne pouvons même plus entretenir l'espoir. Ainsi faisons-nous le deuil de notre mort, alors qu'eux peuvent en faire un enjeu de très haute définition.

Au fond, tout cela, la cause, la preuve, la vérité, la récompense, la fin et les moyens, c'est une forme de calcul typiquement occidental. Même la mort, nous l'évaluons en termes d'intérêt, en termes de rapport qualité/prix. Calcul économique qui est un calcul de pauvres et qui

boliq, pas de distinction possible entre le « crime » et la répression. Et c'est ce déchaînement incontrôlable de la réversibilité qui est la véritable victoire du terrorisme. Victoire visible dans les ramifications et infiltrations souterraines de l'événement – non seulement dans la récession directe, économique, politique, boursière et financière, de l'ensemble du système, et dans la récession morale et psychologique qui en résulte, mais dans la récession du système de valeurs, de toute l'idéologie de liberté, de libre circulation, etc., qui faisait la fierté du monde occidental, et dont il se prévalait pour exercer son emprise sur le reste du monde.

Un autre aspect de la victoire des terroristes, c'est que toutes les autres formes de violence et de déstabilisation de l'ordre jouent en sa faveur

Au point que l'idée de liberté, idée neuve et récente, est déjà en train de s'effacer des mœurs et des consciences, et que la mondialisation libérale est en train de se réaliser sous la forme exactement inverse : celle d'une mondialisation policière, d'un contrôle total, d'une terreur sécuritaire. La dérégulation finit dans un maximum de contraintes et de restrictions équivalant à celle d'une société fondamentaliste.

Fléchissement de la production, de la consommation, de la spéculation, de la croissance (mais certainement pas de la corruption !) : tout se passe comme si le système mondial opérait un repli stratégique, une révision déchantante de ses valeurs – en réaction défensive semblable-t-il à l'impact du terrorisme, mais répondant au fond à ses injonctions secrètes – régulation forcée issue du désordre absolu, mais qu'il s'impose à lui-même, intériorisant en quelque sorte sa propre défaite.

Un autre aspect de la victoire des terroristes, c'est que toutes les autres formes de violence et de déstabilisation de l'ordre jouent en sa faveur : terrorisme informatique, terrorisme biologique, terrorisme de l'anthrax et de la rumeur, tout est imputé à Ben Laden. Il pourrait même revendiquer à son actif les catastrophes naturelles. Toutes les formes de désorganisation et de circulation perverse lui profitent. La structure même de l'échange mondial généralisé joue en faveur de l'échange impossible. C'est comme une écriture automatique du terrorisme, réalimentée par le terrorisme involontaire de l'information. Avec toutes les conséquences paniques qui en résultent : si, dans toute cette histoire d'anthrax, l'intoxication joue d'elle-même par cristallisation instantanée, comme une solution chimique au simple contact d'une molécule, c'est que tout le système a atteint une masse critique qui le rend vulnérable à n'importe quelle agression.

Il n'y a pas de solution à cette situation extrême, surtout pas la guerre, qui n'offre qu'une situation de déjà-vu, avec le même déluge de forces militaires, d'information fantôme, de matraquages inutiles, de discours fourbes et pathétiques, de déploiement technologique et d'intoxication. Bref, comme la guerre du Golfe, un non-événement, un événement qui n'a pas vraiment lieu.

C'est d'ailleurs là sa raison d'être : substituer à un véritable et formidable événement, unique et imprévisible, un pseudo-événement répétitif et déjà vu. L'attentat terroriste correspondait à une précession de l'événement sur tous les modèles d'interprétation, alors que cette guerre bêtement militaire et technologique correspond à l'inverse à une précession du modèle sur l'événement, donc à un enjeu factice et à un non-lieu. La guerre comme prolongement de l'absence de politique par d'autres moyens.

Jean Baudrillard est philosophe.

© Editions Galilée/« Le Monde »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les deux fronts

AU DÉBUT de la campagne d'Afghanistan, les penseurs du département d'Etat et du Pentagone, les « têtes d'œuf », comme on les appelle aux Etats-Unis, avaient imaginé d'avancer simultanément sur deux fronts : le militaire et le politique. C'était de bonne logique. Parallèlement aux opérations militaires contre les talibans, il fallait préparer l'après-talibans. Il y avait d'un côté les frappes aériennes, au départ plus sporadiques qu'intenses ; de l'autre, les efforts pour rassembler une large coalition politique afghane, destinée à prendre le pouvoir à Kaboul.

L'allié pakistanais avait d'ailleurs posé ses conditions. Le président Pervez Musharraf ne veut pas que l'opposition armée aux talibans, l'Alliance du Nord, cocktail très anti-pakistanaï de Tadjiks et d'Ouzbeks, s'empare du pouvoir en Afghanistan. Le chef de l'Etat pakistanais n'a accordé son soutien, politique et logistique, aux Etats-Unis que parce qu'ils ont promis d'inclure au moins 40 % de Pachtones dans la coalition supposée succéder aux talibans. Ceux-ci sont en effet pachtones, la principale ethnique en Afghanistan, composant 40 % de la population et très largement représentée au Pakistan. Rien que de très logique donc, vu de Washington.

Le problème est que les Etats-Unis n'ont pas pu ou su convaincre suffisamment de chefs de tribus pachtones de faire cause commune avec l'Alliance du Nord. D'où le changement de stratégie intervenu il y a une semaine, concomitant à la capture et à l'exécution, par les talibans, de leur principal opposant pachtonne, Abdul Haq. Désor-

mais, les Etats-Unis oublient le front politique pour se concentrer sur le front militaire. Ils appuient franchement l'Alliance du Nord, en bombardant intensément les lignes talibanes dans le nord du pays. Le bombardier lourd B-52 fait son apparition dans le ciel afghan. Il s'agit de marquer des points en aidant l'Alliance du Nord à s'emparer de villes, sinon encore de Kaboul. C'est qu'on fait le calcul suivant : les chefs de tribus pachtones ne changeront d'allégeance que lorsque les talibans auront essuyé une série de défaites militaires.

Cette approche est risquée. La situation afghane et régionale est trop complexe pour qu'on néglige ainsi le front politique. La campagne militaire ne peut se poursuivre - particulièrement pendant le ramadan - qu'avec un accompagnement politique aussi intense que le sont les bombardements. Cela veut dire que la préparation de l'après-talibans, qui s'annonce comme un épouvantable casse-tête politico-ethnique, doit être accélérée. Que des formules de mandat onusien doivent dès maintenant être débattues, de même qu'un sauvetage humanitaire de grande ampleur. Que les conflits périphériques qui, du Cachemire au Proche-Orient, entretiennent un anti-américanisme virulent dans le monde arabo-musulman, peuvent moins que jamais être négligés.

L'aviation américaine a réalisé 2000 « sorties » au-dessus de l'Afghanistan depuis le début de la campagne, le 7 octobre. On souhaiterait qu'autant d'énergie soit dépensée sur les fronts politique et diplomatique.

Un épiscopat plus modeste pour des temps plus difficiles

QUE L'ÉVÊQUE ne soit plus le « prince » de l'Eglise qu'il fut autrefois, homme d'administration et de pouvoir, d'arbitrage et de prestige, est une affaire entendue depuis le concile Vatican II (1962-1965). Même dans la fraction la plus traditionnelle du catholicisme, il est peu de nostalgiques de l'épiscopat d'autrefois, qui bénissait les armées en campagne, faisait ou défaisait les gouvernements, orientait le vote des électeurs, attirait les courtisans. L'évêque est aujourd'hui la figure la plus connue d'une Eglise qui se veut proche des populations souffrantes et milite contre la misère et pour les droits de l'homme. C'est le principal constat du synode mondial d'évêques qui s'est achevé samedi 27 octobre au Vatican, après un mois de travaux, au cours duquel les figures de Mgr Oscar Romero, assassiné en 1980 par l'extrême droite salvadorienne, ou de Mgr Pierre Claverie, tué en 1996 par les islamistes d'Algérie, n'avaient jamais été autant citées en exemples.

Ce consensus sur le rôle de l'évêque des temps modernes - « le frère de tous les hommes et surtout des plus pauvres », comme dit le message final - est d'abord lié à la prise de conscience du catholicisme comme d'une réalité sociologi-

que minoritaire, y compris dans les pays de vieille chrétienté (France, Espagne, Allemagne, etc.), où domine un « athéisme d'accoutumance » (cardinal Paul Poupard). A Londres, l'archevêque de Westminster, Mgr Murphy O'Connor, a provoqué un choc dans son pays en disant que « le christianisme, comme cadre moral régissant les décisions des gens et celles des gouvernements, a été pratiquement vaincu ». Y aurait-il ici et là des tentatives de reconquête qu'elles seraient découragées par le constat de la prolifération des sectes en Amérique latine et en Asie, de l'exode de minorités chrétiennes menacées en Orient par l'instabilité politique et l'intégrisme musulman, de l'attraction, jusqu'en Occident, des grandes sagesse orientales ou de la difficulté des Eglises africaines à s'insérer dans les cultures locales.

VISIBILITÉ POLITIQUE

Le parti pris de plus grande modestie épiscopale est largement approuvé par le pape lui-même, dont le déclin physique devient symbolique de cette proximité voulue avec l'« humanité souffrante ». Jean Paul II a redonné au catholicisme une visibilité politique mondiale, noué des liens irréversibles avec les autres confessions, appelé

sans relâche le monde à la paix. Par ses incessants voyages, il a ouvert de nouvelles perspectives missionnaires. Il a demandé pardon pour les torts passés de son Eglise. Mais de ce long pontificat on mesure également mieux les impasses (avec les Eglises orthodoxes, avec la Chine, etc.), les déceptions, les efforts inachevés, les défis nouveaux, la perte de souffle pour les relever.

Mais y a-t-il encore des évêques capables d'élever la voix pour désigner les dysfonctionnements qui risquent d'affaiblir cette Eglise ? La plupart des observateurs ont admis que ce dernier synode n'avait pas révélé de nouvelles grandes voix dans l'épiscopat mondial. Le cardinal Carlo-Maria Martini, démissionnaire de son siège de Milan, n'y a fait qu'une brève apparition, tout comme le cardinal Edward Egan, archevêque de New York, rappelé par la situation aux Etats-Unis. Quel évêque a osé « rêver » tout haut, comme le faisait le cardinal Hume, ancien archevêque de Westminster (décédé), d'une Eglise où la parole serait libre, où les points d'accrochage - le rôle des femmes, le célibat des prêtres, l'écart entre l'état des mœurs et le discours de l'Eglise - seraient abordés ? Pour illustrer le souhait d'un train de vie plus évan-

gélique, quel évêque d'Amérique latine a osé rappeler l'exemple de Dom Helder Camara, qui avait quitté son palais épiscopal de Recife (Brésil) pour aller habiter près des bidonvilles ? Lequel a osé s'inquiéter de textes publiés par le Vatican sans consultation ni précautions, aussi explosifs pourtant - sur le plan des relations œcuméniques - que *Dominus Iesus* il y a un an ?

« UNE ÉGLISE D'HOMMES »

Si certains évêques ont exprimé un malaise dans leurs rapports avec la Curie romaine, bien modestes ont été les propositions faites en vue de passer d'une collégialité (rapports entre Rome et les conférences épiscopales nationales) « affective » à une collégialité « effective ». Rares furent aussi les interventions soulignant que les formules de concertation - comme celle des synodes romains - sont usées et les procédures de nomination des évêques de plus en plus contestées. La proposition que Jean Paul II lui-même avait faite, dans son encyclique œcuménique de 1995 *Ut unum sint*, d'une réflexion sur l'exercice de son ministère de pape - obstacle au dialogue avec les autres confessions chrétiennes - n'a pas non plus été traitée. Seul le cardinal Godfried Danneels, archevêque de Bruxelles, a eu le courage d'affirmer que, dans la situation de crise que traverse l'Eglise, « nous avons autant besoin d'un pape fort que d'un collège épiscopal fort ».

« Nous ne sommes pas une Eglise d'anges, mais une Eglise d'hommes », a rappelé Mgr Olivier de Branger, évêque français de Saint-Denis. Les évêques se veulent des hommes « tout terrain », moins préoccupés du fonctionnement de leur Eglise que des tensions qui traversent un monde où « Dieu parle aux croyants à travers les événements ». Au cours de ce synode, les participants les plus écoutés venaient de pays en guerre ou proches des zones de conflit, d'une Afrique percluse de tous les maux, de pays arabes, musulmans, d'Eglises uniates, etc. Le visage de l'épiscopat mondial change à travers les bouleversements démographiques d'un catholicisme désormais plus nombreux dans l'hémisphère Sud, plus tourmenté et violent, que dans le Nord. C'est le signe d'une Eglise qui veut « avancer au large », comme l'y invitait le pape en janvier 2001 dans son texte de clôture du Jubilé, mais qui n'en est pas pour autant dispensée de s'interroger sur ses moyens et son efficacité.

Henri Tincq

Dommages colatéraux par Cagnat



Europe : restaurer la confiance

Suite de la première page

La stabilité et la croissance de l'ensemble européen dépendent, en effet, plus que jamais de la conduite de politiques économiques actives. Or le pacte de stabilité et de croissance, précisément, définit une limitation constitutionnelle au pouvoir des Etats de financer leurs dépenses par emprunt. Non seulement il établit, à partir de conditions initiales passablement détériorées, l'ampleur maximale de l'action budgétaire des gouvernements - le déficit public ne peut dépasser les 3 % - mais il définit une procédure au terme de laquelle les gouvernements s'engagent à maintenir au minimum l'équilibre budgétaire. C'est dans cette contradiction entre les exigences de l'action et celles de l'observation des règles que se joue la crédibilité de la constitution économique de l'Europe.

Une Constitution n'est crédible que lorsqu'elle permet d'obéir aux unes et aux autres. Elle perdrait cette qualité si elle conduisait à empêcher des gouvernements souverains d'agir lorsque les circonstances l'exigent. Mais elle la perdrait aussi, et tout aussi sûrement, si, pour être respectée formellement, elle conduisait les gouvernements à des actions subreptices, à ne pas dire clairement ce qu'ils font ; par exemple à prendre des mesures de relance, tout en prétextant de leur vertu budgétaire. La clarté est d'autant plus indispensable que la lisibilité du futur est faible.

Or le pacte de stabilité et de croissance était déjà en débat cet été - avant même les événements tragiques de New York - en raison du ralentissement de la croissance européenne. Un tel ralentissement se traduit mécaniquement par une baisse des recettes fiscales et donc par une augmentation des déficits mesurés. Là où le ralentissement est le plus prononcé, comme en Allemagne, l'augmentation du déficit par rapport aux prévisions est la plus forte. Si vous gagnez moins, vous payez moins d'impôts, mais on ne va pas se servir de ce prétexte pour vous demander alors de contribuer davantage à l'école de vos enfants. C'est cela que l'on appelle les stabilisateurs automatiques, la variation spontanée des déficits sous l'effet de la conjoncture. Nous en avons eu l'illustration heureuse avec l'affaire de la « cagnotte », nous en avons aujourd'hui une illustration moins agréable avec l'augmentation généralisée des déficits de part et d'autre de l'Atlantique.

VEILLE PERMANENTE

Le débat sur le pacte de stabilité avait lieu alors même qu'il n'était pas contraignant, les déficits européens étant largement sous la barre des 3 %, ce qui en dit long sur son acceptabilité de long terme. Mais aujourd'hui l'équation a changé de nature, non pas forcément parce que la croissance à venir sera plus faible qu'on ne le prévoit, mais parce qu'il devient beaucoup plus difficile de savoir ce qu'elle sera. Pour cette raison, les gouvernements doivent être en état de veille permanente, prêts à agir à tout moment si de nouvelles informations leur faisaient craindre la possibilité d'une évolution défavorable. Une telle attitude, parce qu'elle impliquerait objectivement une diminution du risque de réces-

sion, pourrait utilement rassurer consommateurs et investisseurs. Il ne s'agit pas de préconiser un vaste programme de relance aujourd'hui, mais de dire haut et fort qu'un tel programme pourrait être entrepris demain s'il s'avérait nécessaire. Pour rendre cette annonce crédible (celle qu'il existe des responsables de la croissance en Europe), il faudrait invoquer dès à présent les « circonstances exceptionnelles ».

Le pacte de stabilité prévoit que la règle des 3 % peut être suspendue en certaines situations, celle d'une récession sévère (mais il vaut mieux prévoir des dispositions pour l'empêcher), ou celle de la survenue d'un événement imprévisible échappant au contrôle de l'Etat, comme une catastrophe naturelle.

Les gouvernements pourraient donc, s'ils le voulaient, s'affranchir éventuellement des contraintes qu'ils affirment peser sur leur action. Qui pourrait dire que les circonstances mondiales ne sont pas depuis le 11 septembre exceptionnelles ? Ce n'est pourtant pas le discours que l'on entend. Les gouvernements européens affirment qu'ils souhaiteraient faire davantage (et certains le font, mais subrepticement) mais qu'ils ne le peuvent pas dans le cadre des règles actuelles. Ils demandent alors instamment et poliment à la Banque centrale européenne, seule instance fédérale dans le champ de la politique de stabilisation, de faire quelque chose. Et que répond la BCE ? « Nous avons reçu de votre part un mandat, maintenir la stabilité des prix, et nous ne pouvons que nous y tenir. Nous avons certes un pouvoir économique considérable, mais non la légitimité politique de l'utiliser à d'autres fins, ou de façon plus risquée. »

La décision de la BCE de ne

point baisser son taux directeur la semaine dernière fut, dit-on, fondée sur un autre motif, celui de gagner en crédibilité en ne cédant pas à la pression des gouvernements. Ce serait un motif irrecevable, car les taux d'intérêt doivent être gérés selon les exigences des économies européennes, et non aux fins d'asseoir une autorité. C'est pourquoi cette motivation ne me semble qu'apparente. Les autorités monétaires ne peuvent justifier leurs décisions que sur la base de leur anticipation d'évolution de l'inflation, qu'il y ait ou non pression des gouvernements. Mais comme les prévisions sont incertaines, les risques d'erreur sont importants et exigent, pour être assumés, une légitimité politique. On en revient à la question initiale : la crédibilité de la constitution économique de l'Europe dépend aussi de son interprétation politique.

Si les gouvernements ne veulent pas utiliser une disposition qui leur permettrait d'accroître leurs marges de manœuvre en cas d'événements extrêmes aux conséquences incertaines, ils sont mal fondés à reprocher aux autorités monétaires de ne point avoir une gestion plus volontariste des taux d'intérêt.

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

RECTIFICATIF

TENNIS

Les joueurs de tennis français Julien Boutter et Michael Llodra, qui participaient l'un au tournoi de Bâle, l'autre à celui de Saint-Pétersbourg, ont été battus en demi-finales, et non en finale, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 30 octobre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le métro sur pneumatiques

UNE MOTRICE du métropolitain montée sur pneumatiques roue actuellement sur une ligne désaffectée du réseau souterrain de la RATP. Remorquée par une locomotive de la SNCF, elle a été conduite dans les ateliers du métro à La Villette, d'où elle est passée en grand secret sur la ligne n° 7 (Porte de La Villette-Mairie d'Ivry) jusqu'à la voie où elle effectue des essais.

C'est une motrice électrique de 15 mètres de long, portée par deux bogies et quatre roues. Son aménagement mécanique est maintenant terminé, et la mise au point est activement poussée pour sa présentation officielle au ministre des transports, aux conseillers municipaux et à la presse. Cette cérémonie aurait lieu avant la fin du mois de novembre.

Le système de « portage » pneumatique et roue de fer constitue une sorte de révolution. Il s'agit en

effet d'une solution originale au problème des transports sur rail et tout à fait différente du principe de la micheline. La roue métallique qui jouxte le pneu n'aura plus qu'un rôle secondaire dans la marche de la voiture. En particulier elle n'assurera plus le « guidage » du convoi que dans des cas exceptionnels. Aussi en a-t-on réduit la largeur et allégé le poids.

Si les essais se révélaient satisfaisants la RATP réaliserait, grâce à ce matériel plus léger, de très appréciables économies de courant électrique, en même temps qu'elle offrirait aux voyageurs un confort bien plus grand. La suppression des trépidations et l'atténuation du bruit sous les tunnels seraient en particulier très appréciées par les Parisiens.

P. J.

(3 novembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

STRATÉGIE Depuis les attentats du 11 septembre, les multinationales s'interrogent : nos activités internationales sont-elles suffisamment sécurisées ? Avons-nous bien évalué

les risques terroristes ? ● **DES PLANS D'URGENCE** ont été mis en place (départ des expatriés, sécurité renforcée des sites). Toutes les entreprises, implantées ou non au Moyen-Orient,

se sentent concernées. La plupart préfèrent l'attentisme en période de troubles. ● **LA GESTION DES RISQUES** devient une fonction-clé s'élargissant à la géopolitique et à la répu-

tion des sociétés. ● **LES ASSUREURS** ont révisé presque tous les contrats des grandes entreprises et ne veulent pas garantir les risques de guerre. ● **PENDANT TRENTE ANS,**

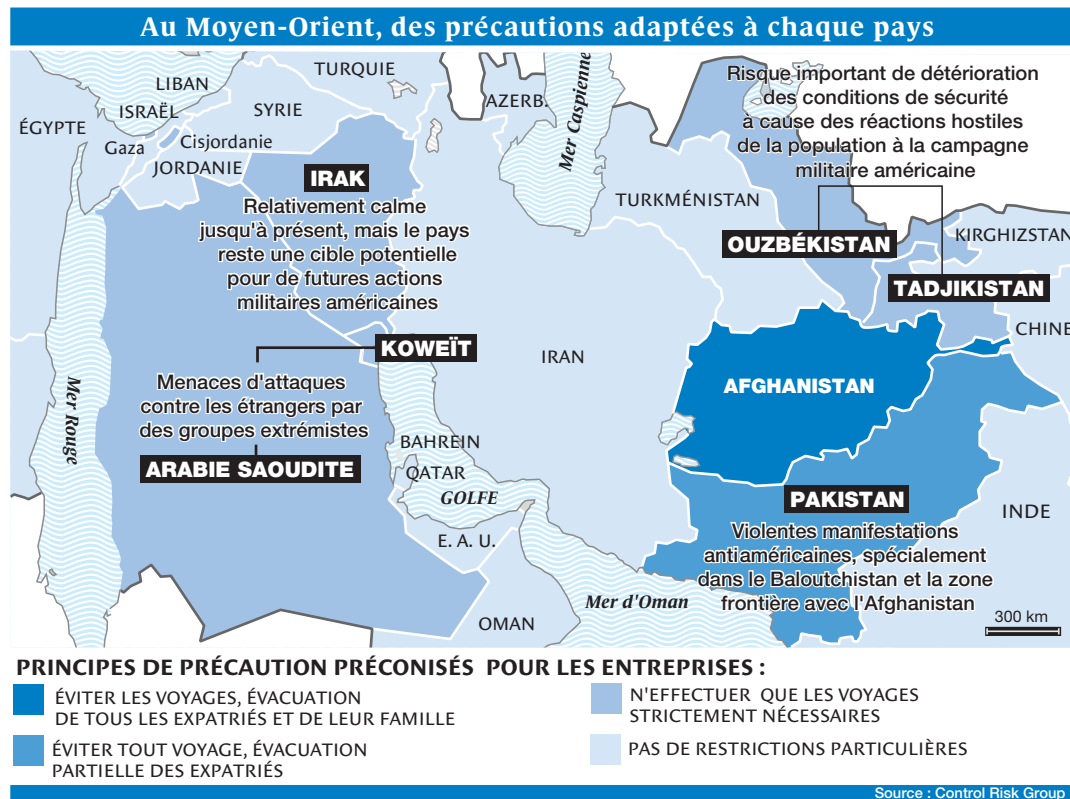
les groupes internationaux se sont développés sans trop d'états d'âme dans les pays émergents. Certains semblent à présent remettre en cause leurs comportements.

La vie des multinationales perturbée par les nouveaux risques

Depuis les attentats du 11 septembre, les grandes sociétés sont sur la défensive. La plupart préfèrent ne rien entreprendre à l'étranger. Les groupes qui continuent à aller de l'avant possèdent en interne des spécialistes qui savent évaluer les dangers et les possibilités de croissance

« **NON, MONSIEUR,** nous ne sommes pas un groupe américain. Et je ne crois pas qu'il y ait des expatriés ici, je ne vois pas de Blancs. » Lundi 8 octobre, au lendemain du début des frappes sur l'Afghanistan, la standardiste de la filiale indonésienne d'un groupe international reçoit un appel anonyme. Nouvelle recrue, elle répond spontanément et ment par ignorance. Car le groupe est bien américain, et les expatriés ne travaillent tout simplement pas à son étage. Une anecdote que relate encore avec émoi le gestionnaire des risques du groupe. « Nous ne savons pas quelles étaient les intentions derrière cet appel. Mais normalement, toute standardiste a des instructions écrites pour gérer cela », explique-t-il. Soulagé, il ajoute « heureusement que, par ignorance, elle a bien répondu ! »

Depuis les attentats du 11 septembre, et a fortiori les attaques aériennes en Afghanistan, les entreprises mondiales sont sur la défensive. « Elles se préoccupent beaucoup plus de la sécurité », raconte Christopher Grose, directeur à Londres de Control Risks Group (CRG), cabinet spécialisé dans ce secteur. Elles veulent protéger leurs actifs aux Etats-Unis, en Europe mais aussi dans toutes les zones qu'elles perçoivent comme à risque : Asie, Moyen-Orient... Les analystes financiers ne s'y sont pas trompés : depuis les attaques contre les Etats-Unis, l'action du cabinet américain de gestion de risques Kroll a vu sa valeur plus que doubler en Bourse. « Nos nouveaux clients sont des groupes internationaux qui se considèrent comme "visibles" », explique Tommy Helsby, responsable pour l'Europe de ce cabinet américain. Leurs interrogations fusent : nos activités internationales sont-elles suffisa-



ment sécurisées ? Avons-nous bien évalué les risques terroristes ?

Dans les pays à risques (voir carte ci-dessus), les multinationales ont mis sur pied des plans d'urgence et la majorité des expatriés et leurs familles sont rentrés dans leurs pays. Chez le pétrolier Shell, les collaborateurs sont obligés de contacter le siège londonien avant d'organiser un voyage vers 19 pays (Arabie saoudite, Soudan, Syrie, Jordanie, Libye, Koweït, Indonésie...).

La sécurité des sites industriels locaux est renforcée. « Nous avons plusieurs usines au Pakistan qui sont

protégées par une petite armée privée », explique un ancien d'Interpol, gestionnaire des risques d'un groupe pharmaceutique américain. « Le mot d'ordre est clair : au premier signe montrant que cela tourne mal, on ferme l'usine », dit-il. McDonald's, qui a donné sa marque à 300 restaurants au Moyen-Orient – dont 18 au Pakistan –, s'est empressé de montrer que ceux-ci n'étaient pas la propriété du groupe américain. « Des affichettes ont été placardées sur les portes des restaurants avec le nom du propriétaire, local, qui gère également des

équipes locales », raconte un dirigeant du groupe. Depuis que la Maison Blanche a publié diverses listes d'entreprises et de personnes pouvant être liées au réseau de financement d'Oussama Ben Laden, « des sociétés clientes nous demandent de faire des enquêtes approfondies sur les partenaires locaux qu'ils ont choisis pour développer leurs activités dans les pays du Moyen-Orient », raconte Joshua Mandel, analyste chargé de cette zone chez CRG.

Mais le fait que les entreprises du World Trade Center aient été la

cible des terroristes ébranle les certitudes. Toutes les sociétés, implantées ou non au Moyen-Orient, se sentent concernées. « Peut-on réellement dire quel pays est à risques et quel pays ne l'est pas ? », s'interroge Pierre Sonigo, directeur des risques industriels et de l'environnement de Pechiney. Pour pouvoir nous développer économiquement, nous imaginons des scénarios, nous sommes maintenant obligés de repenser totalement notre analyse. Nous devons prendre en compte des situations que nous n'aurions probablement pas imaginées. »

« INQUIÉTUDES DÉMESURÉES »

Les entreprises se sentent dans un univers plus instable. Une sensation de flottement telle que les cabinets de gestion de risques, pour une fois moins pessimistes que leurs clients, tentent de freiner les réactions de repli caricaturales. « Il y a une inquiétude démesurée des entreprises dans certaines zones comme l'Asie du Sud-Est, confie John Wade, consultant en risque politique de CRG. Les entreprises qui veulent avoir une politique internationale à long terme doivent faire attention. Il faut que leurs filiales à l'étranger continuent de fonctionner normalement. Sans quoi elles auront du mal à s'y imposer de nouveau. » Avec sang-froid, Jenny Clei, responsable des risques-pays à la Coface, numéro 1 mondial de l'assurance de crédits à l'exportation, analyse la situation : « Le contexte géopolitique peut provoquer un ralentissement rapide des investissements financiers, mais ne devrait pas avoir d'impact immédiat sur les investissements industriels, qui relèvent toujours de décisions à plus long terme. »

Thierry van Santen, président de la Fédération européenne des risk managers (Ferma), responsable de la gestion des risques chez Danone, souligne l'importance de sa fonction dans une période instable. Les managers du risque doivent être, selon lui, « une aide pour que l'entreprise continue à prendre des risques, condition sine qua non du développement ». Après la réunion de la Ferma à Barcelone, début octobre, qui a rassemblé 900 entreprises européennes, il affirme : « 90 % des sociétés européennes n'ont personne en interne pour gérer les risques de façon globale. Ils s'occupent seulement des primes d'assurance. » Un manque qui pourrait, dans cette période d'incertitude, constituer un frein au développement. « Actuellement, la grande majorité des groupes se dit qu'il ne faut pas bouger », juge M. van Santen. Or, la croissance doit aller se chercher dans les pays émergents « là où, entre deux périodes de crise, il y a des croissances phénoménales », explique-t-il.

En ce moment troublé, les entreprises les plus avancées préfèrent unir leurs forces : dix des plus grands assureurs et réassureurs mondiaux et une quarantaine de gestionnaires de risques de multinationales viennent de se réunir à Boston (Etats-Unis) dans le cadre du M 200, un discret groupe de réflexion qui se retrouve tous les six mois. « Dans ce domaine, il n'y a plus de concurrence », raconte Chris Lajtha, membre de ce cercle et responsable de la gestion du risque chez Schlumberger, leader mondial des services pétroliers. « Nous sommes seuls dans les entreprises. Ensemble, nous partageons nos succès et nos erreurs. »

Des effets dévastateurs pour certains pays

Pour Jenny Clei, responsable des risques-pays à la Coface, numéro 1 mondial de l'assurance de crédits à l'exportation, les conséquences des attentats du 11 septembre sont multiples. « Aux Etats-Unis, explique-t-elle, ces événements vont peut-être aggraver la situation, mais nous constatons déjà auparavant une montée des incertitudes. L'augmentation des incertitudes économiques peut aussi avoir des effets dévastateurs sur les pays émergents dépendant des marchés de capitaux, comme l'Argentine, le Brésil et la Turquie », affirme M^{me} Clei. L'effet domino sur les autres économies, notamment celles du sud-est asiatique, sera limité.

A plus longue échéance, le changement possible de politique extérieure des Etats-Unis devrait avoir des effets au Moyen-Orient : « Il pourrait y avoir un réchauffement [diplomatique] avec l'Iran, qui souffre du boycottage américain, et en revanche davantage de tensions avec l'Arabie saoudite, avec des conséquences sur les cours du pétrole. »

Certains experts pronostiquent d'ores et déjà que les entreprises, soucieuses de garder une bonne image, devront revoir la façon dont elles se développent dans les pays émergents (lire ci-dessous). « A notre époque, les vrais risques concernent la géopolitique, l'image, la réputation », reconnaît M. van Santen. Le cabinet Kroll confirme qu'on lui a demandé, depuis le 11 septembre, beaucoup plus d'« études de réputation », raconte M. Helsby. « Les entreprises veulent savoir comment elles sont perçues localement. »

Laure Belot

Les assureurs en appellent aux Etats pour couvrir les entreprises en cas d'attentat

« **NOUS SOMMES** dans un nouvel univers de risques », martèle Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Après la catastrophe du 11 septembre, les assureurs du monde entier ont perdu leurs repères. D'abord, ils doivent faire face au plus gros sinistre de l'histoire de l'assurance, qui leur coûtera entre 30 milliards et 40 milliards de dollars, selon les estimations actuelles, encore floues. La fourchette va de 22 milliards de dollars selon l'agence de notation Standard & Poor's, à 70 milliards pour les pessimistes comme Moody's, voire plus. Surtout, aucune compagnie n'avait imaginé un tel événement.

Elles ont révisé presque tous les contrats des grandes entreprises pour revoir les conditions d'assurance à partir du 1^{er} janvier 2002, décisions jugées brutales par les industriels. Si le marché de l'assurance rassure, en affirmant pouvoir faire face, les acteurs sont traumatisés. D'embellie, les assureurs ont annoncé des hausses de tarifs. Les primes 2002 vont bondir, de 80 % à 100%, selon le réassureur français Scor, voire plus,

d'autant plus qu'elles étaient à des niveaux bas, justifient les assureurs. Aujourd'hui, « il n'est plus possible de définir le prix d'un risque qui n'est plus connu ni maîtrisé, qui ne relève plus de l'aléa mais de destructions volontaires, et qui dépend pour beaucoup des actions des Etats », revendique M. Kessler. Les attentats aux Etats-Unis posent « la question de la définition et de l'assurance des risques de guerre », souligne la FFSA. Pour les assureurs, une chose est certaine : les attentats ne sont pas assurables. La guerre n'entre pas dans le champ de l'assurance. Aux Etats d'intervenir, lancent en substance les assureurs.

DEUX SOLUTIONS À L'ÉTUDE

Mais il existe un paradoxe en France. Tous les contrats d'assurance dommages comportent systématiquement une garantie attentat depuis la loi de 1986. Depuis le 11 septembre, tous les réassureurs ont cependant fait savoir qu'ils ne couvriraient plus ce risque. Pour éviter que les entreprises ne se retrouvent sans assurance au 1^{er} janvier 2002, deux solutions sont étudiées. Le risque

attentat est tout d'abord dissocié des contrats dommages classiques, impliquant que les entreprises décident ou non de se couvrir contre un attentat, en supposant qu'elles trouvent une garantie à un prix raisonnable. La seconde solution, qui a la faveur des assureurs, vise à réactiver le dispositif de la Caisse centrale de réassurance (CCR), qui dispose de la garantie de l'Etat. Elle couvrirait les assureurs en dernier ressort. Il suffit pour cela que Bercy donne une « lettre de couverture » à la CCR pour qu'elle prenne en charge cette garantie en se substituant totalement ou partiellement aux réassureurs.

Les assureurs sont donc suspendus aux décisions de l'Etat. Les entreprises aussi. Les gestionnaires de risques et les courtiers s'inquiètent. Derrière cette question, c'est toute la conception du risque qui est en jeu, qui va bien au-delà d'une simple prime d'assurance. L'actionnaire sera sans doute à l'avenir plus vigilant sur la façon dont l'entreprise est couverte.

Pascale Santi

Les géants occidentaux s'interrogent sur leur comportement dans les pays émergents

LES ÉVÉNEMENTS du 11 septembre vont-ils amener les multinationales à modifier leur comportement dans les pays émergents ?

ANALYSE

Depuis trente ans, elles utilisent les ressources de ces marchés sans trop d'états d'âme

Depuis quelques jours, les discours « économiquement corrects » de dirigeants font en tout cas florès. « Il faut établir un vrai dialogue entre les cultures si l'on veut éviter un choc de civilisations (...) Vivendi Universal a un rôle à jouer dans cette réflexion », a déclaré Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, dans nos colonnes (Le Monde du 31 octobre). Les Occidentaux « n'ont pas voulu voir les désorganisations, les inégalités de développement, l'absence de contre-pouvoir, tout ce qu'avait souligné l'antimondialisation », poursuivait-il. Michel-

Edouard Leclerc, coprésident de Leclerc, confiait dans le Figaro Magazine du 20 octobre : « Il nous faut, nous Français, redéfinir une politique étrangère qui renoue avec le dialogue Nord-Sud. (...) L'homme d'entreprise ne saurait se cantonner derrière ses problèmes de compatriotes. » François Roussely, PDG d'EDF, dans un discours tenu à Buenos Aires, le 22 octobre, s'interrogeait quant à lui sur la globalisation de l'économie. « Elle débouche sur la mondialisation de la politique et du social : ne l'avons-nous pas oubliée au cours des dernières années ? ».

Comment interpréter de telles déclarations ? Les entreprises occidentales savent qu'elles ont besoin de l'Amérique du Sud, de l'Asie et des pays de l'Est pour aller chercher la croissance qu'elles trouvent de plus en plus difficilement sur leurs marchés historiques, l'Europe et les Etats-Unis. Elles savent également que c'est en Chine, en Indonésie, au Pakistan, au Maroc ou en Inde qu'elles peuvent trouver, moyennant sous-traitance et délo-

calisation, de la main-d'œuvre bon marché pour continuer à être compétitives. Mais leurs préoccupations ont rarement dépassé cette mise en équation économique.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis une quinzaine d'années, des intellectuels et des chercheurs ne cessent de militer pour que les entreprises s'engagent pour un développement durable, c'est-à-dire qu'elles ne pensent pas qu'au profit à court terme et intègrent dans leur stratégie des préoccupations environnementales et sociétales. Jusqu'à présent, ces revendications sont restées sans réponses. Seules des situations de crise ont poussé les sociétés à réviser leurs comportements. Le pétrolier Shell admet que l'exécution de neuf Nigériens qui s'étaient opposés à un projet d'implantation du groupe dans leur pays en 1995 a « servi de catalyseur » pour changer d'attitude (Le Monde du 25 mai 1998). Depuis, l'entreprise s'est engagée publiquement dans une

démarche de développement durable. La situation est similaire pour l'américain Nike. C'est une large campagne médiatique qui a dénoncé les mauvaises conditions de travail des salariés de ses sous-traitants dans certains pays asiatiques et latino-américains. Depuis, le groupe d'articles de sport a mis en place un large programme avec la Banque mondiale pour aider et améliorer les conditions de vie de ces salariés (Le Monde du 24 février).

Les entreprises se rendraient-elles compte qu'elles ont négligé l'avis des pays émergents ? « Les événements du 11 septembre nous montrent que les gens qui n'ont rien à perdre sont capables de tout pour se faire écouter », analyse le gestionnaire des risques d'un groupe industriel mondial. Depuis les attentats aux Etats-Unis, les cabinets anglo-saxons de gestion de risques, Kroll et Control Risk Group, avouent faire des enquêtes pour le compte de groupes qui veulent savoir comment ils sont perçus dans ces pays.

« Les sociétés françaises craignent d'apparaître comme des organisations occidentales qui imposent leur point de vue », explique Xavier Guilhou, directeur de Eurogroup Institute à Paris, qui conseille les grands groupes sur leur stratégie. Depuis plusieurs mois, il travaille sur des études de réorganisation. « On ne peut plus gérer les entreprises avec un procédé uniforme à l'anglo-saxonne, estime-t-il. Les directions régionales qui s'occupent du Moyen-Orient en étant basées à Londres ou à Paris commencent à être physiquement rapprochées des marchés locaux. » En Asie, au Moyen-Orient et dans les pays de l'Est, ce consultant préconise à ses sociétés clientes de s'organiser « de telle manière qu'elles puissent avoir un niveau de renseignements très élaboré sur leur environnement ». Cela passe par l'utilisation « de management local et non de managers certes "internationaux" mais sans âme ».

Des considérations éthiques émergent. « Nous savons très bien que, dans certains pays en développe-

L. Be.

EADS confirme son soutien à l'A-380, le futur avion géant d'Airbus

M. Lagardère « s'impliquera personnellement »

JEAN-LUC LAGARDÈRE, coprésident du conseil de surveillance d'EADS, maison mère d'Airbus, « s'impliquera personnellement pour que l'A-380 [le projet d'avion géant du constructeur européen] soit une réussite technique et commerciale ». Cherchant à faire taire les doutes sur la détermination d'EADS à soutenir l'important effort d'investissement requis par cet avion, le groupe Lagardère, qui détient 15 % d'EADS, affirme qu'« il n'y a pas de débat houleux sur l'avenir de l'A-380 » (Le Monde du 31 octobre). Au contraire, « les actionnaires, comme le groupe Lagardère, sont d'accord pour poursuivre le développement de cet avion. Ils pensent tous que la livraison des premiers exemplaires de ce gros porteur devrait coïncider avec la phase de reprise du cycle de l'aéronautique, déjà bien engagée en 2006 ».

Le groupe Lagardère dit « s'étonner du scénario catastrophe de l'aéronautique civile européenne » qu'aurait présenté Le Monde. Nous avions indiqué que la crise du transport aérien touchait fortement Boeing et Airbus et que certains analystes financiers prévoyaient une forte chute des cadences d'Airbus en 2003 et 2004.

L'interrogation de la communauté financière porte sur la capacité d'EADS à respecter son engagement de 10 % de marge nette sur son chiffre d'affaires en 2004, compte tenu de la dégradation de la conjoncture couplée à son programme d'investissement. Nous évoquons la possibilité d'un décalage de l'A-380 dans le temps. Mike Hodgkinson, directeur général de BAA, la société qui gère une partie des aéroports britanniques et qui doit investir environ 300 mil-

lions d'euros pour adapter les aéroports londoniens au nouvel avion, estimait pour sa part, mardi 30 octobre, dans le quotidien britannique *The Independent*, qu'« il y a une possibilité que le programme de l'A-380 soit reporté d'un an ».

Les actionnaires et le management d'EADS ont eu l'occasion de se réunir à trois reprises depuis les événements tragiques du 11 septembre. Au cours d'une réunion du conseil de surveillance d'EADS, le 18 septembre, du comité d'actionnaires d'Airbus, le 11 octobre, et de la présentation du plan opérationnel, le 24 octobre – une réunion qui aurait duré neuf heures –, le dossier de l'A-380 aurait fait l'objet d'un examen détaillé. Mais le programme a été soutenu « à l'unanimité », affirment les responsables d'EADS.

CARNET DE COMMANDES

En revanche, l'état-major du groupe a décidé l'abandon des autres programmes en cours, notamment des versions dérivées d'avions existants. Le groupe se refuse d'indiquer quelles autres mesures pourraient être prises pour maintenir la rentabilité, si la baisse de la production se confirmait en 2003 et 2004.

« Il n'y a pas de débat sur l'avenir de l'A-380. C'est un grand projet dont le succès commercial ne cesse de se confirmer. » Philippe Camus, co-PDG d'EADS, tient lui aussi à signifier le soutien de son groupe pour le projet d'Airbus. On affirme dans son entourage que le programme devrait enregistrer, comme prévu, un carnet de commandes fermes de 100 appareils à la fin du premier trimestre 2002.

Christophe Jakubyszyn

La faillite de Lernout & Hauspie ternit le miracle économique flamand

Une enquête du « Wall Street Journal » avait révélé les problèmes de la start-up

La belle saga du leader mondial des technologies vocales, basé à Ypres en Belgique, s'achève dans un champ de ruines. L'entreprise, qui s'était fortement développée

aux Etats-Unis, était très mal gérée et devait 475 millions d'euros à un consortium de banques. Au total, 4 000 emplois devraient toutefois être sauvés.

BRUXELLES

de notre correspondant

Ce n'est pas la fin d'une entreprise, mais celle d'un symbole : avec la faillite, prononcée mercredi 24 octobre, à Ypres en Belgique, de Lernout & Hauspie (L & H), c'est l'image du « miracle économique flamand » qui s'éteint. Car, si elle était devenue le leader mondial des technologies vocales, L & H représentait aussi une *success story* dont raffolait la Flandre, une région prospère et avide de renommée. Créée en 1987, par Jo Lernout et Paul Hauspie, la société avait brûlé les étapes. Située au cœur de la « Langage Valley » flamande – allusion trop évidente à la Silicon Valley californienne –, elle servait d'ambasadrice au monde politique régional, qui ne cessait de brandir, dans le monde entier, cet exemple d'une réussite dans les technologies de pointe.

L & H était même partie à l'assaut des entreprises américaines en rachetant Dictaphone et Dragon il y a un peu plus d'un an. Aujourd'hui, pourtant, la belle histoire s'achève : l'entreprise était minée par un endettement colossal et une gestion calamiteuse. Même l'intervention, en dernier recours, du francophone Philippe Bodson, l'ancien patron de Tractebel devenu sénateur, n'aura pas permis de sauver le navire en perdition. Le plan de relance envisagé était trop faible et trop tardif. « Gonflée pendant des années à coups de combines, de manipulations frauduleuses et parfois d'argent noir, Lernout & Hauspie ne méritait sans doute pas de vivre », écrivait un chroniqueur du journal financier *L'Echo* après l'annonce de la faillite décidée par le tribunal de commerce d'Ypres, alors

que la nouvelle direction espérait un dernier sursis. La société devait notamment 475 millions d'euros à un consortium de banques. Et douze mille actionnaires, petits et grands, qui avaient cru au miracle, se retrouvaient quant à eux sans espoir de récupérer un centime.

Ils ne furent pourtant pas les seuls à s'illusionner sur la capacité d'une firme forte de 6 400 employés et dont l'action, cotée au Nasdaq, valait 72,5 dollars en mars 2000, pour 0,35 dollar au moment de sa faillite... AT & T,

Selon le quotidien américain, seules des fraudes à grande échelle avaient permis de maintenir un prétendu équilibre des comptes

puis Microsoft, entre autres, prirent des participations dans L & H. Arrogante, la direction avait toujours su balayer les quelques doutes nés, notamment, des conditions dans lesquelles s'étaient déroulées les reprises de certaines de ses concurrentes.

En août 2000, le *Wall Street Journal* allumait l'incendie qui allait ravager, de haut en bas, la pyramide instable édiflée par les patrons flamands. Ayant lancé une enquête approfondie en alertant de nombreux correspondants, le quotidien financier américain démontrait,

jour après jour, que les comptes annuels étaient fictifs, que des filiales coréennes avançaient des bilans fantaisistes et que seules des fraudes à grande échelle avaient permis de maintenir un prétendu équilibre des comptes. Après avoir évoqué, pendant un temps, de « vilaines attaques » destinées à affaiblir le groupe, la direction s'effaçait.

Quatre dirigeants, dont Jo Lernout et Paul Hauspie, allaient se retrouver derrière les barreaux tandis que l'entreprise était temporairement protégée de ses créanciers. Un tandem américano-néerlandais, puis une équipe dirigée par M. Bodson, allaient tenter de trouver les clés d'une relance. En vain. Un plan, massivement approuvé par les créanciers affolés, envisageait une vente par morceaux des actifs, avec le maintien artificiel de la structure juridique de la société, réduite, en Belgique, à 260 salariés.

L'activité et la valeur de l'entreprise, détenues par cinq banques, sont désormais presque exclusivement américaines. Dictaphone, notamment, devrait poursuivre ses activités avec 1 800 employés. Au total, 4 000 emplois devraient être sauvés. A Ypres, le « miracle » s'achève dans un champ de ruines avec la perte virtuelle de 10,75 milliards d'euros pour toutes les parties.

L'affaire laissera un goût très amer en Flandre. Elle amène surtout à se poser des questions sur la manière dont fonctionnent, en Belgique, les mécanismes de contrôle : auditeurs financiers, réviseurs et organes juridiques se sont mis en branle après les révélations d'un journal étranger...

Jean-Pierre Stroobants

Telecom Italia renonce à créer un troisième pôle audiovisuel en Italie

LES NOCES entre Telecom Italia et la télévision seront de courte durée. L'opérateur de télécommunications italien, via sa filiale Seat Pagine Gialle, avait pris le contrôle du troisième pôle de télévision italien et espérait créer une réelle alternative face aux chaînes de Silvio Berlusconi (Mediaset) et celles, publiques, de la RAI. Fin juin, le groupe avait relancé en fanfare La 7, une chaîne hertzienne bâtie sur l'ancien réseau de Telemontecarlo. Le nouveau président du groupe Olivetti/Telecom Italia Marco Tronchetti, veut déjà jeter l'éponge. « Nous avons l'intention de vendre la majorité » de La 7, a-t-il dit, sans préciser si la transaction concernerait également MTV Italie, chaîne musicale détenue par La 7. Le projet poursuivi par l'ancienne direction de Telecom Italia de créer un nouveau pôle télévisuel généraliste était « ambitieux et absolument incompatible » avec les autres activités du groupe, selon son nouveau PDG.

Le quotidien économique *Il Sole 24 Ore* indique dans son édition de jeudi 1^{er} novembre que Telecom Italia pourrait céder le contrôle de son pôle de télévision La 7, en deux étapes. La banque conseil de Telecom Italia sur ce dossier, Mediocredito Centrale étudie la possibilité de céder pour près de 232,4 millions d'euros La 7 aux banques Banca di Roma et JP Morgan dans un premier temps. Ensuite le contrôle de la société serait cédé à un groupe d'entreprises italiennes dont la société de télécommunications par câbles e.Biscom, le groupe d'édition Class Editori et Banca di Roma.

Nicole Vulser



LA PEUGEOT 607 EST MUNIE D'UN DÉTECTEUR D'OBSTACLES ARRIÈRE*

CE SERAIT DOMMAGE D'ABÎMER LE PARE-CHOC.

www.607.peugeot.fr

POUR VOUS GARIR EN TOUTE SÉCURITÉ, LA PEUGEOT 607 DISPOSE DE CAPTEURS INTÉGRÉS AU PARE-CHOC ARRIÈRE. À L'AIDE D'ULTRASON, CES CAPTEURS DÉTECTERONT LES OBSTACLES HORS DE VOTRE CHAMP DE VISION ET UN SIGNAL SONORE, DONT L'INTENSITÉ VARIE SELON LEUR PROXIMITÉ. VOUS PERMETTRA DE VOUS GARIR LES YEUX FERMÉS. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, AU PASSAGE DE LA MARCHE ARRIÈRE, LES MIROIRS RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS PEUVENT, SI VOUS LE DÉSIREZ, PIVOTER VERS LE BAS ET AINSI FACILITER VOS CRÈNEAUX. POUR QUE L'AUTOHOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

*En option ou sur certains packs.

607  PEUGEOT

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **CLARIANT** : le chimiste suisse s'est employé, jeudi 1^{er} novembre, à freiner la spéculation sur sa possible reprise du groupe français de chimie de spécialités Rhodia, en réaffirmant qu'il n'est intéressé que par des acquisitions de taille modeste. Rhodia, dont Aventis contrôle 25 %, est depuis quelques jours au centre de rumeurs de reprise.

● **BRISTOL-MYERS SQUIBB** : le groupe pharmaceutique américain a annoncé, mardi 30 octobre, qu'il supprimerait près de 2 000 emplois sur les 5 000 que compte l'ancienne filiale pharmaceutique de DuPont, qu'il a rachetée en 2001 pour 7,8 milliards de dollars.

● **CELINE** : la marque de luxe a décidé de célébrer la disparition des monnaies européennes avec la mise en vente, fin novembre, dans le monde entier, d'une édition limitée d'accessoires en cuir sur lesquels sont fixés les pièces emblématiques des douze pays qui vont basculer vers l'euro le 1^{er} janvier 2002.

SERVICES

● **ABB-ACCENTURE** : le groupe helvético-suédois ABB, qui emploie environ 160 000 personnes dans plus de 100 pays, a annoncé, jeudi, s'allier à Accenture, le numéro un mondial du conseil en gestion et services informatiques, afin de se recentrer vers les services informatiques.

● **UNITED AIRLINES** : le nouveau PDG du groupe, John Creighton, a déclaré, jeudi, qu'il refusait d'envisager l'option d'une faillite pour la deuxième compagnie aérienne américaine. Son prédécesseur, James Goodwin, a été forcé de démissionner la semaine dernière après avoir mis en garde contre une faillite de son groupe à la suite des attentats du 11 septembre.

● **CATHAY PACIFIC** : la compagnie aérienne de HongKong a perdu en appel un procès intenté par une ancienne salariée pour discrimination sexuelle, ont rapporté les médias jeudi. Helen Tsang accusait Cathay Pacific de l'avoir obligée à quitter son emploi à quarante-cinq ans, alors que ses collègues masculins

avaient la possibilité de rester jusqu'à cinquante-cinq ans. Cathay Pacific avait fait appel d'un premier jugement qui lui était défavorable.

● **MCDONALD'S** : à la suite d'accusations de manipulations frauduleuses de cinq employés dans un restaurant rapide du boulevard Saint-Denis (Paris), les salariés en grève depuis le 24 octobre, ont manifesté jeudi en milieu de journée devant l'établissement.

FINANCES

● **CLEARSTREAM** : la société boursière européenne de règlement-compensation a indiqué, jeudi, examiner « plusieurs options » concernant son avenir, sans vouloir préciser s'il s'agissait de propositions de rachat ou de fusion. La Bourse de Francfort et Euroclear ont déposé des offres mercredi 31 octobre.

● **PRUDENTIAL** : le groupe d'assurance britannique a annoncé, vendredi 2 novembre la suppression de 2 300 emplois et la cession de sa branche d'assurance générale pour 810 millions de livres (1,350 milliard d'euros) à Winterthur, la branche assurances du groupe Crédit Suisse.

● **SAMPO** : le bancassureur finlandais a dévoilé, jeudi, la création d'une société commune avec l'équipementier de télécommunications Nokia, le groupe de capital-risque britannique 3i et le spécialiste américain du conseil Accenture. La nouvelle entité, baptisée Meridea Financial Software, va concevoir des logiciels pour les secteurs financiers.

RÉSULTATS

● **UNILEVER** : le géant de l'agro-alimentaire anglo-néerlandais a annoncé, vendredi, pour le troisième trimestre, un bénéfice net de 476 millions d'euros, en baisse de 42 % par rapport à l'an 2000. Le chiffre d'affaires s'inscrit pour sa part en hausse de 13 %, à 13,568 milliards d'euros.

● **BSKYB** : la société de télévision par satellite contrôlée par Rupert Murdoch a souligné que ses pertes se sont réduites sur le premier trimestre de son nouvel exercice fiscal grâce à la croissance combinée du nombre d'abonnés et de leur consommation. Les pertes sont en baisse de 38 % sur un an, à 94,8 millions de livres (148,7 millions d'euros). Le chiffre d'affaires est en progression de 24 %.

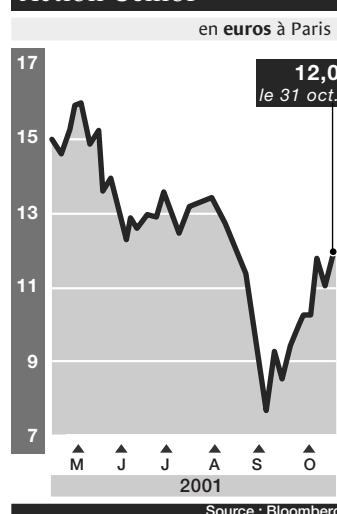
VALEUR DU JOUR

Feu vert imminent de Bruxelles pour le mariage d'Usinor avec Arbed et Aceralia

LES GROUPES sidérurgistes européens Usinor, Arbed et Aceralia ne devraient pas subir le sort des deux géants de l'emballage, le français Sidel et le groupe d'origine suédoise Tetra Laval, qui ont vu, mardi 30 octobre, leur fusion bloquée par Bruxelles, ni celui de Schneider et Legrand, qui ont connu le même sort. La fusion entre le français Usinor, le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia devrait recevoir le feu vert de la Commission européenne (lire *Le Monde* du 1^{er} novembre). L'annonce pourrait être faite dans les prochains jours et dans un délai de deux semaines. La Commission a de toute façon jusqu'au 23 novembre pour donner sa réponse. Bruxelles a, semble-t-il, favorablement accueilli les propositions de vente d'actifs et d'usines faites par les intéressés dans certains pays, notamment en Allemagne.

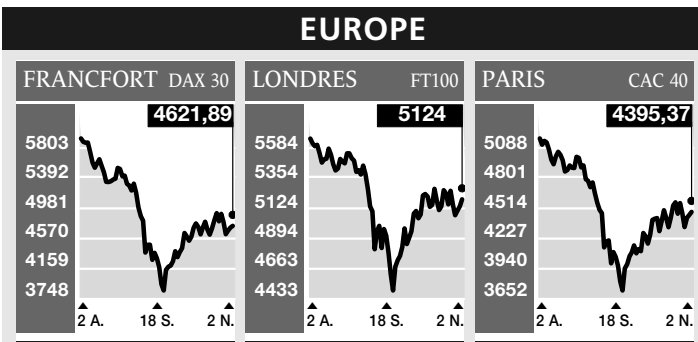
L'exécutif européen s'était dans un précédent examen inquiet des risques de positions dominantes, notamment dans les aciers plats, et examinait à la loupe ce dossier. Ces inquiétudes avaient, selon le *Financial Times*, été nourries par le lobbying des constructeurs automobiles, qui utilisent beaucoup ce type d'acier, et qui craignaient de voir leur prix augmenter avec la fusion. Francis Mer, président d'Usinor, avait indiqué le 19 sep-

Action Usinor



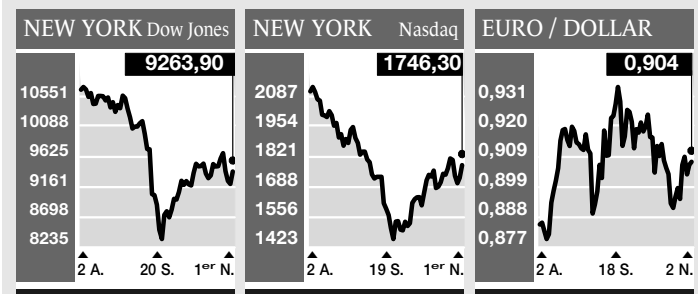
tembre, lors de l'annonce de ses résultats semestriels, que la Commission centrerait notamment ses investigations sur certains types de produits, notamment les produits de marché couverts par le traité de la Communauté du charbon et de l'acier (CECA). Les cessions proposées par les trois groupes représenteraient près de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Le titre Usinor a ouvert inchangé, vendredi 2 novembre, à 12 euros. Cet ensemble, actuellement baptisé Newco, doit devenir le premier groupe mondial de la sidérurgie, devant le leader mondial actuel, le japonais Nippon Steel. Newco aurait une capacité mondiale de production de 50 millions de tonnes et un chiffre d'affaires d'environ 29 milliards d'euros.

Pascale Santi



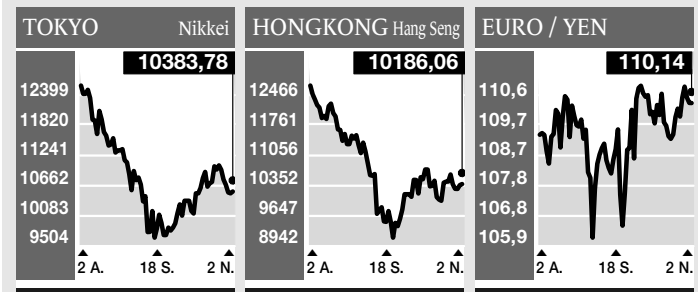
Europe 9h57	Indices sélection	cours 02/11	Var. % 01/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3531,53	0,64	-26
EUROPE	STOXX 50	3519,60	0,78	-22,77
EUROPE	EURO STOXX 324	291,63	0,54	-25,57
EUROPE	STOXX 653	281,06	0,72	-21,88
PARIS	CAC 40	4395,37	0,65	-25,83
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2999,15	0,64	-25,44
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	469,93	1,06	-26,30
BRUXELLES	BEL 20	2616,84	0,40
FRANCFORT	DAX 30	4621,89	-0,31
LONDRES	FTSE 100	5124	1,04	-17,65
MADRID	STOCK EXCHANGE	7795,50	0,52	-14,43
MILAN	MIBTEL 30	30889	0,47	-29,35
ZURICH	SPI	6138,10	0,58

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 01/11	Var. % 31/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9263,90	2,08
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1084,10	2,29	-17,89
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1746,30	3,32	-29,31
TORONTO	TSE INDEX	6984,61	1,44	-21,82
SAO PAULO	BOVESPA	11387,81	0,20	-25,37
MEXICO	BOLSA	314,99	1,49	-0,32
BUENOS AIRES	MERVAL	229,02	1,89	-45,05
SANTIAGO	IPSA GENERAL	103,45	0,32	7,76
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6660,24	-0,43	-2,42

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 02/11	Var. % 01/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10383,78	0,35	-24,68
HONGKONG	HANG SENG	10186,06	0,27	-32,52
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1341,57	-0,44	-30,37
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	68,09	1,26	7,48
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3176,90	-0,28	0,70
BANGKOK	SET	17,73	0,51	-4,83
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3085,07	1,16	-22,33
WELLINGTON	NZSE-40	1981,64	0,86	4,21

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 s'appréciait de 1,08 %, vendredi 2 novembre, dans les premiers échanges, s'établissant à 4 414,28 points. L'indice CAC 40 avait gagné 0,59 %, jeudi 1^{er} novembre, à 4 366,94 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières valeurs du marché allemand, l'indice DAX cédait 0,34 %, vendredi, dans les premières transactions, à 4 620,48 points. L'indice DAX avait progressé de 1,69 %, jeudi, à 4 636,13 points.

LONDRES

BAROMÈTRE du marché britannique des actions, l'indice Footsie des cent premières capitalisations progressait de 0,71 %, vendredi matin, à 5 107,10 points. L'indice Footsie s'était apprécié de 0,63 %, jeudi, à 5 071,20 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en hausse, vendredi 2 novembre, pour la première fois en six séances. L'indice Nikkei, qui recense les 225 premières capitalisations boursières cotées sur le marché japonais, a gagné 0,35 %, à 10 383,78 points. L'indice Topix, composé de l'ensemble des valeurs de la première section, a néanmoins cédé 0,21 %, à 1 053,68 points. Les titres des semi-conducteurs ont été orientés à la hausse, au lendemain du bond de 6,71 % de l'indice de référence du secteur, publié par la Bourse de Philadelphie.

NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont nettement progressé, mercredi 1^{er} novembre, en raison de l'optimisme suscité par la perspective d'un règlement amiable de la procédure antitrust engagée par les autorités américaines contre Microsoft, et malgré la publication de nouvelles statistiques économiques défavorables pour l'économie américaine. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a progressé de 2,08 %, à 9 263,90 points, enregistrant ainsi sa meilleure séance en trois semaines. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds, a gagné 2,29 %, terminant à 1 084,10 points. L'indice des valeurs technologiques Nasdaq s'est apprécié de 3,32 %, à 1 746,30 points. L'action Microsoft, poids lourd du Nasdaq et de l'indice Dow Jones, a bondi de 3,69 dollars, soit 6,35 %, à 61,84 dollars.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait, vendredi 2 novembre au matin, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,44 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,30 %.

MONNAIES

L'EURO restait stable face au billet vert, vendredi matin, cotant 0,9043 dollar. Le yen gagnait quelques fractions, à 121,59 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

L'activité industrielle américaine s'effondre en octobre

L'INDICE MENSUEL d'activité établi par l'Association nationale des directeurs d'achats (NAPM) est tombé en octobre de 47,0 à 39,8, retrouvant son plus bas niveau depuis février 1991. Les attentats du 11 septembre ont pesé beaucoup plus que prévu sur le secteur industriel américain. Les économistes tablaient sur une baisse moins marquée, à 44,3 seulement en moyenne, précise l'agence de presse Reuters. Lorsqu'il passe sous la barre des 50, cet indice rend compte d'une baisse de l'activité dans le secteur manufacturier, qui représente près du sixième de l'économie dans son ensemble. Depuis août 2000, il s'est constamment établi en dessous de ce seuil.

En octobre, le sous-indice des entrées en commande a chuté de 50,3 à 38,3. Le sous-indice de la production a glissé de 51,3 à 40,9. Il y a deux mois, ces deux sous-indices de la NAPM avaient montré que les entreprises industrielles commençaient à accroître leur production, la reprise des entrées de commandes semblant alors annoncer que le secteur se dégageait du marasme. « Il me semble que nous sommes revenus en arrière de six à neuf mois », a déploré Norbert Ore, président de la commission des enquêtes mensuelles de la NAPM.

■ **Aux Etats-Unis, la consommation des ménages a baissé de 1,8 % en septembre**, selon le département du commerce, après une progression révisée de 0,2 % à 0,3 % en août. Les analystes prévoient un recul limité à 0,9 % en septembre. Cette baisse de la consommation des ménages est la plus forte enregistrée depuis janvier 1987.

■ **Le revenu des ménages américains** est resté inchangé en septembre, en données annualisées corrigées des variations saisonnières (CVS), après avoir progressé de 0,1 % le mois précédent, a annoncé le département du commerce.

■ **Le taux d'épargne des ménages américains** s'est inscrit à 4,7 % en septembre, après un taux confirmé à 4,1 % pour août par le département du commerce. Le taux d'épargne n'a jamais été aussi élevé depuis août 1998 (4,9 %).

■ **Les ventes de voitures neuves ont fortement rebondi** aux Etats-Unis en octobre, portées par les opérations de crédit promotionnel mises en place par les constructeurs automobiles américains. Les analystes de l'industrie automobile estiment que les ventes d'octobre, après correction des variations sai-

sonnières, équivaldront à un chiffre annuel de 20 millions de véhicules, soit un record à peine inférieur au niveau record de 21 millions établi en septembre 1986.

■ **JAPON** : les ventes de véhicules ont diminué de 7 %, sur un an en octobre, à 296 084 unités, a annoncé la Fédération des concessionnaires automobiles. Pour la période de janvier à octobre, les ventes ont totalisé 3 451 150 unités, en augmentation de 0,6 % sur la même période de l'année dernière.

■ **ROYAUME-UNI** : l'indice PMI de conjoncture dans l'industrie manufacturière s'élève à 46,7 en octobre, selon des données corrigées des variations saisonnières (CVS), contre 46,5 en septembre, selon l'enquête du Chartered Institute of Purchasing and Supply (CIPS). L'indice de la production s'est inscrit à 48 contre 48,8, celui des entrées de commandes est à 46 contre 44,4 et celui des commandes à l'exportation, à 44 contre 41,6.

■ **ARGENTINE** : le président Fernando de la Rúa veut convertir une partie de la dette de l'Etat en obligations servant un intérêt de 7 %, afin d'économiser 3 à 4 milliards de dollars en 2002. « La restructuration volontaire de la dette, pour réduire le coût du service et remplacer des obligations servant actuellement 11 % par d'autres servant 7 % (...), présente l'avantage d'un accroissement des garanties assurées par l'Etat », a-t-il déclaré. La dette de l'Etat s'élève à 132 milliards de dollars.

■ **Face aux spéculations selon lesquelles il anticiperait un versement de 1,3 milliard de dollars à l'Argentine**, prévu initialement pour décembre, le Fonds monétaire international (FMI) a démenti l'anticipation de versement des tranches de crédit accordées à l'Argentine pour la fin 2001 et 2002.

■ **PÉTROLE** : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devrait réduire sa limite maximale de production de 1 million de barils par jour (bpj) afin de soutenir les prix, estime le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodriguez. L'OPEP se réunira à Vienne le 14 novembre. En octobre, l'OPEP a mieux respecté le plafond actuel de production qu'en septembre, a fait savoir M. Rodriguez. En octobre, les 10 pays de l'OPEP ont produit 850 000 bpj de plus que le prévoyait le plafond de 23,2 millions, selon les estimations provisoires fournies par les consultants qui suivent le niveau des exportations de pétrole. En septembre, l'OPEP avait produit 1,3 million de bpj de trop, selon ces critères.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	3,76703
PUNT IRLANDAISE (10)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	4,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	01/11
COURONNE DANOISE	7,4481
COUR. NORVÉGIENNE	7,9850
COUR. SUÉDOISE	9,5850
COURONNE TCHÈQUE	33,6280
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7781
DOLLAR CANADIEN	1,4486
DOLLAR HONGKONG	7,0973
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1823
FORINT HONGROIS	255,1300
LEU ROUMAIN	28232
ZLOTY POLONAIS	3,7113

Cours de change croisés

02/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	121,72500	0,82152	0,90480	0,13794	1,46580	0,61440
YEN	121,72500	110,14000	16,79000	178,42000	74,80500
EURO	1,10522	0,90794	0,15245	1,62000	0,67915
FRANC	7,24970	5,95555	6,55957	10,62590	4,45465
LIVRE	0,68222	0,56045	0,61730	0,09405	0,41920
FRANC SUISSE	1,62760	1,33690	1,47250	0,22445	2,38530

Taux d'intérêt (%)

Taux 01/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,84	3,42	4,40	4,91
ALLEMAGNE	3,74	3,47	4,26	4,82
GDE-BRETAG.	3,88	4,14	4,43	4,19
ITALIE	3,74	3,41	4,61	5,17
JAPON	0,04	0,01	1,31	2,46
ÉTATS-UNIS	2,63	2,04	4,43	4,03
SUISSE	2,05	1,95	2,81	3,53
PAYS-BAS	3,71	3,41	4,41	4,87

Matif

Cours 9h57	Volume 02/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	365	92,75	92,65
DÉCEMBRE 2001	NC	NC	NC
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 01/11	Var. % 31/10
BRENT (LONDRES)	19,85	+1,17
WTI (NEW YORK)	20,56	+0,83
LIGHT SWEET CRUDE	20,47	-3,44

Or

En euros	Cours 01/11	Var. % 31/10
OR FIN KILO BARRE	9990
OR FIN LINGOT	10050
ONCE D'OR (LO)	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F	57,40
PIÈCE SUISSE 20 F	56,90
PIÈCE UNION LAT. 20 F	56,90
PIÈCE 10 DOLLARS US	194,75
PIÈCE 20 DOLLARS US	400
PIÈCE 50 PESOS MEX.	374

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre Deutsche Bank a gagné 2,76 %, à 63,2 euros jeudi 1^{er} novembre. La première banque allemande a confirmé ses objectifs financiers jusqu'en 2003 et a presque triplé les suppressions d'emplois prévues (de 2 600 à 7 100) pour faire face à un environnement économique défavorable. Les réductions d'effectifs pourraient même concerner 15 000 personnes d'ici à 2003, affirme le quotidien Die Welt vendredi 2 novembre.

● Le compartiment des valeurs chimiques a été soutenu jeudi par un bond de 11,7 %, à 362 pence, de l'action du britannique Imperial Chemical Industries (ICI), après l'annonce de la suppression de

1 300 emplois sur deux ans et une baisse moins marquée que prévu de son bénéfice au troisième trimestre.

● Le titre Fiat a terminé jeudi en repli de 4,31 %, à 17,32 euros. La direction du constructeur italien a indiqué que Fiat Auto produirait près de 200 000 voitures de moins que prévu au second semestre.

● L'action Astra Zeneca a gagné 2,58 %, à 3 181 pence, jeudi. Le groupe pharmaceutique anglo-suédois a bénéficié de l'annonce de chercheurs, qui ont estimé que la nouvelle molécule du groupe Iresa avait donné des résultats prometteurs lors d'essais cliniques contre un certain nombre de cancers.

02/11 9h54

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 17,42	...
BASF AG	DE* 38,55	+ 0,13
BMW	DE* 33,90	- 0,88
CONTINENTAL AG	DE* 11,48	+ 0,70
FIAT	IT* 17,32	...
FIAT PRIV.	IT* 11,78	...
MICHELIN	FR* 34,25	+ 0,15
PEUGEOT	FR* 45,20	...
PIRELLI SPA	IT* 1,68	...
DR ING PORSCHE	DE* 320	+ 1,91
RENAULT	FR* 34,87	+ 0,20
VALEO	FR* 38,24	+ 1,43
VOLKSWAGEN VZ	DE* 29	...
DJ E STOXX AUTO P 181,14 - 0,26		

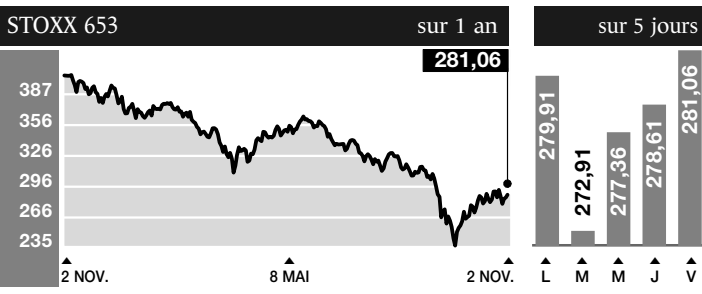
Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 16,73	- 0,10
ABN AMRO HOLDIN	NL* 17,17	- 0,17
ALL & LEICS	GB 11,91	+ 3,36
ALLIED IRISH BA	GB 17,08	...
ALMANIJ	BE* 32,07	...
ALPHA BANK	GR 21,70	...
B.P.C.INDUSTRIA	IT* 8,68	...
B.P.EMILIA ROMA	IT* 30,80	...
B.P.LODI	IT* 8,14	...
B.P.NOVARA	IT* 5,27	...
B.P.SONDRO	IT* 9,55	...
B.P.VERONA E.S.	IT* 8,57	...
BANCA ROMA	IT* 2,47	...
BANCO SABADELL	ES* 15,21	- 1,23
BANK OF IRELAND	GB 15,73	...
BANK OF PIRAEUS	GR 9,26	...
BANKINTER R	ES* 33,29	+ 1,19
BARCLAYS PLC	GB 33,45	+ 0,58
BAVR.HYPO-UVLR	DE* 35,40	...
BBVA R	ES* 12,54	- 0,48
BCA AG.MANTOVAN	IT* 8,35	...
BCA FIDEURAM	IT* 6,92	...
BCA LOMBARDA	IT* 8,50	...
BCA P.BERG.-CV	IT* 17,01	...
BCA P.MILANO	IT* 3,90	...
BCO POPULAR ESP	ES* 37,30	+ 0,81
BCP R	PT* 4,40	...
BIPOP CARRIE	IT* 1,81	...
BK OF SCOTLAND	GB 13,33	...
BNL	IT* 2,41	...
BNP PARIBAS	FR* 92,05	- 0,32
BSCH R	ES* 8,80	+ 0,69
COMM.BANK OF GR	GR 33	...
COMMERZBANK	DE* 18,15	+ 0,83
CREDIT LYONNAIS	FR* 38,85	- 0,10
CS GROUP N	CH 40,81	+ 0,50
DANSKE BANK	DK 16,38	+ 1,24
DEUTSCHE BANK N	DE* 63,70	+ 0,63
DEXIA	BE* 16,90	- 0,59
DNB HOLDING	NO 4,38	...
DRESDNER BANK N	DE* 40,50	...
EFG EUROBK ERGA	GR 15,62	...
ERSTE BANK	AT* 49	...
ESPIRITO SANTO	PT* 13,70	...
FOERENINGSB A	SE 10,95	...
HALIFAX GROUP	GB 13,41	...
HSCB HLDG	GB 12,28	+ 0,26
IKB	DE* 13	+ 0,39
INTESABCI	IT* 2,67	...
JULIUS BAER HLD	CH 339,22	+ 0,91
KBC BANCASSURAN	BE* 30,49	+ 1,19
LLOYDS TSB	GB 11,25	+ 0,87
MONTI PASCHI SI	IT* 2,71	...
NAT BANK GREECE	GR 29,94	...
NATEXIS BQ POPE	FR* 96,75	+ 0,36
NORDEA	SE 4,82	...
ROLO BANCA 1473	IT* 15,65	...
ROYAL BK SCOTL	GB 26,76	+ 1,59
S-E-BANKEN -A-	SE 8,19	...
SAN PAOLO IMI	IT* 11,80	...
STANDARD CHARTE	GB 11,26	...
STE GENERAL-A-	FR* 56,10	+ 0,63
SVENSKA HANDELS	SE 13,82	...
SWEDISH MATCH	SE 5,63	...
UBS N	CH 52,09	+ 0,20
UNICREDITO ITAL	IT* 4,16	...
DJ E STOXX BANK P 251,05 + 0,05		

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES* 13,25	+ 0,61
ACERINOX R	ES* 34,80	- 0,29
ALUMINIUM GREEK	GR 32,50	...
ANGLO AMERICAN	GB 14,36	...
ASSIDOMAN AB	SE 28,38	...
BEKAERT	BE* 33,87	...
BHP BILLITON	GB 4,74	...
BOEHLER-UDEHOLD	AT* 42,90	...
BUNZL PLC	GB 6,83	...
CORUS GROUP	GB 0,92	...
ELVAL	GR 3,42	...
HOLMEN -B-	SE 23,53	...
ISPAT INTERNATI	NL* 1,04	+ 7,22
JOHNSON MATTHEY	GB 14,05	- 0,23
M-REAL -B-	FI* 6,65	...
MAYR-MELNHOF KA	AT* 55,45	...
OUTOKUMPU	FI* 8,85	+ 2,31
PECHINEY-A-	FR* 49,62	- 1,16
RAUTARUKKI K	FI* 3,85	+ 0,79
RIO TINTO	GB 18,03	...
SIDENOR	GR 3,46	...
SILVER & BARYTE	GR 6,90	...
SMURFIT JEFFERS	GB 2,22	+ 1,47
STORA ENSO -A-	FI* 13	...
STORA ENSO -R-	FI* 13,16	+ 0,15
SVENSKA CELLULO	SE 25,40	...
THYSSENKRUPP	DE* 12,15	- 0,41
UMICORE	BE* 42,95	+ 0,82
UPM-KYMMENE COR	FI* 35,90	+ 0,14
USINOR	FR* 12	...
VIOHALCO	GR 9,82	...
VOEST-ALPINE AG	AT* 29,50	...
WORMS N	FR* 16,90	- 0,59
DJ E STOXX BASI P 173,53 - 0,30		

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 39,21	- 0,73
ACESA R	ES* 10,25	...
ACS	ES* 26,60	- 0,67
AGGREGATE IND	GB 1,29	...
AKTOR SA	GR 7,42	...
AMEY	GB 4,96	...
AUREA R	ES* 21,80	...
BOUYGUES	FR* 34	...
BPB	GB 3,93	...
BRISA AUTO-ESTR	PT* 9,90	...
BUZZI UNICEM	IT* 7,44	...
CIMPOR R	PT* 18,50	...
COLAS	FR* 60,10	- 7,54
CRH PLC	GB 26,94	+ 0,94
FCC	ES* 24,75	+ 0,20
GRUPO DRAGADOS	ES* 13,66	- 1,01
GRUPO FERROVIAL	ES* 20,23	+ 1,32
HANSON PLC	GB 7,28	+ 4,39
HEIDELBERGER ZE	DE* 46,35	- 0,32
HELLTECHNODOR	GR 6,76	...
HERACLES GENL R	GR 13,52	...
Hochtief Essen	DE* 14,30	...
HOLCIM	CH 207,81	- 0,33
IMERYS	FR* 98,15	- 1,85
ITALCEMENTI	IT* 7,70	...
LAFARGE	FR* 95,10	+ 0,69
MICHANIKI REG.	GR 2,03	...
NOVAR	GB 1,71	...
PILKINGTON PLC	GB 1,58	...
RMC GROUP	GB 9,67	...
SAINT GOBAIN	FR* 152	- 1,30
SKANSKA -B-	SE 6	...
TAYLOR WOODROW	GB 2,24	...
TECHNIP-COFLXI	FR* 132	+ 1,54
TITAN CEMENT RE	GR 37,22	...
UPONOR -A-	FI* 16,51	...
CIMENTOS VICAT /	FR* 63	...
VINCI	FR* 66,65	+ 0,23
WIENERBERGER AG	AT* 16,40	...
DJ E STOXX CNST P 210,36 - 0,17		

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR* 34,75	+ 0,75
ADIDAS-SALOMON	DE* 62,50	+ 0,97
AGFA-GEVAERT	BE* 11	+ 0,92
AIR FRANCE	FR* 12,98	+ 1,41
AIRTRONICS PLC	GB 3,01	...
ALITALIA	IT* 1,03	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 6,51	...
AUTOGRIILL	IT* 8,82	...
BANC & OLUFSEN	DK 19,80	...
BENETTON	IT* 10,85	...
BERKELEY GROUP	GB 8,46	+ 0,19
BRITISH AIRWAYS	GB 2,27	...
BULGAR	IT* 8,47	...
CHRISTIAN DIOR	FR* 29,50	+ 2,61
CLUB MED	FR* 33,90	- 0,29
COMPASS GROUP	GB 8,38	+ 1,76
DT.LUFTTHANS N	DE* 11,85	+ 0,85
ELECTROLUX -B-	SE 13,51	...
EM.TV & MERCHAN	DE* 2,26	+ 0,44
EMI GROUP	GB 4,59	+ 1,79
EURO DISNEY	FR* 0,80	+ 2,56
HDP	IT* 3,28	...
HERMES INTL	FR* 142,40	- 3,39
HILTON GROUP	GB 2,92	+ 1,69
HUGO BOSS AG VZ	DE* 20	+ 1,27
HUNTER DOUGLAS	NL* 24,99	...
INDITEX R	ES* 19,57	+ 0,36
J D WETHERSPOON	DK 6,07	+ 0,53
KLM	NL* 10,05	+ 1,31
LVMH	FR* 40	+ 1,55
MEDION	DE* 39,50	...
MOULINEX	FR* 0,50	...
NH HOTELES	ES* 10,15	...

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR* 151,90	+ 0,46
AKZO NOBEL NV	NL* 45,10	+ 0,09
BASF AG	DE* 38,55	+ 0,13
BAYER AG	DE* 34	+ 0,44
BOC GROUP PLC	GB 15,02	+ 0,98
CELANESE N	DE* 15,90	- 0,31
CIBA SPEC CHIMI	CH 71,14	- 0,48
CLARIANT N	CH 18	+ 3,11
COLOPLAST -B-	DK 79,21	...
DEGUSSA (NEU)	DE* 25,20	...
DSM	NL* 36,40	- 0,05
EMS-CHEM HOLD A	CH 4278,44	- 0,40
ICI	GB 5,69	- 2,49
KEMIRA	FI* 8,06	...



Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMECO	GB 5,56	- 1,99
ASSOCIAT BRIT F	GB 7,44	...
BBAG OE BRAU-BE	AT* 41,93	...
BRAU-UNION	AT* 41,05	...
CADBURY SCHWEPP	GB 6,94	...
CARLSBERG -B-	DK 47,86	+ 1,28
CARLSBERG AS -A	DK 43,23	...
COCA COLA HBC	GR 15	...
DANISCO	DK 40,82	...
DANONE	FR* 128,40	- 0,08
DELTA HOLDINGS	GR 7,26	...
DIAGEO	GB 11,33	+ 0,43
ELAIS OLEAGINOUS	GR 21,08	...
HEINEKEN HOLDIN	NL* 29,50	...
HELLENIC SUGAR	GR 7,90	...
KAMPS	DE* 7,98	...
KERRY GRP-A-	GB 22,88	+ 0,21
KINGFISHER	GB 5,35	- 0,30
KONINKLIJKE NUM	NL* 28,65	+ 0,74
MONTEDISON	IT* 2,71	...
NESTLE N	CH 234,97	+ 0,44
NORTHERN FOODS	GB 2,40	...
PARMALAT	IT* 2,97	...
PERNOD RICARD	FR* 7	+ 0,77
RAISIO GRP -V-	FI* 1	...
SCOTT & NEWCAST	GB 8,22	- 0,39
SOUTH AFRICAN B	GB 6,88	...
TATE & LYLE	GB 4,75	+ 3,15
TOMKINS	GB 2,79	+ 2,37
UNILEVER	NL* 59,15	+ 6,48
WHITBREAD PLC	GB 8,49	...
DJ E STOXX F & BV P 216,80 + 1,31		

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 38,95	- 0,26
ALTANA AG	DE* 53,70	+ 0,94
AMERSHAM	GB 10,07	...
ASTRAZENECA	GB 51,26	...
AVENTIS	FR* 83	...
BB BIOTECH	CH 70,80	+ 1,21
CELLTECH GROUP	GB 14,99	+ 0,32
DISETRON HLDG	CH 821,73	...
ELAN CORP	IR* 51,20	...
ESSILOR INTL	FR* 31,05	- 1,86
FRESENIUS MED C	DE* 70,50	+ 1
H. LUNDBECK	DK 28,33	...
GALEN HOLDINGS	GB 11,97	...
GAMBRO -A-	SE 6,36	...
GLAXOSMITHKLINE	GB 30,44	+ 0,48
H. LUNDBECK	DK 28,33	...
NOVARTIS N	CH 41,90	+ 0,33
NOVO-NORDISK -B	DK 45,51	+ 0,59
NOVOZYMES -B-	DK 22,76	+ 2,42
ORION B	FI* 18,90	...
OXFORD GLYCOSCI	GB 8,06	+ 5,26
PHONAK HLDG N	CH 22,75	+ 1,52
QIAGEN NV	NL* 19,89	+ 0,86
ROCHE HLDG G	CH 75,72	- 0,45
SANOFI SYNTHELA	FR* 74,90	- 0,53
SCHERING AG	DE* 58,50	+ 0,52
SERONO -B-	CH 886,25	- 0,38
SHIRE PHARMA GR	GB 16,73	+ 0,29
SMITH & NEPHEW	GB 6,28	...
SSL INTL	GB 8,38	+ 0,39
SULZER AG 100N	CH 135,14	+ 2,98
SYNTHES-STRATEC	CH 730,05	+ 0,66
UCB	BE* 42,77	+ 0,66

Code pays	Cours en euros	% Var. 01/11
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N	CH 9,78	+ 1,41
ADECCO N	CH 50,32	+ 1,51
AGGREGO	GB 5,96	...
ALSTOM	FR* 17,35	+ 1,46
ALTRAN TECHNO	FR* 50,80	+ 1,64
ALUSUISSE GRP N	CH 855,69	...
ARRIVA	GB 4,91	...

VALEURS FRANCE

L'action Alcatel a ouvert en hausse de 2,84 %, vendredi 2 novembre, à 17,38 euros. Le titre a suivi l'évolution des valeurs technologiques américaines dopées, jeudi, par l'espoir d'un règlement à l'amiable dans l'affaire Microsoft.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Pernod Ricard, Fimalac, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies, including ADECCO, AMVESCAP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies, including ADECCO, AMVESCAP, and others, with columns for company name, price, and change.

PREMIER MARCHÉ

Le titre TFI a ajouté 2,52 % à l'ouverture sur 3,17% pris jeudi, s'établissant à 26,40 euro.

Table of stock prices for French companies, including ACCOR, AFFINE, AGF, and AIR FRANCE, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for French companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for French companies, including NET25, NETGEM, NETVALUE, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for French companies, including GEDIOS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, and others, with columns for company name, price, and change.

NOUVEAU MARCHÉ

Le titre TFI a ajouté 2,52 % à l'ouverture sur 3,17% pris jeudi, s'établissant à 26,40 euro.

Table of stock prices for French companies, including A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for French companies, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for French companies, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for French companies, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, and others, with columns for company name, price, and change.

SICAV et FCP

Table of stock prices for SICAV and FCP, including AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for SICAV and FCP, including AGIPI AMBITION (AXA), and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for SICAV and FCP, including AGIPI AMBITION (AXA), and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for SICAV and FCP, including AGIPI AMBITION (AXA), and others, with columns for company name, price, and change.

SCIENCES Le titre du dernier film de Steven Spielberg, *A.I.*, pour « intelligence artificielle », est trompeur. Il traite en effet plus des émotions artificielles que de l'intellect et a pour

héros des machines affectives. ● LA FICTION rejoint en cela les préoccupations de certains roboticiens, qui tentent de doter d'affects les automates, afin de faciliter le dialogue avec

les humains. ● LES RECHERCHES s'attachent aussi à modéliser les émotions humaines, afin de permettre aux ordinateurs et aux agents intelligents de s'adapter à l'état d'esprit

de leur utilisateur. ● LES ROBOTS jouets, comme le chiot-ourson de Sony, après le succès des tamagochi, offrent une ébauche des relations affectives qui peuvent s'instaurer

entre les Orgas et les Mécas de Spielberg. ● LA ROBOTIQUE de demain s'appuiera sur la capacité de l'homme à projeter ses émotions sur les objets les plus divers.

Les émotions, nouveau ressort affectif des créatures artificielles

L'échange d'émotions entre êtres humains et agents intelligents, sujet central du dernier film « A.I. » de Steven Spielberg, est au cœur des travaux sur l'interprétation des réactions humaines par les robots et la manière dont ils peuvent s'y adapter

DAVID, l'enfant-robot du film *A.I. (Artificial Intelligence)* de Steven Spielberg, pousse à l'extrême le potentiel affectif des créatures artificielles. Incarné par un acteur, le jeune héros pose de façon mélodramatique et futuriste une question qui hante les roboticiens : comment donner aux machines le pouvoir de susciter des émotions chez les êtres humains qui entrent en contact avec elles ? Aussitôt, on est tenté de s'interroger sur la capacité des robots à « ressentir » eux-mêmes des sentiments tels que l'amour, l'affection, l'amitié ou la haine et sur celle des humains à y répondre.

De fait, les succès populaires des chiens Aibo de Sony démontrent qu'une telle relation, a priori contre nature, peut fonctionner. L'être humain adulte se révèle spontanément apte à s'attacher à une créature artificielle, tout comme, enfant, il le faisait avec un ours en peluche

Le test de Turing résiste toujours

« Les machines peuvent-elles penser ? » Pour contourner cette épineuse question, le mathématicien britannique Alan Turing proposa en 1950 un test simple, consistant à vérifier si un humain, dialoguant par écrit, serait capable de distinguer un autre humain d'une machine. Celle qui serait en mesure de tromper son interlocuteur pourrait alors être qualifiée d'intelligente. Ce test fait l'objet, depuis 1990, d'une compétition annuelle assortie d'un prix de 100 000 dollars. Comme Pan passé, c'est Alice, un « robot tchatteur » - chatter bot - qui, en 2001, a remporté la médaille de bronze de la compétition (2 000 dollars), sanctionnant un dialogue écrit, le test oral restant encore hors de portée.

Alice (Artificial Linguistic Internet Computer Entity) est développée depuis 1995 par Richard Wallace. Un des 25 membres du jury réuni à la mi-octobre à Londres l'a même classée en deuxième position, soit devant l'un des deux humains anonymes chargés de donner la réplique pour remplir les conditions du test.

ou une poupée. Les débordements de certaines relations entretenues avec des animaux de compagnie en sont une autre illustration.

Cela n'a pas échappé aux chercheurs en robotique et en intelligence artificielle. Jean-Gabriel Ganascia, du laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP6), voit dans leurs travaux récents - comme dans le film de Spielberg - les prémices d'un « nouvel animisme », une « ruse de l'intelligence, qui prête un esprit aux machines » et pourrait dessiner de nouvelles relations entre l'homme et ses créatures. Il y distingue aussi le prolongement de l'affordance, un terme intraduisible forgé par Donald Norman, le concepteur de l'interface révolutionnaire du Macintosh : de même, explique-t-il, que la forme d'une poignée de porte signifie « Poussez » si elle est bien conçue, la simple expression faciale d'un robot permettra de faire l'économie d'un mode d'emploi.

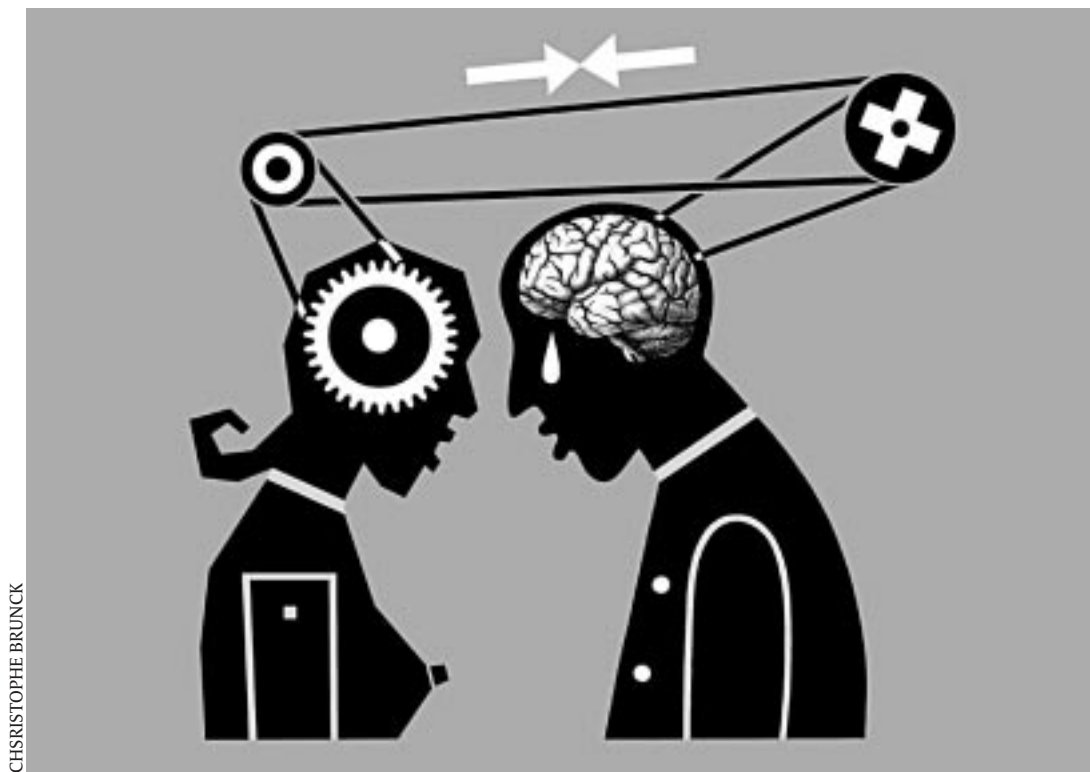
Ainsi, James Lester et son équi-

pe de l'université de Caroline du Sud (USC) ont-ils créé Cosmo, un agent pédagogique assurant une formation au fonctionnement d'Internet. Ce logiciel anime un personnage virtuel inspiré par les bandes dessinées, Cosmo, qui bondit aux quatre coins de l'écran, montre du doigt, se penche vers l'élève, lui adresse des clin d'œil, hausse les sourcils, applaudit et s'exprime à l'aide de 140 phrases enregistrées par un comédien. Les chercheurs affinent aujourd'hui le comportement de Cosmo pour qu'il stimule l'attention, l'éveil et l'intérêt de l'élève sans que des mimiques excessives ne deviennent un facteur de distraction. Les premiers tests ont été encourageants.

ROBOTS DE COMPAGNIE

Les robots actuels, contrairement à David ou aux « répliquants » du film de Ridley Scott *Blade Runner* (1982), restent figés dans leur carcasse de métal ou de plastique, ce qui réduit considérablement leurs facultés d'expression. Ils sont encore loin de répondre à l'interrogation de Marvin Minsky en 1985, qui estimait que « la question n'est pas de savoir si des machines intelligentes peuvent ressentir des émotions, mais si les machines peuvent être intelligentes sans émotion aucune ».

La nouvelle génération de robots de compagnie mi-chien, mi-ourson



CHRISTOPHE BRUNCK

(Latte et Macaron), commercialisée en Europe début novembre par Sony, a plus modestement été équipée d'une petite ampoule - placée sur le sommet du crâne - dont la couleur correspond à une humeur particulière : tristesse (bleu) ;

réflexion (blanc) ; entre tristesse et gaieté (jaune) ; colère (orange) ; amour (vert). Le maître est ainsi averti des « émotions » de son compagnon. Ainsi, tout comme le Tamagoshi prétendait le faire, Latte et Macaron susciteront l'attention et

l'affection de leur maître. A l'inverse, le MIT - qui développe des automates expressifs - « planche » aussi sur des systèmes permettant à la machine d'interpréter les émotions humaines (consulter www.media.mit.edu/affect/). Pour

Les prédictions sans frais des chercheurs du MIT

LE 30 AVRIL, devant un amphithéâtre rempli de journalistes, le département d'intelligence artificielle du Massachusetts Institute of Technology (MIT) accueillait l'équipe d'A.I. avec en tête Kathleen Kennedy, productrice du film, et Haley Joel Osment, son comédien principal. Steven Spielberg apparaissait par l'intermédiaire d'une vidéo où il s'excusait par avance de son absence, occupé par le tournage de son nouveau film, *Minority Report*, avec Tom Cruise. Le réalisateur américain y exprimait sa fierté d'associer son film à une université aussi prestigieuse que le MIT avant de conclure sur une curieuse mise en garde : « N'y a-t-il pas un danger à créer des robots doués de sentiments pour ensuite les rejeter ? »

Les membres les plus éminents du département d'intelligence artificielle, Rodney Brooks, son directeur, en tête, se sont employés à rassurer un auditoire qui ne connaissait, dans son ensemble, rien à la robotique. Si l'on en croit les chercheurs du MIT, ceux-ci ont travaillé main dans la main avec l'équipe d'A.I. Une information vérifiable - aucun membre du MIT n'est crédité au générique d'A.I. -, dont on ne

doutera pas de la véacité mais de la pertinence. On voit mal l'influence des chercheurs du MIT sur un film qui ne se préoccupe guère, à l'exception d'un prologue lourdingue, des récentes avancées en matière d'intelligence artificielle.

PROMOTION FANTAISISTE

Même si A.I. était à l'honneur, le film de Steven Spielberg servait d'abord de prétexte à une opération de promotion du département d'intelligence artificielle. Sans doute galvanisés par un public novice, susceptible d'avaler les théories les plus farfelues, les chercheurs du MIT ont offert un aperçu bien fantaisiste de leur discipline.

Ray Kurzweill, l'auteur de *The Age of Spiritual Machines* (publié chez Penguin aux Etats-Unis), l'un des ouvrages de référence dans ce domaine, présentait un calendrier précis des innovations à attendre dans cette discipline. « L'émotion, affirmait le chercheur, est ce qu'il y a de plus complexe dans l'intelligence humaine. Vers 2030, il n'y aura plus vraiment de distinction entre l'intelligence humaine et l'intelligence artifi-

cielle. Vers 2070, vous rencontrerez des robots que vous ne pourrez plus distinguer des humains. » Interrogé sur la possibilité de voir une machine écrire l'équivalent d'*A la recherche du temps perdu*, Ray Kurzweill répondait laconiquement : « Bien sûr, sans problème. »

Rodney Brooks s'est lancé dans des prévisions encore plus ambitieuses : « Il va peut-être falloir accepter que les robots aient aussi des émotions et devenir des créatures vivantes. Au cours du dernier siècle, nous avons appris à nous appuyer sur des machines. Dans le prochain siècle nous allons devenir des machines. Bien sûr va se poser la question de savoir si les robots ne vont pas vouloir nous dominer et se débarrasser de nous. Or la réponse est simple, nous ne nous choisissons jamais de construire de mauvais robots. »

Pourtant, l'avenir radieux de l'intelligence artificielle s'assortit de quelques bémols, selon Rodney Brooks. Un bémol que l'on pourrait baptiser « facteur humain » : « Nous allons, avertit-il, avoir besoin de plusieurs Einstein pour faire avancer notre discipline. »

Samuel Blumenfeld

l'heure, l'appareillage issu des recherches doit beaucoup à la panoplie du détecteur de mensonges : divers capteurs guettent les réactions physiologiques (respiration, fréquence cardiaque, tension artérielle, transpiration) pour tenter d'en déduire les états émotifs qui les sous-tendent. Moins encombrante, une souris « sensible » (*Sentic mouse*) dotée d'un capteur semblable capable de dresser un profil émotionnel de son utilisateur. Les résultats et les applications restent encore très préliminaires.

BUDGET ÉNORME

La société IBM effectue ses recherches dans un domaine assez différent. Le programme *Autonomic Computing*, lancé par Paul Horn, vice-président d'IBM en charge de la recherche, a pour objet « de concevoir et de fabriquer des systèmes capables de fonctionner par eux-mêmes, capables de s'adapter à différentes situations et qui soient aptes à gérer leurs ressources afin de prendre en charge plus efficacement leurs tâches ». IBM va consacrer 1 milliard de dollars par an, soit le cinquième de son budget de recherche, au développement de ce programme.

« Il s'agit de créer un contrôle automatique de certaines fonctions vitales, comme le cerveau humain le fait pour réguler les battements du cœur ou la température du corps », précise Paul Horn. L'intelligence artificielle, que l'on donne volontiers aujourd'hui pour moribonde faute d'avoir justifié les espoirs mis en elle, pourrait bien accomplir des progrès étonnants au cours des prochaines décennies. Si IBM parvient à donner aux ordinateurs une forme de conscience d'eux-mêmes et si les robots développent leur aptitude à susciter des émotions chez leurs utilisateurs, les machines de demain pourraient entretenir des relations très différentes avec l'homme.

Celles qui se créent entre David et sa mère peuvent paraître trop mélodramatiques, mais les spectateurs ne semblent pas la juger absurde ou inimaginable. Ils confirment ainsi la profondeur des mystères que renferme l'amour humain. Sa capacité à prendre pour objet un être artificiel ouvre au développement des machines des perspectives vertigineuses, que le film de Steven Spielberg ne fait qu'effleurer.

Michel Alberganti et Hervé Morin

Jacques Pitrat, pionnier de l'intelligence artificielle

« L'ennui serait une émotion fondamentale pour les robots »

« Depuis quand l'intelligence artificielle s'intéresse-t-elle aux émotions ? »

« C'est une question posée depuis le début de l'IA, et reformulée par Marvin Minsky dans son livre *The Society of mind* paru en 1985 : si les humains ressentent des émotions, c'est sans doute parce qu'elles leur sont utiles, et peut-être seront-elles aussi utiles aux robots. On ne retient souvent que l'aspect négatif, paralysant, des émotions, mais en réalité, comme l'a souligné le neuro-psychologue Antonio Damasio, les émotions ont un rôle très positif. Elles permettent en particulier de mobiliser nos ressources sur une tâche importante. »

« Le premier objectif consiste à donner au système d'intelligence artificielle les moyens d'évaluer l'état émotionnel de l'humain : si celui-ci l'insulte, il doit pouvoir se rendre compte qu'il est en colère et adapter son comportement. C'est fondamental pour tous les systèmes d'enseignement assisté par ordinateur. Il faut qu'ils deviennent psychologues. »

« Le deuxième aspect, c'est qu'il est bon que l'ordinateur simule des émotions, pour faciliter la communication. Les visiteurs passaient leur temps à mettre le robot guide du

musée de Pittsburgh dans des situations difficiles, comme le diriger vers des escaliers. Ses concepteurs ont dû lui faire simuler un comportement d'individu mécontent, afin qu'il se fasse respecter. »

« Le troisième aspect, c'est de savoir si les robots doivent ressentir quelque chose qui ressemble à nos émotions, et pas seulement les simuler. »

« Quelles émotions faudrait-il synthétiser ? »

« L'ennui serait une émotion fondamentale pour un robot. Pourquoi s'ennuie-t-on ? Parce que les stimuli sont extrêmement répétitifs. Le résultat, c'est que pendant une conférence ennuyeuse, vous pensez à des choses beaucoup plus importantes, comme vos prochaines vacances, ou un problème à résoudre. Vous divertissez vos capacités intellectuelles vers des tâches utiles. Or, actuellement, il n'y a pas un millième de ce que font les ordinateurs qui soit vraiment utile. Avoir un esclave n'est jamais bon : il n'a pas de motivation, de bonne volonté, et fait bêtement les choses. »

« La compréhension des langues naturelles pose des problèmes très proches. Il faut maîtriser les inférences pour comprendre ce qu'une personne dit : si je vous demande si

vous avez l'heure, et que vous me répondez simplement « oui », je ne serai pas satisfait, car vous n'aurez pas fait la bonne inférence. Schank pensait que le moteur des inférences, c'est l'intérêt, lié finalement à l'ennui. »

« Les émotions permettent de mobiliser nos ressources sur une tâche importante »

« Comment transforme-t-on de telles émotions en lignes de code ? »

« Pour l'ennui, il faudrait que le système soit capable d'évaluer qu'on lui demande toujours la même chose. Cela suppose qu'il soit capable de juger les intentions de la personne qui lui ordonne de faire un calcul. Cela demande donc une connaissance du monde que n'ont pas et n'auront pas les systèmes actuels pendant un certain temps. Mais il ne s'agit pas de faire en sorte que l'ordi-

nateur soit amoureux de son utilisateur au sens propre, mais qu'il soit capable de se rendre utile pour lui être agréable. Il faut traduire les émotions humaines en comportements intéressants. »

« Le premier à avoir réfléchi à ces questions est l'auteur de science-fiction Isaac Asimov, qui, en 1940, a imaginé trois lois de la robotique, implantées dans des cerveaux de robots. Deux chercheurs de Seattle, Daniel Weld et Oren Etzioni, ont essayé, en 1994, de tester la première loi, qui dit qu'un robot n'a pas le droit de faire de mal, ou de laisser faire du mal à un humain. Ils ont pris comme exemple l'effacement de fichiers précieux. Ils se sont rendu compte qu'il était extrêmement difficile de s'assurer qu'un système informatique n'effacera jamais un fichier auquel vous tenez. »

« A quel horizon attendez-vous de telles machines ? »

« C'est imprédictible. Dans dix ans. Dans cent ans... Mais des systèmes d'exploitation ayant des structures différentes pourraient s'en inspirer, offrant plus de sécurité. A l'inverse, un système plus intelligent pourrait être plus imprédictible. »

« Est-ce que le Minitel ou les messageries roses, qui s'appuient parfois sur des automates, n'of-

frent pas un modèle abouti d'émotion artificielle ? »

« Il s'agit en fait de variantes d'Eliza, un programme simpliste écrit par Joseph Weizenbaum dans les années 1960 au MIT. Eliza était capable de dialoguer avec un humain en lui posant des questions simples et en recyclant les réponses fournies. On croyait avoir quelqu'un de réel en face de soi. Or il y a beaucoup de gens complètement isolés, des personnes âgées qui ne veulent pas rester entre elles car elles en ont assez d'écouter les malheurs des autres, mais souhaiteraient avoir quelqu'un pour écouter les leurs. Un système inspiré d'Eliza, capable de faire semblant d'avoir des émotions, une oreille sympathique, pourrait avoir beaucoup de succès. C'est un peu ce que font les psychiatres. »

« Le risque serait que certains restent enfermés chez eux avec leur confident artificiel. Il faut toutefois qu'un système réaliste ait des défauts. S'il est trop parfait, il sera trop inhumain. La perfection devient lassante. Mais avec le développement actuel de ces systèmes, encore très limité, il y aura certainement tous les défauts nécessaires. »

Propos recueillis par Hervé Morin



Jean-Michel Aulas entend porter plainte à Bruxelles contre la FFF

Dans un entretien au « Monde », le président de l'Olympique lyonnais explique que plusieurs clubs envisagent d'attaquer la Fédération française de football devant la Commission afin de récupérer la propriété des droits télévisés

Le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, n'exclut pas de saisir la Commission européenne dans le dessein de dénoncer un certain nombre de « distorsions de concurrence » dont seraient victimes les clubs de

football français. Le dirigeant lyonnais cherche à récupérer la propriété des droits télévisés du football français, qui, en vertu de la loi Buffet, appartiennent à la Fédération française de football (FFF). « Plusieurs clubs », dont

le sien, pourraient ainsi « très rapidement » se rendre à Bruxelles afin de déposer plainte contre la FFF ou son émanation professionnelle, la Ligue nationale de football (LNF). « Les clubs peuvent parfaitement être pro-

priétaires de leurs droits et continuer à distribuer collectivement l'argent », explique Jean-Michel Aulas, qui se livre à une critique acerbe de la politique menée par la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet.

« La question de la propriété des droits télévisés par les clubs professionnels semble être un sujet qui vous mobilise à nouveau. Vous avez notamment entamé des discussions avec la Fédération française de football (FFF) à qui appartiennent ces droits en vertu de la loi Buffet. Dans quel dessein ?

— Je revendique depuis toujours le fait que les clubs, qui assument le risque pénal sur le plan de la sécurité et qui prennent des risques économiques, puissent avoir la libre propriété des droits médiatiques, qu'ils s'agisse de droits télévisés, de droits Internet ou demain de droits UMTS. La libre propriété de ces droits n'est pas contraire au principe de solidarité avec les autres clubs. Les clubs peuvent parfaitement être propriétaires de leurs droits et continuer à distribuer collectivement l'argent ainsi récolté. C'est ce qui se passe à l'étranger. L'avantage de ce système, c'est qu'en donnant la possibilité aux clubs plus médiatiques de négocier eux-mêmes leurs droits télévisés, vous augmentez l'assiette générale ; et tout le mon-

de en profite. Nous avons mené des discussions sur ce sujet avec la Fédération pour trouver une solution juridique qui permette soit une copropriété, soit une forme de licence visant à exploiter ces droits.

— Le ministère de la jeunesse et des sports, qui s'y oppose, a récemment appelé à l'ordre la Fédération sur ce sujet. Que comptez-vous faire ?

— Si nous ne parvenons pas à trouver un accord avec la Fédération, deux solutions se présentent à nous. La première, c'est bien sûr d'essayer de faire changer la loi elle-même, mais cela semble compromis. La deuxième est plus globale au sens européen de l'application des textes relatifs à la concurrence. Nous menons actuellement une analyse juridique poussée pour trouver du côté de Bruxelles un appui permettant de démontrer que la France se trouve dans une situation contraire à la libre concurrence.

— En clair, envisagez-vous de déposer une plainte auprès de la Commission européenne ?

— Oui. Il faudrait probablement

engager une procédure qui ne serait pas contre l'Etat, mais contre ceux qui sont propriétaires des droits télévisés, c'est-à-dire la Fédération, mais aussi peut-être la Ligue nationale (LNF), dont nous faisons partie.

— Quand cette plainte pourrait-elle être déposée ?

— Très rapidement.

— Qui va porter plainte ?

— Ce seront des clubs, ou un syndicat de clubs, ou un groupement de clubs. Il y a des unités qui se sont constituées dernièrement sous la forme d'un groupement de clubs.

— Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher de vous rendre à Bruxelles ?

— Trouver un accord avec la Fédération. Celle-ci, indépendamment des pressions qu'elle peut subir de la part de son ministère de tutelle, a parfaitement conscience que les clubs ne bénéficient pas des mêmes avantages que leurs concurrents européens. J'aurais aimé, dans un souci de liberté et de négociation contractuelles, qu'on nous laisse mener nos négociations en paix. La Fédération est

suffisamment grande pour savoir ce qu'elle peut accepter et la Ligue suffisamment mature pour savoir ce qu'elle peut proposer.

— En l'occurrence, vous proposez de revoir le protocole financier qui lie la Ligue à la Fédération. En clair, la Ligue était prête à donner plus d'argent à la Fédération (100 millions de francs par an, au lieu de 25 actuellement) en échange de la copropriété des droits télévisés avec les clubs...

— Cette question n'est toujours pas résolue. Notre idée, à la Ligue, est de remettre à plat ce protocole, notamment au niveau de l'équipe de France, dont les droits, depuis toujours, sont gérés par la Fédération. On pourrait aujourd'hui parfaitement imaginer, dans une vue extensive, que la Ligue s'estime expropriée des droits de l'équipe de France. Les joueurs de l'équipe de France ont en effet tous été formés par les centres de formation, lesquels sont financés par les clubs. Et lorsque Adidas abandonne un certain nombre de clubs en tant qu'équipementier pour signer un contrat mirobolant avec l'équi-

pe de France, c'est une partie des flux financiers attribués aux clubs qui s'en va vers la Fédération.

— Parallèlement à cela, la loi Buffet est venu taxer à hauteur de 5 % les contrats avec les télévisions, ce qui représente une perte de 100 millions de francs par an pour les clubs. Le Fonds national pour le développement du sport (FNDS), qui récupère cet argent, devait faire en sorte qu'une partie de ces fonds retourne au football amateur. Or la majorité de ces fonds est allée vers d'autres sports. La taxe, en fait, sert à financer ce que l'Etat ne finançait plus.

— On vous sent remonté.

— Le contentieux avec le ministère de la jeunesse et des sports devient lourd. En quelques années, il y a eu un détournement extrêmement important des fonds vers d'autres activités. Contrairement à ce que dit la ministre, le montant des subventions publiques a diminué de manière incroyable : pour la D1, il a été divisé par trois en deux ou trois ans. On voudrait faire croire que les clubs sont riches alors qu'en fait ils se sont appauvris, et c'est la Fédération qui est devenue beaucoup plus aisée.

— Les clubs, de plus, ont perdu de leur stabilité car, s'ils peuvent désormais se constituer en société anonyme, cette SA est complètement dépendante de l'association, qui, bien qu'elle ne soit plus actionnaire, détient le numéro d'affiliation du club et possède un droit de regard à travers une convention renouvelable tous les quatre ans. Tels qu'ils sont constitués juridiquement, les clubs ne vont plus intéresser un seul investisseur. Les opérations faites par *Le Figaro* à Nantes, par M6 à Bordeaux ou Pathé à Lyon ne se feront plus dans l'avenir.

— Ne pensez-vous que la situation est bloquée pour longtemps ?

— J'espère que, par le biais de la plainte que nous envisageons de déposer à Bruxelles, on va enfin nous écouter. Il ne va pas toujours y avoir un ministre communiste à la jeunesse et aux sports. Moi, je suis légitimiste. On n'a pas été convaincant ces dernières années, mais rien ne permet d'imaginer qu'on ne va pas l'être prochainement. »

Propos recueillis par
Frédéric Potet

F. P.

Les droits télévisés ou l'éternel cheval de bataille du football français

CE N'EST PAS la première fois que le football français envisage d'aller déposer plainte auprès de la Commission européenne, ainsi que projette de le faire Jean-Michel Aulas, le président de l'Olympique lyonnais. Il y a quelques années, alors que certains clubs étrangers, et tout particulièrement espagnols, enregistraient des déficits vertigineux qui ne les empêchaient nullement de participer aux Coupes européennes, la même idée avait germé chez certains dirigeants français, qui estimaient alors que la compétition était « faussée » étant donné que les clubs de D1 devaient, eux, soumettre régulièrement leurs comptes à un organisme indépendant, la direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG). Le projet n'aboutit jamais, mais la perspective d'un recours auprès de l'exécutif européen était née.

En menaçant aujourd'hui de se rendre à Bruxelles, Jean-Michel Aulas franchit un palier supplémentaire dans le combat qui est le sien depuis plusieurs années : obtenir la jouissance des droits télévisés de son club. La loi Buffet du 28 décembre 1999 a pourtant levé toute ambiguïté sur la question de la propriété de ces droits : ils appartiennent aux fédérations sportives, et à elles seules.

Après s'être multiplié, en vain, pour voir disparaître cette disposition, Jean-Michel Aulas et ses « amis » — parmi lesquels se trouvent les

clubs aux budgets les plus importants, tels Monaco, Marseille, Paris-SG, Lens et quelques autres — ont adopté une politique dite « du contournement ».

C'est ainsi que, le 20 septembre, une délégation emmenée par Jean-Michel Aulas, Gérard Bourgoïn, le président de la Ligue nationale de football (LNF), et Gervais Martel, le président du RC Lens et du syndicat des clubs (l'Union des clubs professionnels français, UCPF), s'est rendue au ministère de l'économie afin d'évoquer, avec le cabinet de Laurent Fabius, la perspective d'une introduction des clubs français en Bourse (ce que la loi Buffet ne permet pas non plus).

NÉGOCIATION SECRÈTE

Parallèlement, en tant que vice-président de la LNF, Jean-Michel Aulas a entamé des négociations avec la Fédération française de football (FFF) concernant le « protocole financier » qui existe entre les deux institutions. Arrivé à son terme, cet accord, qui consiste en un échange de flux économiques, permet chaque année à la FFF de recevoir l'équivalent de 25 millions de francs de la part du football professionnel.

Dans le plus grand secret, la Ligue a alors proposé de quadrupler cette somme, mais en échange d'une contrepartie : obtenir, pour les clubs, la gestion des droits télévisés, sous la

forme d'une copropriété. Claude Simonet, le président de la FFF, eut à peine le temps de trouver l'idée séduisante que Marie-George Buffet le convoqua dans son bureau afin de lui indiquer qu'il n'était pas question de faire aboutir ce projet, comme le révélait *L'Equipe* le 25 octobre. C'est parce que la situation est à nouveau bloquée que le lobby emmené par Jean-Michel Aulas ne voit plus d'autre recours que de déposer une plainte auprès de la Commission européenne.

Reste encore à savoir quelle forme aura cette procédure. Le président de l'OL a commandé auprès de juristes spécialisés en droit européen une étude destinée à montrer que les clubs français sont dans une situation de « distorsion de concurrence » en comparaison avec les clubs des autres pays de l'Union.

Sitôt terminée, cette étude permettra de déterminer plus précisément le plan d'attaque. Faudra-t-il assigner la FFF, qui est propriétaire des droits, ou la LNF, qui en a la gestion ? Combien de clubs français vont, au côté de l'OL, porter plainte ? « Il y en aura plusieurs, mais il est difficile, aujourd'hui, de savoir combien, confie un proche du dossier. Ce qui est sûr, c'est que, si une plainte doit être déposée à Bruxelles, cela se fera dans des délais très brefs. »

Du Sénégal au Costa Rica, l'escrime tente de conquérir de nouveaux pays

NÎMES

de notre envoyé spécial

Mame Coura Gueye enrage. A Nîmes, où les championnats du monde d'escrime se sont achevés jeudi 1^{er} novembre, malgré toute sa volonté et des qualités indéniables, cette ancienne coureuse de 400 m n'a rien pu faire pour empêcher l'élimination de l'équipe du Sénégal au premier tour de l'épreuve de sabre féminin, face à la Corée du Sud. Mame Coura Gueye est devenue, en février, le premier maître d'armes d'Afrique noire. Avec onze compatriotes, elle appartenait à la première promotion sortie du centre d'entraînement de Dakar. La suivante, en cours de formation, comprend des escrimeurs de six nationalités.

« Il n'y avait jusqu'à maintenant pas d'escrime en Afrique noire, s'offusque Dominique Solari, le maître d'armes français responsable du centre de Dakar depuis sa création en 1998. Aujourd'hui, nous disposons d'une salle avec deux pistes, mais nous sommes loin de tout et n'avons pas les moyens de voyager. Nous venons de passer une année et demie sans participer à la moindre compétition. Dans ces conditions, il est difficile de progresser. »

Le centre de Dakar est subventionné par la Fédération internationale d'escrime (FIE). Il reçoit des dons en matériel de clubs de l'Hexagone ainsi que de la Fédération française, qui a par ailleurs accueilli les escrimeurs sénégalais pour un stage préparatoire aux championnats du monde. Enfin, signe d'une amorce de reconnaissance, le ministè-

re sénégalais des sports a débloquent des crédits pour offrir un nouvel équipement aux athlètes.

Le monde de l'escrime a vu d'un œil bienveillant, bien que parfois un brin condescendant, ces athlètes qui ne pratiquent que depuis deux ou trois ans débarquer à Nîmes pour participer à leurs premiers championnats du monde. C'est que le poids de l'Europe au sein de la discipline reste écrasant : dans les arènes nîmoises, les podiums ont été monopolisés par le Vieux Continent, et seuls Cuba et les Etats-Unis sont parvenus à chiper une médaille de bronze. La FIE compte pourtant 108 fédérations affiliées. Mais l'escrime exige des moyens et une tradition que seule l'Europe possède.

Ciani Vega peut en témoigner : cette jeune fleuretiste était la seule représentante du Costa Rica aux championnats du monde. Diplômée de l'école de maîtres d'armes de Châtenay-Malabry (Hauts-de-

Seine) en 2000, elle est, à vingt et un ans, l'escrimeuse la plus qualifiée de son pays, qui n'en compte il est vrai qu'une cinquantaine. Elle a organisé elle-même son voyage dans le Gard, qu'elle a financé grâce à une bourse de la Solidarité olympique, fonds que le Comité international olympique consacre au développement du sport dans le monde. « Ici, je suis à la fois athlète, chef de délégation, médecin et maître d'armes », glisse-t-elle sans acrimonie.

DIX ANS DE FORMATION

Pour tenter de mondialiser son sport, la FIE envisage d'installer un troisième centre d'entraînement permanent, en Asie du Sud-Est. A destination des pays ne disposant pas d'infrastructures d'entraînement suffisantes, elle finance également des regroupements internationaux dans quatre centres à Pékin, La Havane, Tunis et Moscou. Et le projet de création d'un centre inter-

national d'entraînement à Aigle, en Suisse, est proche de sa concrétisation : il permettrait d'accueillir de jeunes escrimeurs du monde entier pour des stages de longue durée. « Il faudra être patient, car l'escrime est un sport extrêmement technique et il faut compter une dizaine d'années pour former un escrimeur », prévient René Roch, le président français de la FIE.

La reconnaissance récente du sabre féminin a fourni l'occasion à des pays émergents de s'exprimer dans une arme dans laquelle les nations fortes de l'escrime n'avaient pas plus de tradition qu'eux. Le Venezuela, où l'on compte environ 600 escrimeurs et une quinzaine de salles, a ainsi remporté le titre mondial juniors par équipes dans cette arme. Tous estiment que l'escrime possède un véritable potentiel de développement. « Nous ne sommes que 400 ou 500 escrimeurs, mais depuis que nous participons à des compétitions internationales et que nous en rapportons des médailles, les médias commencent à s'intéresser à nous », assure Yi Neng Guo, entraîneur de l'équipe de Hongkong.

Au Sénégal, Mame Coura Gueye et ses onze condisciples s'apprennent à aller porter la bonne parole dans les clubs omnisports et les écoles. Ils traceront les pistes directement sur le sol, à la craie. « Nous qui tirons aujourd'hui, nous serons les entraîneurs de demain », affirme Lamine Diop, qui espère vivre un jour de l'enseignement d'un sport qu'il avait toujours rêvé de pratiquer.

Gilles van Kote

TERRES D'ESCRIME (3)

Chez Jacques Castanet, tout pour l'art du duel

C'EST un petit centre commercial banal, installé au creux d'une résidence de Savigny-sur-Orge (Essonne). Drôle d'endroit pour installer le seul magasin d'antiquités entièrement consacré à l'escrime répertorié sur la surface de la planète. C'est ce qu'affirme Jacques Castanet. Il y a vingt ans, l'épouse de ce maître d'armes — professeur d'éducation physique à la Sorbonne — y ouvrit un magasin d'antiquités. Son mari, pour donner une âme au lieu, y installa sa collection personnelle d'objets se rapportant à l'escrime : armes anciennes, ouvrages spécialisés, statuette et gravures.

« A l'occasion d'une exposition dans le cadre d'une compétition, à Paris, j'avais découvert l'intérêt que portaient les escrimeurs à ces objets et à ces ouvrages dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence, raconte Jacques Castanet, soixante-neuf ans. On a répertorié plus de 4 000 ouvrages consacrés à l'escrime. C'est une grande satisfaction personnelle de pouvoir se dire qu'en une vie de collectionneur et de commerçant, on a pu contribuer à remettre certains d'entre eux en circulation. »

L'un de ces livres est à l'origine de cette vocation : en 1949, en se promenant sur les quais de Seine, il achète chez un bouquiniste, pour 20 francs, *D'estoc et de taille*, un ouvrage écrit par Henri Ducret, champion olympique en 1924. Six ans plus tard, il sort maître d'armes de l'Institut national du sport du bois de Vincennes. Pendant trois décennies, à partir de 1968, il enseigne l'escrime aux « sor-

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Troyes est passé tout près d'un exploit à l'occasion du deuxième tour retour de la Coupe de l'UEFA, jeudi 1^{er} novembre au stade de l'Aube. Malgré sa victoire sur le club anglais de Leeds United (3-2) et en dépit d'une large domination, l'Estac n'est pas parvenu à combler son handicap du match aller (défaite 2-4). Le Paris SG, lui, s'est qualifié en obtenant le nul (2-2) sur le terrain du Rapid Vienne, une équipe que le PSG avait écrasée au match aller (4-0). Les Girondins de Bordeaux seront également présents au troisième tour de la compétition : l'équipe d'Elie Baup s'est imposée à Liège face au Standard sur le même score (2-0) qu'à l'aller. Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA ainsi que celui de la deuxième phase de la Ligue des champions devaient avoir lieu vendredi 2 novembre à Genève.

■ **Serge Mesones, ancien joueur de l'AS Nancy-Lorraine et de l'AJ Auxerre, est décédé** brutalement, jeudi 1^{er} novembre, des suites d'une crise cardiaque alors qu'il disputait un match de football avec le Variétés club de France. M. Mesones était depuis plusieurs années conseiller technique auprès de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports.

■ **Le Paris-Saint-Germain devra verser au club brésilien de Gremio Porto Alegre (D1)** la somme de 6,49 millions d'euros (42,57 millions de francs) sous 30 jours pour le transfert du Brésilien Ronaldinho, a annoncé jeudi 1^{er} novembre la Fédération internationale de football (FIFA). Ce verdict, qui n'est pas susceptible d'appel, fait suite à une première décision de la FIFA qui, le 16 octobre, avait demandé aux deux clubs de s'entendre à l'amiable, ce qu'ils n'ont pas fait.

■ **SKI ALPIN** : le directeur sportif du ski alpin allemand, Walter Vogel, a déclaré, jeudi 1^{er} novembre, ne pas « voir l'ombre d'un comportement fautif » de l'équipe d'Allemagne, dans l'accident ayant coté la vie à Régine Cavagnoud. « D'après les informations dont nous disposons à ce jour, je ne peux imaginer que Markus (Anwander) ait été informé que Cavagnoud arrivait. Markus est quelqu'un de confiance, prudent, qui ne se déplace pas n'importe où sans raison », a indiqué Walter Vogel. Les obsèques de la skieuse française auront lieu lundi 5 novembre à La Clusaz.

■ **TENNIS** : le Brésilien Gustavo Kuerten (n°1 mondial) a été éliminé en 8^{ème} de finale du Masters series de Paris-Bercy par le Néerlandais Sjeng Schalken en trois sets (4-6, 6-4, 6-4), jeudi 1^{er} novembre. Le Russe Marat Safin, tenant du titre, s'est incliné devant le Suédois Andreas Vinciguerra, 6-4, 6-4. Le Français Julien Boutter a, lui, été sorti par le Tchèque Jiri Novak, 6-3, 7-6 (7-3), tandis que Sébastien Grosjean battait le Belge Christophe Rochus 6-0, 3-6, 6-0.

TERRES D'ESCRIME (3)

Chez Jacques Castanet, tout pour l'art du duel

bonnards ». Jacques Castanet, aujourd'hui retraité, ne reçoit que sur rendez-vous. Ses visiteurs sont tous des passionnés, dont près d'un tiers viennent de l'étranger.

Ils repartiront avec une rapière créée au XIX^{ème} siècle par Viollet-le-Duc, un ouvrage sur l'art du duel ou une statuette de bretteur, présent particulièrement apprécié des maîtres d'armes partant à la retraite. Pour alimenter son fonds, qui compte environ 3 000 objets, Jacques Castanet fréquente marchés aux livres et salles des ventes et compte sur les confrères qui ont eu vent de sa marotte.

L'antiquaire reste aussi collectionneur : masque transparent datant du début du XX^{ème} siècle, prototype d'épée électrique de 1930, fleuret du XVII^{ème} siècle, exemplaire du *Traité de l'espée*, par Henry de Saint-Didier, dont chacun des dix exemplaires originaux répertoriés — l'ouvrage a été publié en 1573 — est estimé à 150 000 francs. Aucune de ces pièces n'est à vendre. Ce véritable petit musée de l'escrime ne se reconnaît de cousinage qu'avec le Musée Van Oeveren, un autre passionné néerlandais qui a installé sa collection — ainsi qu'une salle d'armes — au château des Sablons, à Bourgueil (Indre-et-Loire).

G. v. K.

★ **L'Antiquaire de l'escrime, à Savigny-sur-Orge** : sur rendez-vous au 01-69-44-07-77. **Musée Van Oeveren, à Bourgueil** : sur rendez-vous au 02-47-97-98-99.

Le bronze, nouvelle génération

La galerie En attendant les barbares a donné carte blanche à de jeunes designers pour concevoir des lampes dans un matériau qu'ils n'ont jamais travaillé

IL Y A un peu plus d'un an et demi, Agnès Kentish, directrice de la galerie En attendant les Barbares, a eu envie de faire appel à des designers de la nouvelle génération (moyenne d'âge 35 ans) pour leur demander de réaliser des luminaires. Jusque-là, rien de bien surprenant. Mais l'aventure devient intéressante lorsqu'elle leur demande d'exécuter l'exercice avec un matériau pour le moins inattendu pour eux : le bronze.

Alliage de cuivre et d'étain, le bronze résiste à tout et au temps, donnant aux objets un air d'éternité. Les statues antiques en témoignent, à la patine inchangée depuis leur création. Le bronze, inaltérable et immortel. Intimidant aussi. Lourd, opaque et difficile à travailler, il n'a pas toujours séduit les artistes, encore moins les designers, attirés par de nouveaux matériaux, légers et transparents.

« C'est pourquoi j'ai eu envie de faire appel à des jeunes talents plutôt habitués à la production industrielle, de les faire travailler sur un objet unique – signé, fabriqué en série limitée et numéroté – et dans un matériau auquel ils n'avaient jamais été confrontés, précise Agnès Kentish. J'ai choisi le bronze parce que je trouvais qu'il avait besoin d'être dépoussiéré. Je l'avais travaillé avec Garouste et Bonetti. J'ai eu envie d'aller plus loin. Et je trouvais intéressant que des designers apportent un œil nouveau sur

ce matériau synonyme de conformisme. Cela fournissait, au fond, une occasion de régénérer le bronze. »

Elle ne regrette pas. Ni le projet, ni les efforts mis en œuvre pour le mener à bien. D'abord, parce que sa demande a été accueillie avec un enthousiasme spontané. Quelques-uns – très peu – ont eu peur et ont refusé la proposition. D'autres ont abandonné en chemin, frustrés de ne pouvoir aller au bout de leurs désirs. Mais la plupart se sont lancés dans l'aventure avec entrain et passion.

PROJETS CORRIGÉS

Ils se sont souvent heurtés à des difficultés, à des essais inaboutis, à des révisions de fabrication multiples. « Certains ont fait plusieurs dessins et j'ai choisi celui qui me plaisait le plus, remarque Agnès Kentish. D'autres sont allés jusqu'à proposer deux modèles. D'autres, un seul. » Mais pratiquement tous ont dû être retravaillés. A partir de là, une maquette était effectuée et envoyée à la bronzière. « Parfois, la réalisation révélait des faiblesses qui ne nous étaient pas forcément apparues. »

C'est ainsi que la première mouture du luminaire de Matt Sindall a été estimée trop petite. Les proportions ont été corrigées plusieurs fois, jusqu'à la fin : une lampe qui bascule, joue l'équilibre en défiant la lourdeur du matériau. Christian Ghion a conçu une sculpture lumi-

neuse, une forme organique percée d'un œil de verre légèrement inquiétant. Mais aussi une lampe plus classique, allure années 1950 : un pied en bronze que l'on peut coiffer, pour plus de fantaisie, d'un abat-jour en fourrure.

Arik Lévy propose, lui aussi, deux luminaires : l'un est composé de trois plaques qui intègrent, au centre, un halogène ; l'autre se compose de petits cubes rectangulaires que l'on dispose comme un jeu de construction autour de l'ampoule, selon ses envies, son humeur ou son choix de diffusion de la lumière.

Pour son applique plate, percée au milieu d'un rond rouge, Jean-Marc Gady est parti de l'idée du nombril. Le luminaire a d'ores et déjà été repéré par un psychanalyste, qui envisage, raconte Agnès Kentish, de l'installer dans son cabinet. Brétilot et Valette ont conçu un écran pour cet objet très standardisé qu'est l'ampoule électrique. Leur luminaire, réalisé en deux versions (bronze poli or et bronze strié), enveloppe la source lumineuse, en formes douces et rondes.

La lampe de bureau d'Eric Jourdan décline une grâce classique. Tandis que celle d'Eric Robin, qui fait irrésistiblement penser à un petit bonhomme – petit cabochon juché sur des pieds savamment dessinés –, affiche une douce élégance, presque humble.

La rencontre avec le bronze s'est traduite par des interrogations sur l'interactivité (les cubes modulables d'Arik Lévy), l'ornement (la fausse fourrure de Christian Ghion), l'équilibre (le pied à balance de Matt Sindall), le corps (Jean-Marc Gady), faisant naître des créations aux formes sculpturales qui témoignent, pour la plupart, d'une approche artistique. « C'est ça qui était passionnant, souligne Eric : travailler une pièce unique à partir d'un matériau qui est loin d'être évident. Pour ma part, j'ai commencé par dessiner des lampes avec réflecteur. Mais le bronze absorbe la lumière et ne la diffuse pas. J'ai donc abandonné l'idée. » Le choix du matériau a guidé le travail de Christian Ghion, qui n'a pas voulu aller « à contrario de ce que le bronze permet de faire ». Il a privilégié

une forme libre, au service de la technique de coulage. « Je crois que l'expérience a été pour chacun une découverte. Celle du bronze d'abord et, à travers lui, celle d'une expression propre. »

Le regard averti, une connaissance du matériau qui pouvait éclairer les créateurs et un enthousiasme à toute épreuve : Agnès Kentish n'a pas lâché prise, conseillant, faisant reprendre les dessins quand il lui semblait nécessaire. Et s'est passionnée : « Je suis collectionneuse et je vais toujours vers des choses qui peuvent s'intégrer chez moi. Avec ces lampadaires, je ne fonctionnais pas autrement. Mes choix se décidaient en fonction de cela. Pour chaque lampe je suis en mesure de vous dire l'endroit où je la poserai chez moi. » Une démarche qui présente l'avantage de créer une cohérence à l'ensemble des ouvrages exposés.

Véronique Cauhapé

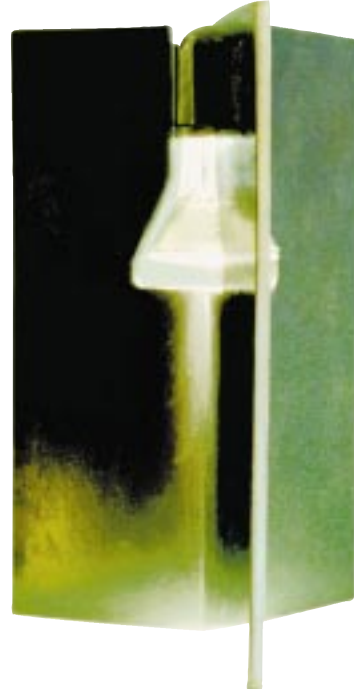
★ Exposition « Huit designers face au bronze, jusqu'au 17 novembre. En attendant les barbares, 35, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01-42-22-65-25.



Brétilot et Valette (striée : 20 exemplaires, 9 500 F, 1 448 € ; lisse : 100 ex., 9 000 F, 1 372 €).



Matt Sindall (7 800 F ; 1 189 €).



Arik Lévy (100 ex., 7 800 F, 1 189 €).



Jean-Marc Gady (250 ex., 4 800 F, 732 €).

Le style « barbare »

Depuis 1983, la galerie En attendant les barbares édite du mobilier, des luminaires et des objets conçus par des artistes, des designers et expose aussi de la peinture. Bonetti & Garouste ont été les premiers artistes édités. Leurs tables et guéridons en fer battu, lampes en bronze, lampadaires et objets sont à l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui le « style barbare ». L'accent est mis sur la qualité de fabrication : le ferronnier est celui qui travaillait pour Diego Giacometti, le bronzière est celui de Gérard Garouste. Chaque meuble de Bonetti & Garouste est repensé par les artistes, en fonction des dimensions, des patines, et des matériaux souhaités par le client, dans la tradition des arts décoratifs.

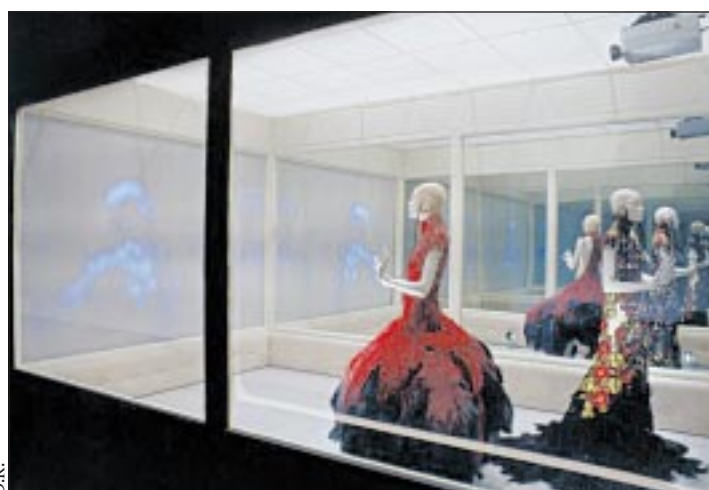
Cette volonté de sur-mesure se retrouve également dans le travail d'autres artistes. Marie Christophe, et ses créations aériennes en fil de fer noué à la pince, ou Muckie, qui torsade le fil de cuivre et le fil à chapeaux. De même, avec les luminaires de Marie-Claire Raoul, à base de patchworks, il est possible de choisir les couleurs et les tissus afin d'obtenir exactement l'éclairage recherché.

La mode radicale s'expose à Londres

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Une vision du vêtement sans compromis, en marge des contraintes commerciales et des cahiers de tendances : c'est cette façon d'aborder la mode qui réunit les créateurs présentés au Victoria and Albert Museum, dans le cadre de l'exposition Radical Fashion. « La mode n'est pas seulement l'expression d'une individualité, c'est aussi un baromètre des changements du monde et de l'évolution des modes de pensée. Radical Fashion présente le travail de créateurs qui étaient considérés comme extrêmes au départ mais dont les idées ont influencé la rue », précise Claire Wilcox, commissaire de l'exposition. Onze créateurs sont invités à mettre en scène des modèles récents, parmi lesquels les Japonais Issey Miyake, Yohji Yamamoto, Rei Kawakubo (Comme des garçons) et Junya Watanabe, le Viennois installé à New



Installation d'Alexander McQueen au Victoria and Albert Museum.

York Helmut Lang, Martin Margiela, Azzedine Alaïa et Jean Paul Gaultier. Au rang des Britanniques « radicaux », on retrouve Alexander McQueen, Vivienne Westwood et Hussein Chalayan mais pas John Galiano, dont la rétrospective en solo au Design museum a finalement été annulée.

La neutralité du lieu – moquette sombre, éclairage tamisé – et l'environnement sonore donnent une unité aux installations d'environ 50 m² chacune qui expriment la pluralité des approches, des fourreaux baroques-punk de Vivienne Westwood aux robes à l'architecture complexe d'Hussein Chalayan. « Nos vêtements ne sont pas « donnés » ni toujours faciles à porter. Avec la mode, il est essentiel d'offrir quelque chose de radicalement nouveau et de l'expliquer alors aux clients », indique Junya Watanabe, dont les feuilletés de polyester blanc disposés sur fond noir ressemblent à des chrysalides en apesanteur. Adeptes d'une couture quasi chirurgicale, Alexander McQueen présente la vidéo d'un de ses défilés les plus spectaculaires, où les mannequins évoluent le visage encadré d'oiseaux de proie empaillés ou dans une robe en coquillages tranchants comme des rasoirs. Posées sur des bustes en

Plexiglas transparent, les robes d'Azzedine Alaïa révèlent des prouesses de coupe et sculptent un corps imaginaire, pendant que Jean Paul Gaultier installe ses modèles de couture dans le salon virtuel d'un hôtel particulier. Dans une mise en scène plus hermétique, Helmut Lang diffuse en boucle derrière un écran rouge les vidéos de toutes ses collections.

A côté du bouddoir kitschissime de Vivienne Westwood, d'autres ont investi l'espace de façon plus novatrice, comme Martin Margiela, dont les modèles surdimensionnés s'adaptent parfaitement à un environnement muséal. Disposés dans des cartons de livraison, veste en prince de Galles dans une imposante taille 78 ou haut constitué d'un assemblage de gants bousculent le regard sur les proportions et l'usage du vêtement.

Anne-Laure Quilleriet

★ Radical Fashion, Victoria and Albert Museum, Cromwell Road, Londres. Tél. : (0044) 20-7942-2000, www.vam.ac.uk. Entrée 5 £. Jusqu'au 6 janvier. IFB Art propose un forfait journée comprenant le billet en Eurostar (2^e classe), une entrée à Radical Fashion et une carte de métro (2 zones) pour 145 € (951 F). Renseignements : 01-42-81-88-58.



Christian Ghion (20 ex., 15 000 F, 2 286 €).



Arik Lévy (100 ex., 7 800 F, 1 189 €).

PHOTOS D.R.

A l'occasion de la parution des ouvrages des lauréats 2001 du Prix Le Monde

Les PUF et Le Monde organisent deux tables rondes mardi 6 novembre 2001 :

- Les biotechnologies confrontées au réel
- La recherche appliquée au social

Collège de France – de 16h30 à 20 heures – Amphitheâtre Guillaume Budé – 11, place Marcelin-Berthelot – 75005 Paris
Entrée libre dans la mesure des places disponibles



ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR*

Lisbonne	1365F
Rome	1485F
Copenhague	1685F
Montréal	2230F
Fort-de-France	3327F

WEEK-END (3J/2N)*

Carnaval de Venise
(vol + hôtel***)

3590F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY**

*Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter. Caid. S.A. RCS Paris B91482452. Lic. 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

Le soleil résiste

SAMEDI. Un vaste anticyclone s'étend du centre de l'Atlantique jusqu'aux pays de l'Est en passant par la France. Le temps reste donc calme, la fraîcheur et les petites brumes du matin laissant rapidement place au soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Encore une belle journée d'automne, ensoleillée du matin au soir. Un petit vent d'est maintient des températures maximales un peu en dessous des normales, de l'ordre de 12 à 13 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Sur les Ardennes, le Nord et la Picardie, brumes et brouillards locaux se dissipent en matinée et laissent briller le soleil pour le reste de la journée. Ailleurs, le soleil est présent dès le matin. Les températures sont voisines de 12 à 13 degrés.

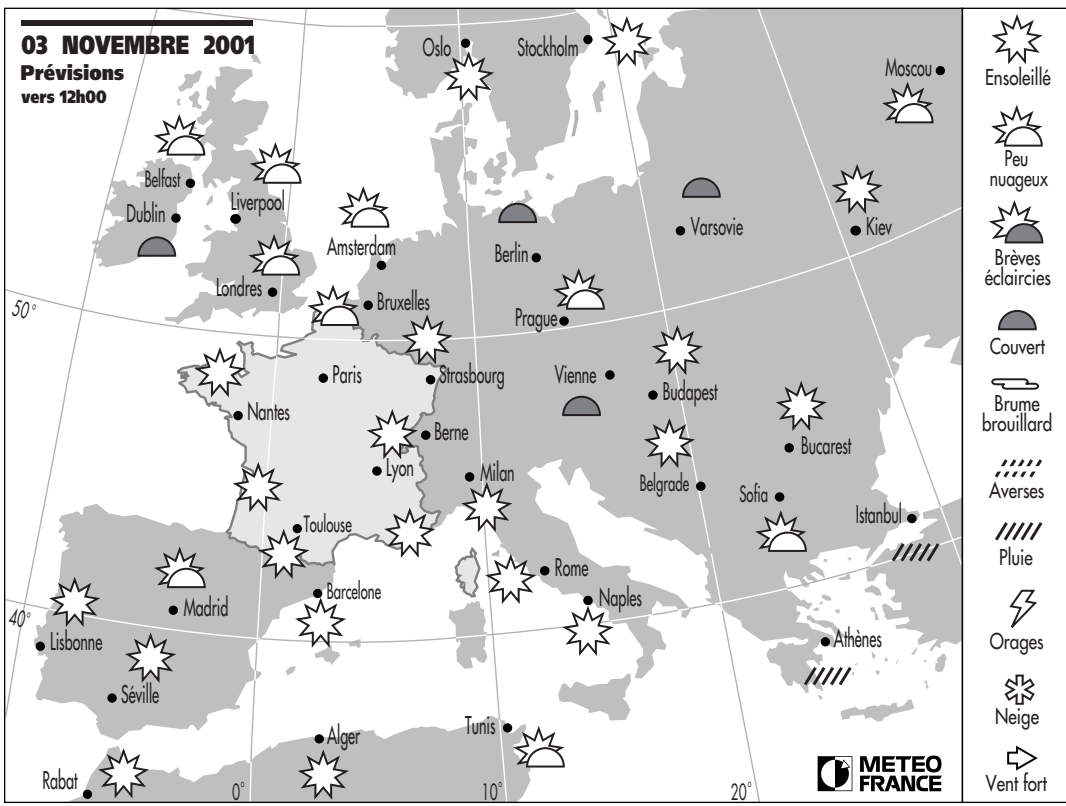
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La matinée est fraîche et brumeuse, surtout dans les vallées abritées du petit vent de nord-est. Le soleil

reprand rapidement le dessus et ramène les températures autour de 13 à 14 degrés au meilleur de l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des brumes et brouillards se forment en fin de nuit au sud de la Garonne puis se dissipent en matinée. Ailleurs et ensuite, le soleil brille. Les températures, parfois voisines de 0 à 1 degré au petit matin, remontent vers 17 à 19 degrés dans l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Quelques nuages gris sont présents le matin dans les fonds de vallée et peuvent se dissiper assez lentement en journée. Ailleurs, le soleil est bien présent. Les températures sont voisines de 15 degrés dans l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages sont rares et le ciel reste d'un beau bleu durant toute cette journée. Les températures de l'après-midi s'échelonnent entre 18 et 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉRIEN.** Regional, compagnie aérienne européenne filiale d'Air France, étoffe son réseau au départ de trois plaques tournantes. Clermont-Ferrand, avec deux départs quotidiens vers Munich reliant la capitale bavaroise à 18 villes françaises dont 6 nouvelles escales (Avignon, Brest, Metz-Nancy, Pau, Perpignan et Toulon). Bordeaux d'où des vols vers Dublin assurent des correspondances vers 5 destinations ibériques. Paris, enfin, avec 4 vols quotidiens vers Hanovre et Nuremberg. Réservations au 0-820-820-820.

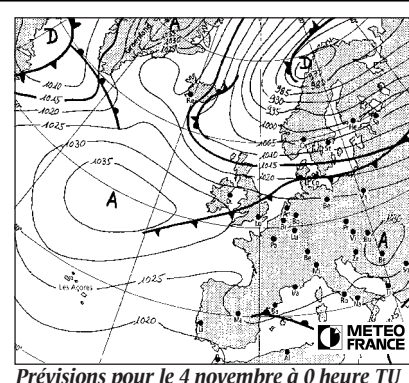
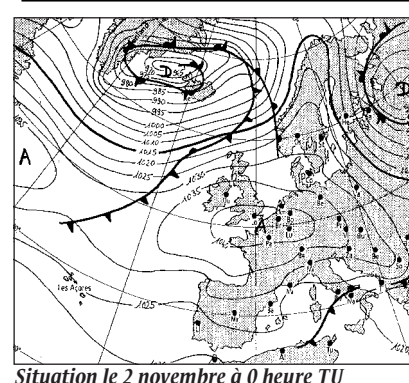
■ **BRUXELLES.** Visites guidées « Chemins d'automne », à pied, en bus, en train, à vélo et en bateau, sur des thèmes variés : urbanisme, architecture, art de vivre, légendes. Une initiative de Voir et dire Bruxelles, dont le dépliant est disponible à l'Office belge de tourisme à Paris (tél. : 01-47-42-41-18). Réservation conseillée au 00-322-534-43-48.

PRÉVISIONS POUR LE 03 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	10/18 S	NANCY	3/12 S
BIARRITZ	5/19 S	NANTES	6/12 S
BORDEAUX	5/16 S	NICE	11/19 S
BOURGES	4/12 S	PARIS	4/12 S
BREST	3/12 S	PAU	4/18 S
CAEN	8/13 S	PERPIGNAN	9/18 S
CHERBOURG	7/12 S	RENNES	6/12 S
CLERMONT-F.	8/13 S	ST-ETIENNE	1/15 S
DIJON	1/15 S	STRASBOURG	3/12 S
GRENOBLE	2/11 S	TOULOUSE	5/18 S
LILLE	1/16 S	TOURS	5/12 S
LIMOGES	3/13 S	FRANCE outre-mer	
LYON	3/12 S	CAYENNE	21/31 S
MARSEILLE	3/15 S	FORT-DE-FR.	25/30 S
		NOUMEA	21/28 S

PAPEETE	23/28 S	KIEV	0/5 S	VENISE	7/14 S	LE CAIRE	18/27 S
POINTE-A-PIT.	24/32 S	LISBONNE	12/19 S	Vienne	4/12 C	NAIROBI	15/21 P
ST-DENIS-RE.	22/26 S	LIVERPOOL	9/11 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	16/29 S
EUROPE							
AMSTERDAM	9/12 S	LONDRES	9/12 S	BRASILIA	19/26 P	RABAT	15/26 S
ATHENES	9/14 P	LUXEMBOURG	7/11 S	BUENOS AIR.	16/24 S	TUNIS	15/20 S
BARCELONE	11/17 S	MADRID	6/14 S	CARACAS	5/11 S	ASIE-Océanie	
BELFAST	7/10 S	MILAN	7/13 S	CHICAGO	13/21 S	BANGKOK	25/32 P
BELGRADE	0/8 S	MOSCOU	-3/4 S	LIMA	15/19 S	BEYROUTH	20/23 S
BERLIN	7/11 C	MUNICH	7/11 S	LOS ANGELES	13/21 S	BOMBAY	24/35 S
BERNE	5/12 S	NAPLES	8/15 S	MEXICO	10/17 S	DJAKARTA	28/30 S
BRUXELLES	9/12 S	OSLO	6/11 S	MONTREAL	5/13 S	DUBAI	23/32 S
BUCAREST	-2/10 S	PALMA DE M.	9/22 S	NEW YORK	12/19 P	HANOI	24/29 C
BUDAPEST	3/11 S	PRAGUE	5/10 S	SAN FRANCIS.	11/17 S	HONGKONG	22/29 S
COPENHAGUE	9/12 C	ROME	3/15 S	SANTIAGO/CHI	10/23 S	JERUSALEM	18/25 S
DUBLIN	7/11 C	SEVILLE	13/23 S	TORONTO	5/11 S	NEW DEHLI	21/34 S
FRANCFORT	6/12 S	SOFIA	0/5 S	WASHINGTON	11/18 P	PEKIN	4/11 S
GENEVE	5/12 S	ST-PETERSB.	-2/10 P	WASHIGTON		SEOUL	10/17 S
HELSINKI	25/30 S	STOCKHOLM	7/14 S	AFRIQUE		SINGAPOUR	26/29 P
ISTANBUL	10/13 P	STOCKHOLM	21/27 C	ALGER	12/24 S	SYDNEY	14/21 S
		TENERIFFE	2/9 C	DAKAR	27/32 S	TOKYO	14/18 P
		VARSOVIE		KINSHASA	23/28 C		



TENDANCES

IL N'Y A sans doute pas de quoi en faire un fromage mais l'affaire, tout de même, est d'importance. Les faits sont là, irréfutable : le camembert, l'un des symboles du « manger français », est en disgrâce sur son propre territoire. Depuis dix ans, les statistiques trahissent une érosion lente mais régulière. Les ventes sont passées de 103 000 à 84 000 tonnes entre 1989 et 2000. Dans le même temps, le coulommiers a grimpé de 30 000 à 38 000 tonnes alors que le brie (9 000 tonnes) comme les spécialités de chèvre ont doublé leur tonnage. La production d'emmental a littéralement explosé, et certaines spécialités étrangères, hier délaissées voire inconnues, comme la mozzarella italienne, remportent désormais un réel succès.

Le camembert garde son bouquet mais perd de son aura. Il demeure la spécialité la plus consommée en France (75 % des hommes et 70 % des femmes en mangent au moins une fois toutes les deux semaines), et pourtant on peut se demander si son avenir n'est pas derrière lui. « Le nombre d'amateurs est stable mais les quantités achetées sont en recul », constate Danielle Pautrot, chef du service



études du Cidil, l'organisme de promotion du secteur laitier qui voit dans le camembert « un colosse aux pieds d'argile ». Le pourcentage des ventes réalisées à l'occasion d'opérations promotionnelles est supérieur à la moyenne, le nombre de marques est en constante diminution et les investissements publicitaires se sont tassés depuis dix ans.

Voilà qui n'est pas très bon signe, car, dans la catégorie dite des pâtes molles, il faut batailler dur pour tenir son rang. Les spécialités connues ou nouvelles (Caprice des Dieux, Saint Félicien, Crémérin, briques de vache, etc.) continuent de se développer et réduisent l'espace vital octroyé au camembert sur les rayons des grandes surfaces où le fromage est largement passé à l'ère

Le camembert en disgrâce



du libre-service. En outre, la rigueur de la réglementation, qui fixe à 45 % le taux de matière grasse, exclut franchement le camembert de la liste des produits de régime. A l'étranger, le numéro un des fromages français reste un produit exotique, surtout apprécié en Europe du Nord, mais le brie de Meaux progresse plus rapidement hors de nos frontières.

Toute la question est de savoir si les Français aiment encore ce fromage, son goût, sa saveur. Le succès des camemberts AOC au lait cru, moulés à la louche et salés à la main, qui atteignent désormais 10 % des ventes, donne à penser que l'on sait toujours apprécier les Saintes-Mères-Eglise et autres Jort, c'est-à-dire les bonnes choses.

Néanmoins, les produits pasteurisés, ceux du quotidien, souffrent du raccourcissement des circuits de distribution qui fait parfois atterrir sur les étals des fromages insuffisamment affinés, voire carrément plâtres. « La qualité des 520 millions de camemberts produits chaque année en Normandie n'est pas en cause. Les difficultés sont d'un autre ordre. Elles tiennent aux habitudes de vie », assure Jean-Paul Torris, responsable du secteur pâtes molles au sein du groupe Bongrain, numéro un sur le marché grâce à la marque Cœur de lion. Selon lui, ces vents contraires tiennent à l'individualisation des comportements – à table, chacun réclame « son » fromage – et à la déstructuration des repas qui pousse les fromages nomades comme l'emmental, mais pénalise ceux qui se consomment à l'ancienne, sur un plateau.

« 65 % DES ACHETEURS TÂTENT »
« Le camembert est un aliment culturel, un peu à part, souvent lié à une tradition familiale et qui exige une certaine éducation, rappelle Luc Morelon, responsable de la communication de Lactalis et président du Syndicat normand des fabricants de camembert. « Il faut savoir le

choisir, déterminer son degré d'affinage, éprouver sa texture qui doit être douce, sans être molle ». Contrairement à un gruyère, un camembert se mérite. Les acheteurs en ont conscience et une majorité d'entre eux se livre au rituel de la palpation. D'après les études de la marque Président, « 65 % des acheteurs tâtent toujours » le produit avant de fixer leur choix et 56 % le sortent du réfrigérateur environ une demi-heure avant de le manger. Bien sûr, soupirent dédaigneusement les esthètes, il est moins compliqué d'ouvrir une boîte de pâte molle lambda, standardisée, sans odeur et sans saveur.

Pour convaincre les amateurs et améliorer les ventes, notamment dans les zones très urbanisées, les industriels ont multiplié les conditionnements de camemberts en portions et ne cessent de lancer des produits dérivés, plus crémeux mais moins « goûtés », qui visent un public plus large et souvent plus jeune. Dommage, aucun n'a encore réédité ces boîtes d'autrefois, portant fiers écussons et enluminures médiévales tels les célèbres camemberts Jeanne-d'Arc dont le couvercle représentait la Pucelle en armure, majestueuse, les yeux braqués

sur Orléans. Aujourd'hui, les collectionneurs se les arrachent.

Outre le changement du discours publicitaire, qui tente de présenter le plus franchouillard des produits du terroir comme un produit jeune et branché, les fabricants jouent la carte de la gastronomie en tentant de faire connaître des recettes à base de camembert, relayés par quelques restaurants. Sans aller jusqu'à la glace au camembert, au camembert pané et frit (à l'allemande) ou aux aïelles (à la norvégienne), ils suggèrent la tarte au camembert (avec de la crème fraîche), la tombée de pommes caramélisées au camembert ou la tourte avec pâte feuilletée et épinards. Marie Harel, paysanne de Camembert (Orne) qui, en 1791, inventa ce fromage à croûte fleurie en forme de cylindre aplati – que l'ingénieur Ridet eut l'idée, un siècle plus tard, d'emballer dans une boîte en bois –, n'avait sûrement pas prévu que l'on en ferait un tel usage. Les consommateurs non plus, qui, à vrai dire, n'ont pas réservé un accueil triomphal à ces originales mais vaines tentatives de diversification. Jusqu'où le camembert se laissera-t-il aller ?

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 259

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Complice souvent associé au suivant. Prince noir. - II. Reste de chanvre. Fait mal en bouche. - III. Pour les prélèvements en petites quantités. Beaucoup de bleu, un peu de vert. - IV. En salade. Pas marrante du tout quand elle crie. - V. Ouverture sur la mer. Apporte l'alternance sur le circuit. - VI. Solides souteneurs. Elles font tourner l'économie française. - VII. Mets en couleurs. On peut compter dessus. - VIII. En France et en Suis-

se. Mis en rapport. - IX. Donne de la hauteur. Envoyé(e) spécial(e). - X. Beaucoup moins important qu'on pouvait l'imaginer.

VERTICALEMENT

1. Sale coup pour la famille. - 2. Petits emplois, mais bon début sur les planches. - 3. Genre musical. Le plus grand chez les lourds. Fêté au départ. - 4. Se faire salement remarquer. Reste dans le coin. - 5. Au choix en payant plus cher. Boîte lumineuse. - 6. Pren-

nent leur repas à la source. Solide demoiselle. - 7. Son père était Fort, son successeur Simple. Préposition. - 8. Possessif. Communiquer en douceur. - 9. Lancé pour prévenir. Note. - 10. Des feuilles et beaucoup d'eau. Détaillée. - 11. Cour romaine. Particule. - 12. Arrivés en criant. Trace désagréable.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 258

Horizontalement

I. Octobre. Trios. - II. Boursière Rà. - III. Lune. Mouvant. - IV. Ile. Délia. Aï. - V. Gorge. Essais. - VI. Ai. Ace. Ms. SF. - VII. Tracassées. - VIII. pH. Ta. Ravi. - IX. Osier. Guimet. - X. Nus. Amateurs.

Verticalement

1. Obligation. - 2. Couloir. Su. - 3. Tuner. Apis. - 4. Ure. Gâche. - 5. Os. Déca. Ra. - 6. Rime. Est. - 7. Eole. Saga. - 8. Truisme. Ut. - 9. Révasserie. - 10. Samu. - 11. Ornaï. Ver. - 12. Satisfait.

PHILATÉLIE

Trois nouveaux feuillets de timbres personnalisés

NOUS POURSUIVONS la publication du programme d'émission des timbres en vente anticipée au Salon philatélique d'automne, organisé à l'Espace Champerret, à Paris, du 8 au 11 novembre.

Après le succès rencontré par les timbres personnalisés lors du Salon philatélique d'automne 2000, La Poste remet ça, avec trois nouveaux feuillets de dix timbres à 3 francs (« C'est une fille », « C'est un garçon » et « Merci », émis à l'origine le 23 mars), attachant à des vignettes sans valeur que les visiteurs du Salon pourront illustrer à leur image, après passage devant une caméra numérique. Innovation : trois scanners permettront de réaliser des feuillets personnalisés à partir des photos apportées par les visiteurs. Chaque feuillet, conçu par l'agence Dragon rouge, dont le fond est signé Aurélie Baras, est vendu au prix de 60 francs (9,15 euros) pour 30 francs de valeur faciale. Attention : ces feuillets seront



commercialisés uniquement au Salon d'automne. Leur vente par correspondance ne sera généralisée qu'en 2002.

En revanche, La Poste mettra en vente générale, le lundi 12 novembre, le traditionnel timbre à 3 francs (0,46 euro) qui bénéficie d'une surtaxe de 60 centimes (0,09 euro) au



profit de la Croix-Rouge française. Dessiné par Olivier Mahaut (GrafyStudio) qui a représenté un Père Noël déguisé en boule de Noël, il est imprimé en héliogravure en feuilles de trente exemplaires ou en carnet de dix.

Pierre Jullien

★ **Salon philatélique d'automne, du 8 au 11 novembre, de 10 heures à 18 heures, à l'Espace Champerret, hall A, avenue de la Porte-Champerret, Paris-17^e. M^o Porte-de-Champerret. Entrée gratuite.**

ARTS Les musées français sont omniprésents cet automne à Sao Paulo, au Brésil : les œuvres égyptiennes du Louvre sont montrées au Musée d'art, Rodin s'expose à la Pinacothèque

et les collections du Centre Pompidou alimentent l'exposition « Parade » à l'Oca. ● « PARADE » présente, dans l'ordre chronologique, l'art moderne et contemporain. On y voit

Le Voyage dans la Lune de Méliès, le rideau de scène pour *Parade* de Picasso, la toile *Air, fer et eau* de Sonia et Robert Delaunay. ● CETTE coûteuse exposition est financée par Brasil-

Connects, association créée par le banquier et mécène controversé Edemar Cid Ferreira pour faire rayonner l'art brésilien dans le monde entier. ● L'ART CONTEMPORAIN du Brésil

se montre en France. A Paris, la Galerie nationale du Jeu de paume présente Mira Schendel et Tunga. A Bordeaux, au CAPC, une douzaine de créateurs exposent « côte à côte ».

Quand la France parade à Sao Paulo grâce à l'art contemporain

L'Oca accueille « Parade », une exposition issue des collections du Centre Pompidou. On y croise Méliès et Godard, Picasso et Delaunay, dans un riche parcours chronologique financé par le banquier et mécène Edemar Cid Ferreira, figure controversée de l'art et du patrimoine brésiliens

PARADE 1901-2001, COLLECTIONS DU CENTRE POMPIDOU. Pavillon Lucas Nogueira Garcez. OCA, Parque Ibirapuera, Porte 2. Tél. : 011-5081-2829/5573-6073. De 9 heures à 21 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 21 heures. Jusqu'au 15 janvier.

SAO PAULO (Brésil)
de notre envoyée spéciale

Coincidence peut-être plus que concertation, en tout cas, cet automne, les liens culturels que Sao Paulo entretient avec Paris sont plus affirmés que jamais. Au numéro 1578 de l'avenida Paulista, l'épine dorsale de la ville brésilienne, le Musée d'art, le MASP, l'un des plus importants musées d'Amérique du Sud, affiche haut sur ses pilotis une exposition d'art égyptien choisi dans les collections du Louvre.

Assez loin de là – mégapole oblige –, installée dans un ancien bâtiment industriel jouxtant la gare centrale, la Pinacothèque, un modèle récent de muséographie, expose très bien Rodin : sculptures, aquarelles et dessins venus du musée parisien. Enfin, dans le parc d'Ibirapuera, l'Oca, dont l'architecture de science-fiction est signée Oscar Niemeyer, accueille « Parade », une exposition issue des collections du Centre Pompidou. Elle tire son nom d'un de ses phares : le rideau de scène peint par Picasso pour *Parade*, le ballet de Diaghilev sur une musique d'Erik Satie, qui a traversé les océans avec beaucoup d'autres gros colis. C'est cette dernière exposition, originale et fastueuse, que l'on retiendra.

CHRONOLOGIE STRICTE

Le parcours en méandres est fondé sur une chronologie stricte, mais libre quant au choix des œuvres, en particulier vis-à-vis du cubisme, du fauvisme, et autres « ismes ». Laurent Le Bon a préféré placer le cinéma d'émulsion, en obligeant les visiteurs à s'allonger ou presque, pour voir en l'air, sous l'impressionnante coupole de Niemeyer, *Le Voyage dans la lune*, le film de Méliès. Il s'est bien amusé en sortant des signatures auxquelles on n'aurait sans doute pas pensé : Pierre Albert-Birot avec une étude très futuriste pour *La Guerre*, de 1916, ou le lettriste Gil Wolman avec son *Anticoncept*, de 1951. Il a osé mettre presque côte à côte une salle consacrée aux très



WILTON MONTENEGRO

« Resgate » (« Sauvetage », 2001, détail), de Tunga. Fonte de fer, couvertures, maquillage. L'artiste brésilien expose au Jeu de paume, à Paris, son univers surréaliste et religieux.

parisiens Bains-Douches, boîte ouverte en 1978, et une autre à l'Ircam (Institut de recherche et de création acoustique musicale), créé par Boulez, l'auteur de *Repons* (1981).

Autres surprises et découvertes de cette histoire revue et corrigée : le déploiement non seulement de « Parade », mais aussi des grandes décorations de Sonia et Robert Delaunay pour le pavillon des Chemins de fer de l'exposition de 1937, que peu de gens ont pu voir depuis : la toile *Air, fer et eau*, peinte en équipe et au balai-brosse, va en effet chercher dans les 4 mètres de long et dix de large. A cela il faut ajouter que l'art contemporain fait très bonne figure dans l'exposition. Le choix des films et des vidéos est

Quelques rendez-vous avec la culture du Brésil

Au programme de BrasilConnects :
● Paris : « Oscar Niemeyer, rétrospective ». Galerie nationale du Jeu de paume. Du 11 décembre 2001 au 4 février 2002.
● New York : « Brésil, corps et âme », Musée Guggenheim, jusqu'au 27 janvier 2002. Cette exposition, qui est axée sur l'art baroque et l'art contemporain, sera présentée au Musée Guggenheim de Bilbao de mars à septembre 2002.
● Londres : « Amazonie inconnue ». British Museum, jusqu'au 1^{er} avril 2002.
● Oxford : « Opulence et dévotion : l'art baroque

brésilien ». Ashmolean museum, automne 2002.
Hors du programme de BrasilConnects :
● La prochaine Biennale internationale de Sao Paulo, qui aurait dû fêter son cinquantenaire à l'automne 2001, aura en fait lieu au printemps 2002, du 23 mars au 2 juin, dans le pavillon construit pour elle par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer. Son thème : l'iconographie des métropoles, en onze villes, parmi lesquelles Sao Paulo, Caracas, Pékin, Tokyo, Sydney, Berlin et Moscou, mais pas Paris. Son commissaire : Alfons Huh.

juste (Godard, Claude Closky, Chris Marker, Sarkis...) et les conditions de projection bonnes dans des salles (vraiment) noires, ou sur des moniteurs intégrés dans une grande table qui permet de s'accouder. Comme quoi, la réussite d'une exposition peut être facilitée quand on ne lésine pas sur les moyens.

Parade est une exposition coûteuse dans laquelle le Centre Pompidou ne se serait sûrement pas aventuré s'il avait eu à y mettre de l'argent. Elle est, en fait, entièrement financée par l'association BrasilConnects, dont le siège est à Sao Paulo, et dont le président, un banquier (la banque Santos), Edemar Cid Ferreira, investit et s'investit dans l'art et le patrimoine brésiliens qu'il entend faire rayonner dans le monde.

Edemar Cid Ferreira collectionne les autographes, la photographie, et un peu l'art contemporain. Il a été deux fois président de la Biennale de Sao Paulo, en 1994 et 1996, et le promoteur des expositions fastueuses du cinquième centenaire de la découverte du Brésil en 1500. Il a mis alors sur pied une association *ad hoc*, qui, depuis, a pris le nom de BrasilConnects.

En quelques années, BrasilConnects est devenue une institution au pouvoir culturel étendu, qui fait penser au British Council ou à l'Association française d'action artistique (AFAA), tout en ressortissant du secteur privé. BrasilConnects rassemble des financements venus de différentes entreprises pour réaliser un programme d'expositions tous azimuts allant de la préhistoire du Brésil (au British museum à Londres) à l'art le plus contemporain au CAPC Musée de Bordeaux, ou associant le Brésil baroque et l'art d'aujourd'hui dans l'exposition d'automne intitulée « Brasil, Body and Soul », qui vient d'ouvrir au Musée Guggenheim de New York.

Au cœur de la spirale de Wright que Jean Nouvel, l'architecte de l'exposition, a fait peindre en noir, trône un autel baroque du XVIII^e siècle de plus de 13 mètres de haut. Il est surmonté par des filets d'Ernesto Neto, une des coqueluches de l'art brésilien d'aujourd'hui. Effet assuré. L'exposition du Guggenheim est évidemment fort coûteuse elle aussi, d'autant plus que les attentats du 11 septembre ont amené BrasilConnects à rassurer les prêteurs

en renforçant les valeurs d'assurance.

Le mécène a notamment fait doubler celle de l'autel, que l'Etat brésilien, son propriétaire, ne voulait plus laisser partir, alors que l'association avait entièrement financé la restauration, pour un montant de 500 000 dollars. Ces frais imprévus expliquent probablement l'annulation de l'exposition à Bordeaux de Tunga. L'artiste qui, par ailleurs, expose à Paris, au Jeu de paume, devait faire venir à grands frais, du Brésil, une immense installation qui aurait occupé la nef du CAPC. Il faut dire que l'artiste n'est pas facile.

PROCÈS DE NIEMEYER

Edemar Cid Ferreira n'est pas indifférent au modèle du Musée Guggenheim, et développe une relation privilégiée avec Oscar Niemeyer, à la manière du directeur du musée américain, Tom Krens, avec ses architectes Gerhy et Koolhaas. Au vieux maître de quatre-vingt-trois ans qui ne parle que de projets d'avenir, il a apporté la restauration de l'Oca qui, jusqu'à 2000, était fermé et se dégradait, et l'appuie pour le dégagement d'une galerie voisine, conçue initialement par Niemeyer comme un passage couvert. Un lieu dans lequel le MAM, le Musée d'art moderne, un musée privé, financé lui aussi par une banque, est installé. D'où certaines tensions.

Edemar Cid Ferreira ne fait pas l'unanimité dans le milieu de l'art, où il lui est reproché de faire converger tout l'argent que les entreprises pourraient consacrer aux arts au profit de ses programmes. D'où le report de la biennale au printemps 2002, alors qu'elle aurait dû normalement avoir lieu à l'automne 2001, en même temps que « Parade ». Querelles locales, blessures, provoquées par des méthodes nouvelles de promotion à grande échelle, quand l'Etat ne donne rien...

Des « ennemis » du mécène souligneront que l'on restaure à grands frais un autel pour l'envoyer à New York, mais que l'église d'où il provient est ruinée. Et que ce qui est fait, l'est moins pour le Brésil que pour l'image d'Edemar. Cela dit, si on en croit la presse, l'exposition de New York est un succès, comme d'ailleurs « Parade » à Sao Paulo.

Geneviève Breurette

AN MÉRLE MORGUEUR présente
MONSIEUR LUNE
le 14 novembre à 21h - 60 frs
ALBUM DISPONIBLE
"LE SOIR AU RÉVEIL"
en concert à la Maroquinerie
le 15 novembre à 21h - 60 frs
ALBUM DISPONIBLE
"QUELLE HISTOIRE"
www.monsieurlune.com et www.las-torres.com
Réservations : Maroquinerie au 01 40 33 30 60, FNAC, Carrefour, France Billet, au 0 892 68 36 22 (21h-1h)
Fonds soutien
subventionnée par la Mairie de Paris

De Paris à Bordeaux, des Brésiliens d'aujourd'hui

MIRA SCHENDEL. TUNGA. Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures. Samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Mardi de 12 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 novembre. CÔTE À CÔTE, ART CONTEMPORAIN DU BRÉSIL. CAPC Musée d'art contemporain. Entrepôt, 7, rue Ferrère, Bordeaux (33). Tél. : 05-56-00-81-50. De 11 heures à 18 heures. Mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 janvier 2002

Tunga est très présent sur la scène artistique. A New York, un galeriste, Christopher Gremes, le présente depuis 1999. Il a exposé à la Documenta de Kassel, en 1997, à la Biennale de Lyon, en 2000. Où qu'il soit, il se fait remarquer par ses grandes installations expansives de volumes de verres, cloches et flacons oblongs suspendus dans des filets, qu'il agence au sol, qu'il brise parfois. Ces installations ont des vertus plastiques comme peuvent en avoir les œuvres d'un Tony Cragg, mais en plus expansif, et curieusement sauvage et sophistiqué à la fois.

Son côté brésilien ? Il est né en 1952 et travaille à Rio. Son univers

surréaliste regorge de formes symboliques, de tresses, de nasses, de calices. Des lézards, des serpents, des araignées s'y promènent. La mort l'habite, crânes et autres ossements que l'artiste s'est plu à promener sur le quai de l'ancienne gare de Kassel, dans une valise ou sur un immense chapeau de paille porté par des nymphettes comme le Saint-Sacrement.

Sensualité et religiosité, allusions aux rituels eucharistiques, aux fastes de l'Eglise de la Contre-Réforme. Le rouge flamboyant, couleur du vin et du sang, qui remplit coupes et coupelles, a débordé, coulé au sol dans la plus spectaculaire des installations de l'artiste, au Jeu de paume, à Paris. On peut y voir une belle installation de verres de couleurs douces et variées réalisés à Marseille au Cirva et plusieurs films de l'artiste (chaque jour à 15 h 30). Ils permettent de mieux comprendre le personnage, son fétichisme, ses obsessions, cette remontée aux origines, à notre préhistoire, à notre Moi sauvage.

L'œuvre de Mira Schendel (1919-1988) est tout le contraire de celle de Tunga. Réservee, silencieuse. Une vraie découverte. De simples feuilles de papier de riz enfilées sur une ficelle : ce n'est pas grand-chose, et beaucoup, tant de sensibilité, une matière transparente, du blanc, peu de grisaille,

des ombres légères en suspens.

Signes, lignes, tracés tremblés, écritures tricotées comme des mailles, ronds qui peuvent devenir contours de fruits... tout l'œuvre est ainsi, modeste, fragile, intime, comme un monologue intérieur, comme un reflet de solitude, comme une sensibilité à fleur de peau. On pense à l'artiste new-yorkaise Eva Hesse. Originaire de Bohême, Schendel a commencé son œuvre en Europe. Elle est passée par l'Italie avant les années 1950, puis s'est installée au Brésil. Sa peinture, presque monochrome, où apparaît une grande forme ovoïdale, fait penser à celle de Lucio Fontana, que l'artiste a connue et avec qui elle a correspondu.

MANQUE DE PUNCH

Au CAPC Musée de Bordeaux, une douzaine d'artistes de Sao Paulo, de Rio, de Porto Alegre ou d'ailleurs sont côte à côte dans la grande nef, là où était prévue l'exposition Tunga, finalement annulée. Ils ne s'en sortent pas forcément mal, mais ne se bousculent pas et ne bousculent pas grand-chose. L'exposition manque du punch et des forces vives dont plusieurs galeries de Sao Paulo et de Rio témoignent ces temps-ci. Ce n'est en tout cas pas ce film où l'on voit en gros plan une vache déféquer comme un cratère de volcan

déverse sa lave, cela au nom de l'agriculture et de la culture, qui nous convaincra du contraire. Ni la maison de tissus colorés couverts d'étranges figures de Cabelo, un artiste pourtant hors normes, qui en appelle aux esprits et cultive dans le capharnaüm de son atelier, à Rio, toute sorte de larves.

Les cocons de fils de l'Afro-Bésilienne Rosana Paulino semblent grimper aux piles de la nef. Non loin, Anna-Maria Tavares a placé en vis-à-vis d'un mur en miroir un escalier d'avion, sur lequel on est invité à grimper pour décoller. Pourquoi pas ?

On peut aussi se risquer dans la très classique sculpture moderne de Carlito Carvalhosa, qui nous fait du Richard Serra en plâtre, façon carton d'emballage dressé sur plus de trois mètres de haut : miracle de la réalisation.

Il y a de l'étranger dans l'installation vidéo de Livia Flores, qui tourne autour de la chaîne alimentaire, de l'homme à table au tigre en cage, dont les images projetées sur les murs sont floues et se mélangent. On retiendra aussi l'installation de menus objets trouvés à Bordeaux de Fernanda Gomez, qui aime faire des trous dans le sol et jumeler les petites cuillères ou les chaises.

G. B.

Un « Falstaff » idéal et trois raretés pour le centenaire Verdi

Peu de nouveautés célèbrent cet anniversaire

SI LE CENTENAIRE de la mort de Giuseppe Verdi (1813-1901) avait eu lieu du temps que les souscriptions de rentrée fleurissaient chaque automne, l'événement aurait probablement été marqué par une avalanche de nouveautés. Mais nous sommes en 2001, période de disette, et les discophages verdiens devront se contenter de quelques rares nouveautés et de rééditions.

EMI Classics a judicieusement reporté dans sa collection à tarif économique « Great Recordings of the Century » les enregistrements de référence tels que le *Falstaff* d'Herbert von Karajan (2 CD 7243 5 67083 2 7) ou le *Don Carlos* de Carlo Maria Giulini (3 CD 7243 5 67401 2 9). Les amateurs de vieilles cires auront également salué le retour du coffret « Les Introuvables du chant verdien » (8 CD EMI Classics 7243 5 74217 2 0), un tour de chant international des années 1903 à 1952.

Au temps des fameuses souscriptions, Philips avait donné leur chance aux ouvrages les plus méconnus du compositeur. C'est ainsi que, dirigés par Lamberto Gardelli, *Attila*, *La Battaglia di Legnano*, *Il Corsaro*, *I Due Foscari*, *Ernani*, *Un giorno di regno*, *I Lombardi*, *I Masnadieri* et *Stiffelio* (puis *Oberto*, par Neville Marriner) devinrent accessibles à la curiosité du mélomane. Les distributions étaient luxueuses : Jesse Norman, Shirley Verrett, Carlo Bergonzi, Plácido Domingo, José Carreras, Montserrat Caballé, Samuel

Ramey, Piero Cappuccilli, etc. Manquaient à l'appel *Jérusalem*, *Alzira* et *Aroldo*.

Bonne nouvelle : Philips a trouvé les moyens de boucler la boucle de cette intégrale des raretés verdiennes en les faisant paraître en 2001, sous la direction de Fabio Luisi. On regrettera que la diction française de la distribution de *Jérusalem* (3 CD Philips Classics 426 613), Philippe Rouillon mis à part, soit déficiente et diminue la portée de cette réécriture pour l'Opéra de Paris, en 1847, d'*Lombardi*. On retrouve le timbre de rêve de la soprano Marina Meschriakova dans *Alzira* (2 CD Philips Classics 464 628). Elle ne semble pas meilleure diseuse ici que là, mais lorsque la voix est sollicitée dans ses couleurs douces et médianes, son chant est un bonheur. Dans l'aigu et les nuances forte, un vibrato envahissant gâte le plaisir de l'auditeur.

EFFICACE FABIO LUISI

Carol Vaness, à l'affiche d'*Aroldo* (2 CD Philips Classics 462 512-2), a exactement les mêmes qualités et les mêmes défauts, mais sait, comme sa collègue, réserver des moments de beau chant. Neil Shicoff est un Aroldo plus que correct et Anthony Michaels-Moore, par ailleurs Rigoletto impressionnant, s'impose comme l'un des très grands barytons verdiens du moment. Du côté d'*Alzira*, on se réjouit que le rôle de Zamoro ait été confié à l'excellent Ramon Vargas, mais on se



Claudio Abbado et l'Orchestre philharmonique de Berlin signent un « Falstaff » enchanteur.

demande pourquoi les directeurs artistiques de Philips ont été querir l'atone et raide Paolo Gavanelli pour le rôle de Gusmano...

Dans les trois enregistrements, Fabio Luisi, dirigeant l'Orchestre de la Suisse romande (*Jérusalem*, *Alzira*) ou l'Orchestre du mai musical florentin (*Aroldo*), se montre d'une efficacité musicale impressionnante, vif, alerte, accompagnant bien, allégeant les quelques lourdeurs du Verdi « secondaire ». Il suffit d'écouter la fanfare introductive de la scène 3 de l'acte II d'*Alzira* pour goûter l'exquise légèreté dont l'orchestre se montre capable.

Luisi ne fait pas d'*Alzira* le chef-d'œuvre que l'opéra n'est en aucune façon (malgré quelques beaux moments, dont un air de baryton, « *Eterna la memoria* » – qui semble un hommage-parodie à la Sérénade de Don Giovanni – et de belles introductions orchestrales), mais il rend vraiment justice à *Aroldo* (dont l'acte II est splendide) et à *Jérusalem*.

On attendait beaucoup de l'*Aïda* de Nikolaus Harnoncourt (3 CD Teldec Classics 8573 85402-2), première incursion du chef autrichien dans l'univers verdien. On est convaincu par sa conception anti-pharaonique, par la subtilité des couleurs de l'Orchestre philharmonique de Vienne, mais on ne fait pas un opéra avec une conception et un orchestre. Il faut une distribution. Or Cristina Gallardo-Domas est plus que moyenne, affligée d'aigus serrés et de graves difficiles. Olga Borodina convainc peu, mais le pire vient du ténor Vincenzo La Scola, véritable catastrophe lyrique dont on ne s'explique pas la présence en ce cadre. Thomas Hampson, Matti Salminen, Laszlo Polgar sont excellents mais on ne fait pas *Aïda* sans une Aïda et sans un Radamès.

UN MIRACLE DE JOUVENCE

Le véritable bonheur discographique de cette année verdienne est dû à Claudio Abbado pour un *Falstaff* quasi idéal (2 CD Deutsche

Grammophon 471 194-2). On espérait une révolution de velours sonore de l'enregistrement de John Eliot Gardiner (2 CD Philips Classics 462 603-2), mais le disque a émoussé quelque peu la plus-value des instruments anciens, beaucoup plus effective lors des spectacles donnés avec la même distribution, en partie décevante.

Claudio Abbado communique pleinement son bonheur d'accompagner, de tonner, de murmurer, et révèle le miracle de jouvence qu'est cet ultime ouvrage verdien. Le baryton gallois Bryn Terfel, qu'on dit trop jeune pour le rôle, est royal, et peut se permettre tout, du grotesque au poignant, en passant par l'enfantin, une dimension essentielle au rôle-titre. Très bon Ford de Thomas Hampson, exquise Nanetta de Dorothea Röschmann, conduisant la fascinante scène de féerie moqueuse où l'Orchestre philharmonique de Berlin enchante par ses couleurs de rêve.

Renaud Machart

SÉLECTION DISQUES

LE SIÈCLE DU TITIEN

Venise, 1490-1576
Cœuvres de Cara, Tromboncino, Verdelot, Cambio, Arcadelt, Parabosco, Cipriano de Rore, Willaert, Vicentino, Pestrino Abondante, Castellano, Gastoldi et anonymes. Douce Mémoire, Denis Raisin-Dadre (direction)

Dans le droit fil de ses réalisations précédentes, où le formidable engagement des musiciens rivalise avec l'intelligence des programmes, Douce Mémoire invite au voyage à Venise. La synesthésie requise pour célébrer la gloire de la Sérénissime au *cinquecento*, Raisin-Dadre l'a naturellement fixée sur la figure du Titien, dont les ors et les ombres drapent le siècle. En coloriste aussi, l'équipe peint la spécificité culturelle d'une cité appelée par l'Orient, où la plus grande sophistication technique ne nuit pas à l'expressivité ni à la liberté rythmique d'une tradition populaire encore sensible. Creuset alchimique qui fond tous les métaux, italiens ou non, pour livrer de l'or pur : *Beato mi direi*, de Cipriano de Rore, est miraculeusement animé par la soprano Julie Hassler. Comme naguère avec *Viva Napoli* (Naïve), une étape esthétique irrésistible.

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD Astrée-Naïve E8847.

CAMILLE SAINT-SAËNS

Intégrale des cinq concertos – Wedding Cake – Rapsodie d'Auvergne – Allegro Appassionato – Africa
Stephen Hough (piano), Orchestre de la ville de Birmingham, Sakari Oramo (direction)

Les Concertos pour piano et orchestre de Saint-Saëns ne sont plus guère joués en concert, à l'exception du *Deuxième* – tube inoxydable dont on a pu dire qu'il commençait comme du Bach et finissait comme du Offenbach – et parfois du *Quatrième*. C'est d'ailleurs l'aspect composite de ces œuvres passant d'un néoclassicisme étonnant à un modernisme formel qui ne l'est pas moins qui les rend si difficiles à bien jouer. Sakari Oramo, successeur de Rattle à Birmingham, comprend cette musique mieux que ses prédécesseurs au disque, et son orchestre sonne formidablement précis et juste. Stephen Hough, pianiste aussi cultivé qu'iconoclaste dans son refus de se laisser enfermer dans une spécialité (il joue aussi bien la musique secrète de Mompou, que Beethoven, Schumann, la musique con-

temporaire et les petites pièces de salon des pianistes compositeurs du début du XX^e siècle), est le soliste de la situation. Sa verve, son humour, sa technique transcendante, son imagination font oublier ceux qui s'étaient attaqués à l'intégrale des concertos. Exception faite de Jeanne-Marie Darré (EMI). Hough joue aussi les petites merveilles concertantes délaissées par ses confrères et il les réévalue singulièrement : sous ses doigts, la virtuosité distante, froide, tournant à vide, d'*Allegro appassionato* pourrait être tenue pour une anticipation des musiques mécanistes du siècle à venir.

Alain Lompech
★ 2 CD Hyperion CDA67331/2. Distribué par CDElle-Musique.

ÉRIC BARRET/SIMON GOUBERT

Linkage

« J'aime les situations imprévues et c'est pour cela que je joue du jazz. » Eric Barret, saxophoniste, notes de pochette de *Linkage*. « C'est un long travail que d'apprendre l'usage que l'on peut, ou doit, faire de toute cette liberté. » Simon Goubert, batteur, même endroit. Les mots sont là, jazz, liberté. La situation est celle du duo. Saxophone et batterie, avec en vue l'exemple fondateur de John Coltrane et Rashied Ali. Barret et Goubert vivent intensément leur passage dans le jazz. Ils ont les oreilles ouvertes à l'ensemble de son histoire. Donc ils jouent au-delà de Coltrane/Ali. Le duo saxophone/batterie pourrait paraître rébarbatif. Où est la pulsation de la contrebasse, où est l'assise du piano ? Comme si le jazz ne pouvait obéir qu'à ce code. Pour ce qui est de l'appui harmonique et de la variété rythmique, du swing et du chant des tambours, Barret et Goubert ont tout ce qu'il faut. A leurs propres compositions (*Rédemption*, *Uranus...*) ils ajoutent un thème de Rollins et en final *Naima*, de Coltrane. De l'échange naît l'unité, un acte artistique profond, épanoui.

Sylviane Davet
★ 1 CD Marge 26/Gérard Terronès.

RED

Songs From a Room

Vu de l'extérieur – ordre des titres, pochette – rien ne différencie *Songs From a Room*, de Red, de *Songs From a Room*, de Leonard Cohen, enregistré en 1969 pour Columbia. Ni hommage contrit ni exercice de style, cette nouvelle ver-

sion du deuxième album du chanteur canadien est un acte de reconnaissance et d'appropriation. Red, soit Olivier Lambin, guitariste né à Lille en 1968, dont la voix n'est pas sans rappeler celle de Tom Waits, a le goût du bricolage sonore qui n'exclut pas celui de la mélodie. L'austérité, l'ambiance claustrophobe des compositions de Cohen ne pouvaient être rejouées à l'identification ni perdues dans des ornements. Red conserve la mélancolie squelettique de *Partisan*, d'Anna Marly et Hy Zaret (seule composition non signée Cohen), *Bird on a Wire* ou *The Story of Isaac*, et articule avec invention les fugues apaisées d'un univers originellement sombre.

S. Si.
★ 1 CD Rectangle International REC-BC2. Distribué par Culture Press et Ici d'ailleurs.

VINCENT GALLO

When

Enigmatique animal du cinéma américain, Vincent Gallo gère en solitaire sa carrière d'acteur dont les yeux caves et le visage émacié habitent si étrangement les films d'Abel Ferrara ou de Claire Denis. Dans la même autarcie, il poursuit des expériences musicales, commencées à New York, dans le groupe Gray, à la fin des années 1970, au côté du peintre Jean-Michel Basquiat, prolongées pour la bande-son de films underground, dont celle de *Buffalo 66* qu'il avait lui-même mis en scène. Publié par Warp, label de pointe de la culture électronique, *When*, son premier véritable album, ne doit toutefois rien à l'informatique. Avec une poignée de vieux instruments, Gallo compose des miniatures impressionnistes, odes à l'art de l'effacement, de l'émotion suspendue et des nuits blanches. Généralement instrumentales – quand il ne chante pas d'une voix proche parente de la fragilité de Chet Baker –, ces pièces artisanales et singulières frémissent du côté du jazz aquatique, du trip-hop primitif (plus Robert Wyatt que Massive Attack), d'un blues blème et touchant.

Stéphane Davet
★ 1 CD Warp CD87. Distribué par Source/Virgin.

LOUISE VERTIGO

Louise Vertigo

Rubin Steiner, Roudoudou, Olaf Hund et quelques autres ont mis la main à la pâte électronique afin de délivrer Louise Vertigo des contingences de l'étreinte rythmique. Parfois sans beaucoup de ressort

(*Les Chacals*, arrangés par Rubin Steiner), parfois excellentement (*Danse encore*, par Leonard de Leonard, est une délicate performance, relevant le défi du mariage de la musique légère à refrain et de la construction savante des éléments sonores à tiroirs). La voix de Louise Vertigo, très en avant, laisse cependant planer un doute sur la justesse de cet exercice à deux temps – la musique d'un côté, le chant et le texte de l'autre. Quand elle se fait, l'unité apporte la sérénité (*Paradis*, mis en son par Olaf Hund), d'autant que les textes ont leur charme, diaphane.

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Musiques hybrides 7243 8103012-7. Distribué par Delabel/Virgin.

BERTRAND LOUIS

Bertrand Louis

C'est une tendance : rénover la chanson française en la nappant d'arrangements électroniques un peu vaseux, et chanter sur un registre uniforme des textes qui ont l'air de ne pas y toucher. Là où Jérôme Gauvin réussit à produire des climats, à jouer sur des mots de langue et de génie, Bertrand Louis délivre une sorte de morale du rien (« *La vie est un voyage* ») sur fond de trip-hop. Il sait peu chanter, a déjà des tics de diction, des textes faibles. Le résultat est incroyablement terne, même emballé dans la Cellophane du sampling et des outils de programmation.

V. Mo.
★ 1 CD Shaoline Music/Eden Rock 589270-2. Distribué par Universal.

EDWARD DESYON

Sans les mains

Jeune chanteur, arrangeur et instrumentiste, Edward Desyon combine la justesse des mots avec celle des mélodies précises. Sa voix, à mi-chemin de celles de Michel Polnareff et de Jean-Jacques Goldman – ce qui n'est pas rien –, parfois dans la fragilité rêveuse de Tom McRae, habite les compositions. *Sans les mains* est son premier disque. Enregistré avec l'aide amicale de David Richards (ingénieur du son de Queen), cet album va et vient, sans tomber dans l'effet catalogue, dans des ambiances variées (cordes de l'orchestre de chambre, rock virevoltant, electro tranquille, reggae...). A chaque thème une idée, pas nécessairement aboutie mais en tout cas présente. Certes, *Sushi à minuit* fait facilement rimer souci et sushi, mais l'ensemble a de la personnalité, une sincérité notable. Au cœur de l'al-

bum, une suite de réussites, *Sans les mains*, *Empoisonné*, *On ferme et Tout cet amour-là* est à goûter en priorité.

S. Si.
★ 1 CD XIII Bis records 527 763-2. Distribué par EMI.

RICHARD BONA

Reverence

Avec son deuxième album, Richard Bona persiste et signe avec talent et sensibilité à mettre en avant son envie de chansons. Pas plus que dans son excellent *Scenes From my Life* (Le Monde du 1^{er} septembre 1999), le bassiste électrique n'a fait le choix de la virtuosité instrumentiste. Pourtant il aurait pu aisément satisfaire les amateurs qui voient en lui l'un des rares bassistes susceptibles de prendre la relève de Jaco Pastorius. Dans *Reverence*, la voix du Camerounais est toujours au premier plan, douce, fluide, posée sur des mélodies chantantes. Bona a écrit des parties de cordes discrètes (*Suninga*, *Reverence*, *Mbanga Kumba*) confiées à Gil Goldstein, insère de tendres solos de saxophone (Aaron Heick) au cours d'une ballade comme *Te Misa*, vire tranquillement vers le monde latino dans *Ekwa Mwato*. Il chante l'amour de ses ancêtres et de ses contemporains, les beautés de la Terre nourricière mise en danger, la part vitale des femmes. Rarement le terme de musique du

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 21 au 27 octobre (Top IFOP/Tite-Live diffusé par la SNEP), *La Zizanie*, de Zazie, conserve la première place, suivi de *Noir Désir*, longtemps en tête avec *Des visages, des figures* (2^e) et de *Wake Up and Smell the Coffee*, du groupe irlandais The Cranberries (3^e). Miossec entre directement au sixième rang avec *Brûle* et la chanteuse Diana Krall permet au jazz de faire bonne figure avec *The Look of Love* (14^e).

■ **JAZZ** : Dreyfus Jazz, la compagnie phonographique de Francis Dreyfus, vient d'ajouter dix nouveaux volumes à sa série « Référence », consacrée aux enregistrements historiques des grandes figures du genre. Parmi ces nouveautés on trouve donc des compilations de Billie Holiday, Sarah Vaughan, Charlie Parker, Count Basie ou Miles Davis.

■ **FUNK** : *The Rainbow Children*, nouvel album de Prince, est disponible en téléchargement sur le site Internet (www.npgmusic.com) du chanteur guitariste depuis le 17 octobre. Moyennant un abonnement mensuel ou annuel, les amateurs peuvent écouter en direct ou télécharger sur leur ordinateur des thèmes inédits, des extraits de concerts de Prince ou d'artistes proches. L'album devrait être distribué fin novembre chez les disquaires.

■ **ROCK** : en avant-goût de *God-dess in the Doorway*, quatrième album solo de Mick Jagger, vient de paraître un simple intitulé *God Gave Me Everything* (*Dieu m'a tout donné*). Le chanteur des Rolling Stones a invité de nombreux musiciens à participer à son nouvel album, dont la sortie est annoncée pour le 20 novembre par la compagnie Virgin. Parmi eux, Pete Townshend, guitariste du groupe britannique The Who, la chanteuse soul Missy Elliott ou le guitariste Joe Perry, d'Érosmith, groupe souvent considéré comme concurrent des Rolling Stones depuis les années 1970.

monde n'aura aussi bien collé à un artiste.

S. Si.
★ 1 CD Columbia COL 504497-2. Distribué par Sony Music.

DUO GUERBIGNY THÉBAUT

Les Pieds sur la braise

On a toujours beaucoup dansé dans le Poitou. En rond, en chaîne, en croisé à quatre, des *avant-deux*, des *marachines*, des *marchoises*, *limousines* et autres *pas d'été* enlevés. Un vaste répertoire auquel Benoît Guerbigny (accordéon diatonique, voix, casseroles) et Robert Thébaud (violin, guitare, voix, percussions), animateurs de bals folk, tous les deux nés à Paris, consacrent un album d'une revigilante énergie. Ils reprennent les airs d'antan, collectés auprès des anciens : Albert Abé Girardeau, de Saint-Marceau, Aimé Bozier, de Saint-Laurent, de Jourdes, Albert Coutant, de Clessé... Ils y ajoutent quelques compositions contemporaines de la même veine, notamment celles de Jany Rouger, figure connue dans le milieu des musiques traditionnelles en Poitou-Charantes, l'une des régions les plus actives de l'Hexagone en matière de préservation du patrimoine musical rural. Sur cette musique-là, joyeuse et légère, impossible de ne pas bouger.

Patrick Labesse
★ 1 CD Gonzol 011. L'Autre distribution.

CHATELET

RÉCITAL

Mercredi 7 novembre à 20h

Waltraud Meier
Nicholas Carthy, piano
BRAHMS, MAHLER, SCHUBERT

CONCERT

Vendredi 9 novembre à 20h

Ensemble Modern
Dominique My, direction
HUGUES DUFOURT
Le Cycle des hivers (1992-2001)
Création du cycle intégral
Commande du Festival d'Automne à Paris
et de l'Association Orcofi pour l'opéra,
la musique et les arts

Location 01 40 28 28 40
www.chatelet-theatre.com

Mystérieux Mac Adams

Ce photographe manie l'humour et l'angoisse. A voir enfin en France

MAC ADAMS, Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République, Pontault-Combault (77). Tél. : 01-70-05-49-80. Du mercredi au dimanche, de 13 heures à 19 h 30. Jusqu'au 6 janvier 2002. *Mac Adams*, textes de Judicaël Lavrador et de Yannick Vigouroux, éd. du Regard, 112 p., 26,59 € (240 F). *One hundred eyes*, photos de Mac Adams, texte de Patrick Bouvet, éd. Christophe Daviet-Thery, 28,97 € (190 F).

Mac Adams habite à New York, à cinq blocks du défunt World Trade Center. Après l'attentat du 11 septembre, le FBI a inspecté sa terrasse pour y recueillir des fragments humains. Mac Adams est un photographe rattrapé par l'actualité. Il construit des images proches du polar qui évoquent le crime, le danger, la disparition, sans jamais montrer le moment fatal. Le Centre photographique d'Ile-de-France a la belle idée de retracer le parcours d'un artiste d'origine galloise, cinquante-huit ans, également sculpteur, dont les œuvres, jusqu'ici, ont été montrées en France par bribes, dans des expositions thématiques. Et sans doute parce que l'image scénarisée échappe à la tradition française du reportage, Mac Adams est discrètement apparu chez nous il y a une dizaine d'années alors que ses premières photos datent de 1974.

Un retard est comblé avec l'exposition « One Hundred Eyes ». Cent yeux. Le titre renvoie à une image grand format, la seule à Pontault-Combault, créée pour l'occasion, qui condense le travail de l'artiste : une salle de bains, un évier en désor-



MAC ADAMS / COURTESY & : GB AGENCY

« *Fury* » (1976). Qu'arrive-t-il à cette autostoppeuse ? La réponse réside entre les deux photos.

dre, une baignoire et un bain moussant d'où sort une jambe élégante (de femme ?) dont le corps est englouti sous la mousse. Partout dans les coins de l'image et de la salle de bains, quarante-huit poupées (presque cent yeux) sont les témoins visuels mais muets – de la même façon que l'image fixe est muette – de ce que l'on croit être un crime. Vingt-sept petites photos, prises dans la même salle de bains, disséminées dans l'espace blanc, constituent des indices pour l'enquêteur que nous sommes – à moins que nous ne soyons le criminel.

PAS DE FLAGRANT DÉLIT

La première œuvre revendiquée (*Circumstantial Evidence*, 1974) est constituée de deux images. À gauche, un verre de lait et un pot de fleurs renversés. À droite, un chat innocent. La narration suggérée par le diptyque, voire le triptyque – le moment du crime est évanoui dans les quelques centimètres qui séparent deux ou trois images –, est répétée dans les œuvres des années 1970 regroupées sous le terme de *Mysteris*. Si un parfait coupable est visible, il manque le mobile ou le flagrant délit.

Exemples. *Mystery of 2 Triangles* (1976) : à gauche, un homme au bras tatoué d'un losange observe un couple ; à droite, un corps recouvert d'un drap (la femme ?) est cerné par un losange tracé dans le sable. *Fury* (1976) : à gauche, une belle pin-up fait du stop et une voiture s'arrête ; à droite, une main referme le coffre de la voiture d'où dépasse la robe de la jeune fille. L'image la plus étrange parce que la moins spectaculaire, la plus « ouverte » aux interprétations – jusqu'à celle qui épingle la parano du spectateur – a pour titre *Accross the Park* (1975) : à gauche, une femme traverse la rue, à droite, elle est assise sur un muret d'un parc. Elle est deux fois de dos. La continuité narrative est renforcée par la présence, à gauche, d'un lampadaire, à droite, d'un tronc d'arbre, deux objets inclinés dans le même sens. La tension vient uniquement d'une ombre humaine et menaçante, derrière la femme et invisible par elle, qui suggère une agression proche.

Dans les années 1980, Mac Adams dénonce la société de consommation et l'argent facile (également brocardés par l'écrivain Bret Easton Ellis dans *An American*



Psycho) en créant des *Postmodern Tragedies* : des scènes de crime se reflètent sur un enjoliveur Chevrolet, un plateau d'argent, une bouilloire de marque Alessi. La démonstration est trop appuyée pour être convaincante. Et ces images finissent par tutoyer ce qu'elles dénoncent.

L'œuvre n'est pas immense. Vingt-deux pièces dans l'exposition, sans doute une centaine de photos en trente ans. Le climat général serait assez tragique (agression, mort) si ce créateur d'images n'ajoutait une belle dose d'humour (britannique). Il a étudié avec Hans Haacke, a baigné dans la contre-culture des années 1960-1970 dans le but de rendre l'art plus populaire. Il reprend les genres populaires de la littérature et du cinéma, celui de Hitchcock et de Michael Powell (*Le Voyeur*, 1960), fait « jouer » ses assistantes. Enseignant dans une école d'art de New York, Mac Adams a refusé d'exercer son savoir-faire dans la presse, ce qui a limité sa notoriété. Raison de plus pour découvrir une œuvre qui jette les bases d'une photo fabriquée des années 1980 et 1990.

Michel Guerrin

Petits rites de survie à la disparition de « l'autre corps »

VINGT-QUATRE MÈTRES CUBES DE SILENCE, de Geneviève Serreau. Mise en scène : Gilles Cohen. Avec Emmanuelle Devos. **THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 bis, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8^e**. Tél. : 01-44-95-98-10. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. 9,15 € (60 F) et 15,24 € (100 F). Durée : 55 minutes. Jusqu'au 24 novembre.

Une femme un matin d'une « vieille nuit », nous dit Geneviève Serreau. C'est quoi, une « vieille nuit » ? Une nuit qui désunit définitivement le temps de la vie à deux et celui de la séparation. C'est au matin que cette nuit-là est vieille, tout d'un coup. Quand il s'agit d'ouvrir les yeux et de décider comment continuer. La femme de Geneviève Serreau habite douze mètres carrés. C'est petit. Mais vingt-quatre mètres cubes de solitude, c'est grand. C'est même immense, au matin du premier jour sans « l'autre corps », jour qu'évidemment les hirondelles ne remarquent pas, continuant de crier dans le ciel comme si de rien n'était.

« C'est-à-dire que la seule chose qui restait à faire c'était de prendre en main, mais par où et qu'est-ce qu'on prend en main ? », se demande la femme. Bonne question, pratique et essentielle. Il faut bien commencer par quelque chose. Se lever et faire du café, puisque c'est la loi en France : on se lève et on fait du café. D'ordinaire, la

femme n'aurait pas pensé que le rite du café avait une telle importance. Mais ce matin-là, l'affaire lui saute à la figure, comme une évidence obsédée. « Quand on a dit debout, couché, assis, on a pratiquement fait le tour de la chose. » La chose étant réglée, la femme est debout, elle s'active au-dessus du réchaud. Cela lui prendra cinquante minutes. Cinquante minutes pour allumer le gaz, mettre de l'eau dans une casserole et la casserole sur le réchaud, prendre la boîte de Nescafé et en verser une ou deux cuillerées dans une tasse.

NE SURTOUT PAS PENSER

« Il faut toujours savoir tout faire en prévision du jour où il n'y aura personne pour le faire à votre place », disait-on à la femme quand elle était enfant. Ce devait être « l'autre corps » qui faisait le café, cet « autre corps » qui manque dans le vieux fauteuil crapaud, et qui habite encore de son odeur le placard à vêtements. La femme se concentre avec une méticulosité presque biblique sur les gestes à accomplir. Ne pas penser, surtout pas. Faire le café. La survie passe par la vieille méthode du détournement. Si seulement... Tout résiste, le gaz, les allumettes, pendant que les mots courent dans la tête. Désastre du premier jour qui se noie dans le remplissage d'une tasse, objectif aussi dur à atteindre que l'acceptation de la perte.

Cela, Geneviève Serreau le relate avec une simplicité très finement travaillée. Mot après mot,

l'espace se remplit lui aussi, comme la tasse. On ne sait par quel chemin la comédienne Emmanuelle Devos est arrivée à *Vingt-quatre mètres cubes de silence*. Peu importe, l'idée est excellente de faire entendre aujourd'hui Geneviève Serreau (fondatrice avec Jean-Marie Serreau du Théâtre de Babylone, écrivain et auteur d'adaptations pour la scène de Duras, *Barrage contre le Pacifique*, et Balzac et Granville, *Peines de cœur d'une chatte anglaise*).

Emmanuelle Devos s'est installée à la Galerie Audibert, salle sous les combles du Théâtre Renaud-Barrault. Un bel endroit, qui évoque une maison à la campagne, avec des poutres et des fenêtres qui donnent sur les arbres d'automne de l'avenue Montaigne. La comédienne est assise sur un tabouret. Robe blanche, bras et jambes nus, en cheveux. Elle résiste, elle ne veut pas de pathos, ses orbeils s'accrochent à une barre de bois, ses mains empoignent le coussin du tabouret, son allié (à qui elle donne l'accolade, aux saluts). Pas de regards vers les spectateurs, ou si peu, en coin. Pas de réchaud, aucun geste, seulement les mots : une phrase après l'autre, visage offert, voix parfois au bord de la rupture, mais toujours simple. Dans ces *Vingt-quatre mètres cubes de solitude*, Emmanuelle Devos dégage une langue de vierge ou de prostituée qui n'introduit pas de rupture entre le désastre et le sourire. Elle est étonnante à voir, et très juste à entendre.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Talila et Ben Zimet
L'Auditorium Saint-Germain-des-Prés reçoit pour la seconde fois les chanteurs Talila et Ben Zimet, que la passion d'une langue – le yiddish, « *sujet inépuisable* » – a réunis sur scène depuis 1979. Accompagné par le Yiddish Orchestra, Eddy Schaff (piano, accordéon), Maurice Delaistier (violon et guitare), Teddy Lasry (clarinette, percussions, accordéon), Pierre Mortarelli (contrebasse), Michel Derouin (trompette, trombone, tuba, percussions, accordéon), Julie Moratarelli (violoncelliste), le couple d'artistes présente jusqu'à la mi-novembre un nouveau répertoire.

Auditorium Saint-Germain-des-Prés, 4, rue Félibien, Paris-6^e. M^o Odéon. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, le dimanche. Jusqu'au 11 novembre. Tél. : 01-44-07-37-43. 110 F et 140 F.

ZISKAKAN

Après sa décision de tout arrêter en juillet 1998, on avait cru que Gilbert Pounia, créateur et leader de Ziskakan, jetait définitivement l'éponge. Terminée cette aventure lancée en 1979 pour donner toute sa vigueur au parler créole et mettre en pleine lumière le maloya ? Interruption momentanée pour cause d'incompatibilités d'humeurs. Après quelques mois de réflexion, Gilbert Pounia a remis le pied à l'étrier, réuni une nouvelle formation, entièrement acoustique et enregistré en 1999 *4 ti mo* (paru cette année chez Créon Music), qui mêle aux instruments du maloya (rouleur, cayamb...) sitar et tabla indiens. Une belle renaissance pour ce groupe pionnier quant à la reconnaissance de la musique réunionnaise sur la scène world internationale.

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^o Bastille. 20 h 30, le 3 novembre. Tél. : 01-40-21-70-70. 100 F.

VENDÔME

Les Rockomotives

Le festival des Rockomotives fête cette année son dixième anniversaire. Ce qui, pour une manifestation qui se consacre aux découvertes, ne cède pas sur les exigences, est digne d'éloges. Commencé le 31 octobre avec la création *L'île électrique*, présentée à la chapelle Saint-Jacques, le festival reçoit Marc Minelli, Kat Onoma, la chanteuse François Breut et le groupe Mei Tei Shô (le 2 novembre) ; venus des Etats-Unis, Blasco Ballroom et Matt Ward ; le duo français Bosco et les Danois de Superheroes, versant fracassé de la pop (le 3 novembre). Chaque soirée se terminera à la piscine municipale avec DJ, projections vidéos et mise en décor menée par le collectif nantais Aquabassimo. Jusqu'au 3 novembre, chapelle Saint-Jacques, Centre culturel et piscine de Vendôme (Loir-et-Cher). A partir de 11 h 30. Tél. : 02-54-89-43-59. De 30 F à 80 F selon les concerts.

MONTPELLIER

Peter Grimes

Le jeune chef français Stéphane Denève est un nom qu'on commence à voir régulièrement à l'affiche des institutions françaises : après des concerts réussis à la tête de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre national de France, le voici invité en fosse par l'Opéra de Montpellier, pour *Peter Grimes*, de Benjamin Britten, un ouvrage qui demande à la fois de la vigueur, de la hauteur de vue et du raffinement. Espérons simplement que la mise en scène d'Alfred Kirschner sera moins grossière et laide que celle dont il affligea *Tristan et Isolde*, de Wagner, en février, à l'Opéra d'Amsterdam...

Montpellier (Hérault). Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo. 15 heures, le 4 novembre ; 20 heures, les 6 et 8 novembre. Tél. : 04-67-60-19-99. De 110 F à 305 F.

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Cycle Hou Hsiao-hsien

Un temps pour vivre, un temps pour mourir, 3/11 à 17 h 30 ; 6/11 à 17 h 30 ; Le Maître des marionnettes, 4/11 à 17 h 30 ; 6/11 à 12 h 30 ; La Cité des douleurs, 5/11 à 12 h 10 ; Les Fleurs de Shanghai, 4/11 à 12 h 30 ; Good Men, Good Women, 5... à 17 h 30. Films en v.o.

Le Champo - Espace Jacques-Tati, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-51-60.

Génération numérique

Dancer in the Dark, 3/11 à 14 heures et 19 heures ; Le Projet Blair Witch, 3/11 à 16 h 30 et 21 h 30 ; Thomas est amoureux, 5/11 à 16 heures ; The Very Black Show, 4/11 à 16 heures et 20 h 30 ; Buena Vista Social Club, 4/11 à 14 heures et 18 h 30 ; La Vierge des tueurs, 5/11 à 14 heures. Films en v.o.

Mac-Mahon, Paris-17^e. Tél. : 01-44-09-09-09.

Paris comme au cinéma : la ville sur grand écran

Documentaires, 3/11 à 18 h 30 ; 4/11 à 11 heures et 19 heures ; 6/11 à 10 h 30 et 18 h 30. Pavillon de l'arsenal, Paris-2^e. Tél. : 01-42-76-33-97.

Trains et toiles

Les Portes de la nuit, 3/11 à 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40 ; Le Pont de la rivière Kwai, 4/11 à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; Trans-Europ-Express, 5/11 à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; Une femme disparaît, 6/11 à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures. Films en v.o.

Grand Action, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-44-40.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

C'Hybert exposition Vassivière (Haute-Vienne). Centre d'art contemporain. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier. Fermé lundi. Du 4 novembre au 13 janvier. 15 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare, mise en scène d'Ahmed Madani, avec la Madani Compagnie.

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 18 heures, les 2 et 3 ; 15 heures, le 4. Tél. : 01-40-03-93-95. 55 F et 85 F.

Le Village en flammes

de Fassbinder, mise en scène de Thierry Poquet, avec la compagnie Eolie Songe. Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 14 h 30, le 3. Tél. : 01-40-03-93-95. 20 F.

Robyn Orlin

F... untitled. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. M^o Cité-Universitaire. 20 h 30, le 3 novembre ; 17 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55,76 F à 111,51 F.

L'Épopée du Ramayana

avec la troupe officielle du Kalamandalam. Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. 20 heures, le 3. Tél. : 01-45-89-01-60. 150 F et 220 F.

Cancans

Chansons d'Yvette Guilbert. Véronique Fourcaud-Hélène (soprano), Philippe Tonnerre (piano), Guérasim Dichliev (mise en scène). Ciné-Théâtre 13, 1, avenue Junot, Paris-18^e. M^o Lamarck-Caulaincourt. 16 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-42-51-73-79. 90 F, 120 F.

Eva Marton

Liszt : Lieder et mélodies, extraits ; Kodaly : Musique populaire hongroise ; Bartok : Chansons populaires hongroises ; Saint-Saëns : Samson et Dalila, extrait ; Poulenc : Les Chemins de l'amour ; Fauré : Après un rêve. Ronald Schneider (piano).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, av. Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 406,69 F.

Bebel Gilberto

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. De 200 F à 240 F.

Maxime Leforestier

Théâtre Simone-Signoret, 12, place Romagné, Conflans-Sainte-Honorine (78). 21 heures, le 3 novembre. Tél. : 01-34-90-90-90. 175 F, 195 F.

Els

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 heures, le 4 novembre. Tél. : 01-44-92-45-36.

RÉGIONS

Turandot

de Puccini. Janice Baird (Turandot), Janos Bandi (Calaf), Michelle Canticioni (Liu), Carlo Cigni (Timur), Chœurs de l'Opéra national du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Jan Latham-Koenig (direction), Renate Ackermann (mise en scène).

Strasbourg (Bas-Rhin). Opéra national du Rhin, 19, place Broglie. 15 heures, le 4 novembre. Tél. : 03-88-75-48-23. De 72,15 F à 347,65 F.

EMI CLASSICS

donne de la voix !

A la ville comme à la scène, la vie de Maria Callas ne fut que passion. Aujourd'hui, retrouvez les plus grands rôles de la Voix du Siècle dans un album exceptionnel.



Coffret 2 CD + 1 CD

MARIA CALLAS

Ses plus belles scènes d'amour

Madame Butterfly. La Bohème. La Somnambule. La Traviata. Tosca. Le trouvère. Aïda. Lucia di Lammermoor. Carmen...

Disponible en Coffret 2 CD ÉDITION DE LUXE incluant un livre de 100 pages illustré de nombreuses photos inédites

Maria Callas. Ses plus belles scènes d'amour... pour l'éternité



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La V^e République. Forum
- 22.00 De Gaulle, le mystère de Baden. Forum
- 22.55 Cinquante ans de relations franco-allemandes. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Explorer. Deep Flight, le planneur des grands fonds. Les baleines tueuses du Fjord. National Geographic
- 20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits. [1/4] Le Détroit de Bérिंग. France 3
- 20.10 La Vie des médias. Invité : Jean-Pierre Jeunet. LCI
- 21.00 Recto Verso. Invité : Roger Hanin. Paris Première
- 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
- 23.05 Profils. Invité : Christian Lacroix. Arte

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Histoire des grands ballets. [15/20]. Les duos célèbres. Mezzo
- 18.00 Hollywood Stories. Dean Martin. Paris Première
- 18.00 Les Tortues. National Geographic
- 18.30 Collection Glenn Gould. Ainsi vous voulez écrire une fugue ? Mezzo
- 18.30 Taxi pour l'Amérique. Mexico. Voyage
- 20.00 Le Vietnam. Quand un dragon s'éveille. Voyage

Le Monde TELEVISION

France 3

20.50 Thalassa : Le tour du monde en quatre détroits : le détroit de Bérिंग
Le détroit de Bérिंग sépare le continent asiatique du continent américain, mettant Sibérie et Alaska face à face. Le rideau de fer de la guerre froide l'avait fermé, et les deux « rives » évoluèrent de façon radicalement différente. Premier épisode de la série maritime de France 3 sur les détroits, entre l'aventure humaine et la saga géopolitique.

- 20.05 Les Feux de la rampe. [2/22]. Charlotte Rampling. CineCinemas 1
- 20.15 Reportage. Cadavre exquis. Arte
- 20.30 Les Missionnaires de la pub. Planète
- 20.55 Un caractère de chien. Odyssee
- 21.00 La Route de la soie en Asie centrale. [1/2]. Histoire
- 21.00 Des lions hors-la-loi. National Geographic
- 21.00 La Fièvre des îles. Capri. Voyage
- 21.20 Mémoire de la seconde guerre mondiale. Coulez le « Bismarck ». Chaîne Histoire
- 21.25 Un taxi à New York. Planète
- 21.50 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. Histoire
- 22.00 La Nature en furie. Nat. Geographic
- 22.00 Sur la route. Le dernier bastion de Zanzibar. Voyage
- 22.15 La Vie en face. Sant'Egidio. Les artisans de la paix. Arte
- 22.35 L'Opéra au service du III^e Reich. Planète
- 0.30 Là-haut, un supplément d'âme. Odyssee

DANSE

- 21.00 La Fille mal gardée. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique de Ferdinand Hérold. Par le Corps de ballet de Bâle. Avec Valentina Kozlova (Lise), Chris Jensen (Colas)... Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchberry. Mezzo

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Mozart. *Quatuor avec flûte en la majeur*, KV 298. Avec Barthold Kuijken (flûte), Sigiswald Kuijken (violin), François Fernandez (alto), Wieland Kuijken (violoncelle). Mezzo
- 19.30 The Nat « King » Cole Show 23. Enregistré le 12 novembre 1957. Muzzik
- 20.00 The Nat « King » Cole Show 25. Enregistré le 3 décembre 1957. Muzzik
- 22.20 Björk. Londres, septembre 1994. Canal Jimmy
- 23.15 Frédéric Chopin par Daria Fadeeva. Enregistré en 2000. Mezzo
- 1.00 James Carter Quartet. Enregistré en 1994. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.45 Le Piège du désir. Jerry London. RTL 9
- 20.45 La Fille du commissaire. Christine Hartmann. Arte
- 20.50 Le Septième Papyrus. Kevin Connor. [1 et 2/2] O. M 6
- 20.55 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron. [3/3] O. TMC

SÉRIES

- 20.50 P.J. Chantage. France 2
- 21.35 Space Hospital. No Mercy. Série Club
- 21.50 Avocats et associés. Bug Plug O. France 2
- 22.55 New York 911. Comme des frères O. Chasse à l'homme O. France 2

FILMS

- 16.10 Drôle de drame. Marcel Carné (France, 1937, 95 min) O. CineClassics
- 16.40 L'Argent. Marcel L'Herbier (France, 1928, 140 min) O. Histoire
- 17.30 La Charge victorieuse. John Huston (Etats-Unis, 1951, v.o., 70 min). TCM
- 18.40 Les Sorcières d'Eastwick. George Miller (Etats-Unis, 1987, 125 min). TCM
- 19.00 La Question. Laurent Heynemann (France, 1976, 110 min) O. Histoire
- 20.45 Vie privée. Louis Malle (France - Italie, 1961, 95 min). TCM
- 21.00 Rio Bravo. Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min) O. CineClassics
- 22.20 Reflets dans un œil d'or. John Huston (Etats-Unis, 1967, 110 min). TCM
- 22.55 Philadelphia. Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 120 min) O. CineCinemas 2
- 23.00 Armageddon. Michael Bay (Etats-Unis, 1998, v.o., 145 min) O. Cinéstar 2
- 23.05 Police Python 357. Alain Corneau (France, 1975, 120 min) O. Cinétoile
- 23.25 Casablanca. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, v.o., 115 min) O. CineClassics
- 0.10 Les Griffes jaunes. John Huston (Etats-Unis, 1942, 95 min). TCM



- 0.25 L'Arnaque. George Roy Hill. Avec Robert Redford, Paul Newman, Robert Shaw (EU, 1973, v.o., 125 min) O. Arte
- 0.45 Entretien avec un vampire. Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. Cinéstar 1

SAMEDI 3 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Après le 11 septembre : le Maghreb et la France. LCI
- 19.00 Le Forum des Européens. L'Europe et l'environnement. Arte
- 21.00 Les Petits Secrets des romans à clefs. Forum
- 22.00 Hermann Hesse et le roman initiatique. Forum
- 23.00 Ecrivains publics : « Prête-moi ta plume ». Forum

MAGAZINES

- 13.45 Les Grandes Enigmes du passé. Des momies pour l'éternité. France 2
- 13.45 Pendant la pub. Invités : Elie Semoun ; Jean-Yves Lafesse. Monte-Carlo TMC
- 14.40 La Vie des médias. Invité : Jean-Pierre Jeunet. LCI
- 16.50 Carte blanche à Raymond Barre. Invité : Raymond Barre. CineClassics
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Eddy Mitchell. Paris Première
- 18.00 Courts particuliers. Invité : Yvan Attal. Paris Première
- 18.05 Le Magazine de la santé. L'insomnie. La Cinquième
- 18.15 Complément d'enquête. Comment la France se protège-t-elle face à la menace ? TV 5
- 18.50 Union libre. La 100^e. France 2
- 19.30 + clair. Canal +
- 21.40 Metropolis. Portrait : Tomi Ungerer. Interview : I Muvrini. Arte
- 22.15 Des racines et des ailes. Spéciale Saint-Petersbourg. TV 5
- 23.00 Tout le monde en parle. France 2
- 0.00 Pendant la pub. Invités : Clémentine Célerié ; Sandrine Kiberlain. Monte-Carlo TMC

DOCUMENTAIRES

- 17.30 Traque sauvage. [5/13]. Capture d'éléphant. La Cinquième
- 18.00 Taxi pour l'Amérique. L'île de Chiloe au Chili. Voyage
- 18.00 World of Discovery. Les gnous ou la migration du siècle. National Geographic
- 18.10 L'Histoire du sexe. Le Moyen Âge, l'Église et le sexe. La Chaîne Histoire
- 18.20 Rumeurs sur Carpentras. Festival
- 19.00 Pilot Guides. La Corse, la Sardaigne et la Sicile. Voyage
- 19.40 James Stewart. Mr Wonderful. CineClassics
- 19.55 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. Histoire

Le Monde TELEVISION

Arte

20.00 Le Dessous des cartes
Le pari de Jean-Christophe Victor, grand ordonnateur du « Dessous des cartes », d'expliquer, dans une série d'émissions qu'il présente cinq samedis de suite du 3 novembre au 1^{er} décembre, cartes à l'appui, les données de base et la complexité du conflit israélo-palestinien, en cinq courts épisodes de dix minutes, était une gageure. Le résultat est plus qu'honorable, dans un style toujours didactique

- 19.55 Biographie. Patton, un génie de la guerre. La Chaîne Histoire
- 20.00 Tibet, la montagne secrète de Bouddha. Voyage
- 20.00 Danger réel. Les forces du mal : Halloween. 13^{ème} RUE
- 20.15 Design. La Vespa. Arte
- 20.45 L'Aventure humaine. Gallée, le messager des étoiles. Arte
- 21.00 World of Discovery. La corne du rhinocéros. National Geographic
- 21.00 L'Ukraine en train. Voyage
- 21.00 Encyclopédies. Nautilus. [4/5]. La révolution nucléaire. Histoire
- 21.30 Biographie. Eisenhower, commandant en chef. La Chaîne Histoire
- 21.40 L'Histoire du monde. 2001, le rêve américain. Odyssee
- 21.55 Encyclopédies. Une histoire de l'eau. [1/4]. Histoire
- 22.00 Dans la jungle du Bronx. National Geographic
- 22.25 True Hollywood Story. Janis Joplin. Canal Jimmy
- 22.30 L'Histoire du sexe. De don juan à la reine Victoria. La Chaîne Histoire
- 22.30 Berlin et le ska. Planète
- 22.50 La Légende du général Custer. Histoire
- 23.00 Pilot Guides. Le Maroc. Voyage
- 23.30 Les Missionnaires de la pub. Planète
- 0.10 Monsieur le rabbin. France 3
- 0.10 La Lucarne. Images d'Orient. Tourisme vandale. Arte
- 0.25 Un taxi à New York. Planète
- 0.55 La Dictature de la pensée unique. La Chaîne Histoire

Arte

22.15 Sant'Egidio, les artisans de la paix
Fondée il y a plus de trente ans par des jeunes gens de bonne famille qui se destinèrent à l'aide aux plus pauvres, la communauté de Sant'Egidio est devenue depuis une décennie un artisan de la paix, réussissant à faire dialoguer des parties ennemies, là où d'autres entités diplomatiques échouèrent. Une enquête passionnante de Nico Di Biase, ne répondant toutefois pas à toutes les questions.

Téva

22.40 Sexe in the TV
Troisième volet de cette série sur la sexualité qui n'hésite pas à appeler un chat un chat et qui veut se débarrasser des diktats en ce domaine, fussent-ils ceux de l'épanouissement à tout crin. Animé par Gael Leforestier et ses chroniqueurs, majoritairement féminines, ce magazine, sur lequel la direction de Téva garde un cil attentif pour éviter tout dérapage, traite ce soir d'un sujet délicat : la masturbation féminine.

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Motocyclisme. Grand Prix du Brésil. 15.15 La course des 250 cc. 16.30 La course des 500 cc. Eurosport
- 15.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. Demi-finales. Au palais omnisports de Paris-Bercy. Pathé Sport
- 15.00 Rugby. Coupe d'Europe (4^e journée, Poule 5) : Montferrand - Northampton. France 2
- 17.00 Football. D 1 (13^e journée) : Nantes - Monaco. Canal +
- 18.00 Gymnastique. Championnats du monde. France 2
- 18.00 Handball. Match amical féminin : France - Portugal. Eurosport

MUSIQUE

- 19.30 Concerto for Double Strings Orchestra. A Londres, en 1977 Par l'Orchestre symphonique de la BBC et le BBC Choral Society, le London Symphony Chorus, dir. Andrew Davis. Muzzik

- 21.00 Soirée Karajan à la Scala. *La Bohème*. Opéra de Puccini. En 1967. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan. 21.50 *Concerto pour violoncelle*. En 1996. Avec Steven Isserlis, violoncelle. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Christoph Eschenbach. 22.45 *Cavalleria rusticana*. Opéra de Mascagni. En 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan. Mezzo
- 0.00 Britten. *Sonate pour violoncelle et piano*. En 1998, lors des Moments musicaux de L'Hermitage. Avec Hüseyin Sermet (piano), Xavier Phillips (violoncelle). Mezzo
- 0.20 Nice Jazz Festival 1999 (programme 6). Muzzik

TÉLÉFILMS

- 19.05 Décision de justice. Leon Ichaso O. TPS Star
- 19.20 Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma. [3/4]. Festival
- 20.30 Le Trésor de la famille Bastable. Juliet May. Canal J
- 20.45 Code Phoenix. Jeff Freilich O. TPS Star
- 20.50 Le Horsain. P. Venault. France 3
- 21.00 Les Dames de la côte. Nina Companeez. [3 et 4/5] O. Téva
- 21.15 Mausolée pour une garce. Arnaud Sélignac. [1 et 2/2]. TSR
- 22.20 L'Enfant de la honte. Claudio Tonetti. [1 et 1/2]. Festival
- 22.35 La Dette d'Aaron Cohen. Amalia Margolin. Arte
- 23.15 Amour fatal. Jane Simpson O. TF 6
- 23.30 La Face cachée du mal. Jean Pellerin O. M 6
- 0.45 L'Aube des plaisirs. Joe D'Amato O. TF 6

SÉRIES

- 17.30 The \$treet. Hot couture. Téva
- 18.05 Invasion planète Terre. Le choix de Lilli O. 13^{ème} RUE
- 19.25 Michael Hayes. L'affaire Gibraltar. Monte-Carlo TMC
- 20.50 Dark Angel. L'habit ne fait pas le moine O. M 6
- 20.50 Gideon's Crossing. Freak Show (v.o.) O. Série Club
- 21.00 H. Une histoire d'assurance-vie O. Canal +
- 21.45 South Park. Chef pète les plombs O. Canal +
- 22.30 Histoires gay (v.o.) O. Série Club
- 22.35 Roswell. Viva Las Vegas O. M 6
- 23.10 Angel. L'appartement de Cordelia O. TF 1
- 23.50 Metrossexualité (v.o.) O. Canal Jimmy
- 23.55 Angel. Raisons et sentiments O. TF 1
- 0.50 Sleepwalkers, chasseurs de rêve. A Matter of Fax (v.o.) O. Série Club

Arte

0.10 La Lucarne
Dans *Images d'Orient, tourisme vandale*, Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, figures de proue du cinéma expérimental italien, décomposent, à travers la mémoire inflammable de la pellicule nitrate, le spectacle de la domination et de l'oppression du côté de l'Orient, avec des images tournées en Inde en 1928 et 1929. On y voit des Européens privilégiés préfigurant le « phénomène du tourisme "vandale" de masse ».

FILMS

- 13.00 Sailor et Lula. David Lynch (Etats-Unis, 1990, v.o., 125 min) O. Cinéstar 2
- 13.00 Les Voleurs. André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. TPS Star
- 13.20 La Femme de l'aviateur. Eric Rohmer. Avec Marie Rivière, Philippe Marlaud (France, 1980, 100 min) O. Cinétoile
- 15.25 Gangs of New York. James Cruze (Etats-Unis, 1938, v.o., 55 min) O. CineClassics
- 15.50 Lili. Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 80 min). TCM
- 17.10 Le Mystère des treize. J. Lee Thompson (Grande-Bretagne, 1967, 90 min). TCM
- 18.40 Les Vierges de Satan. Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1968, 95 min) O. TCM
- 20.35 Stanley et Iris. Martin Ritt (Etats-Unis, 1989, 110 min). RTL 9
- 20.50 Soleil. Roger Hanin (France, 1997, 95 min) O. RTBF 1
- 20.55 Python. Richard Clabough (Etats-Unis, 2000, 100 min) O. CineCinemas 1
- 23.00 She's So Lovely. Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Cinéstar 1
- 23.00 Les Voleurs. André Téchiné (France, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2



- 23.00 Les Vampires. Mario Bava et Riccardo Freda. Avec Gianna Maria Canale, Carlo D'Angelo (Italie, 1956, v.o., 90 min) O. CineClassics
- 23.05 Le Souffle au cœur. Louis Malle (France, 1971, 115 min) O. Cinétoile
- 23.10 L'Empire du soleil. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). TCM
- 0.45 Ronin. John Frankenheimer (EU, 1998, v.o., 120 min) O. Cinéfaz
- 0.55 Le Cercle des poètes disparus. Peter Weir (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. Cinéstar 2
- 1.00 Le Feu follet. Louis Malle (France - Italie, 1963, 105 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.40 L'Agenda du week-end.
- 20.50 Les Enfoirés. Le Best of.
- 23.10 Sans aucun doute.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ?
- 18.00 Le Groupe.
- 18.30 Friends O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.25 Journal, Météo.
- 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Chantage. 21.50 Avocats et associés. Bug Plug O.
- 22.50 Bouche à oreille.
- 22.55 New York 911. Comme des frères O. 23.40 Chasse à l'homme O.
- 0.45 Tennis. Masters Series. Tournoi Messieurs de Paris.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Tous égaux.
- 20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits [1/4] : Le Détroit de Bérिंग.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde.
- 0.40 Ombre et lumière.

CANAL +

- 18.05 Lain O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.30 Les Simpson O.
- 18.55 + de cinéma.
- 19.35 Le Journal.
- 19.45 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Encore + de cinéma.
- 21.00 The Skulls, société secrète. Film. Rob Cohen O.
- 22.40 Le Journal intime de Benoît Poelvoorde. Making of du film « Le Vélo ».
- 23.00 The Million Dollar Hotel. Film. Wim Wenders O.
- 0.55 Grolandsat.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25 Reportages.
- 13.55 Invisible Man.
- 14.45 Mitch Buchannon.
- 15.35 Pacific Blue.
- 16.30 Wasteland.
- 17.20 Sous le soleil.
- 18.20 et 20.50 Star Academy.
- 18.55 Qui veut gagner des millions ?
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 23.10 Angel. L'appartement de Cordelia O. 23.55 Raisons et sentiments O.
- 0.50 Le Temps d'un tournage.

FRANCE 2

- 13.45 Les Grandes Enigmes du passé O.
- 14.45 C'est ma tribu.
- 15.00 Rugby. Coupe d'Europe. Montferrand (Fr.) - Northampton (GB).
- 16.55 Motocyclisme. Grand Prix du Brésil.
- 18.00 Gymnastique. Championnats du monde de Gand.
- 18.50 Union libre. La 100^e.
- 19.56 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 et 1.25 Journal, Météo.
- 20.50 Le Plus Grand Cabaret du monde.
- 23.00 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix pour le week-end.
- 14.50 Côté jardins.
- 15.20 Keno.
- 15.25 Côté maison.
- 20.50 La Vie d'ici.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Le 6,56.
- 20.15 La Sensation du jour.
- 20.20 Tout le sport.
- 20.30 Tous égaux.
- 20.50 Le Horsain. Téléfilm. Philippe Venault.
- 22.30 Faut pas rêver.
- 23.35 Météo, Soir 3.
- 0.00 La Sensation du jour.
- 0.10 Monsieur le rabbin.

CANAL +

- 13.30 Habillé(es) pour l'été.
- En clair jusqu'à 15.00
- 14.30 La Grande Course.
- 15.00 Le Prix de l'indiscrétion. Téléfilm. Marc Bienstock O.
- 16.30 Evamag O.
- 17.00 Football. Championnat de D 1. Nantes - Monaco.
- En clair jusqu'à 21.00
- 19.20 Le Journal.
- 19.30 + clair.
- 20.30 Grolandsat.
- 21.00 Samedi comédie. H. Une histoire d'assurance-vie O. 21.25 Titus. Episode numéro onze O. 21.45 South Park. Chef pète les plombs O.
- 22.10 Samedi sport.
- 0.00 Le Journal du hard O.
- 0.15 The Uranus Experiments. Film. John Millerman O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Reportage. Cadavre exquis.
- 20.45 La Fille du commissaire. Téléfilm. Christine Hartmann.
- 22.15 La Vie en face. Sant'Egidio. Les artisans de la paix.
- 23.05 Profils.
- 0.10 Le Dessous des cartes. Les trois cibles de la guerre américaine en Afghanistan.
- 0.25 L'Arnaque. Film. George Roy Hill (v.o.) O.

M 6

- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Caméra Café.
- 20.50 Le Septième Papyrus. Téléfilm. Kevin Connor. [1 et 2/2] O.
- 0.30 Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and Blue.
- 21.30 Cultures d'Islam.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain. Emmanuel Moses (La Vie rêvée de Paul Averroès).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Jukka-Pekka Saraste. Œuvres de Webern, Bach, Berg, Brahms.
- 22.30 Alla Breve.
- 22.45 Jazz-club. Le trio de Giovanni Mirabassi, pianiste.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvre de la Renaissance italienne. 17.00 Les Cavaliers du mythe. 17.30 Traque sauvage.
- 20.40 13^e Festival International de Colmar. Par l'Orchestre National de Russie, dir. Vladimir Spivakov, Mikhail Rudy, piano, Krystof Barati, violon. Œuvres de Faust, Berlioz, Bartok, Brahms.
- 22.15 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Weber, Schubert, Liszt, Dohnani, Kodaly.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 Lorsque le monde parlait arabe.
- 14.00 Sur Les Chemins du monde. Voisins des nuages. 15.05 Les Monts de lumière. 16.05 La Disparition des Mayas. 17.00 Les Cavaliers du mythe. 17.30 Traque sauvage.
- 18.05 Le Magazine de la santé.
- 19.00 Le Forum des Européens.
- 19.45 Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes.
- 20.10 Météo.
- 20.15 Design.
- 20.45 L'Aventure humaine. Gallée, le messager des étoiles.
- 21.40 Metropolis. Portrait : Tomi Ungerer. Interview : I Muvrini.
- 22.35 La Dette d'Aaron Cohen. Téléfilm. Amalia Margolin.
- 0.10 La Lucarne. Images d'Orient. Tourisme vandale.

M 6

- 13.15 Secret Agent Man O.
- 14.15 V O.
- 15.05 Zorro O.
- 15.40 Los Angeles Heat O.
- 16.40 Chapeau melon et bottes de cuir O.
- 17.35 Motocops O.
- 18.45 Caméra Café.
- 19.10 Turbo, Warning.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05

Microsoft pourrait parvenir à un compromis très avantageux avec la justice américaine

Les dix-huit Etats associés à la procédure demandent un délai pour se prononcer

NEW YORK

de notre correspondant

Après trois années de procédures, une série de mises en accusation pour pratiques commerciales douteuses et un démantèlement évité de justesse, Microsoft n'a jamais été aussi proche d'une victoire judiciaire. La ténacité du groupe fondé par Bill Gates, la complaisance à son égard de l'administration républicaine et, depuis le 11 septembre, d'autres priorités pour le département de la justice lui ont permis de négocier un compromis avantageux. Reconnu coupable en première instance et en appel d'abus de position dominante, Microsoft n'aura pas à modifier son système d'exploitation Windows. Le groupe sera juste contraint de laisser davantage de liberté aux constructeurs de PC (ordinateurs individuels) pour installer les logiciels de ses concurrents et ne pourra plus les sanctionner pour cela.

En revanche, le numéro un mondial des logiciels pourra continuer à intégrer de nouvelles fonctions dans Windows. Il devra seulement mettre sur le marché une version basique de son système sans programmes annexes. Microsoft s'engagera enfin à divulguer plus d'informations techniques sur Windows afin de faciliter la tâche aux autres éditeurs de logiciels. Un comité de trois experts indépendants contrôlera pendant cinq ans le respect des engagements pris. Le compromis devrait être officiellement annoncé vendredi 2 novembre lors d'une conférence de presse de John Ashcroft, le ministre de la justice.

L'ACTION EN HAUSSE

Wall Street ne s'est pas trompée sur la « sévérité » du projet d'accord à l'amiable. L'action Microsoft a fini jeudi 1^{er} novembre en hausse de plus de 6 %, entraînant toute la cote dans son sillage. Il reste pourtant encore un obstacle : les 18 Etats américains associés aux poursuites. Plusieurs d'entre eux se disent déterminés à continuer seuls la procédure si Washington se montre trop indulgent.

Jeudi, jusque tard dans la soirée, le ministère de la justice a tenté de convaincre les procureurs généraux des 18 Etats d'approuver le compromis avant la date limite

fixée par la juge Colleen Kollar-Kotelly au lendemain, le vendredi 2 novembre. Les Etats devraient, lors d'une audition prévue pour vendredi matin dans le bureau du juge pour présenter l'accord, demander un délai supplémentaire de quelques jours avant de se décider. M^{me} Kollar-Kotelly ne devrait pas refuser. Le 28 septembre, elle avait fortement incité les parties à s'entendre faisant appel à leur patriotisme. « Les tragiques

Un groupe qui équivaut à lui seul à 40 % du CAC 40

Microsoft est un géant économique. Figurant en tête du classement américain, juste derrière General Electric, sa capitalisation boursière atteint 333 milliards de dollars (2 416 milliards de francs), soit, à titre d'indication, presque un tiers de la totalité de la capitalisation de la Bourse de Paris ou à peine moins de 40 % du CAC 40, c'est-à-dire les 40 plus grosses sociétés françaises. Le chiffre d'affaires de la firme de Bill Gates, pour l'exercice clos le 30 juin 2001, a atteint 25,3 milliards de dollars (183,6 milliards de francs), pour un bénéfice net qui s'est élevé à 7,3 milliards de dollars (53 milliards de francs). Les investissements en conception de logiciels de Microsoft, pour la seule année 2001, ont également atteint des sommets : 4,38 milliards de dollars (31,7 milliards de francs). Toujours à titre de comparaison, les crédits pour 2002 de la recherche publique en France, tous secteurs confondus, s'élèvent à 57 milliards de francs. Les effectifs du groupe américain sont de 47 600 personnes, dont 33 000 aux Etats-Unis.

événements récents rendent encore plus urgente une solution amiable dans l'intérêt de ce pays », avait-elle écrit. Washington utilise les mêmes arguments pour convaincre les Etats de ne pas affaiblir en ce moment une des plus belles réussites de l'économie américaine. Un désaccord public entre Washington et un certain nombre d'Etats créerait non seulement une situation juridique inédite, mais affaiblirait aussi dans une période difficile l'image d'unité du pays.

La Californie et New York semblent pourtant résolus à refuser un compromis jugé trop favorable à Microsoft. Ils pourraient décider de poursuivre la procédure ou d'attaquer l'arrangement négocié devant les tribunaux. Les concurrents les plus acharnés de Microsoft comme AOL Time Warner, Sun Microsystems et Oracle, qui s'estiment victimes de ces pratiques anticoncurrentielles, réfléchissent aussi à un moyen de contester l'accord. Ils auraient l'intention de mettre en cause David Israelite, le directeur de cabinet de John Ashcroft, qui,

en tant que directeur de campagne des républicains pendant l'élection présidentielle, aurait reçu des centaines de milliers de dollars de Microsoft.

« Sur le fond, on ne voit rien dans ces sanctions qui ressemble de près ou de loin à une véritable réponse au jugement de la Cour d'appel sur les pratiques de Microsoft », explique un dirigeant d'un éditeur de logiciels concurrent du groupe de Redmond. « C'est comme perdre une

partie par forfait quand vous êtes largement en tête », s'étonne le représentant démocrate John Conyers. Il dénonce un compromis décidé « pour des raisons politiques et pas dans l'intérêt du consommateur ». En juillet 1994, à l'issue d'une négociation serrée avec le ministère de la justice, Microsoft avait accepté de ne plus imposer ses logiciels aux constructeurs de PC... et n'avait jamais respecté ses engagements.

Pour avoir compris le premier que la valeur d'un ordinateur se

M. Talamoni redoute un « reniement » du gouvernement sur les détenus corses

APRÈS la polémique sur la création ou non d'un centre de détention en Corse, à Borgo ou ailleurs, susceptible d'accueillir notamment des détenus nationalistes condamnés à de longues peines, Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica nazione attend une « position définitive » du gouvernement. « S'il devait y avoir un reniement de la parole donnée par Daniel Vaillant, sur un sujet aussi important que celui des prisonniers, ce serait très mal vécu en Corse », a-t-il confié vendredi 2 novembre au Monde. « Cela serait extrêmement grave, cela voudrait dire que nous n'avons plus d'interlocuteurs : on voudrait mettre la pagaille en Corse qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Nous, nous avons toujours été fidèles à nos engagements, nous avons annoncé la couleur depuis le début. »

« ON N'Y COMPREND PLUS RIEN » Les élus de Corsica nazione, deuxième groupe de l'Assemblée territoriale, avaient boycotté la visite du ministre de l'intérieur, samedi 27 octobre, après avoir « suspendu » leur soutien au processus de Matignon quelques jours après l'indépendance. « Sur cette histoire de prison, il y a des prises de position différentes. On n'y comprend plus rien », commente l'un des porte-parole de ce parti nationaliste, François Sargentini. « On est plutôt sceptiques. Ça fluctue en fonction du jeu politique français. On ne comprend même pas comment l'idée de respirer l'air de Borgo plutôt que celui de Paris peut provoquer autant de polémiques. Une prison reste une prison. » Pour M. Sargentini, l'idée de l'aménagement d'un centre de détention à Borgo n'est, semble-t-il, pas forcément abandonnée : « Les prisons, c'est important pour les familles. Mais nous, ce ne que nous voulons, c'est l'avancée politique, l'étape 2004. »

Le président géorgien limoge son gouvernement

La télévision indépendante Roustavi 2 est au cœur du conflit

LE PRÉSIDENT géorgien, Edouard Chevardnadze, a limogé, jeudi 1^{er} novembre, l'ensemble de son gouvernement dans l'espoir de mettre fin à la crise politique provoquée par une descente de police controversée contre la chaîne de télévision indépendante Roustavi 2.

Avant de démissionner lui-même, Zourab Jvania, le président du Parlement, avait interrompu les travaux de l'Assemblée, réunie en session extraordinaire afin de débattre de la crise, pour annoncer que M. Chevardnadze venait de signer un décret mettant fin aux fonctions du gouvernement.

Une importante manifestation s'est déroulée jeudi devant le siège du Parlement. Quelque cinq mille personnes, en majorité des étudiants et des jeunes, ont voté une résolution demandant le départ du président et du gouvernement ainsi que la convocation de nouvelles élections.

La bataille autour de la télévision indépendante géorgienne Roustavi 2 avait abouti mercredi à la démission du ministre de la sécurité d'Etat, Vakhtang Koutateladze. La crise avait éclaté mardi, lorsqu'une trentaine de collaborateurs de son ministère avaient envahi le siège de Roustavi 2, affirmant vouloir vérifier des documents comptables.

Les employés de la chaîne ont forcé les policiers à quitter les lieux, déclarant leur intervention illégale et dénonçant une atteinte à la liberté des médias. Depuis, la mobilisation des milieux politiques, parlementaires et intellectuels n'a cessé de croître. Le président du Parlement, Zourab Jva-

nia, avait dénoncé mercredi la responsabilité des services de sécurité « dans l'organisation de ce règlement de comptes politique ». Le même jour, une première manifestation de soutien à la télévision indépendante a réuni deux mille personnes devant ses locaux.

Les dirigeants de la chaîne ont affirmé que la campagne contre leur société avait été orchestrée par le ministre de l'intérieur. Roustavi 2 - couronnée à deux reprises comme l'entreprise la plus performante du pays - est aussi la plus engagée dans la critique des autorités, notamment des services de sécurité.

CORRUPTION

Plusieurs enquêtes journalistiques présentées dans le cadre du programme « 60 minutes » ont accusé la haute hiérarchie du ministère de l'intérieur et du parquet de corruption, extorsion et manque de professionnalisme.

Le conflit a pris une autre dimension avec l'assassinat d'un journaliste vedette de Roustavi 2, Gueorgui Sanaya, le 26 juillet. Pour les journalistes de la chaîne, il s'agit d'un crime politique dont les services de sécurité protègent l'auteur, qui court toujours.

La Russie « suit attentivement » l'évolution de la situation en Géorgie, a déclaré jeudi le président Vladimir Poutine, peu après l'annonce du limogeage du gouvernement. Par ailleurs, le porte-parole du département d'Etat américain, Richard Boucher, a déclaré, jeudi, que les « Etats-Unis sont confiants dans la capacité du président géorgien à surmonter la crise politique dans son pays ». - (AFP)

Les étapes de la bataille judiciaire

- 1994 - juillet : accord à l'amiable entre l'antitrust et Microsoft, qui s'engage à ne pas contraindre les constructeurs informatiques à installer ses logiciels en même temps que son système d'exploitation Windows.
- 1995 - novembre : Microsoft introduit le moteur de recherche gratuit Explorer 2.0.
- 1997 - octobre : Explorer et Windows 95 sont couplés. - décembre : le juge Jackson ordonne à Microsoft de séparer Explorer de Windows.
- 1998 - mai : le département de la justice et plusieurs Etats portent plainte contre Microsoft pour pratiques anticoncurrentielles. - 19 octobre : ouverture du procès devant la Cour fédérale de Washington, présidée par le juge Jackson.
- 1999 - 5 novembre : dans ses conclusions préliminaires, le juge Jackson affirme que Microsoft détient « une position de monopole ».
- 2000 - 13 janvier : Bill Gates abandonne les rênes de Microsoft pour s'occuper de la stratégie Internet. Steve Ballmer devient PDG. - 3 avril : le juge Jackson conclut que Microsoft a violé la loi antitrust. - 28 avril : le département de la justice demande au juge le

- partage de Microsoft en deux sociétés.
- 7 juin : Thomas Jackson prononce son jugement de démantèlement.
- 20 juin : le juge Jackson sollicite la Cour suprême pour qu'elle se saisisse du cas en appel.
- 26 septembre : la Cour suprême refuse de se saisir de l'affaire et la renvoie devant la Cour d'appel fédérale.
- 2001 - 28 juin : la Cour d'appel casse le jugement de démantèlement et renvoie le dossier devant un tribunal de première instance. - 7 août : Microsoft demande à la Cour suprême des Etats-Unis d'annuler la décision de la Cour d'appel. - 24 août : un nouveau juge, Colleen Kollar-Kotelly, est désigné, Thomas Jackson ayant été écarté. - 6 septembre : le département de la justice renonce à demander un démantèlement. - 28 septembre : la juge Colleen Kollar-Kotelly presse Microsoft et le gouvernement de parvenir à un règlement à l'amiable d'ici au 2 novembre. - 9 octobre : la Cour suprême refuse de se saisir de l'appel de Microsoft, qui réclamait l'annulation du jugement de première instance. - 15 octobre : Colleen Kollar-Kotelly nomme un médiateur, Eric Green, dans les discussions sur un règlement à l'amiable.

Tirage du Monde daté vendredi 2 novembre 2001 : 513 811 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.

MENSUEL • N° 297 • NOVEMBRE 2001



Le Monde de l'éducation

innovateurs

Pourquoi l'école ne peut pas se passer d'eux

ENTRETIEN

Michel Butor
L'homme aux mille livres

Islam
L'école fait l'impasse

Mondialisation
Les profs à la pointe du combat

ÉLECTIONS 2002
COMMENT LE PSA PERDU LES INTELLECTUELS

PÉDOPHILIE
GÉRER L'APRÈS



VIENT DE PARAÎTRE